

## VITROLLES

Le PS seul contre les Mégret p. 8

## MAROC

Mohammed VI et la démocratie ont gagné p. 4 et notre éditorial p. 16



MUSA SABULREY/AF

## TCHÉTCHÉNIE

Les charniers de la guerre. Enquête p. 14

## CORSE

Fin d'enquête sur l'assassinat de François Santoni p. 12

## NAUFRAGE DE SEIN

L'homme de quart du chalutier se serait assoupi p. 12

## FRANCE TÉLÉCOM

Le plan de Thierry Breton p. 19

## RECHERCHE

Entretien avec Claudie Haigueré p. 26

## CUISINE

Les potagers des grands chefs p. 27



ZOHRA BENSERHA/REUTERS

## CORAN

Traduction iconoclaste de Youssef Sedik. Portrait p. 34

International.....	2	Marchés.....	22
Union européenne... 6		Carnet.....	24
France.....	8	Abonnements.....	24
Société.....	11	Aujourd'hui.....	25
Régions.....	13	Météorologie.....	29
Horizons.....	14	Jeux.....	29
Entreprises.....	18	Culture.....	30
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	35

**HAVAS VOYAGES**  
www.havasvoyages.fr  
Page 15, cliquez et partez!

## SCIENCES

### Sauvez Keiko !



RELÂCHÉ dans l'Atlantique, Keiko, l'orque des films Sauvez Willy, ne parvient pas à s'adapter à la liberté. Pourquoi? Lire page 25

# La Bourse peut-elle tomber encore plus bas ?



► Paris a chuté de 40 % depuis le début de l'année

► Les analystes avouent qu'ils ont perdu leurs repères

► Les faillites se multiplient aux Etats-Unis et en Europe

► HP-Compaq supprime 1200 emplois en France

Lire pages 18, 19, 20 et 22  
Point de vue page 17



## Brésil : « Lula » favori

IL EST EN PASSE de réussir là où il a échoué à trois reprises : gagner l'élection présidentielle brésilienne. Luiz Inácio Lula da Silva, candidat du Parti des travailleurs et de la gauche, est donné grand favori par les sondages. Il pourrait même être élu dès le premier tour, le 6 octobre. Pour cette campagne, Lula a modifié son programme et ses alliances et obtenu le ralliement de nombreux patrons et responsables conservateurs. Dauphin du président sortant Cardoso, qui ne peut se représenter, José Serra apparaît en perdition.

Lire page 2

## Le procès des attentats de 1995

C'EST UN terrorisme d'une autre époque, celui d'avant le 11 septembre et les attentats contre le World Trade Center, que devrait examiner pendant cinq semaines la cour d'assises spéciale de Paris. Deux militants des Groupes islamiques armés (GIA) algériens, Boualem Bensaïd et Smaïn Aït Ali Belkacem, sont accusés d'avoir posé les trois bombes qui, à l'automne 1995, avaient fait huit morts et près de deux cents blessés aux stations de RER Saint-Michel, Gare-d'Orsay et au métro

Maison-Blanche. Retransmission vidéo, cellule psychologique : le procès, qui devait s'ouvrir mardi 1<sup>er</sup> octobre, a fait l'objet d'une organisation exceptionnelle.

Les débats devraient toutefois être marqués par l'absence d'Ali Touchent, l'« émir » du réseau, mort en 1997, et surtout de Rachid Ramda, soupçonné d'avoir financé les opérations. Interpellé en Grande-Bretagne en novembre 1995, il n'a toujours pas été extradé, la justice anglaise redoutant que son procès ne soit « pas équitable ».

► Saint-Michel, Orsay, Maison-Blanche : 8 morts, 200 blessés

► Deux militants des GIA dans le box

► Rachid Ramda, le grand absent

Lire page 11

## Abdullah Turki, un Saoudien encombrant pour la France

LE DOCTEUR Abdulaziz Sarhan s'agite fébrilement sous ses voiles : djellaba et keffiyeh d'un blanc immaculé. « It's a great event, an important visit ! » Depuis deux ans qu'il vit en France, ce Saoudien jovial ne s'est toujours pas mis au français. Responsable du Bureau de la Ligue islamique mondiale en France, dont les locaux se trouvent à côté de la grande mosquée de Mantes-la-Jolie (Yvelines), il s'apprête à recevoir son grand patron, son excellence Abdullah Turki. Le secrétaire général du bras séculier – ou plutôt du bras religieux – de l'islam wahhabite atterrira à Paris mercredi 2 octobre, dans le cadre d'une grande tournée européenne. Il établira ses quartiers à l'Hôtel Hilton, jusqu'au 9 octobre.

« La Ligue islamique mondiale œuvre en vue de faire connaître la charia, explique doctement la plaquette destinée à la presse. Elle propage l'enseignement islamique à travers la construction d'écoles et d'instituts musulmans, avec appuis et apport. » Une manière de dire que la Ligue est le principal bailleur de fonds pour la construction de mosquées à travers le monde entier.

L'ambassade d'Arabie saoudite en France n'a rien fait pour ébruiter ce séjour. La consigne officielle est de répéter que « la Ligue islamique mondiale est une organisation non gouvernementale, indépendante du gou-

vernement saoudien ». Officieusement, les diplomates de l'ambassade en costume-cravate jugent « inopportune et encombrante » la visite de ces religieux portant barbe longue et djellaba. Surtout dans le contexte de l'après-11 septembre, alors que le royaume saoudien tente d'améliorer son image.

Les autorités françaises s'en tiennent également à un service minimum à l'égard de ce qui est pour le Quai d'Orsay « une ONG gouvernementale ». Abdullah Turki sera reçu vraisemblablement par le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, qui lui dira au passage, explique-t-on place Beauvau, « quelques vérités » sur les imams saoudiens et sur la construction des mosquées.

Paradoxalement, c'est la Mosquée de Paris et celle de Lyon, deux institutions liées à l'Algérie, qui dérouleront le tapis rouge : Abdullah Turki présidera la prière du vendredi à Paris, avant de prononcer un discours devant l'assemblée de fidèles. A Lyon, il sera reçu par le recteur Kamel Kabtane. La mosquée a été financée à plus de 80 % par le roi Fahd, et M. Kabtane n'a pas de complexes à l'égard de l'argent saoudien : « Si la Ligue nous finance, nous ne lui serons pour autant redevables de rien », affirme-t-il.

Xavier Ternisien

## POINT DE VUE

# Irak : il faut « européeniser » les démarches par Valéry Giscard d'Estaing

ON NE PEUT qu'approuver la position de la France dans la crise irakienne, telle qu'elle est formulée par le président de la République, et mise en œuvre par la diplomatie française. Cette position s'inscrit dans une ligne continue, qui vise à organiser les relations internationales sur des bases stables, assorties d'obligations mutuellement acceptées, en privilégiant la recherche de solutions diplomatiques aux situations de crise.

Ces solutions doivent être appuyées par la pression de la communauté internationale, regrou-

pée au sein des Nations unies, et l'usage de la force ne devrait être envisagé que comme un recours ultime, une sorte de solution catastrophique du dernier ressort.

Peut-être la position française gagnerait-elle à être complétée sur deux points.

Il serait utile de faire connaître aussi clairement que possible à l'opinion internationale que l'attitude de la France n'a pas pour finalité de se positionner par rapport à la ligne suivie par les Etats-Unis. L'importance déterminante de l'Amérique dans le déroulement

de la crise amène les médias mondiaux à interpréter le comportement de tout autre acteur comme définissant sa posture vis-à-vis des initiatives américaines : l'approbation, le refus ou la prudence, c'est-à-dire la distanciation.

Lire la suite page 17 et nos informations page 3

VALÉRY GISCARD D'ESTAING, ancien président de la République, est président de la Convention sur l'avenir de l'Europe.

## CINÉMA

## Steven Spielberg, voyage dans un futur totalitaire



ADAPTÉ d'une nouvelle de l'écrivain de science-fiction Philip K. Dick, *Minority Report*, le nouveau film de Steven Spielberg (photo), dépeint, en 2054, un monde sécuritaire et totalitaire où le pouvoir peut arrêter les individus avant leur passage à l'acte. Une vision glaçante de notre avenir désincarné, portée par une mise en scène à la plastique révolutionnaire. L'autre grande sortie de la semaine est *Intervention divine*, du Palestinien Elia Suleiman, chronique ironique de l'occupation israélienne.

Lire pages 30 à 33

**Günter Grass**  
PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE

**EN CRABE**

En librairie le 4 octobre

www.seuil.com

Seuil

# INTERNATIONAL

## AMÉRIQUE LATINE

Au cours du dernier meeting de la campagne pour l'élection présidentielle du 6 octobre, le candidat du Parti des travailleurs (PT), largement en tête, s'est engagé à « gouverner un pays où les gens auront

retrouvé leur amour-propre ». S'il a brocardé le FMI et ses « aumônes », « Lula » n'en a pas moins signé début septembre un « PACTE DE TRANSITION », avec les trois autres principaux candidats, par lequel il s'engage

à respecter les termes du dernier accord passé avec l'instance financière. Par ailleurs, JOSÉ SERRA, le candidat officiel du président Cardoso, ne décolle pas dans les intentions de vote, ce qui a conduit le chef de l'Etat à

s'afficher à ses côtés en début de semaine. Les PROGRAMMES des deux principaux candidats se caractérisent par une grande orthodoxie et par le respect des acquis des gouvernements précédents.

## Avec « Lula », la gauche brésilienne parvient aux marches du pouvoir

Après trois échecs consécutifs, le candidat du Parti des travailleurs et ancien métallo, Luis Inacio « Lula » da Silva, pourrait l'emporter dès le premier tour de l'élection présidentielle du 6 octobre. Pour cette campagne, il a modifié son programme et ses alliances

SAO PAULO

de notre envoyé spécial  
Une salve de feux d'artifice crépite dans la nuit. Pour les cameramen et les photographes, c'est l'heure de la cohue après le pied de grue. Avec près de deux heures de retard, Luis Inacio « Lula » (« la seiche ») da Silva vient d'arriver au siège du syndicat des métallos d'Osasco, dans la banlieue de Sao Paulo. Sanglé dans son costume-cravate, il est accompagné de son épouse Marisa qui arbore depuis peu une nouvelle coiffure dans le vent.

« Brésil décent, Lula président », scandent la centaine de sympathisants massés près de l'entrée du Centre de solidarité du travailleur. Le candidat du Parti des travailleurs et grand favori de l'élection présidentielle du 6 octobre s'apprête à y faire une courte escale, l'une des dernières de sa campagne marathon pour le premier tour. « Si je suis élu, proclame-t-il aussitôt, les organisations ouvrières ne seront plus traitées comme de simples figurants mais en véritables partenaires sociaux. »

Non sans quelque nostalgie, Lula enchaîne par un bref rappel historique. C'est justement dans ce local que des leaders syndicaux, parmi lesquels Olivio Dutra, gouverneur sortant de l'Etat du Rio Grande do Sul, dans l'extrême sud



Des militants du Parti des travailleurs (PT) entourent un mannequin à l'effigie de leur candidat à l'élection présidentielle, lors du meeting organisé lundi 30 septembre à Sao Paulo. La capitale économique du Brésil est dirigée depuis deux ans par Marta Suplicy, une des figures du PT.

du Brésil, ont jeté les bases, en 1979, de la création du Parti des travailleurs (PT), à l'origine destiné à promouvoir l'avènement du socialisme. C'est également à Osasco qu'avaient éclaté, l'année précédente, en pleine dictature militaire (1964-1985), les premières grèves dans l'industrie automobile, bastion de l'aristocratie ouvrière brésilienne.

L'orateur, alors président du syndicat des métallos de la ville voisine

de Sao Bernardo do Campo, allait vite en devenir l'agitateur charismatique, plusieurs fois jeté en prison et la bête noire des généraux-présidents. Après avoir rafraîchi ces glorieux souvenirs, Lula se rend à son dernier rendez-vous de la soirée, un « showmicio » (meeting électoral suivi d'un spectacle de variétés) organisé non loin de là. Tour à tour, trois éminences du PT, la sexologue et maire de Sao Paulo Marta Suplicy, l'économiste Aloisio Mercadan-

te, qui brigue un siège de sénateur, et l'ancien guérillero maoïste José Genoïno, candidat au poste de gouverneur de l'Etat de Sao Paulo, chauffent le public en lever de rideau.

### « PACTE DE TRANSITION »

Puis, salué par une formidable ovation avant de céder la place au duo Zézé di Camargo et Luciano, stars de la musique sertaneja (sorte de « country » locale), Lula pro-

met de « gouverner un pays où les gens auront retrouvé leur amour-propre ».

« Aucune nation ne va de l'avant en mendiant auprès du FMI », poursuit-il en allusion aux accords successifs conclus, depuis 1998, entre le gouvernement et l'organisme international. Il n'en demeure pas moins qu'avec ses trois principaux rivaux le chef historique du PT a accepté, début septembre, afin de rassurer les marchés financiers pris de panique face à la perspective d'un moratoire imminent sur la dette publique, le « pacte de transition » proposé par le président Fernando Henrique Cardoso. Il s'est ainsi engagé, en cas de victoire, à respecter les termes du nouvel accord de quinze mois passé avec ce FMI jadis brocardé par les militants de gauche comme « affameur du peuple ».

Impensable il n'y a pas si longtemps, cette démarche en dit long sur la mutation du candidat Lula. Fédérateur d'un Parti des travailleurs traversé par de multiples courants allant des trotskistes aux sociaux-libéraux, il est aujourd'hui partagé entre son admiration inébranlable pour le Líder Máximo Fidel Castro et les contingences du pragmatisme politique.

En privé, Lula, âgé de 56 ans, pense tout haut que l'élection est une

« farce » et qu'il faut en passer par là pour prendre le pouvoir. D'où, entre autres innovations difficilement digérées par les ultras du parti, sa décision de confier l'organisation de sa campagne au gourou national du marketing politique, Duda Mendonça. Ce dernier avait bâti sa flatteuse réputation en se mettant au service de Paulo Maluf, ancien maire et gouverneur de Sao Paulo et pire incarnation de la droite populiste.

Les trois échecs successifs de Lula à la présidentielle (1989, 1994 et 1998) – les deux derniers face au président sortant Cardoso dès le premier tour – ont laissé des traces. En ce temps-là, « Lula » prêchait « la rupture avec le système capitaliste ». Aujourd'hui, il fait campagne au côté de son colistier et candidat à la vice-présidence, José Alencar. Patron d'un groupe textile, Coteminas, employant 16 000 ouvriers, M. Alencar est sénateur d'une modeste formation de droite, le Parti libéral, à laquelle le PT a fini par s'allier, sous la pression de son président d'honneur. Malgré la levée de boucliers des radicaux du parti, Lula faisait table rase des coalitions de gauche du passé. Les derniers sondages le donnent aujourd'hui en passe d'être élu dès le premier tour.

Jean-Jacques Sevilla

## Le ralliement inattendu de patrons et de conservateurs

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Luis Inacio « Lula » da Silva, le candidat du Parti des travailleurs (PT), peut désormais compter non seulement sur le tiers de l'électorat indéfectiblement acquis à sa cause depuis 1989, mais aussi sur les voix des innombrables déçus de tous bords de la politique suivie ces huit dernières années par le gouvernement de Fernando Henrique Cardoso.

A qui Lula fait-il peur ? Hormis chez les banquiers, grands bénéficiaires des attaques spéculatives de ces derniers mois contre la monnaie brésilienne, l'ancien métallo compte aujourd'hui des partisans dans tous les secteurs de la société, y compris parmi les capitaines d'industrie et les politiciens conservateurs qui lui vouaient voilà peu encore une hostilité que l'on croyait immuable. Dernier en date de ses électeurs déclarés, Eugenio Staub, propriétaire du groupe Gradiente, l'une des toutes premières sociétés d'électronique du pays, vient à son tour de franchir publiquement le pas.

« Le gouvernement de M. Cardoso a donné la priorité absolue à la politique monétaire au détriment du développement économique. L'alternance au pouvoir est inhérente à une démocratie digne de ce nom. Lula est de surcroît le seul candidat en mesure de sceller un

pacte social avec les syndicats et le Mouvement des sans-terre pour une réforme agraire. Le climat d'appréhension qui règne actuellement au Brésil me rappelle celui qui prévalait en France avant l'élection de François Mitterrand », analyse un dirigeant patronal ayant requis l'anonymat.

Même appréciation pour José Sarney, de l'Etat nord-destin du Maranhao, premier président de la « nouvelle République » post-dictature (en tant que vice-président, il avait été intronisé à la présidence après le décès, survenu avant sa prise de fonctions, de Tancredo Neves, élu par un collège électoral début 1985). « L'élection de Lula, dit-il, va créer un équilibre démocratique, une alternance entre le capital et le travail, à l'exemple de ce qui s'est produit en Europe avec la social-démocratie. Ce sera une démonstration de maturité nécessaire à notre pays. »

Miracle de la politique et signe le plus éclatant de la métamorphose accomplie par le candidat du PT : au cours de sa campagne, un parterre de généraux à plusieurs fois interrompu par de chaleureux applaudissements le discours nationaliste qu'il a prononcé le 13 septembre au Club de l'armée de l'air de Rio.

J.-J. S.

## Le PT, le plus jeune des partis brésiliens

Créé en février 1980, le Parti des travailleurs (PT) est tout à la fois le plus jeune et le plus aguerri des partis politiques brésiliens. Depuis cette date, il n'a cessé d'accroître son influence. En 1982, il n'avait que 2 maires élus. Il en compte aujourd'hui 185, dont Marta Suplicy, qui a réussi l'exploit d'enlever la mairie de Sao Paulo, poumon économique du Brésil, en 2000.

Le PT gouverne déjà cinq Etats, dont le Rio Grande do Sul, où Olivio Dutra a été élu gouverneur en 1998. Souvent cité comme un modèle de gestion participative, cet Etat a pour capitale la ville de Porto Alegre, désormais connue pour être le siège du Forum social mondial, contrepoint du Forum économique de Davos et rendez-vous annuel des opposants à la mondialisation libérale.

Enfin, le PT compte 59 députés fédéraux, 7 sénateurs et 90 députés régionaux, la plupart élus en 1998.

## Dauphin du président Cardoso, José Serra est en perdition

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Se poser en candidat du « changement dans la continuité » relève de numéro d'équilibriste. Le ministre du Plan puis de la santé du président sortant Fernando Henrique Cardoso, José Serra, n'en finit pas d'en faire l'éprouvante expérience. L'héritage du gouvernement sortant, dont il a été l'une des personnalités les plus en vue et qu'il assume en tant que candidat à l'élection présidentielle du 6 octobre, s'avère de plus en plus difficile à revendiquer au fur et à mesure que la campagne pour le premier tour touche à sa fin.

Car la monnaie nationale, le real, autrefois fort et qui fut le pilier de la popularité de M. Cardoso tout au long de ses deux mandats de quatre ans, vaut aujourd'hui moins que le peso argentin, brutalement déprécié par la faillite financière du pays voisin. Au cours du seul mois de septembre, la devise brésilienne a perdu 25 % de sa valeur.

Malgré la sympathie affichée dont il bénéficie dans les milieux d'affaires, José Serra, âgé de soixante ans, plafonne dans les sondages autour de 20 % des intentions de vote, bien loin du candidat du Parti des travailleurs, Luis Inacio « Lula » da Silva, désormais en passe de l'emporter dès le premier tour. A l'évidence, le courant ne passe pas avec un électorat davantage tenté par le changement que par la continuité.

Les déboires du real n'expliquent pas tout. Privés de réajustements salariaux depuis 1994, les fonctionnaires s'apprêtent à manifester massivement leur mécontentement dans les isolements. La recrudescence du chômage, attisée par une mauvaise conjoncture aussi bien nationale qu'internationale, profite naturellement à l'opposition. Les entrepreneurs, las d'affronter des taux d'intérêt prohibitifs, ne s'effraient plus à l'idée d'avoir à négocier avec un ancien leader syndical.

De plus, de nombreux responsables politiques conservateurs du Nordeste ont rompu avec José Serra après le retrait de la candidature à la présidence, alors qu'elle caracolait en tête des sondages, de Roseana Sarney, gouverneur de l'Etat du Maranhao et fille de l'ancien président José Sarney, à la suite d'une accusation de détournements de fonds publics téléguidée, selon eux, par le dauphin désigné du président Cardoso.

Dans l'espoir de renverser la

situation, José Serra a tout essayé, y compris le mitraillage à boulets rouges de Lula, présenté dans ses programmes télévisés comme un semi-analphabète, certes respectable pour son engagement syndical passé mais indigne de prétendre à la présidence.

S'il est un homme de dossiers peu porté sur le contact humain, la trajectoire politique de M. Serra peut plaider en sa faveur. Ancien président de l'Union nationale des étudiants, alors catholique de gauche, il a été contraint à l'exil par la dictature militaire (1964-1985). Ensuite, il a pris une part active dans la démocratisation des institutions en fondant, avec M. Cardoso, le Parti social-démocrate brésilien (PSDB).

En tant que ministre de la santé,

## L'héritage du gouvernement sortant, dont il a été l'une des personnalités, s'avère de plus en plus difficile à revendiquer

il a été couvert de louanges par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour son programme modèle de soins gratuits prodigués aux malades du sida, rendu possible par la baisse du prix des médicaments, imposée aux multinationales pharmaceutiques.

Dans la dernière ligne droite, ses conseillers viennent d'opter en faveur d'une ultime manœuvre susceptible de lui ouvrir les portes d'un deuxième tour. Pour la première fois, le président Cardoso, jusqu'alors absent de cette campagne, a participé, lundi, à une réunion politique au côté du candidat José Serra. Cela se passait à Belo Horizonte, la capitale du Minas Gerais, deuxième collège électoral du pays, où le président sortant venait annoncer la libération d'une aide financière exceptionnelle. Elle permettra au gouverneur Itamar Franco, l'ancien président, dont M. Cardoso fut le ministre des finances, de payer le treizième mois des fonctionnaires.

J.-J. S.

## Les candidats s'engagent sur des programmes orthodoxes

Tous veulent préserver la stabilité macroéconomique et renforcer la sécurité publique

TOUS les candidats à l'élection présidentielle brésilienne du 6 octobre font de la croissance, de l'emploi et de la sécurité leurs priorités pour les 170 millions d'habitants, dont 54 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté. Ils affirment tous, avec des approches différentes dans leurs programmes, vouloir préserver les principaux acquis de la gestion du président Fernando Henrique Cardoso : contrôle de l'in-

flation et stabilité macroéconomique. Voici, résumé, le programme des deux principaux candidats.

### Luis Inacio « Lula » da Silva (Parti des travailleurs)

► **Economie.** Relance de la croissance par le développement d'un marché interne, en investissant dans le secteur productif et en renforçant le secteur exportateur pour réduire la vulnérabilité externe du

pays. Mobilisation de tous les moyens disponibles pour élargir significativement l'offre de biens de consommation de masse, industriels et agricoles, en élargissant les services publics essentiels. Augmentation du rôle régulateur et planificateur de l'Etat. Maintien de la rigueur budgétaire et fiscale, contrôle de l'inflation et respect des contrats et engagements internationaux.

► **Social.** Création de dix millions de emplois, quadruplement du salaire minimum en quatre ans, revenu minimum garanti, combat contre la faim et la pauvreté, amélioration de l'éducation, la santé et les retraites.

► **Sécurité.** Création d'un système de sécurité publique coordonné au niveau national (actuellement décentralisé) et augmentation des effectifs de la police fédérale.

► **Diplomatie.** Renforcement du Mercosur (le marché régional du cône sud), en incluant des politiques monétaires et externes communes. L'accord sur la Zone de libre échange des Amériques (ZLEA) ne pourra pas se faire si les Etats-Unis persistent dans leur politique protectionniste. Rapprochement avec les puissances régionales (Afrique du Sud, Inde, Chine et Russie) pour promouvoir une démocratisation des relations internationales et des organismes comme le FMI, l'ONU ou l'OMC.

### José Serra (Parti de la social-démocratie brésilienne)

► **Economie.** Croissance annuelle de 4,5 % pour les quatre prochaines années pour créer huit millions de postes de travail. Maintien du change flottant, contrôle de l'inflation et austérité fiscale. Relance de la production industrielle et des exportations, pour réduire le déficit des comptes courants (de 4 % à 2 % du PIB).

► **Social.** Renforcement des secteurs qui génèrent le plus de travail : agriculture, bâtiment, tourisme, santé et éducation. Renforcement des systèmes de santé, d'éducation et du régime des retraites pour les rendre accessibles à tous.

► **Sécurité.** Création d'un ministère de la sécurité publique, destiné à combattre le crime organisé. La police fédérale passerait de 8 000 à 20 000 hommes.

► **Diplomatie.** Adoption d'une politique dynamique pour en finir avec les barrières commerciales visant les produits brésiliens. Consolidation du Mercosur comme zone de libre commerce, tout en assouplissant l'union douanière et en permettant aux pays membres de consolider leurs accords avec des pays tiers. Suite des négociations sur la ZLEA, en recherchant des contreparties pour Brasília.

**2ème et 3ème cycles Professionnels**  
ADMISSION: BAC +2, BAC +4/5 ou  
2 à 3 ans d'expérience professionnelle

**BS Bachelor of Science & Master Programs**

**Partner of Tiffin University (USA)**

**In International Hotel Management  
In Restaurant Business  
In Communication and Public Relations  
In Leisure and Sports Management  
In International Hospitality Industry**

**Pour une carrière internationale en management**

Formation bilingue français/anglais en  
Hôtellerie, communication, événements et  
sports loisirs en alternance professionnelle internationale

**181.45.26.59.28**  
52 rue St Lazare 75009 PARIS

CMH  
Inscription immédiate

## Bagdad rend plus mobile son dispositif militaire pour parer à une attaque

Des laboratoires déplaçables d'armes de destruction massive et des leurreurs seraient utilisés alors que la Garde républicaine surveille l'armée régulière

L'ORDRE de bataille irakien, autrement dit l'organisation de la chaîne de commandement, le déploiement sur le terrain et les consignes propres à chaque grande unité, n'est apparemment plus aussi statique aujourd'hui qu'il l'a été durant les semaines qui ont précédé la campagne « Tempête du désert » en 1990-1991. Au contraire, c'est la mobilité d'une partie de ce dispositif irakien qui retient l'attention des états-majors américains, comme si Bagdad s'était résigné peu à peu à la probabilité d'un conflit.

A l'origine, les armées irakiennes étaient organisées et formées « à la soviétique », ce qui leur laissait localement peu d'initiatives en dehors des ordres élaborés et diffusés d'en haut. Désormais, il semble que la possibilité de manœuvrer prévaut, sans qu'on soit pour autant persuadé que l'état-major irakien a véritablement progressé dans son aptitude à coordonner des actions interarmées. Cependant, dès lors que la plupart des chefs militaires irakiens savent que leurs moyens centralisés de commandement sont les premiers visés, la conduite des opérations sur place doit pouvoir s'accommoder du risque que représente, pour Saddam Hussein, l'octroi à ses troupes d'une relative marge de liberté de mouvement et de l'usage qu'elles feront de leurs armes.

### Des unités opérationnelles de quatre camions

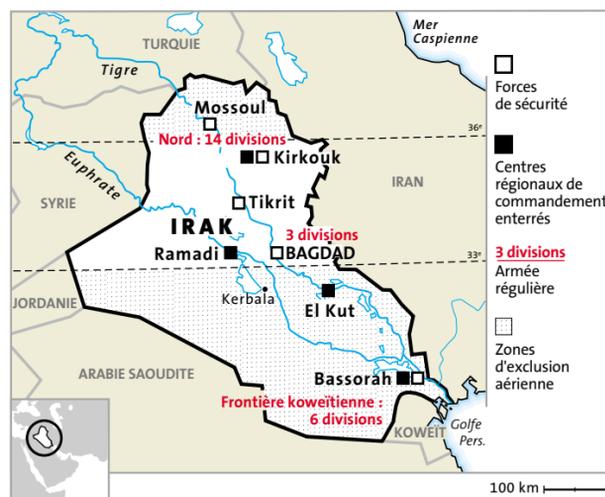
Le chef d'état-major américain a récemment confié son analyse à des officiels à Washington. Selon le général Myers, les Irakiens ont conçu un système d'arme déplaçable, à plusieurs exemplaires, qui repose, à chaque fois, sur une unité opérationnelle de quatre camions. Ce « lot » de semi-remorques, a-t-il détaillé, est apte à livrer l'énergie, l'eau, les ingrédients, les ferments et les agents de purification nécessaires à la fabrication d'armes biologiques.

Ces véhicules – entre autres des camions Renault-Véhicules industriels, selon des sources britanniques – ont été acquis dans le cadre du programme « Pétrole contre nourriture » des Nations unies. Pour le général Myers, tout donne à penser que ces achats ont aussi abouti à ce que Bagdad aménage des poids lourds identiques en rampes de tir pour missiles. De même, le programme onusien a permis aux Irakiens de disposer de moyens de transmission grâce auxquels ils ont amélioré la capacité de leurs armées à manœuvrer de concert. Autant de matériels à but civil au départ, à « usage dual », qui se muent ensuite en équipements militaires une fois reconditionnés.

Pour ne citer qu'un exemple, le général Richard Myers, chef d'état-major interarmées américain, ne cache plus que la mobilité – telle que des satellites-espions paraissent l'avoir décelée – des munitions chimiques et biologiques irakiennes le préoccupe. « Le fait que l'Irak a pu monter sur roues des moyens de production chimiques et biologiques facilite leur dissimulation », dit-il, et il complice, du même coup, leur éventuelle neutralisation par un raid aérien, voire par une inspection sur place quand celle-ci sera institutionnalisée par une résolution de l'ONU.

Pour ce qui est du déploiement terrestre en lui-même, l'essentiel des forces de sécurité, probablement les plus fidèles à Saddam Hussein, a été redispesé autour de Bagdad, Bassorah, Kirkouk, Mos-

### LES PRÉPARATIFS IRAKIENS



soul et de Tikrit (d'où est originaire le président irakien).

Il s'agit de bataillons en provenance de la Garde républicaine et de la Garde républicaine spéciale, renforcés par des détachements issus du Special Security Service (SSO), du Special Branch (chargé des opérations clandestines) et du service militaire de renseignement et de sécurité, voué à la protection des résidences officielles, notamment les immeubles fortifiés où vivent Saddam Hussein, ses pro-

gent, ni ne se confondent à fortiori. Toutefois, la capacité de cette armée de conscrits – compte tenu des rivalités qui peuvent opposer des hommes de régions ethniques ou tribales disparates – à mener des combats de rues reste une inconnue. Sauf si la tactique choisie, à la différence de 1990-1991, devait être de se diluer dans les zones habitées ou d'utiliser de « boucliers » humains. Auquel cas, les réactions de la population seraient déterminantes en ce sens qu'elles peuvent amplifier ou faire capoter, au gré des circonstances, la menace que représente l'armée régulière.

### DES COMMANDEMENTS ENTERRÉS

Les états-majors de la coalition anglo-saxonne, dont les raids se multiplient depuis un mois sur le nord et le sud du pays, ont observé, en revanche, que le réseau anti-aérien continue, lui, de fonctionner de manière assez centralisée.

Au cœur du dispositif, quatre centres régionaux de commandement à Kirkouk (au nord), Kut (à l'est), Bassorah (au sud) et Ramadi (à l'ouest). Ces sites de commandement sont profondément enterrés, mais les radars et les antennes sont visibles et dégagent de fortes émissions dont tirent partie les avions assaillants pour se guider. Le maillage de leurs moyens de communication, ce qui constitue les artères du système, a recours à des fibres optiques d'origine chinoise, peu détectables et garantissant des débits à grande vitesse.

Mais ce qui inquiète les Américains et les Britanniques, c'est la pratique adoptée par l'Irak, qui consiste à déplacer rapidement les unités de tir de missiles et leurs capteurs, en les redéployant au besoin dans des hôpitaux, des écoles ou des mosquées à en croire Washington. Récemment, les pilotes anglo-saxons disent avoir noté l'apparition de leurreurs, voire de jouets, autant de fausses cibles destinées à tromper leur vigilance.

Jacques Isnard

## Nouveau report du procès de Zacarias Moussaoui

La juge a ordonné un meilleur régime de détention afin qu'il prépare sa défense

### WASHINGTON

de notre correspondant

Le procès de Zacarias Moussaoui, accusé de participation au complot du 11 septembre 2001, a été de nouveau reporté, lundi 30 septembre, par la juge Leonie Brinkema, devant laquelle il devait comparaître à partir du 6 janvier. A la demande de l'accusé, M<sup>me</sup> Brinkema a fixé le début du procès au 30 juin.

Moussaoui, arrêté le 16 août 2001 dans le Minnesota, où il prenait des cours de pilotage, a demandé ce report en raison de la quantité importante de documents versés au dossier par l'accusation et qu'il doit examiner lui-même, puisqu'il a demandé et obtenu le droit d'assurer personnellement sa défense.

Agé de 34 ans, de nationalité française, Zacarias Moussaoui a mis en avant, pour justifier sa demande d'un nouveau délai – son procès avait déjà été retardé

de trois mois –, le retard causé par un incident dont est responsable le procureur.

Parmi les pièces du dossier consultables par l'accusé, ont été intégrés, par erreur, 48 documents classés « secret ». Pour les récupérer, des agents fédéraux ont fouillé, fin août et début septembre, la cellule de Moussaoui, qui est détenu à la prison d'Alexandria, en Virginie, dans la banlieue de Washington. Ces fouilles ont duré plusieurs jours, pendant lesquels il n'a pas pu travailler à sa défense.

### LE « PLUS GRAND CIRQUE »

La juge Leonie Brinkema a accédé à une autre requête de Moussaoui, présentée dans une motion intitulée : « Une caverne plus grande pour préparer le WTC (World Trade Center) ». Le mot de « caverne » évoque les grottes et tunnels dans lesquels les dirigeants et les militants d'Al-Qaïda se sont repliés en décembre 2001, dans la

région de Tora-Bora, au sud de l'Afghanistan. WTC sont les initiales du World Trade Center de New York, que Moussaoui détourne en leur donnant le sens de « plus grand cirque du monde ». Sa cellule est étroite et sans fenêtre. La juge estime ce régime de détention « inhumain » et y voit « un obstacle déraisonnable à sa capacité de travailler sur les documents qui lui ont été remis ». Elle a ordonné qu'il soit transféré dès que possible dans une cellule plus grande et éclairée par la lumière du jour.

Lors de ses dépositions, au moment où lui ont été communiqués les chefs d'accusation retenus contre lui et la réquisition de peine de mort pour plusieurs d'entre eux, Moussaoui a déclaré être membre d'Al-Qaïda, mais nié avoir participé à la préparation des attentats de New York et Washington.

P. J.

## Le projet de résolution sur l'Irak en difficulté au Congrès

Le Sénat souhaite donner un cadre strict au recours à la force contre Bagdad

### WASHINGTON

de notre correspondant

L'exécutif continue sa bataille sur deux fronts pour obtenir du Conseil de sécurité de l'ONU, d'un côté, et du Congrès, de l'autre, des résolutions l'autorisant à engager une épreuve de force militaire contre Saddam Hussein. Sur la télévision publique PBS, lundi 30 septembre, le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a expliqué que les discussions avec les membres du Conseil de sécurité butent sur la question de l'emploi de la force. Il s'agit de savoir, a-t-il dit, si les conséquences d'un refus irakien de se plier aux conditions énoncées dans la résolution « devraient être mentionnées ou détaillées dans la première résolution ou bien s'il devrait y avoir une seconde résolution ».

La démarche consistant à énoncer d'abord les exigences de la communauté internationale vis-à-vis de l'Irak et à n'envisager qu'ensuite les mesures à prendre, au cas où il ne s'y conformerait pas, est recommandée par la France. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, dans le projet de résolution qu'ils ont préparé, veulent autoriser d'emblée les Etats qui le voudront à agir contre l'Irak si ce dernier ne se soumet pas aux conditions indiquées dans le texte.

Les difficultés que l'exécutif rencontre au Sénat ont les mêmes causes que celles qu'il tente de réduire à l'ONU. Le contre-projet de résolution opposé à celui de la Maison Blanche par le président de la commission des affaires étrangères, le démocrate Joseph Biden, et par le chef de file des républicains au sein de cette commission, Richard Lugar, encadre strictement l'usage de la force. Comme l'a expliqué M. Biden dans une lettre adressée au président George W. Bush, il

s'agit, notamment, de restreindre l'action militaire au « démantèlement des armes de destruction massive », si celui-ci ne peut être garanti autrement. Les autres violations des résolutions de l'ONU mentionnées par M. Bush dans son discours du 12 septembre, telles que les atteintes aux droits de l'homme en Irak ou la non-restitution des biens volés au Koweït, ne pourraient justifier l'emploi de la force. En outre, le champ d'action ouvert à l'exécutif est limité à l'Irak, alors que le texte de la Maison Blanche lui donnait la

Lugar demande au président de rechercher un appui international, dans le cadre de l'ONU, il l'autorise à agir si le Conseil de sécurité n'approuve pas une résolution demandant le démantèlement des armes de destruction massive détenues par l'Irak « dans un délai convenable ». M. Bush aurait donc toute latitude pour apprécier la durée de celui-ci.

Le Sénat devait commencer à débattre mardi. La Maison Blanche a obtenu du chef de la majorité démocrate, Thomas Daschle, que la

### A Vienne, Hans Blix dit progresser

Hans Blix, chef des inspecteurs en désarmement de l'ONU, s'est déclaré satisfait, lundi 30 septembre à Vienne, de ses premiers entretiens avec une délégation irakienne conduite par Amer Al-Saadi, un conseiller du président Saddam Hussein. Les Irakiens « font de leur mieux (...) pour satisfaire nos exigences, mais nous ne touchons pas encore au but », a annoncé M. Blix. « Nous avons passé en revue un grand nombre de questions. Nous poursuivrons demain. Je crois que nous faisons des progrès », a déclaré pour sa part le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Mohammed El-Baradei, dont les inspecteurs seraient chargés d'éliminer le programme nucléaire militaire irakien. Le but de ces discussions est de « prévenir tout incident en Irak une fois que les inspections auront commencé, si elles commencent », après quatre ans d'interruption, selon M. Blix. – (AFP)

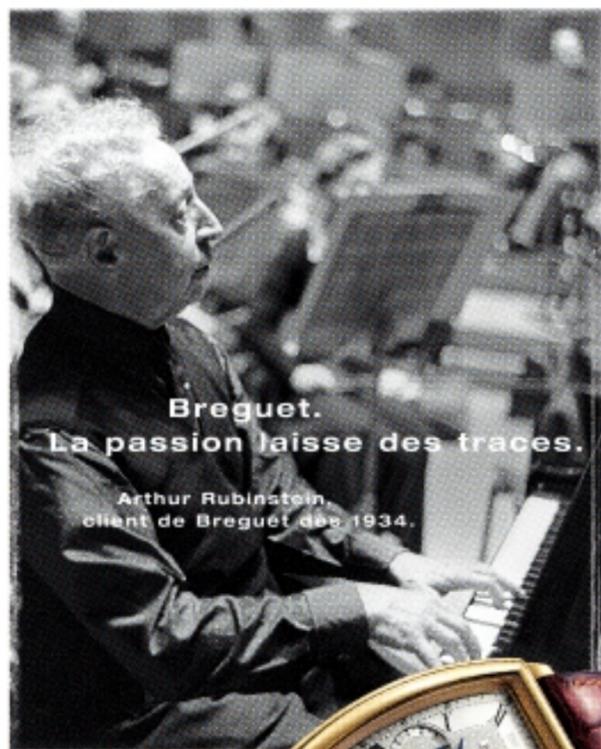
liberté d'agir « dans la région ».

Un autre sénateur républicain, Chuck Hagel, réservé depuis le début au sujet d'une guerre contre l'Irak, a prononcé, à l'Institut Eisenhower, un discours dans lequel il a insisté sur la nécessité de « créer l'environnement international dont [les Etats-Unis auront] besoin pour toute action en Irak, particulièrement pour aider une transition démocratique dans l'après-Saddam ». « Un changement de régime en Irak ne doit pas être considéré comme une promenade militaire, ni la reconstruction du pays comme bon marché », a prévenu M. Hagel.

Cependant, si le texte Biden-

discussion ne commence qu'après la nouvelle rencontre que M. Bush aura, mercredi matin, avec les dirigeants du Congrès. Le président espère parvenir à un texte de compromis. Si le Sénat a prévu de voter d'ici à la fin de la semaine, la Chambre des représentants, où les républicains sont majoritaires, ne devrait pas aborder le sujet avant le 7 octobre. Il est déjà acquis que le Congrès ne se mettra pas en congé, comme prévu, le 4 octobre, mais siégera encore plusieurs jours avant de se séparer pour la campagne des élections de novembre.

Patrick Jarreau



Chronographe Héritage en or jaune 18 carats. Mouvement de chronographe à roue à colonnes à remontage automatique. Petite seconde et date à 6h. Compteurs de 30 minutes et de 12 heures. Cadran en or argenté, guilloché à la main. Étanche.

Breguet  
Depuis 1775

Boutique et Musée Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, tél. 01 47 03 85 00  
Boutique Breguet, 26, La Croisette, 06400 Cannes, tél. 04 93 38 10 22  
Boutique Tourbillon, 6, Rue Royale, 75008 Paris, tél. 01 55 35 01 50  
www.breguet.com

# Au Maroc, l'émiettement du nouveau Parlement laisse les mains libres au roi Mohammed VI

Après leur percée, les islamistes pourraient former une coalition avec les nationalistes de l'Istiqlal

**S'IL N'EST PAS CANDIDAT** à conduire le prochain gouvernement, comme il l'a annoncé avant le scrutin, le premier ministre sortant, Abderrahmane Youssoufi, âgé de 78 ans, pourra être considéré comme le vainqueur des premières élections libres au Maroc. Son parti, l'Union socialiste des forces populaires (USFP), même s'il perd huit députés au Parlement, a, en effet, remporté le plus grand nombre de sièges – 49 sur 325 – à la Chambre des représentants, selon les résultats toujours provisoires du ministère marocain de l'intérieur. L'attente prolongée des résultats définitifs, quatre jours après la tenue de l'élection, vendredi 27 septembre, s'explique par un dépouillement laborieux dû à la nouveauté d'un scrutin de listes à la proportionnelle, avec un contingent de 30 sièges réservés à la représentation féminine.

## YOUSOUFI, VAINQUEUR MORAL

Dans l'ordre d'arrivée, et sous réserve des derniers sièges à attribuer, l'USFP est talonnée – avec 47 sièges – par l'Istiqlal, son principal partenaire au sein du gouvernement sortant. La troisième force majeure de l'ex-coalition gouvernementale, le Rassemblement national des indépendants (RNI), une formation de jeunes cadres et de vieux notables, fait jeu égal avec la surprise – annoncée – du scrutin : le Parti de la justice et du développement (PJD), la seule formation islamiste autorisée qui triple le nombre de ses députés, passant de 14 à 41.

Les islamistes légaux ont tiré profit, outre de la « pureté » de leurs

intentions affichées, de leur virginité politique. Puisqu'ils n'ont jamais été aux affaires, « ils ne souffrent pas d'usure, on ne les considère pas comme responsables des retombées sociales négatives des réformes économiques », explique Mohammed Madani, politologue à la faculté de droit de Rabat-Agdal. Cependant, n'ayant présenté de candidats que dans 56 des 91 circonscriptions, la percée de cette formation est d'autant plus impressionnante.

## Un manque d'enthousiasme populaire

Le faible taux de participation, 52 % des quelque 14 millions de Marocains inscrits sur les listes électorales (70 % dans les circonscriptions du Sahara occidental, dont le statut international reste controversé), tempère l'euphorie d'un « scrutin sans précédent », même si la comparaison avec 1997, lorsque 56 % des électeurs se rendirent aux urnes, n'a guère de sens, eu égard à la falsification des données, à l'époque. « On ne pourra plus dire du Maroc qu'il a un Parlement qui a été concocté dans les bureaux du ministre de l'intérieur », s'est félicité l'actuel titulaire du portefeuille, Driss Jettou.

Son prédécesseur du temps du roi Hassan II, Driss Basri, a mis à profit l'attente prolongée des résultats pour appeler les médias, au royaume et à l'étranger, en vue d'une fielleuse réhabilitation. « En 1997, l'USFP et l'Istiqlal ont obtenu pratiquement les mêmes résultats. Or, à l'époque, la presse a crié à la fraude électorale », a-t-il soutenu au téléphone. « C'est faux, et, en plus, à mon époque, les résultats étaient disponibles à la minute même. » Voir avant le scrutin...

Elle est, aussi, le résultat d'une bonne instruction civique de ses militants : alors que le taux des bulletins nuls est pour tous les autres partis de l'ordre de 20 %, il n'est que de 3 % pour le PJD !

Malgré le score en demi-teinte du « gouvernement d'alternance » qu'il présidait, Abderrahmane Youssoufi apparaît comme le vainqueur moral du scrutin. D'abord, parce qu'il a réussi son pari de mener le Maroc à des élections hon-

nêtes, de rendre les urnes transparentes. Ensuite, parce que l'équité de cette consultation populaire, la première sous le règne de Mohammed VI, confirme son intégrité personnelle. Pour peu que le « monstre sacré » de l'opposition, une figure historique du mouvement national qui a obtenu l'indépendance du royaume de la France et de l'Espagne, accepte de s'effacer, il aura donné l'exemple à une classe politique, longtemps aussi malléable aux

député sortant de Tiefert et ancien commissaire de police, auquel des organisations pour la défense des droits de l'homme reprochaient son passé de « tortionnaire » pendant les années de plomb.

## UN APPEL DU PIED

Face à l'émiettement de la représentation nationale, quel sera le choix du roi qui, avant l'ouverture de la session parlementaire, le 11 octobre, chargera un nouveau premier ministre de la formation du futur gouvernement ? Trois certitudes sont sorties des urnes. La première : tous les grands partis peuvent nouer des coalitions, sauf les socialistes de l'USFP et les islamistes du PJD, des forces trop antagoniques pour ne pas y perdre leur âme. En revanche, l'Istiqlal - le parti national de l'indépendance - a déjà fait du pied aux islamistes légaux, son secrétaire général, Abbès El-Fassi, ayant déclaré : « Nous ne partageons pas tout leur programme, mais nous nous retrouvons sur les valeurs de l'islam. »

La deuxième certitude : la vie politique marocaine prend le chemin d'une lente bipolarisation, entre un pôle social-démocrate, autour de l'USFP, et un pôle conservateur, autour de l'Istiqlal, le RNI, le PJD. Enfin, la troisième et ultime certitude : le Parlement étant plus divisé que jamais, le monarque régnera encore plus souverainement qu'avant. La « révolution du bulletin de vote » s'accompagne d'une grande continuité au niveau du palais.

Florence Beaugé et Stephen Smith

## Bloqués à Bouaké, les rebelles ivoiriens vitupèrent l'armée française

### BOUAKÉ

de notre envoyé spécial

Le discours des militaires rebelles à l'égard de la France est en train de changer à Bouaké, la deuxième ville de la Côte d'Ivoire et le quartier général des insurgés. Le ton bon enfant du début fait, de plus en plus, place à l'animosité et à la colère. La raison tient au comportement des soldats de l'armée française. Il n'est plus du goût des rebelles, qui, depuis le 19 septembre, contrôlent l'agglomération de quelque 600 000 habitants, située au cœur du pays. « Les Français

nous ont demandé de leur laisser le temps d'évacuer leurs ressortissants. On a accepté. Ils ont été évacués. Mais on constate que les militaires, eux, sont toujours là et qu'ils nous empêchent de passer. Il faut qu'ils partent. Sinon on va les attaquer. » Celui qui parle ainsi est le chef de l'un des postes de garde qui contrôlent l'accès à la ville.

Ancien officier de l'aviation ivoirienne, il commande une douzaine d'hommes en uniforme, dont certains sont légèrement blessés. Tous l'approuvent bruyamment lorsqu'il s'en prend aux Français,

installés avec armes et bagages à quelques kilomètres plus à l'est, dans les locaux d'une mission baptiste. L'officier rebelle – il refuse de donner son nom – a d'autres griefs : les Français, affirme-t-il sans l'ombre d'un doute, abritent dans leurs bâtiments des « Angolais » qui se préparent à les attaquer. Comment le sait-il ? « Ils portent des bandeaux rouges autour de la tête. On a des informateurs. On sait tout ce qui se passe à l'intérieur », répond-il.

### « PROGRESSION VERS TIÉBISSOU »

Outre les folles rumeurs, la colère antifrançaise s'appuie sur une réalité : l'armée ivoirienne étant aux abonnés absents, ou presque, les militaires envoyés par Paris pour évacuer les ressortissants contrôlent toujours la route qui rejoint Bouaké à la capitale politique du pays, Yamoussoukro.

L'accès en est interdit aux militaires putschistes. C'est la preuve, aux yeux des rebelles, que la France a pris fait et cause pour le régi-

me du président Laurent Gbagbo, auquel elle apporte son « soutien logistique ». Pour appuyer leur démonstration, les rebelles citent un incident invérifiable : samedi, un hélicoptère français aurait tiré sur les mutins à TiébiSSou, une ville sur l'axe principal entre Bouaké et Yamoussoukro. C'est là que se situe le « front » entre l'armée régulière et les mutins. « La Côte d'Ivoire ne possède pas d'hélicoptères », jure l'officier. « Ça ne pouvait être qu'un appareil français. » Selon lui, plusieurs personnes auraient été blessées par les tirs. « Notre progression vers TiébiSSou se poursuit malgré tout », affirme-t-il.

L'irritation des insurgés est réelle. « Ce qui se passe en Côte d'Ivoire est une affaire intérieure. Nous sommes tous des Ivoiriens. Il faut nous laisser laver notre linge sale en famille, martèle l'officier. Que la France nous foute la paix, sinon elle va le regretter. »

Jean-Pierre Tuquoy

## Le président croate, Stipe Mesic, témoigne contre Milosevic

En Croatie, le TPIY est fortement contesté pour son inculpation d'un ancien chef d'état-major



**LE PRÉSIDENT** de Croatie, Stipe Mesic, cité comme témoin par l'accusation au procès Milosevic, devait être auditionné par les juges à partir de mardi 1<sup>er</sup> octobre à La Haye puis se soumettre aux questions de l'accusé. La dernière fois que M. Mesic a rencontré Slobodan Milosevic, c'était il y a plus de dix ans, alors qu'une folie meurtrière s'empara de l'ex-Yougoslavie. « Un jour ton peuple te pendra ; ce jour-là souviens-toi de moi ! », avait lancé M. Mesic à l'homme fort de Belgrade, qui était à l'époque le président de la République de Serbie.

Les Serbes n'ont pas pendu Milosevic et c'est devant la justice internationale que Stipe Mesic se rappelle aujourd'hui au bon souvenir de son ennemi politique d'autrefois. Il a été le dernier président de feu la Fédération yougoslave (de mai à décembre 1991), avant qu'elle se dissolve. A ce poste, il était, en théorie, l'un des chefs de l'armée fédéra-

le yougoslave (JNA). En théorie seulement, car la JNA livrait à l'époque aux Croates une guerre qu'il était le premier à réprouver. Nul mieux que Stipe Mesic ne saurait donc aujourd'hui témoigner du fait que cette armée n'avait plus de « fédéral » que le nom, et que Milosevic avait fait main basse sur elle. Il est parmi les témoins considérés comme essentiels par le parquet ; son audition devrait durer plusieurs jours.

### « UNE COOPÉRATION ENTIÈRE »

Mais la venue de M. Mesic à La Haye a aussi une autre dimension, indépendamment du procès Milosevic. Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) fait en effet l'objet en Croatie d'un débat virulent, qui divise les autorités et qui, selon certains, menace la stabilité du pays. Le motif est l'inculpation pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité de Janko Bobetko, 83 ans, qui était le chef d'état-major de l'armée dans la République de Croatie devenue indépendante quand, en septembre 1993, trois villages peuplés de Serbes furent détruits par les forces croates dans la poche de

Medak, au sud du pays et que plusieurs dizaines de civils y furent tués. Le TPIY veut juger Bobetko pour ses responsabilités présumées dans cet épisode de la guerre.

Le président Mesic, tout en contestant certains aspects de l'acte d'accusation, estime qu'il faut transférer Bobetko au TPIY et s'en remettre aux juges de La Haye. Devant l'émotion soulevée par cette affaire, il s'est adressé à la nation le 25 septembre, pour rappeler que la Croatie a fait le choix de coopérer avec la justice internationale et qu'il s'agit d'« une coopération entière, dans tous les cas et dans tous les moments ».

Diverses voix européennes ont rappelé à Zagreb son obligation de répondre aux demandes du TPIY. Mais le gouvernement dirigé par Ivica Racan refuse de livrer Bobetko. Il y a un an, l'inculpation de deux autres généraux croates par le TPIY avait déjà obligé M. Racan à mettre en jeu la responsabilité de son gouvernement, alors que la tempête faisait rage dans les rangs de l'opposition nationaliste et même au-delà. Il avait obtenu la confiance du Parlement et les deux inculpés avaient été transférés à La Haye, mais le

mouvement de protestation menaçait d'être encore plus violent cette fois. Pour l'éviter, le gouvernement de Zagreb cherche à contester la demande de La Haye, en faisant valoir notamment que Bobetko n'a fait que son devoir patriotique et constitutionnel, qui était de défendre l'intégrité du territoire contre les insurgés serbes.

Stipe Mesic a repris cette thèse, dans son intervention télévisée du 25 septembre, en affirmant que les événements de septembre 1993 ne s'inscrivaient pas dans le cadre d'une guerre interethnique, comme le sous-entend l'acte d'accusation du TPIY, mais dans celui de la défense de l'Etat croate contre des insurgés manipulés depuis Belgrade par Slobodan Milosevic. Il devrait développer cette argumentation dans sa déposition contre Milosevic. Mais il n'en appelle pas moins ses compatriotes à se plier aux exigences du TPIY dans le cas Bobetko, manifestement conscient qu'on ne peut pas jouer à moitié le jeu de la justice internationale, l'accepter pour les Serbes et le refuser pour les autres.

Claire Tréan

## Berlin renonce à des hausses d'impôts

**BERLIN.** Le Parti social-démocrate et les Verts allemands se sont mis d'accord pour poursuivre une politique de rigueur budgétaire sans avoir recours à des hausses d'impôts. « Il n'y aura pas d'augmentations d'impôts », a déclaré le président du groupe parlementaire SPD au Bundestag, Franz Münterfering, à l'issue de la dernière séance des négociations entre les deux formations pour la reconduction de leur coalition gouvernementale, lundi soir, 30 septembre, à Berlin. Cet accord va dans le sens des propos tenus dans la matinée par le chancelier Gerhard Schröder, qui avait soutenu son ministre des finances, Hans Eichel. Selon M. Münterfering, le futur gouvernement cherchera à atteindre un équilibre des comptes publics (Etat fédéral, Etats régionaux et communes) « en 2006 », le nouvel objectif fixé par la Commission européenne. Pour y parvenir il est envisagé de tailler dans les dépenses, les privilèges fiscaux et les subventions. L'hypothèse d'une hausse des impôts avait soulevé une levée de boucliers de la part de l'opposition.

## Remise en liberté d'un Suédois suspecté d'avoir voulu détourner un avion

**STOCKHOLM.** Un citoyen suédois, qui était soupçonné d'avoir voulu détourner un avion à l'aide d'un pistolet, a été libéré lundi 30 septembre, sur décision d'un procureur du royaume scandinave. De père tunisien et de mère suédoise, Karim Chatty, âgé de 29 ans, avait été arrêté le 29 août à l'aéroport de Västerås (ouest de Stockholm), alors qu'il s'appretait à prendre un avion à destination de Londres, avec un pistolet de petit calibre, chargé, dans sa trousse de toilette. Citant une source policière anonyme, l'agence Reuters avait affirmé que le suspect avait eu l'intention de précipiter le Boeing de la compagnie Ryanair sur une ambassade américaine en Europe, ce qui avait été démenti par la police secrète suédoise.

Le procureur de Västerås n'a pas officiellement levé tous les soupçons pesant sur Karim Chatty, mais il a estimé qu'ils n'étaient pas suffisants pour le maintenir en détention. Le jeune homme a interdiction de quitter la région de Stockholm en attendant une décision sur son sort. Condamné à plusieurs reprises pour délits de droit commun, le suspect, qui a côtoyé la pègre de Stockholm dans les années 1990, nie avoir voulu détourner l'avion. Chatty, qui était devenu un musulman croyant depuis quelques années, se rendait à une conférence islamique à Birmingham lorsqu'il a été arrêté. – (Corresp.)

## Violences et élections au Cachemire indien

### NEW DELHI.

Les élections régionales au Cachemire indien ont continué d'être marquées par la violence, mardi 1<sup>er</sup> octobre lors de l'ouverture de la troisième phase du scrutin. Dans un attentat attribué par la police aux guérilleros qui combattent depuis douze ans pour obtenir la séparation du Cachemire de l'Inde, au moins 7 personnes ont été tuées dans le district de Kathua lorsque des inconnus ont ouvert le feu sur l'autocar dans lequel elles voyageaient. Depuis le début de la campagne électorale, le 2 août, pour ce scrutin boycotté par tous les partis séparatistes, quelque 600 personnes, dont une centaine impliquées dans les élections, ont été tuées au Cachemire. La dernière phase du scrutin aura lieu le 8 octobre et le dépouillement commencera le 10 octobre. Par ailleurs, la police au Cachemire indien a interpellé dans la nuit de lundi à mardi un dirigeant séparatiste, Javed Mir, numéro 2 du Front de libération de Jammu et Cachemire (JKLF), et au moins 6 autres activistes musulmans. Le président du JKLF, Yasin Malik, est emprisonné depuis fin mars. – (AFP, AP.)



FAYAZ KABU/REUTERS

### DÉPÊCHES

■ **PHILIPPINES :** la présidente Gloria Arroyo a suspendu toutes les exécutions capitales, pour une durée indéterminée et jusqu'à l'aboutissement d'un débat au Congrès sur la peine de mort, a annoncé, lundi 30 septembre, le ministre des affaires étrangères, Blas Ople. Cette annonce a salué la visite à Manille d'envoyés de l'Union européenne, venus protester contre le maintien de la peine de mort aux Philippines. – (AFP.)

■ **YÉMEN :** quatre hommes porteurs de passeports français sont détenus depuis une dizaine de jours dans le sud du Yémen, a indiqué, lundi 30 septembre, un représentant des autorités locales à Aden (sud). Parlant la langue arabe, ces étrangers seraient d'origine maghrébine et se seraient rendus au Yémen pour y suivre un enseignement religieux dans une mosquée, selon la même source. Le ministère français des affaires étrangères a confirmé, lundi, que quatre ressortissants français sont détenus au Yémen, sans être « l'objet d'une inculpation officielle à ce stade ». – (AFP, Reuters.)

■ **RUSSIE/ISRAËL :** Ariel Sharon a jugé « passionnante » sa rencontre de trois heures et demi, lundi 30 octobre, à Moscou avec le président russe Vladimir Poutine. Les deux dirigeants ont procédé à un vaste tour d'horizon. Selon une personnalité politique israélienne, M. Sharon a affirmé que « la Russie, qui souffre du terrorisme islamique, comprend mieux que quiconque de quoi il s'agit, et l'importance de la lutte contre le terrorisme international ». – (AFP.)

## Les Israéliens occupent deux maisons face aux bureaux d'Arafat

**RAMALLAH.** Vingt-quatre heures après avoir évacué les abords immédiats de la Mouqata'a, le QG de Yasser Arafat à Ramallah, l'armée israélienne a occupé, lundi 30 octobre, deux maisons faisant face à ce qui reste du siège de l'Autorité palestinienne et pointent à nouveau ses armes sur les bureaux du président, a indiqué, mardi 1<sup>er</sup> octobre, Nabil Abou Roudeina, un des principaux conseillers de M. Arafat. « Ceci est en violation de la résolution 1 435 du conseil de sécurité des Nations unies », a-t-il déclaré. « Nous demandons aux Etats-Unis et à toute la communauté internationale d'intervenir immédiatement pour mettre fin à cette agression israélienne et contraindre Israël à se retirer complètement en accord avec la résolution du conseil de sécurité », a-t-il ajouté. – (AFP.)

# Les Quinze adoptent un compromis ambigu sur la CPI

Les pays de l'UE ont fait des concessions pour parvenir à une position commune et tenter de désamorcer le conflit avec les Etats-Unis sur le dossier de la Cour pénale internationale, sans pour autant dissiper les « préoccupations » de Washington

## La création d'un « Fonds catastrophes » est retardée

### BRUXELLES

de notre bureau européen  
Les Européens ont sauvé leur unité à propos de l'épineux dossier de la Cour pénale internationale (CPI) qui les oppose aux Etats-Unis. La position commune à laquelle sont parvenus, lundi 30 septembre à Bruxelles, leurs ministres des affaires étrangères n'est cependant pas dénuée d'ambiguïtés ; le texte de leur compromis peut faire l'objet d'interprétations divergentes, comme en témoignent déjà les réactions des ONG, dont certaines déplorent que l'Europe ait cédé aux pressions américaines tandis que d'autres se félicitent qu'elle ait sauvé l'essentiel.

A un moment où les relations transatlantiques et la solidarité européenne sont soumises à rude épreuve (en particulier à propos de l'Irak), les Quinze voulaient présenter un front uni face aux tentatives de l'administration américaine pour les diviser. Les Etats-Unis ont refusé de ratifier le traité de 1998 portant statut de la CPI, en arguant que cette nouvelle juridiction internationale pourrait être utilisée contre eux à des fins politiques. Depuis des mois, les Etats-Unis exercent de fortes pressions diplomatiques afin

d'obtenir une immunité de juridiction totale pour leurs citoyens, au moyen d'accords bilatéraux de non-extradition vers la CPI qu'ils proposent aux différents pays.

Au sein de l'Union, le Royaume-Uni et l'Italie avaient fait connaître leur intention d'accéder à la demande américaine, alors que l'Allemagne ne voulait pas entendre parler d'accords bilatéraux avec Washington. Les juristes des Quinze, réunis le 4 septembre, avaient estimé que la demande des Etats-Unis n'était pas recevable en droit par les pays qui ont ratifié le traité sur la CPI.

### Les ONG divisées

Les ONG ont réagi en ordre dispersé à la position arrêtée par l'Union européenne. La FIDH et Human Rights Watch (HWR) déplorent les concessions faites aux Etats-Unis. « Les prétendus "principes directeurs" sont si vagues sur des questions-clés qu'ils en sont dérisoires. L'Union européenne a fini par violer ce qui était la position commune qui la liait », estime la représentante de HWR en Europe. L'organisation en appelle aux Parlements nationaux pour qu'ils exercent une sévère vigilance sur tout accord bilatéral conclu avec Washington. En revanche, la Coalition internationale pour la CPI (CICC), dirigée par William Pace, se félicite que les Quinze aient rejeté les accords bilatéraux tels que proposés par Washington « comme incompatibles avec le droit international ». William Pace a aussi approuvé l'UE pour « l'appel qu'elle lance aux Etats-Unis afin qu'ils cessent de faire la guerre à la CPI ». La coalition se félicite enfin de ce que l'immunité de juridiction par rapport à la CPI ne soit envisageable, selon les Quinze, que pour des Américains se trouvant en mission officielle dans l'un des Etats parties au statut de la Cour.

Des concessions n'en ont pas moins été faites pour reconstruire un semblant d'unité européenne.

Le texte adopté fixe les conditions moyennant lesquelles des accords bilatéraux avec Washington seront possibles. Il énonce les « principes directeurs » suivants :

1) Les accords internationaux existants entre un Etat partie à la CPI et les Etats-Unis « devraient être pris en considération, comme les conventions sur le statut des forces [qui garantissent aux forces américaines basées à l'étranger l'immunité par rapport aux juridictions du

pays d'accueil] et les accords sur la coopération judiciaire en matière pénale, y compris l'extradition » ;

2) Les accords bilatéraux proposés par les Etats-Unis « dans leur forme actuelle seraient contraires aux obligations des Etats signataires du statut de la Cour » ;

3) Toute solution devra garantir qu'« aucun auteur de crimes relevant de la compétence de la Cour ne jouira de l'impunité », c'est-à-dire qu'il devrait être poursuivi par les tribunaux américains ;

4) Les accords ne concerneront « que des personnes qui ne sont pas des ressortissants d'un Etat partie de la CPI » ; autrement dit, dans les accords qu'ils pourraient conclure avec les Etats-Unis, les pays ayant adhéré à la CPI ne doivent pas réclamer pour leurs ressortissants l'engagement de non-transfert vers la Cour qu'eux-mêmes accordent aux ressortissants américains ;

5) « Certaines personnes sont couvertes par une immunité d'Etat ou diplomatique au titre du droit international » (mais il semble que cette immunité ne vaudra que lorsque ces personnes seront en fonction) ;

6) Un accord bilatéral ne pourra protéger des poursuites devant la Cour que les « personnes présentes

sur le territoire d'un Etat requis [où se produiraient les crimes visés], parce qu'elles y ont été envoyées par un Etat d'envoi [en l'espèce, les Etats-Unis] ». Il n'est pas question d'exonérer par avance tous les ressortissants américains (comme le demande Washington), et notamment pas ceux qui n'auraient pas été officiellement envoyés (ONG, simples citoyens, agents officieux, voire mercenaires, etc.). Dans cette affaire, Washington craint aussi que la CPI puisse un jour exiger la comparution de responsables américains qu'elle estimerait directement ou indirectement responsables de crimes instruits par elle-même.

Les éventuels accords que souhaiteront signer certains Etats-membres avec les Etats-Unis devront être soumis au Conseil. Les Quinze soulignent que ces conclusions constituent leur réponse commune aux « préoccupations des Etats-Unis ». De source américaine officielle, on indiquait, lundi soir à Washington, que ces « préoccupations » ne sont pas dissipées et que, dans ces conditions, « il y a de fortes chances que le différend avec les Européens se poursuive ».

Laurent Zecchini

## Le lobbying de la société GPlus suscite un embarras croissant au sein de la Commission

### BRUXELLES

de notre bureau européen  
Au moment où Pascal Lamy, commissaire européen au commerce, détaillait, lundi 30 septembre, son recours devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) contre les subventions, jugées déloyales, versées par le gouvernement sud-coréen à ses chantiers navals, on apprenait que la société de conseil GPlus Europe conseillait la partie sud-coréenne.

Paradoxal, car trois des dirigeants de GPlus sont d'anciens porte-parole de la Commission spécialisés dans le commerce et la concurrence. En outre, ils travaillent pour la Commission dans d'autres affaires. GPlus a bénéficié d'un contrat octroyé par la Direction générale (DG) presse et communication pour réaliser des documents d'information (Le Monde daté 29 et 30 septembre).

### VIF DÉBAT

GPlus vante ses qualités sur son site Web : « Comme anciens porte-parole ou correspondants, nos associés ont été au cœur de l'information bruxelloise (...). Nous savons comment faire en sorte qu'un article à Bruxelles influe sur l'agenda politique. (...) Puissant nos sources au sein de la Commission, du Parlement, du Conseil, des médias, des groupes de réflexion et d'autres organes influents, nous pouvons mener des enquêtes discrètes ».



La révélation de l'octroi à GPlus du marché de la DG presse a suscité un vif débat. Le directeur général, Jonathan Faull, avait déclaré au Monde que « tout [était] conforme ». Il a reconnu lundi, lors de son briefing quotidien, que les congés pour convenances personnelles octroyés à deux anciens porte-parole devenus associés de GPlus, Peter Guilford et Michaël Tscherny, pouvaient poser « un

problème de perception, qui mérite une clarification de certaines règles sur les conflits d'intérêts ».

### PROJET DE RÉVISION

M. Faull a signé, en juin, avec le consortium franco-belge Ascii, un marché de 23 millions d'euros sur cinq ans portant sur la politique d'information de la Commission. Le contrat de GPlus, sous-traitant d'Ascii, atteindrait de 4 % à 10 %

de ce montant. M. Faull, interrogé lundi 30 septembre, a confirmé que ce contrat avait été « suspendu », en l'attente d'une réflexion sur les règles du congé de convenance des fonctionnaires. Cette dernière espère rendre une décision « aussi rapidement que possible », sans doute pour éviter un éventuel recours de GPlus et Ascii.

John Wyles, l'un des membres de GPlus, a indiqué toutefois au Monde qu'il n'était pas question pour celle-ci d'envisager une action à l'heure actuelle. Le cabinet du président Prodi aurait, de son côté, prié la DG de la réforme administrative de rédiger un projet de révision des règles du congé de convenance.

L'entourage du président, soucieux de gommer tous les doutes quant au bon fonctionnement de la Commission et de son administration, a-t-il pris lui-même l'initiative de suspendre le contrat avec GPlus ? Jonathan Faull, qui a signé le contrat Ascii mais aussi les congés, affirmait, vendredi 27 septembre, qu'il avait personnellement adopté cette décision. Une autre source indique que le cabinet, au courant d'un éventuel problème depuis plusieurs jours, avait, en fait, décidé d'agir dès mardi 24.

Contacté à plusieurs reprises, ce dernier n'a toutefois fait part de sa décision que samedi, après la parution d'un premier article con-

sacré à l'affaire. L'épisode a, en tout cas, pour effet de faire monter la tension qui règne entre la DG presse et le cabinet de M. Prodi.

M. Faull s'emploie, de son côté, à répéter que les conditions d'octroi du marché ont été régulières. Il indique qu'il savait, dès juin, que GPlus allait décrocher une part des 23 millions d'euros.

Tout en réaffirmant la « légitimité » du problème posé par les congés, il relève que, dans l'affaire GPlus, aucun des trois anciens porte-parole cités ne s'occupera directement de la rédaction des dossiers d'information.

### AGENT TEMPORAIRE

Par ailleurs, seul M. Tscherny serait encore considéré comme étant en congé de la Commission. M. Guilford, n'ayant pas demandé le renouvellement de son congé d'un an, serait démissionnaire. Quant à M. Gardner, il n'a été qu'agent temporaire de 1997 à 1999, a indiqué M. Faull.

Vendredi 27, M. Guilford nous indiquait qu'il ne « se rappelait plus » s'il avait, oui ou non, demandé une prolongation de son congé.

Quant à M. Gardner, son statut de temporaire ne l'a pas empêché d'exercer des fonctions de porte-parole pour le commerce et la politique extérieure de 1997 à 1999.

Jean-Pierre Stroobants

L. Z.

## Les conservateurs britanniques relancent la bataille du siège du Parlement

### BRUXELLES

de notre bureau européen  
Le Parlement européen osera-t-il demander à la Convention sur l'avenir de l'Europe qu'elle repose la question de son siège ? C'est en tout cas ce que souhaitent les eurodéputés conservateurs britanniques : ils l'ont fait savoir à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du Parlement, le 25 septembre. A cette occasion, ils ont diffusé un rapport confidentiel du secrétaire général, Julian Priestley, qui évalue le surcoût lié à la dispersion du Parlement sur trois sites (Strasbourg, Bruxelles et Luxembourg) à 169 millions d'euros par an et à... 203 millions après l'élargissement.

Il y a plus de vingt ans que les parlementaires européens mènent la bataille du siège. Après avoir obtenu le droit d'être élus au suffrage universel direct, en 1979, ils ont réclamé celui de choisir leur lieu de travail. Las de faire la navette entre Bruxelles, où se prépare l'essentiel du travail législatif, Strasbourg, où se font les votes en séance plénière, et leur pays, ils ont multiplié les résolutions réclamant que le Parlement siège près de la Commission et du Conseil, c'est-à-dire dans la capitale belge.

Mais, en l'état actuel du droit, ce sont les chefs d'Etat et de gouvernement qui décident de la localisation des institutions européennes. La France s'est battu bec et ongles pour que Strasbourg, déjà hôte du Conseil de l'Europe, héberge la plupart des sessions plénières du Parlement. En 1990, François Mit-

terrand avait menacé de mettre son veto à l'attribution de toutes sortes de sièges européens tant que la préfecture du Bas-Rhin ne se verrait pas confirmée dans ce rôle. Le chancelier allemand Helmut Kohl lui avait accordé son soutien, en raison de la dimension symbolique de Strasbourg, symbole de la réconciliation franco-allemande après la seconde guerre mondiale, sans laquelle l'Europe n'aurait pas existé.

Un compromis, trouvé au Conseil européen d'Edimbourg, en 1992, prévoit que le siège du Parlement européen se trouve à Strasbourg, où se tiennent douze sessions plénières mensuelles. Toutefois, comme le souhaitent les députés – et la Belgique – des sessions plénières supplémentaires peuvent être organisées à Bruxelles, où se tiennent aussi les réunions des commissions. Quant aux services du secrétaire général, ils sont installés à Luxembourg.

### FUITE ORGANISÉE

Les termes de ce compromis ayant été gravés dans le marbre du traité d'Amsterdam, en 1997, la France a considéré qu'elle avait gagné la guerre. En 1998, elle a cessé de subventionner certaines dessertes aériennes qui permettaient de relier directement Strasbourg à Munich, Rotterdam, Hambourg, Londres, Rome ou Madrid. Cette décision a obligé les élus à jongler avec les correspondances et à subir de nombreux retards. En signe de pro-

testation, ils ont décidé d'écourter la durée de leurs sessions à Strasbourg : depuis 2001, elles ne dureront plus que quatre jours, au lieu de cinq. La France n'a rien pu faire, la durée des sessions n'étant pas fixée par le traité.

Deux ans plus tard, le Parlement a décidé de transmettre à la Convention « une analyse circonstanciée du coût du maintien des trois lieux de travail ». C'est dans ce but que le secrétaire général a élaboré son rapport. La fuite organisée par les conservateurs britanniques a été condamnée par Margie Sudre, députée RPR, pourtant membre du même groupe qu'eux, le Parti populaire européen (PPE). Lors du Conseil européen de Barcelone, qui a suivi l'élection au perchoir de Pat Cox, Libéral irlandais, Jacques Chirac avait, il est vrai, insisté devant le nouveau président sur l'attachement de la France au maintien du siège du Parlement en Alsace.

Les conservateurs britanniques espèrent obtenir le soutien de leurs adversaires travaillistes : leur leader au Parlement, Simon Murphy, blairiste, ne vient-il pas de démissionner de son poste, au profit d'un vieux travailleur gauchiste, Gary Titley, au motif que « le cirque ridicule des voyages incessants entre Bruxelles, Strasbourg, et la circonscription », l'empêchait d'avoir « une vie de famille » ?

Rafaële Rivais

## LE MONDE diplomatique

### DOSSIER SOCIAL

A La Poste aussi, les agents doivent penser en terme de marché  
Quand le patronat français impose sa refondation sociale  
La chasse aux futurs décideurs

Par Gilles Balbastre, Paul Lagneau-Ymonet et François Graner

### Egalement au sommaire :

Parti, clans et tribus, le fragile équilibre du régime irakien ;  
Comment l'armée israélienne a « préparé » l'Intifada ; Huit années qui ont laminé le Brésil ; La Pologne malade du libéralisme ;  
Failles de l'activisme diplomatique du Sénégal ;  
La rédemption de la « race ouvrière » vue par Emile Zola ; Etc.

NUMÉRO D'OCTOBRE 2002

En vente chez votre marchand de journaux 3,80 €

FRANCE  
MUNICIPALES

Catherine Mégret (MNR), arrivée en tête, dimanche 29 septembre, du premier tour de l'élection municipale de Vitrolles avec 36,73 % des voix, sera opposée, dimanche 6 octobre, à un seul adversaire, le

socialiste Guy Obino, en seconde position avec 31,04 % des suffrages. En effet, l'UMP a décidé de **RETIRER SON CANDIDAT**, Christian Borelli (12,21 %). Sans appeler formellement à voter pour la liste PS,

**JEAN-CLAUDE GAUDIN**, le maire de Marseille a déclaré : « *Nous sommes opposés aux thèses de l'extrême droite. (...) C'est clair, net et précis.* » La gauche n'est pas parvenue à fusionner la liste de M. Obino

avec celle de son rival socialiste, Dominique Tichadou, qui s'est retiré. La chambre régionale des comptes a mis au jour plusieurs **ANOMALIES** dans la gestion de la ville par le couple Mégret.

## A Vitrolles, le PS se retrouve seul face à Catherine Mégret

L'UMP a retiré son candidat, lundi 30 septembre. Au second tour de l'élection municipale partielle, qui aura lieu dimanche 6 octobre, la maire sortante affrontera Guy Obino, qui n'a pu fusionner sa liste avec celle de son rival socialiste, Dominique Tichadou

## MARSEILLE

de notre correspondant régional

Au lendemain du premier tour de scrutin municipal de Vitrolles, l'UMP a retiré, lundi 30 septembre, son candidat, Christian Borelli, et les listes de gauche et de l'UDF ont renoncé à fusionner, après une journée de discussion. On devrait donc assister, dimanche prochain, à un duel serré entre la liste d'extrême droite conduite par Catherine Mégret et celle menée par le socialiste Guy Obino (PS), ce dernier étant arithmétiquement mieux placé que la sortante : si les électeurs suivent les recommandations des candidats qui se sont retirés, M. Obino devancera largement M<sup>me</sup> Mégret.

Joies et déceptions avalées, discussions et manœuvres ont commencé dès lundi matin. La première décision est venue de la droite. Convoqué à la mairie de Marseille par les deux chefs de l'UMP dans les Bouches-du-Rhône, Jean-Claude Gaudin et Renaud Muselier, M. Borelli a vite été convaincu de se retirer. Pour s'assurer que les choses soient claires, le maire de Marseille a annoncé la nouvelle en personne, en appelant les journalistes dans son bureau. « *M. Borelli est en quatrième position, son objectif de battre M<sup>me</sup> Mégret ne peut plus être atteint, a-t-il expliqué. En accord avec nous, il a décidé de se*

*retirer.* » Vice-président national de l'UMP, M. Gaudin a ajouté : « *Nous sommes opposés aux thèses de l'extrême droite ; nous n'avons rien de commun, à Marseille ou à Vitrolles. C'est clair, net et précis.* » Revenu sur ses terres, M. Borelli a publié un texte affirmant qu'il gardait « *le même cap* » – « *faire obstacle à l'extrême droite* » – et a reçu ses partisans, déçus mais disciplinés. Il a aussi livré un pronostic sur la position de son électoral au second tour : « *Un tiers à la pêche, un tiers à gauche, un tiers avec Mégret.* »

## LA PROPOSITION DE M. PORTE

A gauche, la situation était plus compliquée. Dimanche soir, toutes les composantes de la liste de M. Obino avaient dit – comme les militants – leur refus de toute fusion avec la liste dissidente de Dominique Tichadou (DVG). « *Pas question de tripotouillages ; restons dignes, on est en tête on peut gagner* », lançait ainsi Alain Hayot (PCF), numéro deux sur la liste. Les dirigeants socialistes et communistes du département, qui assistaient à la réunion – en l'absence de M. Obino – approuvaient.

Mais le lundi matin voyait un coup de théâtre. Henri-Michel Porte (DVD), dont la liste dissidente soutenue par l'UDF avait recueilli 5,29 % des voix, proposait de



fusionner toutes « *les listes républicaines et démocrates* ». Il affirmait avoir reçu l'accord de François Bayrou, président de l'UDF, pour initier cette démarche. M. Tichadou publiait aussitôt un communiqué allant dans le même sens : « *L'ensemble des colistiers, réunis derrière*

*Dominique Tichadou, appellent à la fusion des listes démocrates et républicaines* », annonçait le texte. Bien que des contacts informels aient été tentés par des émissaires plus ou moins mandatés, la situation prenait un tour étrange : les chefs échangeaient par communiqués,

alors qu'une fusion réussie impliquait la mise au point d'équilibres d'autant plus délicats qu'ils contredisent souvent ceux qui ont été établis au sein de chaque liste.

Se disant prêts à tout pour chasser M<sup>me</sup> Mégret, les dirigeants de la fédération socialiste ajustaient leur position et affirmaient, à ce moment-là, être ouverts à toutes les propositions. Jean-Noël Guérini, président (PS) du conseil général, qui semblait réticent dimanche soir, résumait ainsi sa position : « *Pour gagner, il vaut mieux faire des additions que des soustractions.* » En début de soirée, Guy Bono, premier secrétaire fédéral, partait alors, au volant de sa voiture, à la rencontre des candidats socialistes, puis de leurs colistiers. Il savait qu'il aurait du mal à convaincre ses camarades, tant la constitution de la liste de M. Obino avait déjà demandé de patience. Il savait aussi que les blessures restaient vives après les affrontements du premier tour. Un militant des Verts résumait, sans grand plaisir : « *On a le choix entre deux mauvaises solutions : fusionner ou ne pas fusionner. Dans le premier cas, ça fait manœuvre ; dans le second, ça ne fait pas unitaire.* »

M. Obino annonçait pourtant à M. Tichadou et à M. Porte qu'il était ouvert à l'idée de la fusion. Rendez-vous était fixé dans la soi-

rée. Mais à la réunion des colistiers de M. Obino, il apparut bien vite qu'on ne pourrait aller vers la fusion. Le PCF y était farouchement opposé, comme les militants de la Gauche socialiste et les associatifs : ils estimaient que leur succès du premier tour était précisément dû au renouvellement des personnes qu'ils avaient réussi à mettre en place et qu'il n'y aurait rien à gagner à la perturber avec ce qui apparaîtrait comme « *un arrangement de circonstance* ». Au lieu de la fusion, on s'est donc préoccupé de trouver une porte de sortie honorable pour M. Tichadou. M. Guérini a promis de s'y employer.

Finalement, le premier secrétaire fédéral du PS a annoncé une conférence de presse, qui devait se tenir en fin de la matinée, mardi 1<sup>er</sup> octobre, afin d'évoquer la fin des négociations sur la fusion des listes et de lancer, surtout, un appel « *à battre les Mégret* ». M. Tichadou, qui avait fait savoir qu'il ne se maintiendrait pas au second tour, est même annoncé au meeting de l'entre deux tours, qui devait se tenir, le soir même, dans la salle des fêtes de Vitrolles. Tout était en place pour un duel sans pitié, dans cette ville où les campagnes ressemblent souvent à des guerres.

Michel Samson

## TROIS QUESTIONS À... DANIEL VAILLANT

**1 Vous êtes secrétaire national du PS aux relations extérieures. La stratégie du front républicain doit-elle s'appliquer au second tour de l'élection municipale partielle de Vitrolles ?**

Ce n'est pas dans la confusion qu'on gagne et qu'on fait reculer l'extrême droite. La question n'est pas de fusionner les listes de gauche et de droite, mais de créer une dynamique pour que Guy Obino, candidat des républicains, l'emporte et que Vitrolles ne soit plus dirigée par ce couple d'extrême droite. C'est parfois dans la rue qu'on a le combat, mais je pense que c'est surtout dans la vie quotidienne qu'on le fait, en répondant aux préoccupations des gens que la société n'entend plus.

**2 Mais, à l'échelle de Vitrolles, n'attendez-vous pas de la droite qu'elle fasse ce que la gauche a fait, le 5 mai, en appelant à voter pour Jacques Chirac ?**

Le PS n'a pas attendu le 21 avril pour faire barrage à l'extrême droite. A Dreux, en 1996, dans le cadre d'une élection municipale partielle, la liste socialiste s'était retirée au profit de la droite républicaine pour empêcher l'extrême droite de gagner. Le PS a toujours été clair pour faire barrage à l'ex-

trême droite. Le 5 mai, cela nous a coûté de voter Chirac, mais cela n'a pas conduit à un quelconque front républicain. Dans la campagne qui a suivi, pour les élections législatives, la droite s'en est prise à la cohabitation mais s'est bien gardée de combattre le Front national.

**3 Comment jugez-vous les prises de position de l'UMP à Vitrolles, à travers les déclarations de Jacques Barrot et de Jean-Claude Gaudin ?**

Si la gauche est claire, manifestement la droite ne l'est pas. J'ai entendu M. Barrot et les déclarations de M. Gaudin. L'UMP d'en haut n'a pas fait localement, ou n'a pas voulu faire, un choix clair entre le candidat des républicains et les Mégret. En ne choisissant pas de faire voter pour Guy Obino, l'UMP prend le risque de faire réélire les Mégret. Cela me choque et cela va choquer les Français après ce qui s'est passé au lendemain du 21 avril. La droite a toujours été ambiguë face à ces situations. J'espère qu'à Vitrolles, les électeurs de la droite républicaine seront plus courageux que leurs dirigeants et voteront pour Guy Obino.

Propos recueillis par Michel Noblecourt

## M. Juppé se veut « plus clair » que M. Gaudin

**POUR** Alain Juppé, le président provisoire de l'UMP, « *la consigne est claire* » : la commission d'investiture a « *choisi de faire échec à l'extrême droite* » en demandant à son candidat, Christian Borelli, de se retirer. « *Parfois on peut parvenir à faire échec à l'extrême droite en se maintenant, parfois en se retirant. Là, la meilleure solution était de se retirer* », explique-t-il au Monde. Fallait-il un appel plus clair à voter pour le socialiste Guy Obino, arrivé en seconde position derrière Catherine Mégret (MNR), le maire sortant ? Réponse de l'ancien premier ministre : « *Moi, je formule la consigne. Je suis plus clair que M. Gaudin.* »

Fallait-il que le candidat de droite se retire ? Qu'il donne une consigne de vote en faveur de la gauche ? On est loin d'être d'accord parmi les élus de droite. Ainsi à l'UDF – où le candidat Henri-Michel Porte, arrivé en cinquième position avec 5,29 % des suffrages, a proposé une fusion avec la liste de M. Obino – on n'hésite pas une seconde : il faut rendre à la gauche ce qu'elle a fait au second tour de l'élection présidentielle en votant Jacques Chirac. « *On ne peut avoir d'autre consigne de vote que celle qui a prévalu lors de la présidentielle* », affirme Hervé Morin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale. « *Il n'y a qu'une seule consigne de vote claire, faire barrage à la liste Mégret et appeler aux rassemblement de tous les républicains et démocrates* », renchérit Maurice Leroy, député UDF du Loir-et-Cher.

Au sein de l'UMP la confusion est grande. Tous les avis étaient défendus, lundi 30 septembre, lors de la journée parlementaire de l'UMP. Une grande partie des élus préférerait se réfugier derrière la formule « *Personne n'est propriétaire de ses voix* » ou

derrrière « *les spécificités locales* » pour ne pas avoir à se prononcer. « *Je me refuse à mettre mon nez dans les élections locales* », a ainsi lancé Jacques Myard, député des Yvelines. « *Tout ce qui à trait aux rivages de la Méditerranée baigne dans un contexte spécifique* », a expliqué Roger Boullonnois, député de la 6<sup>e</sup> circonscription de Seine-et-Marne, tandis que son collègue de la 9<sup>e</sup> circonscription mettait en garde contre une « *confusion entre Vitrolles et la présidentielle* ».

## CONFUSION DANS LES ESPRITS

Certains argumentent, comme Jean-Jacques Gaultier, député des Vosges, pour qui « *appeler à voter à gauche suscite la confusion dans les esprits des gens à un moment où il faut être clair* ». D'autres estiment que les Vitrollois sont assez grands pour se décider eux-mêmes : « *66 % des électeurs se sont déplacés et 36,73 % ont donné leur voix à Catherine Mégret au premier tour. Il savent ce qu'ils font. S'ils veulent encore du Mégret, qu'ils en reprennent !* », s'énervait Richard Mallié, député des Bouches-du-Rhône, qui estime qu'un maintien du candidat de droite « *aurait été plus clair* ». Sur ce dernier point, Christine Boutin, députée des Yvelines, partage son avis.

En fait, le sénateur de la Sarthe, Marcel-Pierre Cleach, résume le sentiment général : « *C'est bien de se retirer, mais j'ai quelque réticence à voter à gauche* », dit-il. Son collègue, Michel Doublet, sénateur de Charente-Maritime, qui, lui, n'aurait pas hésité à « *appeler à voter à gauche pour faire barrage à la xénophobie* », semble bien isolé.

Christiane Chombeau et Philippe Le Cœur

## Droite : une stratégie à géométrie variable

A Vitrolles, la droite a eu deux attitudes face à l'extrême droite.

● **Municipales de 1995.** Les principaux candidats sont Jean-Jacques Anglade (PS), Bruno Mégret (FN) et Roger Guichard (UDF/RPR), qui obtint 12,07 %. La droite lui demanda de se maintenir, expliquant qu'il vaut mieux fixer ses voix que prendre le risque de les voir partir vers le FN. Il recueillit 12,47 % des voix au second tour, et M. Anglade est élu.

● **Municipales de 1997.** Catherine Mégret (FN) remplace son mari inéligible. Le PS présente M. Anglade, la droite M. Guichard, (16,30 %). Il se retire au second tour : M<sup>me</sup> Mégret est élue en progressant de 7 points, l'essentiel venant des bureaux de droite.

● **Municipales de 2001.** M<sup>me</sup> Mégret se représente sous l'étiquette MNR. Dominique Tichadou représente le PS, le PCF a un candidat, et Christian Rossi, qui rassemble la droite, arrive troisième avec 17,47 %. Il se maintient au second tour pour « *fixer des voix* » : il en perd 7 %, pour finir à 10,61 %. M<sup>me</sup> Mégret gagne sa triangulaire.

## Des patrons hostiles à la maire sortante, une gestion sévèrement critiquée

La promesse de baisse d'impôts n'a pas été tenue. La chambre régionale des comptes a noté des « opérations douteuses »

## MARSEILLE

de notre correspondant régional

En arrivant au pouvoir, en février 1997 après avoir battu le socialiste Jean-Jacques Anglade, l'extrême droite a trouvé une situation économique très dégradée : des dépenses de personnel imposantes et le suréquipement de la ville, dont la salle de spectacle et de sport le Stadium était le meilleur symbole. La chambre régionale des comptes (CRC), dans son rapport provisoire de décembre 2001 sur la gestion de la commune, notait : « *Au début des années 1990, les dépenses totales de la commune par habitant s'élevaient à 11 000 francs, soit 30 % de plus que les communes de la région de 20 000 à 50 000 habitants.* »

Cette mauvaise gestion – exploitée par le FN, le parti des Mégret à l'époque, durant la campagne électorale – fut fatale à M. Anglade, accusé, par ailleurs, de bien des péchés

qu'il n'avait pas commis. L'extrême droite s'était engagée à diminuer les impôts locaux, ce qu'elle fit en début de mandat. La CRC précise que « *la pression fiscale (...) a légitimement augmenté jusqu'en 1996, pour diminuer ensuite et retrouver, en 2001, son niveau de début de période* ». Dans sa plaquette de campagne comme dans ses déclarations orales, la candidate du MNR reste floue sur les chiffres, se contentant de rappeler « *une baisse des impôts locaux* » en 1997 et 1998.

La chambre régionale précise également que la taxe d'habitation est très faible (9 % contre 16 % dans la région). Les retombées de ce cadeau aux électeurs imposables ont été immédiates : de moindres services aux habitants. Actuellement, la ville dépense en fonctionnement 106 euros par habitant, alors que la moyenne régionale est de 229 euros. Mais la CRC a aussi dévoilé un subterfuge qui a permis

à la commune de fonctionner tout en réduisant la pression fiscale : « *La trésorerie de la commune est largement assurée par les usagers de l'eau, qui ont eu à supporter une hausse brutale des tarifs en 1997.* » Le consommateur d'eau a donc joué, « *tout en ignorant (...), un rôle de prêteur non rémunéré, permettant [à la commune] de faire face à ses problèmes de trésorerie.* »

## ACTION ÉCONOMIQUE MINIME

Le conseiller économique du candidat socialiste Guy Obino résume l'affaire ainsi : « *Ils ont demandé une surtaxe de 1 franc par m<sup>3</sup> pour financer la station d'épuration, mais ils ont utilisé ces fonds en trésorerie.* » Les élus de Vitrolles se sont d'ailleurs rendu compte que la ficelle risquait de devenir visible : le 26 janvier 2001, ils décidaient une « *baisse de 1 franc du prix du m<sup>3</sup> d'eau* », comme l'annonce le dépliant de Catherine Mégret.

Résultat : un budget plus que difficile à équilibrer. Les magistrats de la chambre régionale des comptes expliquent qu'il n'a pu l'être que grâce à des « *opérations financières douteuses* », comme l'étalement année après année du remboursement de la dette et autres fuites en avant. « *Elles ne seront désormais plus possibles* », écrivait un consultant extérieur sollicité par la mairie. La CRC note, en effet, que « *le coût financier de ces opérations, connu des services sans avoir été présenté à l'assemblée délibérante [le conseil municipal] est le prix que la collectivité paiera dans les dix ans à venir.* »

Dans le même temps, l'action économique de la ville a été minime. Catherine Mégret se félicite d'avoir lancé, en 1999, « *la rénovation générale de la zone industrielle des Estroublans* » qui, avec celle de l'Anjoly, regroupe 600 industriels et 10 800 emplois. Mais elle omet

d'écrire que c'est la communauté d'agglomération du pays d'Aix, dont Vitrolles est membre, qui était le maître d'ouvrage et le financeur principal des 18,2 millions d'euros dépensés pour les quatre tranches de travaux dont le principe avait été arrêté dès 1995.

En revanche, la mairie n'a eu aucun contact sérieux avec les acteurs de l'immense zone commerciale qui gravite autour de Carrefour et de sa galerie marchande, selon les responsables des magasins concernés. La direction d'Eurocopter, le plus gros employeur de la région, dont les usines d'hélicoptères sont à cheval entre Vitrolles et Marignane, ont refusé publiquement le moindre contact avec les deux mairies d'extrême droite dès leur arrivée au pouvoir. Une position de principe qui n'a jamais varié d'un pouce.

M. Sn

**Eau environnement santé**  
Un enjeu majeur pour le XXI<sup>e</sup> siècle

Eric GIROULT René SEUX (éd.)

400 p., 23 €

Un panorama international des connaissances et des pratiques

École nationale de la santé publique CS 74312 - 35043 Rennes cedex

éditions@ensp.fr - www.editions.ensp.fr

## M. Raffarin exhorte les députés UMP à s'« engager pour l'intérêt général »

Invité à la réunion des parlementaires du nouveau parti, le premier ministre a mis en garde contre les risques d'immobilisme

**MAXI-GROUPE** mais mini-journée. Deux heures de débats répartis en quatre ateliers, un peu moins d'une heure trente de discours et autant pour un dîner de près de 500 couverts : la journée parlementaire de l'UMP, convoquée lundi 30 septembre dans un grand hôtel parisien, a été rondement menée. Invité vedette de cette réunion express, Jean-Pierre Raffarin a eu le dernier mot. « Sachez rester les militants du réel », a-t-il lancé en guise de conclusion. Devant une partie du gouverne-

poursuivi, comme pour répondre à M. Barrot qui, tout en exprimant « un soutien loyal et très déterminé » au chef du gouvernement, lui avait lancé cet avertissement : « Nous avons besoin de nous sentir associés. »

### À L'HORIZON DE LA LÉGISLATURE

Dans son allocution, M. Raffarin a demandé aux parlementaires d'être « fidèles à l'esprit de mai. Notre mai à nous, c'est le mai 2002, ce mai très républicain mais qui dit : "attention, si vous ne changez

Forte de 365 députés et de 150 sénateurs, la majorité a une mission précise que le chef du gouvernement s'est efforcé de lui fixer. « Notre perspective est claire et limpide. Notre horizon est celui de la législature et cet horizon de travail en commun pour ces cinq ans qui viennent, c'est pour nous un horizon de vérité », a-t-il rappelé.

Intervenant avant M. Raffarin, M. Barrot s'était attaché à définir ce qui doit être, selon lui, le rôle de cette majorité pléthorique. « Nous pouvons être vraiment des traits d'union extrêmement utiles, il faut user sans réserve de cette chance », a-t-il relevé. Préconisant une « coopération en amont dans la préparation des projets de loi », « puis en aval afin que les parlementaires soient missionnés par le gouvernement », M. Barrot souhaite que les députés vérifient sur le terrain la mise en œuvre des lois.

Pour Jean-Louis Debré, président de l'Assemblée nationale, la majorité parlementaire a une responsabilité. Soutenir sans faille le gouvernement, « sans réserve et sans restriction ». Mais « elle ne signifie pas le retour au temps des godillots. Elle n'implique pas une obéissance aveugle », a aussi estimé le député de l'Eure. Le lien entre le gouvernement et les Français, « ce sont les parlementaires qui le maintiendront ou qui le distendront », a-t-il prévenu avant de conclure : « Cette exigence de proximité que nos compatriotes nous ont rappelée comme un devoir absolu, ce n'est pas uniquement par une bonne communication, évidemment nécessaire, qu'on trouvera de quoi la satisfaire, mais en accordant à la voix des députés et des sénateurs la première place. »

Yves Bordenave

## M. Chirac justifie le budget de la défense « par les tensions internationales accrues »

« Nous devons être prêts à assumer nos responsabilités », assure-t-il

**JACQUES CHIRAC** est descendu du ciel en Superpuma, lundi 30 octobre, sur la base aérienne de Creil (Oise), pour une visite de plus de quatre heures. Le président de la République est venu justifier les dépenses de la loi programmation militaire 2003-2008 et l'augmentation du budget de la défense, qui progresse de 6,1 % en 2003. Superministre de l'environnement, vendredi, au Mondial de l'automobile, il a endossé lundi, son habit de chef des armées avec une visible satisfaction d'être débarrassé de la cohabitation : « L'effort consenti, après cinq années de retard accumulé, doit permettre à nos armées de restaurer leur capacité opérationnelle », a-t-il souligné dans son discours.

Auparavant, le général Gosset lui a présenté le « PC de force », un poste de commandement modulaire, spécialement conçu pour des opérations internationales, comme le rétablissement et le maintien de la paix, ou l'évacuation de ressortissants. On lui montre une photo aérienne de Bagdad, datant de 1998, si précise que l'on distingue les soldats qui défilent. Pour voir s'élever dans les airs, par hélicoptère, une grappe d'hommes cagoulés du COS (Commandement des opérations spéciales), le président a, exceptionnellement, chaussé ses lunettes. Ces forces sont intervenues notamment en Afghanistan. Sont-elles en Côte-d'Ivoire, ou ailleurs ? « Leur travail est par nature discret », s'excuse en souriant le lieutenant-colonel de Bordélius, auprès des journalistes.

Le président, lui, s'enquiert de la présence de femmes au COS, avec, à ses côtés, la ministre de la défense Michèle Alliot-Marie, vêtue de beige jusqu'aux gants. A huis clos, on a présenté au chef de l'Etat et à sa ministre, les moyens de la direction



Jacques Chirac et Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense, en visite lundi 30 septembre sur la base aérienne militaire de Creil (Oise). Le chef de l'Etat a saisi l'occasion pour justifier les dépenses de la loi de programmation militaire 2003-2008.

du renseignement militaire (DRM) et le centre de préparation et de conduite des opérations (CPCO).

Son discours, prononcé en fin de matinée, devant l'ensemble du personnel de la base, a des objectifs de politique intérieure : le président souligne que la loi de programmation militaire, comme celle sur la sécurité intérieure et sur la justice visent « à rétablir l'Etat dans ses fonctions régaliennes ». Il admet que l'effort consenti avec la loi de programmation militaire et le budget 2003 de la défense est « très important dans le contexte économique actuel ».

Mais le chef de l'Etat s'est placé dans le contexte international, bien que l'entourage présidentiel souligne qu'« il ne faut pas surinterpréter » ses propos en fonction des événements en Côte-d'Ivoire ou en Irak. « Je veux souligner le caractère

exceptionnel des décisions que j'ai prises avec le gouvernement », a-t-il déclaré, en pointant les « tensions internationales accrues et l'émergence de menaces nouvelles ». Dans *Le Monde*, le ministre des affaires étrangères Dominique de Villepin, soulignait le même jour que la priorité vis-à-vis de Bagdad, même s'il ne fallait « pas brûler les étapes », était « la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive ».

M. Chirac, lui, affirmé : « Si les efforts internationaux de prévention échouaient, si des menaces mettaient en jeu notre sécurité (...) nous devons être prêts à assumer nos responsabilités », sans citer l'Irak. Il a cependant ajouté : « Cela peut être une question de vie ou de mort. » Une phrase qui ne figurait pas dans la version écrite de son discours.

Béatrice Gurrey

ment venu suivre les travaux – « en faisant preuve d'une grande qualité d'écoute et d'attention », selon le mot du président du groupe, Jacques Barrot –, le premier ministre a rappelé ce qu'il attend des élus de la majorité. « Très sincèrement, j'ai besoin de vous. Le gouvernement a besoin de vous, a-t-il déclaré. Je sais bien que la situation n'est pas facile, je ne fais pas partie des autosatisfaits. Il faudra faire en sorte que nous puissions imaginer ensemble, proposer ensemble, expliquer ensemble », a-t-il

pas les choses, le pays peut avoir de graves colères », a-t-il expliqué. « La politique, ce n'est pas du lobbying. Je vous demande de vous engager pour l'intérêt général », a réclamé le premier ministre. Et, pour illustrer son propos, il a eu cette formule, se référant à l'échec de la gauche, qui a suscité les acclamations de son auditoire : « Il nous faut être aussi en permanence à l'écoute des Français. On l'a bien vu auparavant, à force de penser au pluriel de la politique, certains ont oublié le singulier de la France ».



### Nous avons équipé la nouvelle Mercedes Classe S d'une technologie révolutionnaire : le sang-froid.

Dotée de la technologie PRE-SAFE, la nouvelle Mercedes Classe S est la première voiture au monde capable de comprendre qu'un accident risque de se produire. Elle peut alors réagir en conséquence, avec sang-froid. PRE-SAFE identifie le risque d'accident lorsque vous freinez brusquement ou lorsque vous perdez le contrôle de votre véhicule.

PRE-SAFE anticipe alors le danger et conditionne l'habitacle de la nouvelle Mercedes Classe S pour répondre au mieux à la situation. En fonction du risque, les ceintures des passagers avant se rétractent, le dossier et l'assise du passager avant se redressent, le toit ouvrant se ferme.

La technologie PRE-SAFE est une exclusivité mondiale de Mercedes-Benz, une innovation révolutionnaire en matière de sécurité automobile. Après avoir été le premier constructeur à lancer l'ABS, l'AIRBAG, l'ESP® et le SBC®, Mercedes-Benz innove à nouveau pour votre sécurité.

Découvrez la nouvelle technologie PRE-SAFE sur [www.mercedes-benz.fr](http://www.mercedes-benz.fr)

Informations au **N°Azur 0 810 057 057**



Mercedes-Benz

Mercedes-Benz est une marque du groupe DaimlerChrysler.

Conso (l/100 km) urbaine de 11 à 23,1 ; extra-urbaine de 5,8 à 10,2 ; mixte de 7,7 à 14,8. Emission CO<sub>2</sub> de 204 à 355 g/km. Selon homologation n° e1\*97/27\*0099\*09 du 27/05/02. \*Coût d'un appel local sauf d'un téléphone mobile.

## Au Parlement, le patronat veut mener une offensive discrète sur le smic et le temps de travail des cadres

Le Medef, pressé par sa base, va faire pression sur le gouvernement et les députés pour qu'ils modifient le projet de loi Fillon. Avec le soutien actif de la CGPME et de l'AFEP

**LES COMMENTAIRES** du président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, sur la prestation télévisée « *extrêmement chaleureuse* » du premier ministre ne changent rien à l'affaire : le patronat est globalement insatisfait. Les premiers pas du gouvernement Raffarin dans le domaine économique et social laissent le patronat sinon amer, du moins dubitatif. « *C'est désespérant* », se risque un des chefs de file du Medef à l'écoute des états d'âme d'une base patronale qui s'attendait à des signes plus forts en direction des entreprises. « *C'est un peu timide* », déplore un hiérarque de l'Association française des entreprises privées (AFEP), groupe de pression regroupant les principales grandes sociétés du CAC 40.

En dehors de ses critiques sur le projet de budget 2003, très proches de celles de Bruxelles, le patronat a décidé de limiter ses attaques publiques. Par souci d'efficacité et pour ne pas donner l'impression de tirer à boulets rouges sur un gouvernement qu'il estime plus acceptable que celui de Lionel Jospin. Mais il s'appête à mener au Parlement une offensive discrète pour obtenir des députés, ou plus sûrement des

sénateurs, les aménagements que Matignon lui a jusqu'à présent refusés et sur les sujets « majeurs » du smic, des cadres, du travail à temps partiel...

Profondément irrités par le projet de loi que le ministre des affaires sociales, François Fillon, doit défendre à l'Assemblée nationale, à partir du mardi 2 octobre, le Medef et l'AFEP ont rédigé ensemble une dizaine de projets d'amendements. Le principal concerne le salaire minimum : au nom de la compétitivité des entreprises et de l'emploi, il propose de repousser de 2005 à 2007 le retour à un smic unique. De son côté, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a suggéré au premier ministre d'augmenter le délai de convergence des smic multiples si la croissance est inférieure à 3 %. Quelles que soient les variantes proposées, le patronat fera tout ce qui est en son pouvoir pour éviter que le projet de loi Fillon reste en l'état sur la question des salaires.

Un deuxième projet d'amendement concerne les cadres, une population qui pèse lourd dans des branches comme les assurances ou la banque. Il vise à donner une sécu-

rité juridique aux accords déjà conclus sur les cadres au forfait jours et à renvoyer à la négociation d'entreprise le soin de dire à quelle catégorie appartiennent les cadres - intégrés ou autonomes. Autrement dit, comment la réduction du temps de travail leur sera appliquée.

Le temps partiel, le travail de nuit, ou les heures complémentaires (des heures « sup » payées au rabais), qui restent très importantes dans des secteurs comme le commerce et le nettoyage, ont également fait l'objet de textes que les juristes de l'AFEP, du Medef et du patronat de la métallurgie ont l'habitude de ciseler.

### DE PRÉCIEUX RÉSEAUX

Reste à trouver, chez les parlementaires de la majorité, quelques oreilles attentives. La mission n'a rien d'impossible pour un patronat qui a une longue pratique du lobbying et cultive de précieux réseaux. L'amicale parlementaire des PME, par exemple, organise, depuis 1956, des rencontres régulières entre les adhérents de la CGPME, les députés et les sénateurs. Elle était présidée, avant sa nomination

à Matignon, par Jean-Pierre Raffarin, qui fut aussi ministre des PME et de l'artisanat d'Alain Juppé. A l'Assemblée, Olivier Dassault, Jean-Michel Fourgouse et Hervé Novelli viennent de constituer un groupe de travail d'une trentaine de personnes. Baptisé « Génération entreprise » et ouvert aux députés UMP et UDF, il regroupe d'anciens chefs d'entreprise ou cadres dirigeants et des parlementaires sensibilisés au monde économique. Il se propose de « désasphyxier l'économie et les entreprises françaises ».

De son côté, le Medef fait jouer les contacts de son directeur des relations avec les pouvoirs publics, Jean-Pierre Philibert. Venu du Parti républicain, député UDF de la Loire entre 1988 et 1997, ancien secrétaire de la commission des lois, il a une longue pratique de la vie politique et parlementaire. Quant à l'AFEP, elle cultive ses réseaux dans la haute administration (inspection des finances, Conseil d'Etat, etc.). Ensemble, les deux organisations patronales ne manquent pas d'influence.

Claire Guélaud

## Marc Blondel met en garde le gouvernement contre les « frustrations » des fonctionnaires

FO exige l'ouverture de négociations salariales

**À QUARANTE-HUIT HEURES** d'une journée d'action pour la défense des services publics, qu'il souhaite circonscrite à EDF, le secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel, a réitéré, lundi 30 septembre, son opposition à la privatisation des entreprises publiques. Il a lancé une mise en garde au ministre de la fonction publique, Jean-Paul Delevoye, et au gouvernement : « *Les fonctionnaires sont assez frustrés, notamment sur le plan des salaires. M. Delevoye serait bien inspiré de ne pas renvoyer la négociation salariale à 2003* », a déclaré le leader syndical. M. Blondel n'en est pas resté là : il a vivement critiqué les projets de suppressions d'emplois à Bercy et s'est fait menaçant. « *Il y aurait quelques risques à vouloir s'opposer aux organisations syndicales de la fonction publique* », a-t-il dit, après avoir rappelé la forte sensibilisation des salariés du secteur public et des fonctionnaires à la question de la réforme des retraites.

A l'approche des prud'homales du 11 décembre, le secrétaire général de FO, qui espère recueillir entre 20 % et 25 % des voix, s'est aussi efforcé de faire entendre sa

différence sur les sujets d'actualité qui venaient de faire l'objet des travaux du comité confédéral national de FO réuni, les 26 et 27 septembre, à Montpellier.

Tout en qualifiant de « *mesure de contournement* » des 35 heures la décision de faire passer par décret le contingent annuel des heures supplémentaires de 130 à 180 heures, M. Blondel a jugé les choses « *trop confuses pour que nous puissions mobiliser* ». « *Que vont faire les entreprises passées à 35 heures ? D'ici dix-huit mois, nous risquons d'avoir une avalanche de dénonciation d'accords* », s'est-il exclamé.

Inquiet de la situation de l'emploi et de la multiplication des annonces de plans sociaux, le patron de FO s'est par ailleurs ému des projets du ministre de la santé, Jean-François Mattei, sur le déremboursement de certains médicaments. M. Blondel a précisé qu'il avait demandé un nouvel entretien au ministre et souhaitait une clarification des missions respectives de l'assurance-maladie d'un côté, du ministère de la santé publique de l'autre.

C. Gu

## Retraite des agents de l'Etat : 69 000 adhérents quittent le CREF

**LE CREF**, premier régime de retraite complémentaire des fonctionnaires, devra poursuivre ses activités avec 16 % d'adhérents en moins : sur ses 450 000 sociétaires (365 000 cotisants et 85 000 retraités), 69 000 ont décidé de quitter ce régime jusqu'alors géré suivant les principes de la répartition pour 60 % de ses fonds et de la capitalisation pour les 40 % restant. Il le sera désormais en pure capitalisation. Le CREF, dont la gestion a été critiquée en 1999 par l'Inspection générale des affaires sociales, a dû, en effet, se plier au nouveau code de la mutualité, appliquant les directives européennes de 1992 et imposant notamment des règles prudentielles très strictes. Les pouvoirs publics exigent désormais un provisionnement intégral de ses engagements. Pour s'assurer l'assise financière nécessaire à cette évolution, le régime doit être transféré, à la fin 2002, vers un nouvel organisme gestionnaire, l'Union mutualiste retraite (UMR), adossé à la Mutuelle générale de l'éducation nationale, à la MG (ex-MGPTT) et à la Mutuelle de la fonction publique.

En août, la Mutuelle retraite de la fonction publique, encore gestionnaire du CREF pour quelques semaines, avait informé ses sociétaires du prochain transfert de leur portefeuille vers l'UMR. Elle les prévenait qu'ils avaient jusqu'au 15 septembre pour choisir entre la conversion de leurs droits dans ce nouveau dispositif ou « *le droit à la démission* ». Ce choix a suscité une certaine panique chez les adhérents. En quittant le CREF, ils perdent au moins un tiers des fonds versés, puisqu'ils ont à payer les pénalités prévues dans le contrat initial en cas de rupture avant terme. De plus, ils devront réintégrer les sommes récupérées dans leur revenu imposable. L'autre terme de l'alternative - le transfert de leurs droits dans le nouveau régime - n'est pas plus réconfortant :

certains risquent d'y perdre de 1 % à 30 % de leurs droits.

Le régime remplaçant le CREF aura vingt-cinq ans pour constituer les réserves manquantes (1,5 milliard d'euros) et garantir l'intégralité de ses engagements - aujourd'hui couverts à 78,5 %. Les craintes demeurent. « *Ne prend-on pas aussi un risque à rester ? Nous ne savons rien sur l'évolution future du régime. Les cotisations vont-elles augmenter ? Nos droits seront-ils désormais préservés ? Seront-ils revalorisés ?* », s'interroge un professeur d'histoire.

Certains adhérents ont rejoint le comité d'intervention et de défense des sociétaires du CREF (CIDS), créé en réaction à une première baisse des prestations (-16 % en fin 2000). Il revendique 5 000 adhérents et a introduit des recours en justice contre le CREF. « *Nous espérons bénéficier d'une indemnisation* », expliquent deux fonctionnaires. Le comité a saisi le ministère des affaires sociales pour obtenir indemnités et aménagements fiscaux pour les « sortants ». Le CIDS a conseillé aux sociétaires de geler leur épargne dans l'UMR. Quitte à cesser tous nouveaux versements et à souscrire à des produits concurrents.

La Préfon, l'autre régime de retraite facultatif (260 000 fonctionnaires), dit avoir enregistré récemment de nombreuses demandes de renseignements et de simulation. Des adhérents se sont aussi tournés vers les syndicats, qui, proches du mouvement mutualiste, se refusent à critiquer la gestion du CREF. La CFDT, FO, la CFTC et la CGC gèrent la Préfon... A court terme, le CREF n'est pas totalement perdant, car il n'aura pas de réserves à constituer pour garantir la retraite des « sortants ». A plus long terme, son avenir dépendra de sa capacité à regagner la confiance de ses sociétaires et à en séduire de nouveaux.

Laetitia Van Eeckhout

### DÉPÊCHES

■ **PARTI SOCIALISTE** : les réactions à la création du Nouveau Monde ne se sont pas fait attendre dans l'entourage du premier secrétaire, François Hollande. Vincent Peillon, porte-parole du PS, a qualifié de « *dérèglement* » et d'« *injures* » les attaques lancées ce week-end par Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélenchon. Leur « *but principal est de descendre la direction de François Hollande, en flattant les militants sur l'air de "Plus à gauche que moi, tu meurs"* », a estimé Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS de l'Assemblée, raillant leurs « *discours pseudo-révolutionnaires* ». François Rebsamen, secrétaire national aux fédérations, pour qui « *certaines formules cachent mal certains archaïsmes* », voit « *difficilement s'organiser une synthèse avec un courant qui lance le débat sur ces bases-là* ».

■ **MORAL DES MÉNAGES** : l'indicateur résumant les différentes appréciations des ménages sur la situation économique enregistre un nouveau léger repli en septembre, passant de -17 en juillet à -18, a indiqué l'Insee, mardi 1<sup>er</sup> octobre. Leur sentiment sur les perspectives d'évolution du chômage, en particulier, se dégrade nettement, et ils jugent la situation actuelle plus propice à l'épargne. Néanmoins, note l'Insee, les ménages estiment que leur situation financière devrait s'améliorer à l'avenir, et leur confiance en termes d'opportunité d'achat se redresse légèrement.

## BNP PARIBAS PRÉSENTE

**BOOSTER**  
IL PEUT LE FAIRE!

**L'ASSURANCE VIE QUI PROPULSE VOTRE ÉPARGNE**

BOOSTER de BNP PARIBAS est une nouvelle offre, dans le cadre privilégié de l'assurance vie, associant sécurité, valorisation du capital et perspectives de gains exponentiels. Elle s'appuie sur le FCP BNP Garantie Booster, garanti à l'échéance. Pour plus d'information sur cette offre disponible jusqu'au 15 novembre 2002, rendez-vous dans les agences BNP Paribas et consultez la notice d'information agréée par la COB.

www.bnpparibas.com

La banque d'un monde qui change | BNP PARIBAS

# SOCIÉTÉ

## JUSTICE

Le procès des auteurs présumés de trois **ATTENTATS COMMIS EN 1995** aux stations de RER Saint-Michel, Musée-d'Orsay et devant la station de métro Maison-Blanche devait s'ouvrir, mardi 1<sup>er</sup> octobre, devant la

cour d'assises spéciale de Paris. Boualem Bensaïd et Smaïn Aït Ali Belkacem, militants des **GROUPES ISLAMIQUEs ARMÉS** (GIA) algériens, sont accusés d'avoir posé les trois engins qui ont fait huit morts et

près de deux cents blessés. Mais ce procès, qui devrait durer cinq semaines, sera aussi marqué par **DEUX ABSENCES** : celle d'Ali Touchent, l'« émigré » du réseau, déclaré mort en 1997 par les autorités algé-

riennes, et surtout celle de Rachid Ramda, le financier du groupe, **DÉTENU EN GRANDE-BRETAGNE** depuis novembre 1995. Sept ans après les faits, la justice britannique s'oppose toujours à son extradition.

## La cour d'assises de Paris revient sur le terrorisme des années GIA

Boualem Bensaïd et Smaïn Aït Ali Belkacem doivent comparaître pendant cinq semaines pour les attentats des stations Saint-Michel, Musée-d'Orsay et Maison-Blanche, qui ont fait huit morts et près de deux cents blessés en 1995. Un absent au procès : Rachid Ramda, détenu en Grande-Bretagne

**LES FAITS** sont anciens mais l'éclairage a changé. Sept années se sont écoulées depuis cet été 1995 où la France a vécu au rythme des attentats terroristes perpétrés par les Groupes islamiques armés (GIA). Sept années et un 11 septembre. C'est donc un procès entre réminiscences et résonances qui devait s'ouvrir, mardi 1<sup>er</sup> octobre devant la cour d'assises spéciale de Paris, composée de sept magistrats professionnels, chargée de juger les auteurs ou les complices présumés des attentats commis à Paris, le 25 juillet à la station RER Saint-Michel, le 6 octobre devant la station de métro Maison-Blanche et le 17 octobre à la station de RER Musée-d'Orsay. Huit personnes ont trouvé la mort et près de deux cents ont été blessés dans l'explosion de ces trois bombes de fabrication artisanale.

Face aux parties civiles représentées par la présidente de l'association SOS-Attentats, Françoise Rudetzki, deux hommes occupent, pendant cinq semaines, le banc des accusés : Boualem Bensaïd, 34 ans, accusé d'être l'auteur principal des attentats de Saint-Michel et de Maison-Blanche, et le complice de l'attentat de la gare d'Orsay ; Smaïn Aït Ali Belkacem, sur lequel pèse la présomption de responsabilité principale dans ce dernier attentat. Tous deux purgent déjà une peine de dix ans pour association de malfaiteurs, à laquelle s'ajoute, pour Boualem Bensaïd, une condamnation confir-



Le 17 octobre 1995, une bombe explosait dans le RER, à Paris, entre les stations Musée-d'Orsay et Saint-Michel, blessant 19 personnes. C'était le dernier attentat d'une vague terroriste qui a fait 8 morts et plus de 200 blessés de juillet à octobre 1995, à Paris et Villeurbanne (Rhône).

mée en appel de trente ans de réclusion, dont vingt de sûreté, pour une tentative d'attentat contre le TGV Lyon-Paris, en août 1995.

Un homme manque à l'appel : Rachid Ramda, renvoyé devant la cour d'assises pour complicité présumée dans l'organisation de ces trois attentats, se trouve toujours détenu en Grande-Bretagne et Londres refuse son extradition vers la France. La cour va devoir déterminer si elle le juge par contumace ou si elle disjoints son cas dans un autre procès.

Pour la défense des deux accusés présents, la charge est lourde

tant semblent confondants les éléments de l'enquête. Les empreintes digitales de Boualem Bensaïd ont ainsi été retrouvées sur le morceau de scotch qui recouvrait la bonbonne de gaz déposée dans la poubelle devant la station de métro Maison-Blanche. Au cours de l'instruction, il a d'ailleurs reconnu à plusieurs reprises - avant de revenir sur ses déclarations - avoir eu lui-même l'idée de cet attentat pour « venger » la mort de Khaled Kelkal, survenue une semaine plus tôt lors de son interpellation au lieu-dit Maison-Blanche, à Vaugneray, dans la banlieue lyonnaise.

La responsabilité de Smaïn Aït Ali Belkacem dans l'attentat commis à la station Musée-d'Orsay semble, quant à elle, largement engagée par ses propres aveux devant le juge d'instruction et par l'expertise d'un coupon mensuel de carte orange retrouvé dans sa veste, corrélée avec celle de la bande graphique de la rame qui a explosé. L'analyse de ce coupon a révélé qu'il avait été utilisé, pour la dernière fois le 17 octobre 1995, sur la ligne C du RER, et que son utilisateur, monté à Saint-Quentin-en-Yvelines, avait quitté la rame à la station Javel, à quelques arrêts de Musée-d'Orsay, dans les minu-

tes qui ont précédé l'explosion. Quelques mots griffonnés de la main de Boualem Bensaïd et retrouvés dans ses poches vont également peser lourd dans le jugement de ce dernier pour complicité dans la préparation de cet attentat. « O, SQ, Javel-28, St Mi - 42 ». Pour les enquêteurs, il s'agit là d'un repérage et d'un chronométrage précis du parcours de la rame en provenance de Saint-Quentin, « O » désignant le lieu choisi pour la mise à feu de l'engin qui devait exploser à Saint-Michel et qui, en raison d'un retard inattendu du RER ce jour-là, avait explosé un peu plus tôt en gare d'Orsay.

De lettres et de chiffres, il devrait être aussi longuement question lors de l'examen de l'attentat du 25 juillet 1995 à Saint-Michel. C'est bien évidemment ce dernier, le plus meurtrier des trois, qui constitue l'enjeu essentiel du procès pour les parties civiles. C'est aussi celui sur lequel les éléments de l'enquête semblent les plus fragiles.

### UN SAC ABANDONNÉ

« M-GO-CH-OR » : à partir de ce rébus, toujours manuscrit par Boualem Bensaïd, les enquêteurs ont tenté de reconstituer le parcours des auteurs de cet attentat, notamment leur arrêt à la station Châtelet, où ils seraient descendus après avoir abandonné l'engin explosif dans un sac. C'est à l'approche de cette dernière station que plusieurs témoins, dont le gendarme Frédéric Pannetrat, auraient eu leur attention attirée par le manège de deux individus regardant fixement leur montre. Sur les photos qui lui ont été présentées, M. Pannetrat n'a toutefois pas identifié Boualem Bensaïd. Un autre témoin, qui sera cité par la défense à l'audience, a cru reconnaître pour sa part Ali Touchent parmi ces individus.

Le même Ali Touchent a été désigné comme étant celui qui, avec Boualem Bensaïd, a acheté de la poudre quatre jours avant l'attentat de Saint-Michel, par l'employé

de l'armurerie de la Bourse. C'est sur ce troisième homme que les défenseurs de Boualem Bensaïd, M<sup>rs</sup> Benoît Dietsch et Guillaume Barbe espèrent attirer l'attention de la cour. Le personnage suscite en effet la curiosité. Identifié très tôt comme étant l'émigré des GIA en Europe, Ali Touchent, alias « Tarek » a constamment échappé aux arrestations. Les circonstances de l'annonce tardive de sa mort, lors d'une fusillade avec les services de sécurité algériens, ont longtemps paru suspectes au ministère français de l'intérieur. De là à prêter un rôle trouble à « Tarek » dans l'information des services français sur les membres des réseaux des GIA, il y a un pas que les défenseurs de Boualem Bensaïd n'hésitent pas à franchir. Ils souhaitent notamment pouvoir éclaircir ce point lors de l'audition du principal témoin dans ce procès, Roger Marion, le numéro deux de la police judiciaire, qui était, à l'époque des faits, le chef de la police antiterroriste. Les deux avocats ne manqueraient pas non plus de l'interroger, comme ils l'avaient fait, en novembre 2000, lors du procès de l'attentat manqué du TGV Lyon-Paris, sur les conditions de la garde à vue de Boualem Bensaïd, au cours de laquelle il a reconnu sa participation à l'ensemble des attentats. Cet épisode contesté est justement celui sur lequel s'appuie la Haute Cour britannique pour refuser l'extradition de Rachid Ramda.

La dernière inconnue de ces semaines d'audience est le comportement des accusés eux-mêmes. Reconnaîtront-ils leur appartenance aux GIA ? Leur participation à certains attentats ? Ou nieront-ils en bloc les faits comme la légitimité de la cour à les juger ? « Si le Prophète était un terroriste, je suis fier d'en être ; si l'islam est une association de malfaiteurs, je suis heureux d'en faire partie ! » avait lancé Boualem Bensaïd à la barre, en brandissant le Coran lors du procès de 1999.

P. R.-D.

### Salle vidéo et cellule psychologique

Un dispositif exceptionnel a été mis en place au palais de justice de Paris pour ce procès. Une salle vidéo a été spécialement préparée pour accueillir une partie de la presse et des 200 parties civiles, dont près de la moitié a indiqué son intention d'assister aux audiences. Une cellule de suivi psychologique a également été prévue afin de soutenir les victimes présentes. Les psychologues redoutent les « réactions cathartiques » susceptibles d'apparaître à l'occasion des débats.

Des dispositions particulières avaient déjà dû être prises lors de précédents grands événements judiciaires. En septembre 1998, le procès du réseau terroriste « Chalabi » s'était tenu dans le gymnase de la prison de Fleury-Mérogis. En mai 1999, une salle spéciale avait été montée au palais de justice de Paris pour le procès de l'escroquerie du Sentier, puis, à l'automne, à l'occasion du procès de l'Association pour la recherche contre le cancer (ARC).

### Quatre mois de peur et plusieurs procès

#### Les attentats de 1995

- **25 juillet.** Une bombe artisanale explose dans une rame du RER à Saint-Michel (Paris-6<sup>e</sup>). Elle fait 8 morts et 150 blessés.
- **17 août.** Une bonbonne de gaz placée dans une poubelle de l'avenue de Friedland (Paris-8<sup>e</sup>), explose et blesse 17 personnes.
- **26 août.** Une bonbonne de gaz au système de mise à feu défectueux est découverte et désamorcée sur la voie du TGV Lyon-Paris, près de Cailloux-sur-Fontaines (Rhône). Les empreintes de Khaled Kelkal et de Boualem Bensaïd sont identifiées.
- **3 septembre.** Une bombe explose sur un marché du boulevard Richard-Lenoir (Paris-11<sup>e</sup>) blessant 4 personnes.
- **4 septembre.** Une bombe est désamorcée dans une Sanisette de la place Charles-Vallin (Paris-15<sup>e</sup>).
- **7 septembre.** Une voiture piégée explose devant une école juive de Villeurbanne (Rhône),

#### blessant 14 personnes.

- **29 septembre.** Khaled Kelkal est tué par les gendarmes dans les monts du Lyonnais au lieu-dit Maison-Blanche.
  - **6 octobre.** Une bombe blesse 13 personnes près de la station de métro Maison-Blanche (Paris-13<sup>e</sup>).
  - **17 octobre.** Une bombe explose dans une rame du RER entre les stations Musée-d'Orsay et Saint-Michel (19 blessés).
  - **2 novembre.** Le lendemain de l'arrestation de Boualem Bensaïd à Paris, la police interpelle à Lille un groupe qui s'appropriait à déposer une bonbonne de gaz sur un marché. Deux jours plus tard, Rachid Ramda est interpellé à Londres.
- Les procès**
- **18 février 1998.** Le tribunal correctionnel de Paris, jugeant 41 personnes soupçonnées d'avoir appartenu à un réseau de soutien logistique aux GIA, réseau dit de Chasse-sur-Rhône (Isère), condamne par contumace à dix ans de prison ferme le chef

présumé des GIA en Europe, Ali Touchent dit « Tarek », déclaré mort par les autorités algériennes.

- **15 septembre 1999.** 21 membres du réseau Kelkal, soupçonnés d'avoir préparé les attentats de 1995, sont reconnus coupables d'« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » et condamnés par le tribunal de Paris à des peines allant de six mois à dix ans de prison. Boualem Bensaïd et Smaïn Aït Ali Belkacem, considérés comme les « coordonnateurs » du réseau, échappent des peines les plus lourdes.
- **19 octobre 2001.** La cour d'assises spéciale de Paris condamne Boualem Bensaïd à trente ans de réclusion criminelle. Il comparaitrait en appel pour l'attentat manqué contre le TGV Lyon-Paris. La cour confirme ainsi sa première condamnation, prononcée en novembre 2000.

## « Elyas » et « Tarek », absents du box mais au cœur de l'enquête

Londres refuse d'extrader le premier, le deuxième aurait été tué en Algérie

CE sont les deux grands absents du procès qui devait s'ouvrir, mardi 1<sup>er</sup> octobre, devant la cour d'assises spéciale de Paris : Rachid Ramda, que la justice britannique refuse d'extrader vers la France, et Ali Touchent, déclaré mort par les autorités algériennes en mai 1997.

Rachid Ramda se trouve depuis sept ans au cœur d'un imbroglio judiciaire dans lequel s'opposent la France et la Grande-Bretagne. La justice française soupçonne cet islamiste algérien d'avoir été le financier de la campagne d'attentats terroristes de 1995. Installé à Londres, Rachid Ramda, dit « Elyas », était chargé de la rédaction et de la diffusion du journal *Al Ansar*, organe de propagande des Groupes islamiques armés (GIA).

La police britannique a découvert un bordereau d'envoi de fonds destinés à Boualem Bensaïd, sur lequel ont été relevées les empreintes de Rachid Ramda. Au cours d'une perquisition à son domicile londonien, des documents établissant ses liens avec les GIA et un disque dur où figurait sa comptabilité ont été

retrouvés. Suite à ces découvertes et aux mandats d'arrêt internationaux délivrés par les juges d'instruction, Jean-Louis Bruguière et Laurence Le Vert, Rachid Ramda était placé sous écrou extraditionnel en novembre 1995. Le 20 juin 1996, la justice anglaise autorisait son extradition. Mais le ministère britannique de l'intérieur, qui devait confirmer cette décision, a longtemps tardé. La forte présence des militants islamistes sur le sol anglais semble avoir expliqué ce manque d'entraïn.

#### « IMPATIENCE » FRANÇAISE

Le 8 octobre 2001, le ministre de l'intérieur, David Blunkett, acceptait enfin d'extrader Rachid Ramda, avant que la Haute Cour de Londres ne s'y oppose, arrêtant le processus. Dans sa décision rendue le 27 juin, la Haute Cour mettait en cause la demande d'extradition française, écrite en 1995, où n'auraient pas figuré certains éléments du dossier judiciaire français. Cette absence a fait craindre aux juges anglais que Rachid Ramda n'aurait pas droit à un « procès équiva-

table » en France. Ils s'interrogeaient en particulier sur la régularité des aveux passés par Boualem Bensaïd au cours de sa garde à vue, concernant ses liens avec Rachid Ramda. Ce nouveau contretemps judiciaire a conduit le ministre de la justice, Dominique Perben, à exprimer la semaine dernière son « impatience » vis-à-vis de Londres, en attendant l'examen d'une nouvelle demande d'extradition.

Le nom d'Ali Touchent, alias « Tarek », devrait lui aussi revenir régulièrement dans les débats. Considéré comme le représentant des GIA en France, chargé d'animer les réseaux terroristes et de coordonner la campagne des attentats de 1995, Ali Touchent a toujours échappé aux arrestations. Il aurait été tué le 23 mai 1997 lors d'une fusillade avec les forces de l'ordre à Alger. Il apparaît à plusieurs reprises dans la procédure, tant pour la préparation de l'attentat de Saint-Michel que pour celui d'Orsay.

Lors de la garde à vue qui avait suivi son arrestation en novembre 1995, Boualem Bensaïd avait

ainsi déclaré agir sur les instructions de « Tarek ». L'enquête policière avait d'ailleurs fait apparaître qu'il partageait un appartement avec Boualem Bensaïd, boulevard Ormano à Paris (18<sup>e</sup>) pendant l'été 1995, puis rue Félicien-David (16<sup>e</sup>). Ali Touchent aurait également été reconnu sur photographie, avec Boualem Bensaïd, par l'employé de l'armurerie où a été achetée la poudre ayant servi à la fabrication de la bombe artisanale de Saint-Michel. Son rôle de coordinateur des attentats semble en outre avoir été confirmé par les fichiers cryptés saisis au domicile de Rachid Ramda en Angleterre, dans lesquels « Tarek » apparaît comme le destinataire des fonds des GIA envoyés en France entre mai et août 1995.

C'est encore à « Tarek » que Boualem Bensaïd en aurait référé avant de perpétrer l'attentat près de la station de métro Maison-Blanche, le 6 octobre 1995, pour « venger » la mort de Khaled Kelkal.

Pascal Robert-Diard et Piotr Smolar

Les journées de L'HOMME du mercredi 2 au samedi 5 octobre 2002

-20%\* SUR L'HOMME\*

avec CYRILLUS

www.cyrillus.fr

BOUTIQUES PARIS	BOUTIQUES PROVINCE
7 <sup>me</sup> : 18, rue de Sévres	Angers: 30, rue St Aubin
7 <sup>me</sup> : 11/13 av. Duquesne	Bordeaux: 22, rue Vital Carles
9 <sup>me</sup> : 19, rue Aubert	Brest: 107, rue de Siam
10 <sup>me</sup> : 8, rue Chancé	Caen: 117, rue Saint-Pierre
16 <sup>me</sup> : Parisy	Clermont-Ferrand: Centre Joubert 1er étage
17 <sup>me</sup> : 1, Chassigny de la Muette	Dijon: 4, rue du Chapeau Rouge
17 <sup>me</sup> : 104, av. de Villiers	Grenoble: 12, rue de Bonne
Boulogne-Billancourt: Les Passages de l'Hôtel de Ville	Lille: 35, rue Grande Chaussée
La Défense: Centre Commercial Les Deux Temps	Limoges: 10, rue du Clocher
Parly 2: C. Ouf Le Chesnay	Lyon (2 <sup>e</sup> arr.): 64, rue Edouard Herriot
Valley 2: C. Ouf niveau haut	Lyon (8 <sup>e</sup> arr.): 7, av. de Saxe
St Germain en Laye: 3, rue Collignon	Marseille (1 <sup>er</sup> arr.): 29, rue Francis Dasso
	Nancy: 6, rue des Dominicains
	Nantes: 5, rue Boileau
	Nîmes: 7, rue de Toulouse
	Rennes: 2, rue du Calvaire St Pierre
	Rouen: 35, rue Grand Port
	St Laurent du Var: Cag 3000 1er étage
	Strasbourg: 4, Place Gutenberg
	Toulon: C. Ouf Grand Vair Est
	Toulouse: 14, rue Boubonne
	Tours: 29, rue Nationale

\* Non cumulable avec les promotions et tous autres promotions.

## L'un des assassins présumés de François Santoni a échappé à la police au début du mois de juillet

C'est pour se venger d'une dénonciation à la police, en 1996, que deux anciens proches du FLNC-canal habituel auraient assassiné l'ancien responsable du Canal historique le 17 août 2001

**L'ENQUÊTE** sur les assassins de François Santoni, l'ancien leader du FLNC assassiné le 17 août 2001 à Monacia-d'Aullène, en Corse-du-Sud, à la sortie du mariage d'un ami, est en passe d'être bouclée. Deux des principaux suspects ont été identifiés, mais les policiers ont manqué le premier, Alain Robin est en cavale, les policiers l'ont manqué au début du mois de juillet. Le second, Ange-Marie Orsoni, a été victime d'un infarctus le 11 septembre 2001.

Depuis plusieurs mois, la division nationale antiterroriste (DNAT) et le service régional de la police judiciaire (SRPJ) d'Ajaccio, cosaisis de l'enquête, sont sur les dents. Grâce à des confrontations et à des perquisitions bien menées, les enquêteurs pensent pouvoir faire avouer la petite demi-douzaine de personnes qui, selon eux, a participé à l'assassinat de l'ancien chef de la Cuncolta ; plusieurs d'entre eux sont d'ailleurs déjà incarcérés pour d'autres motifs. Le meurtre, pour les policiers, n'a rien à voir avec celui de Jean-Michel Rossi, en août 2000, à L'Île-Rousse. Il serait le fruit d'une vieille vengeance, assouvie six ans après l'affront.

Tout le monde ou presque, en Corse, connaît l'histoire d'Ange-Marie Orsoni. « Angeot » était un beau gosse brun et baraqué, plombier de son état. C'était surtout le cousin germain du « bel Alain » Orsoni, célèbre dissident du Front. Quand Alain Orsoni quitte en 1990 le FLNC-canal historique pour fon-

der le Mouvement pour l'autodétermination (MPA), façade de l'organisation clandestine FLNC-canal habituel, Angeot, qui n'est pas un militant actif de la Cuncolta, le suit. Il a d'ailleurs passé quelques mois en prison pour une affaire de droit commun et se vante souvent devant ses - très nombreux - amis de n'avoir « rien à faire » du nationalisme, mais il a l'esprit de famille.

C'est alors qu'en pleine guerre fratricide entre nationalistes, Angeot est devenu l'ennemi juré de François Santoni. Le 16 février 1996, Jules Massa, l'un des cadres du Canal historique, mais surtout l'ami et garde du corps du chef Santoni, est assassiné devant une école d'Ajaccio. Il avait 41 ans. C'est peu de dire que François Santoni n'apprécie pas. Pour le secrétaire national de la Cuncolta, l'« affaire » constitue une entrave majeure au processus de paix qu'il vient d'engager avec Jean-Louis Debré, le ministre de l'intérieur de l'époque. Il raconte d'abord à qui veut l'entendre que son ami Massa, déjà victime d'une tentative d'assassinat, avait été menacé très directement par des personnes de sa connaissance.

Puis, le 29 février, il décide d'aller discrètement témoigner devant la police, et est entendu par le patron du SRPJ d'Ajaccio, Marc Pasotti. François Santoni raconte deux violentes algarades, au cours desquelles Jules Massa est menacé de mort. La première fois, c'est à

l'Assemblée de Corse, avec Jean-Claude Lucchini - aujourd'hui maire du petit village de Zirubia. La seconde, à la chambre de commerce d'Ajaccio, avec le cousin Orsoni. « Regarde-moi, je m'appelle Angeot Orsoni », aurait lancé, yeux dans les yeux, le susnommé à Jules Massa, quelques jours avant l'assassinat.

### LA « CHÈVRE DE M. DEBRÉ »

Le procès-verbal, légèrement maquillé, est... distribué dans les rues d'Ajaccio, puis exhibé au journal d'Antenne 2. Le commissaire Pasotti, nommé cinq mois plus tôt, est muté en Autriche. Angeot se protège : il se fait interpellé et condamner à quatorze mois de prison pour port d'arme. Les murs corses sont couverts de « Santoni, mouton », et toute l'île est sidérée que celui que l'on appelait alors la « chèvre de M. Debré » ait pu ainsi « balancer » ses ennemis.

Depuis, Angeot s'était mis au vert. Il avait bien été mis en examen, le 4 juin 2001, treize ans après la mort d'un jeune gendarme, Stéphane Charriot, mais il avait été remis en liberté, quinze jours plus tard, faute de preuves. C'est en pleine partie de chasse, à Vizzavona, le treillis sur le dos, qu'il a été pris d'une violente douleur au cœur, un mois après l'assassinat de François Santoni. Il est mort dans la pharmacie de Peri, à vingt kilomètres d'Ajaccio, sur la route de Bastia. Toute la vallée de la Gravone s'était pressée à Vero, la villa-

ge des Orsoni, pour son enterrement. Il allait avoir 38 ans.

Né en 1953, Alain Robin, de Porto-Vecchio, second suspect des enquêteurs, est l'un de ses amis. Plus gris. Plus terne. Il n'est guère connu qu'à l'extrême sud de l'île, et davantage sous son nom de famille : les « frères Robin » étaient tous deux militants de la Cuncolta. Alain est interpellé à ce titre, en 1979, avec beaucoup d'autres, après la découverte d'une imprimerie du FLNC. De vieux souvenirs. On voit plus souvent aujourd'hui Alain Robin dans la boîte de nuit dont il a été le gérant ou à la pétanque. Quand le MPA s'était créé, il avait suivi, mais d'abord parce qu'il est l'ami d'Angeot.

Assez, selon les policiers, pour le suivre dans sa vengeance, six ans après l'affront fait à son ami, une belle nuit d'été. Pour les proches de l'enquête, c'est le mobile principal de l'assassinat de François Santoni, même si, selon un enquêteur, « certains, dans l'extrême sud, pouvaient se sentir menacés par l'intérêt que Santoni manifestait de manière voyante pour l'immobilier ou les machines à sous ». Début juillet, quand les gendarmes sont venus cueillir Alain Robin, il était parti la veille. Malheureux ratage. Mais la Place Beauvau, qui a recommandé à négocier avec les nationalistes, se console en soupirant qu'« au moins, on sait que Charles Pieri et ses amis sont hors de cause ».

Ariane Chemin

## Naufrage du « Cistude » : l'homme de quart du chalutier se serait assoupi

Le « Bow Eagle » aurait dû tenter une manœuvre

**DOMINIQUE BUSSEREAU**, secrétaire d'Etat aux transports et à la mer, dispose depuis quelques jours du rapport du Bureau enquêtes accidents (BEA) sur l'abordage survenu le 26 août au large de l'île de Sein entre le chalutier français *Cistude* et le cargo chimiquier norvégien *Bow Eagle*. L'accident avait causé la mort de trois des membres de l'équipage du navire de pêche vendéen. Ce document est pour l'heure l'une des principales pièces officielles des procédures engagées, d'une part, par la justice française et une juge d'instruction des Sables-d'Olonne et, de l'autre, par les autorités norvégiennes de Bergen, le cargo appartenant au groupe bien connu en Scandinavie Odjell Chemical.

Analysant les circonstances de la collision, à 1 h 55, par temps maniable et visibilité satisfaisante, les experts notent que le cargo suivait à vitesse moyenne une route dite « privilégiée » par rapport à celle que suivait un peu moins vite le chalutier qui n'était pas en pêche. La proue de ce dernier a heurté l'avant-bâbord du chimiquier et il a coulé en cinq minutes après s'être couché sur le flanc gauche. Le cargo, également endommagé, a continué sa route, ce qui constitue un délit de fuite. Niée d'abord par l'officier de nationalité philippine - actuellement incarcéré en Norvège - et le matelot de quart - qui avait reçu des instructions de son supérieur en ce sens - au moment des faits, la collision n'a été reconnue que deux jours plus tard.

Les experts soulignent que les deux navires étaient techniquement en bon état et ils n'ont pas relevé d'anomalies quant à leur exploitation ou leurs conditions d'armement. Pour les experts, aucune remarque n'est à faire non plus sur les conditions dans lesquelles ont été organisés les secours. Ils notent toutefois que les systèmes radars anticollision sur le *Cistude* n'étaient pas en service - mais ce n'est pas obligatoire -, ce qui constitue un facteur déterminant du sinistre. La rapidité du chavirement n'a pas permis aux marins de revêtir leurs gilets ou combinaisons de survie qui étaient entreposés dans un local proche de la timonerie. Quant à la balise de détresse, des dysfonctionnements ont été relevés sur la manière dont ses signaux ont été émis et reçus, ce qui a constitué un facteur aggravant du sinistre.

Sans se prononcer sur d'éventuelles responsabilités, le BEA mer fait le constat quasi certain que le *Cistude* n'a pas manœuvré pour éviter l'abordage, alors que celui-ci était prévisible. Il considère donc que la très probable perte de vigilance, voire l'assoupissement de l'homme de quart du chalutier avant la collision, constitue un facteur conjoncturel, certain et déterminant du sinistre.

Mais il relève aussi une réaction inadéquate de l'officier de quart du *Bow Eagle*, qui n'a effectué que trop tardivement la manœuvre d'évitement nécessaire.

François Grosrichard

## Le militant Vert, le cannabis et le substitut

LORIENT (Morbihan)

de notre envoyé spécial

Une bouteille de « Canna-Cola » et une affiche sur l'« Appel du 18 joint » sous scellés dans des sacs plastique. Ce sont là les preuves matérielles quelque peu dérisoires présentées contre l'ancien secrétaire national des Verts, Jean-Luc Bennahmias, poursuivi devant le tribunal correctionnel de Lorient, lundi 30 septembre, pour vente et incitation à la consommation de produits stupéfiants. Amusé mais un peu crispé dans un costume-cravate de circonstance, le militant écologiste comparait en tant que responsable des journées d'été du mouvement écologiste, organisées, en août 1999, à Lorient. Son tort : avoir toléré des affiches en faveur de la dépénalisation du cannabis et la vente de boissons à base de chanvre.

D'après le substitut du procureur, Régine Roux-Gourvil, qui avait traité l'affaire au moment des faits, ces agissements d'apparence anodine avaient « soulevé un certain émoi » parmi la population et plusieurs personnes étaient venues se plaindre au commissariat. La justice s'était sentie obligée d'agir, d'autant

que les faits dénoncés se déroulaient à ses portes, une centaine de mètres séparant le commissariat et le tribunal du Palais des congrès où se tenait le rassemblement des Verts. Le 26 août, M<sup>me</sup> la substitut, accompagnée de plusieurs policiers, s'était rendue sur place, bien décidée à saisir les objets litigieux. Mais les militants avaient obligé les forces de l'ordre à rebrousser chemin aux cris de « La police dehors ! » et « Chevènement, démission ! ». Le parquet n'avait pas voulu en rester là et avait décidé d'engager des poursuites pour aboutir, trois ans plus tard, à un procès suscitant l'incompréhension.

### « UN MESSAGE HYPOCRITE ET INADAPTÉ »

« Cette affaire a fait perdre beaucoup de temps à la justice. Il y a des choses bien plus graves qui pourraient vous occuper, y compris dans le monde politique », a souligné le député écologiste Noël Mamère, appelé comme témoin. Dans cette affaire, les Verts soupçonnent la justice d'avoir voulu leur faire payer leur position sur la dépénalisation du cannabis. « Me poursuivre, c'est mettre en procès le mouvement des

Verts dans sa totalité », a affirmé M. Bennahmias, soulignant que les produits incriminés étaient « en vente libre ». Son avocat, M<sup>me</sup> Henri Leclerc, a dénoncé une « atteinte à la liberté d'expression » et une « immixtion scandaleuse dans le débat démocratique », estimant de surcroît qu'on ne « peut pas construire la répression sur un mensonge consistant à dire que le cannabis est plus dangereux que le tabac ou l'alcool ». Appelée elle aussi comme témoin, Dominique Voynet - qui a succédé à Jean-Luc Bennahmias à la tête du mouvement écologiste - a vilipendé « un message hypocrite et inadapté ».

La substitut du procureur, de son côté, a nié toute arrière-pensée politique dans les poursuites engagées par le parquet. « On a fait beaucoup de bruit pour rien. Ce n'est pas un jugement sur une politique de santé publique proposée par un parti, c'est une intervention judiciaire pour faire cesser une infraction, voilà toute l'affaire », a soutenu M<sup>me</sup> Roux-Gourvil, en réquerant 8 000 euros d'amende à l'encontre de M. Bennahmias. Jugement le 28 octobre.

Frédéric Chambon

## Un séisme a ébranlé la Bretagne

UNE SECOUSSE tellurique de 5,4 degrés sur l'échelle de Richter a secoué la Bretagne, lundi 30 septembre, un peu avant 9 heures, sans faire de blessés ni causer de dégâts majeurs. Elle a été suivie, vers midi, d'une réplique d'une magnitude de 4,1. C'est la plus forte secousse sismique depuis 1980. L'épicentre de la première secousse, ressentie dans toute la région et en Mayenne, a été localisé près de Lorient par l'Observatoire des sciences de la terre de Strasbourg. La terre d'Armor est traversée d'est en ouest par une faille, qui correspond à la jonction entre les plaques tectoniques africaine et eurasiatique. C'est probablement la poussée de la première sur la seconde qui a provoqué le séisme.

### DÉPÊCHES

■ **GARD : trois semaines après les inondations, le ministre de l'intérieur**, Nicolas Sarkozy, a présenté, lundi 30 septembre, à Nîmes, le plan d'aide du gouvernement aux sinistrés. Les dégâts des inondations, qui ont fait 23 morts et un disparu, sont estimés à 1,2 milliard d'euros. Entre 35 % et 80 % des travaux de reconstruction des voiries et réseaux seront subventionnés, contre 20 % habituellement. L'Etat fournira un effort de 40 millions d'euros dans le cadre de la procédure de calamité agricole.

■ **ACCIDENT : un bébé d'un an, installé dans une poussette, a été fauché et tué** par une voiture, lundi 30 septembre, à Strasbourg (Bas-Rhin), sur un passage piétons. La mère, une Turque âgée de 23 ans, est indemne. La conductrice, âgée de 25 ans, a été placée en garde à vue.



Nouvel album  
inclus  
"Où es-tu passé"

# NANA MOUSKOURI

A L'OLYMPIA  
BRUNO COQUATRIX

## 11-12-13 octobre 2002

Renseignements : 08 92 68 33 68\*

LOCATIONS : OLYMPIA, FNAC, VIRGIN MEGASTORE,  
CARREFOUR, AUCHAN, et Agences,  
www.olympiahall.com, www.coullier.com



## En Ile-de-France, plus de 5 000 personnes vivent dans des squats

Selon un rapport confidentiel remis à Gilles de Robien, ministre de l'équipement et du logement, près de 2 000 appartements sont occupés de façon illégale, principalement à Paris et en Seine-Saint-Denis. L'auteur préconise des mesures en faveur du logement mais aussi des sanctions plus fortes

DEPUIS le milieu des années 1990, l'occupation massive d'immeubles par des squatters se développe en région parisienne. Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve (Seine-Saint-Denis), Chanteloup-les-Vignes (Yvelines)... Selon un rapport, jusqu'alors resté confidentiel, que *Le Monde* s'est procuré, plusieurs milliers de personnes, en Ile-de-France, se seraient installées dans un logement « sans droit ni titre ». Réalisée par Pierre Quercy, ingénieur général des Ponts et chaussées, cette étude avait été lancée à la suite du « coup de gueule » de plusieurs maires de Seine-Saint-Denis, à l'automne 2001. Confrontés à la présence de squatters, ces élus réclamaient la tenue d'une table ronde régionale.

Pour l'heure, les pouvoirs publics ne se sont guère démenés. Comme le rappelait *La Revue française des affaires sociales* dans son numéro d'avril-juin, un « épais voile pudique » pèse sur le dossier des squats, sans doute parce qu'il pointe les limites des politiques touchant au logement et à l'action sociale. Mis à part une recherche du Comité national de l'accueil des personnes en difficulté, dont les préconisations, publiées en 1999, n'avaient pas vraiment connu de suite, la réflexion officielle restait mince en la matière. Le rapport de Pierre Quercy, qui a été remis, en juillet, à Gilles de Robien, ministre du logement, et à Bertrand Landrieu, le nouveau préfet de région, aborde donc un sujet tabou.

Jeunes démunis, toxicomanes, personnes sans domicile fixe, collectifs d'artistes... Si les squats renvoient à des situations disparates, Pierre Quercy, lui, s'est surtout penché sur ceux qui sont liés « à un trafic organisé ». Depuis quelques années, des agents immobiliers

d'un type un peu particulier opèrent en Ile-de-France : ils pénètrent « par effraction » dans des appartements vacants et, « moyennant finances », y font entrer des familles mal logées ou sans logis. En dehors de Paris, de telles pratiques ont souvent cours dans les secteurs défavorisés du parc HLM.

### FAMILLES NOMBREUSES

Il arrive qu'une « aide juridique » soit prodiguée aux entrants : on leur fait signer un « faux bail », on leur donne des « conseils » pour résister aux actions d'expulsion, etc. Les occupants « sont majoritairement » des ressortissants d'Afrique subsaharienne ; suivant les départements, ils repré-

sentent « entre 70 % et 85 % des squatters recensés ». La moitié de cette population est composée de familles nombreuses. « Les revenus de ces ménages sont le plus souvent précaires, quand ils existent », écrit Pierre Quercy. « Une partie d'entre eux » n'ont pas de titre de séjour. Pour les services de l'Etat et les élus, mentionne-t-il, le développement des « squats organisés » est dû en grande partie à « la croissance » du nombre de clandestins.

En Ile-de-France, il y aurait entre 1 800 et 2 000 « squats collectifs » : le chiffre englobe les occupations permises par le « trafic » et celles qui ont un « caractère revendicatif » (squats d'artiste - beaucoup moins nombreux -, immeu-

bles réquisitionnés par des familles à l'initiative de Droit au logement [DAL]...). Paris est le secteur le plus touché, avec « environ 800 squats occupés par 3 000 personnes ». La Seine-Saint-Denis se classe en deuxième position : on y dénombre 1 500 résidents « sans droit ni titre ». Dans les autres départements de la région, le phénomène a une ampleur moindre : 130 squats dans les Hauts-de-Seine, 120 HLM occupées dans l'Essonne, 100 dans le Val-de-Marne... Au total, quelque 5 000 à 6 000 personnes vivraient dans un « squat collectif » en Ile-de-France. Un chiffre qui sous-estime « forcément » le phénomène de l'occupation induite de locaux, dans la mesu-

re où les initiatives individuelles, portant sur un seul logement, ne sont pas répertoriées.

Pierre Quercy considère que « le squat constitue probablement une dernière réponse aux difficultés d'accéder à un logement économiquement abordable pour certaines populations ». Dans une région minée par la pénurie locative, certaines familles n'ont pas d'autre solution que d'investir un appartement vide, sans y être autorisées. Souvent, leurs difficultés ont des causes objectives : ressources insuffisantes, absence de titre de séjour... Mais un certain nombre de ménages, en situation régulière et disposant de revenus corrects, sont aussi dans cette situation.

Leur problème est, bien sûr, lié à la pénurie structurelle de grands logements en Ile-de-France. Il découle aussi de blocages ou de rejets : les bailleurs sociaux et les élus craignent d'avoir à gérer des familles nombreuses - « éventuellement polygames » -, sources de « nuisances » et de « dégradations » si le logement est suroccupé.

### « AMÉLIORER L'OFFRE »

Pierre Quercy suggère d'agir à la source en améliorant « l'offre de logements », notamment avec « un programme spécifique de maisons individuelles et de grands appartements ». Un « accompagnement social adapté » devrait, selon lui, également être mis en place, de manière à « favoriser l'intégration » de ces populations. Pour « résorber les squats » existants, le relogement des familles devrait être réparti sur l'ensemble de la région.

Enfin, il conviendrait de « renforcer le cadre juridique » : à l'heure actuelle, le squat constitue une infraction sur le plan civil, pas sur le plan pénal - sauf s'il y a violation d'un logement occupé. Comme les squatters s'installent, le plus souvent, dans des appartements vides, ils risquent « seulement » d'être expulsés. Certains estiment que ce n'est pas assez dissuasif. Pierre Quercy suggère de mettre en place « un groupe de travail interministériel » qui réfléchirait, notamment, à la création dans le code pénal d'« une incrimination spécifique d'appropriation d'un bien appartenant à autrui », un peu comme l'envisageait le gouvernement dans son avant-projet de loi sur la sécurité intérieure (*Le Monde* du 27 septembre).

### Des squatters de la « cité des 4 000 » ont été expulsés

DAOUDA savait bien qu'il devrait partir un jour. Début mai, la justice l'avait sommé de quitter l'appartement qu'il squattait avec son épouse et son frère, Syndou. Au deuxième étage du « Mail de Fontenay », une longue barre HLM qui s'étire dans la « cité des 4 000 », à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), ces trois ressortissants ivoiriens avaient trouvé un refuge précaire. Après des mois d'errance et de recherches infructueuses pour trouver un toit, ils avaient échoué là. Des jeunes du quartier leur avaient ouvert la porte d'un appartement, moyennant « 10 000 francs », selon Syndou. Dans la cité, bien des familles avaient « emménagé » dans ces conditions-là ; à un moment donné, quelque 120 logements sociaux furent même squattés, d'après Danièle Hivernaud, directrice générale de l'office municipal HLM. Grâce au bouche à oreille, aux réseaux familiaux ou communautaires, le quartier a servi de bouée de sauvetage pour des dizaines de ménages sans logis.

Et puis les expulsions ont commencé. 30 octobre 2001 : 13 familles sont délogées. 8 août : 14 familles plient bagages. 25 septem-

bre : 14 familles doivent s'en aller. Au fur et à mesure des évictions, Daouda et Syndou ont bien senti que la menace se rapprochait. Ils eurent beau invoquer le fait qu'ils travaillaient et possédaient une carte de séjour, rien n'y fit : le 26 septembre, on les a mis à la porte. Daouda et sa femme ont été aiguillés vers un hôtel de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise). La mairie leur a payé trois nuitées. Syndou, lui, n'a rien obtenu, paraît-il. Depuis, il dort dans sa voiture.

### « UN AN DE RETARD »

Et les autres familles, qui sont encore aux « 4 000 » ? Ni les services de l'Etat ni l'office HLM ne l'affirment explicitement, mais il est clair que les ordonnances d'expulsion seront exécutées, à terme. De toute façon, les bâtiments « Ravel » et « Presov », où plus de 60 logements sont encore squattés, doivent être démolis à l'horizon 2003 et 2004. « Nous avons pris un an de retard dans notre planning », déplore Danièle Hivernaud. Pour elle, la situation ne peut pas s'éterniser : « La population en place se désespère. Le relogement des locataires en titre, qui vivent à « Ravel » et à

« Presov », est ralenti. Les branchements électriques de fortune menacent la sécurité des immeubles », énumère-t-elle.

Aujourd'hui, l'office HLM fait tout pour que les squatters expulsés ne soient pas remplacés par de nouveaux arrivants : vigiles, portes blindées... La facture s'élève à près de 1,6 million d'euros. Surtout, le quartier ne veut pas revivre les tensions qui avaient éclaté entre occupants « sans droit ni titre » et certains jeunes. L'an passé, une poignée de voyous ont semé la terreur chez des familles de squatters : ils déboulaient à toute heure dans les appartements, soutiraient de l'argent, dérobaient des objets, menaçaient... « C'était l'enfer », se souvient Nouhoum. En août 2001, cet étudiant a dénoncé les razzias à des policiers. Il a pris trois coups de couteau et s'est fait rouer de coups. Trois jeunes ont été mis en examen pour « violence, association de malfaiteurs, recel, extorsion de fonds » et l'un d'eux a même été incarcéré, à l'automne 2001. Depuis, la situation s'est apaisée.

B. Bi.

Bertrand Bissuel



**L**ES femmes, en longues jupes et foulards, s'étreignent, en pleurs. Un sanglot déchirant s'élève au-dessus du hameau de Krasnostepnovskoe, sovkhoe laitier blot-

ti au creux de la steppe ondulante qui s'étire à l'ouest de Grozny. Les corps de quatre hommes du village, enlevés par des soldats russes à 3 heures du matin, le 13 mai 2002, viennent d'être retrouvés. Torturés, ensanglantés, méconnaissables.

Le charnier, qui contiendrait une quinzaine de dépouilles, a été trouvé à la frontière avec l'Ingouchie, près du village de Goragorsk, à proximité d'un poste de l'armée russe. Des paysans tchétchènes, le visage figé, arrivés dans un minibus brinquebalant, se joignent à la famille pour la veillée funéraire. Debout, les mains tournées vers le visage, dans le geste de la prière musulmane, les habitants se recueillent.

Le 8 septembre, la découverte du charnier a été rendue publique. Des corps étaient identifiés. Dans cette guerre qui dure depuis trois ans, avec l'entrée des troupes russes dans la République indépendantiste le 2 octobre 1999, la diffusion d'une telle information ne va pas de soi. Une chape de silence recouvre la plupart des événements en Tchétchénie, territoire de la taille de deux départements français, fermé au monde extérieur, où ni les journalistes ni les membres d'organisations humanitaires n'ont le droit de circuler librement. Les autorités russes veulent strictement limiter l'accès de témoins indésirables.

Chaque jour, des habitants sont tués ou disparaissent, aux mains des forces armées russes ou de leurs supplétifs locaux, les milices tchétchènes prorusse. Les disparus se comptent par milliers. Aucun recueil précis, exhaustif, d'informations sur ces victimes, n'est possible. Des corps sont retrouvés régulièrement, dans des ruines de bâtiments, sur des terrains vagues, des bords de routes, parfois déchiétés à l'explosif ou portant des traces de tortures. Parfois, ils sont exhumés de fosses communes.

Ce fut le cas pour les dépouilles de Moussa Kariev, 44 ans, mécanicien au sovkhoe de Krasnostepnovskoe ; son fils, Roustam, 20 ans ; son frère, Aslan, 50 ans, et un voisin, Aziz Bek Bitsalov, 37 ans. Ils dormaient dans leurs lits, le 13 mai dernier, quand un groupe de soldats russes a fait irruption dans les habitations. Comme souvent lors des rafles, les

## Le 2 octobre 1999, les troupes russes entraînent dans la petite République rebelle. Trois ans plus tard, la guerre continue et les fosses communes livrent leur horrible secret



MUSA SADULAYEV/AP

Le 9 septembre, au lendemain de l'annonce de la découverte d'un charnier près de Goragorsk, à une cinquantaine de kilomètres au nord ouest de Grozny, près de la frontière avec l'Ingouchie.

# CHARNIERS DE TCHÉTCHÉNIE

soldats étaient masqués, la tête recouverte d'une cagoule noire.

« Ils ont distribué des coups de crosse, raconte un témoin direct. Ils ont frappé des femmes à la tête. Ils ont emmené six hommes, dont deux ont été retrouvés, trois jours plus tard, sur une route, vivants. » Ces survivants ont raconté : les yeux bandés, les mains attachées, ils avaient été conduits, à bord d'un transporteur de troupes blindé, vers une destination inconnue, la cave d'un bâtiment, où ils avaient été interrogés et passés à tabac. « Les Russes nous disaient qu'ils savaient bien que nous n'étions que des mécaniciens de sovkhoe, et non des bandits, a relaté l'un d'eux. Ils nous répétaient : votre malheur, c'est que vous êtes tchétchènes. »

**P**ENDANT quatre mois, les familles de Krasnostepnovskoe ont cherché les disparus. S'adressant, en vain, à toutes les institutions mises en place par Moscou en Tchétchénie, le gouvernement prorusse, les autorités militaires, les « kommandantur », les services du procureur. Les habitants du village ont fini par faire appel à un « intermédiaire ». Celui-ci a versé une forte somme d'argent à des militaires russes stationnés dans la région, et obtenu l'information décisive, celle de l'emplacement du charnier. Des policiers ingouches se sont rendus sur les lieux, ainsi que des membres des familles.

La voix tremblante, une femme décrit ce qu'elle a vu ce jour-là. « Ils n'étaient pas enterrés très profondément. Le charnier était à une courte distance de la route asphaltée, près du « blokpost » [poste de contrôle militaire russe]. Ils ont été assassinés sauvagement ! On les a retrouvés nus, la tête dans des sacs en plastique collés autour du cou avec de l'adhésif. Ils étaient très amaigris. Ils ont dû être enfermés longtemps sans nourriture. Enfers corps semblaient avoir été jetés en vrac dans ce trou. »

A quelques mètres de là, d'autres dépouilles ont été exhumées, dont celles de trois hommes identifiés. Parmi eux,

Vakha Magomedov, 57 ans, employé du même sovkhoe laitier n° 1, vivant dans le village d'Oktyabrskoe, 10 kilomètres à l'ouest de Grozny.

Vakha Magomedov avait été enlevé à son domicile le 3 mai, à 10 heures du soir, par des soldats russes. « Il a été difficile de le reconnaître tout de suite, raconte un membre de la famille. Sa tête, comme celles des autres, était enveloppée de bandages, elle paraissait difforme, on voyait à peine la forme du nez, l'emplacement des yeux. Nous sommes revenus plus tard, quand les bandages avaient été enlevés, pour l'identifier au cimetière. Les pieds étaient comme broyés, le crâne brisé, les os des phalanges ne tenaient que par la peau, ils sont tombés et on les a mis dans un sac. Des dents brisées étaient au fond de sa bouche. Il était nu. La tête dans un sac en plastique attaché avec du scotch. Sur deux autres corps trouvés là, non identifiés, le ventre et le torse étaient taillés. De longues encoches faites au couteau. »

Dans leur malheur, les habitants de Krasnostepnovskoe et d'Oktyabrskoe ont enquêté. Après avoir interrogé des habitants de la région, des rescapés des rafles du 3 mai et du 13 mai, ainsi que des militaires, ils ont acquis la certitude que l'histoire de ce charnier était liée aux activités d'une unité des forces spéciales du ministère russe de l'intérieur, la « brigade de Sofrino », du nom d'une région de Moscou d'où elle est originaire. Le 10 juin, cette unité, stationnée dans un quartier nord de Grozny, Staropromyslovskoe, se repliait vers la République voisine d'Ingouchie, à l'issue de son tour de service en Tchétchénie. L'emplacement du charnier correspond à la route qu'elle emprunta ce jour-là. Il semble que les militaires aient voulu, en chemin, se débarrasser des corps de ceux qu'ils avaient suppliciés.

Sollicité par des proches des disparus, le commandant militaire russe en Tchétchénie, le général Sergueï Kisioine, a fourni la réponse suivante : « Ces troupes ne dépendent pas de moi, elles obéissent directement à Gryzlov [le ministre russe de l'intérieur], à Moscou. Je n'ai pas accès

à leur base. » Après la découverte du charnier, un porte-parole militaire russe, cité par l'agence Interfax, a déclaré que certains habitants du sovkhoe avaient été tués par des combattants tchétchènes, qui se seraient « déguisés, afin de discréditer les forces de sécurité russes en Tchétchénie ».

En mars, le général Moltenskoï, commandant en chef des troupes russes en Tchétchénie, a pris une directive interdisant aux soldats russes de porter des masques lors des « nettoyages » dans les villages tchétchènes. Il demandait aussi, face à la poursuite des disparitions de civils détenus par des militaires, que des représentants de l'administration et du procureur soient présents lors de ces opérations. Six mois plus tard, ces mesures, auxquelles le président Poutine s'est ré-

mité de postes militaires russes. « Ce sont des endroits où les soldats se sentent plus en sécurité, la nuit, pour creuser des trous. Là, ils se sentent à l'abri d'embuscades de combattants tchétchènes. Et, sur ces terrains surveillés jour et nuit, les habitants tchétchènes auront du mal à s'aventurer pour fouiller le sol. Car à ces endroits, le risque est grand d'essuyer des tirs russes. »

Plusieurs charniers ont déjà été découverts en Tchétchénie. L'un des plus importants, exhumé en février 2001, contenait plus de 50 corps, des civils, des femmes et des combattants tchétchènes, retrouvés à proximité de Khankala, la principale base militaire russe, située à l'est de Grozny. L'organisation Human Rights Watch a qualifié de « farce » l'enquête menée par les autorités russes sur cette affaire.

d'autres où ils sont enterrés », indique une bonne source, qui réclame l'anonymat, comme toutes les personnes rencontrées par Le Monde en Tchétchénie au cours d'un récent voyage clandestin dans plusieurs régions de la République.

Selon plusieurs témoignages, dans une zone montagneuse du sud de la République, près de la localité de Khatouni où le 45<sup>e</sup> régiment russe est déployé, de nombreux hommes tchétchènes sont détenus dans des trous de 2 mètres de profondeur, creusés à même le sol et couverts de planches de bois, où ils sont torturés. Ces trous sont en service depuis au moins deux ans, puisque de hautes herbes ont poussé sur leurs couvercles de planches, ce qui les rend pratiquement invisibles.

La Russie affirme mener en Tchétchénie une « opération antiterroriste » qui s'intégrerait dans le cadre de la campagne mondiale contre le terrorisme de l'après 11 septembre 2001. Les forces armées russes déployées dans la République comptent, selon diverses estimations, 100 000 hommes.

Selon des représentants tchétchènes indépendantistes, la guerre a fait des dizaines de milliers de morts dans la population. Moscou assure depuis plusieurs mois que la « phase militaire » est achevée et qu'un référendum sur l'adoption d'une Constitution peut être organisé.

Mais la guerre des mines se poursuit sur les routes du pays, les embuscades de la guérilla n'ont pas tari, et des groupes de soldats masqués, les « escadrons de la mort », continuent de semer la terreur au sein d'une population qui évolue dans un décor de ruines, confinée aux gestes de la survie quotidienne. Dans des rues de Grozny, comme dans les localités de Shali et Argoun, des panneaux sont apparus cet été, slogans fleurant bon une propagande de type stalinien : « Notre force est dans l'unité ! », « L'amitié avec les autres peuples de Russie, voilà le chemin de la prospérité pour la Tchétchénie ! »

Natalie Nougayrède

« On les a retrouvés nus, la tête dans des sacs en plastique collés au cou avec de l'adhésif. Ils étaient très amaigris. »

UNE HABITANTE DE KRASNOSTEPNOVSKOE

fééré pour arguer d'une « stabilisation » dans la République, n'ont pas connu le moindre début de mise en œuvre.

« J'ai peur. Nous sommes tous transis de peur, glisse une habitante de Krasnostepnovskoe. Des soldats rôdent dans le village la nuit pour nous terroriser. Ils ont commis des pillages. J'ai peur de dormir dans ma maison. Peur qu'ils surgissent de nouveau pour emporter quelqu'un. Chaque famille tchétchène est dans cette situation. Le peuple tchétchène est un peuple que les Russes veulent bannir, éliminer. Tant que les soldats russes seront là, nous subirons cette barbarie. »

Selon une représentante de l'association de défense des droits de l'homme Mémorial, qui a diffusé l'information sur le charnier de Goragorsk, il est logique que des corps soient retrouvés à proxi-

« Depuis le charnier de Khankala, qui avait fait du bruit, les militaires semblent avoir pris des précautions pour commettre leurs forfaits avec plus de discrétion, commente un militant tchétchène des droits de l'homme. Lorsque des corps sont retrouvés maintenant, c'est par petit nombre. Trois, quatre, cinq corps à un endroit, rarement plus. Comme s'ils les éparpillaient. »

Aucune enquête internationale indépendante sur les exactions commises en Tchétchénie n'a été autorisée par Moscou depuis le début de la guerre. Plusieurs lieux, dans les régions d'Argoun, Ourous Martan, Tsotsin Iourt et Grozny, selon des témoignages d'habitants, sont utilisés par les militaires russes pour cacher des cadavres. « Il y a des endroits où les corps sont déchiétés à l'explosif, pour rendre l'identification impossible, et

# Les Moldaves souhaitent tirer un trait sur l'ère soviétique

Face à la volonté du gouvernement communiste au pouvoir de gommer les origines roumaines de la majorité de la population, le « Jurnal de Chisinau » défend la télévision de Bucarest

« NE NOUS VOLEZ PAS TVR-1 ! » Ce titre, publié en gros caractères à la première page du *Jurnal de Chisinau*, est un cri de désespoir. Le quotidien moldave appelle la population à réagir à la décision des autorités communistes d'interdire la diffusion de cette chaîne publique roumaine sur le territoire moldave.

« N'hésitez pas ! Lutte pour vos droits ! », lance son éditorial. « Nos enfants ont besoin d'une télévision européenne que nous attendons tous depuis si longtemps », écrit un groupe de Moldaves du département de Balti. Nos gouvernants ne comprennent-ils pas qu'ils vont perdre un trésor ? » « Nous nous adressons à tous les lycéens de notre République, s'insurgent une vingtaine d'élèves du département d'Orhei. Où êtes-vous ? Que faites-vous ? Pourquoi ne prenez-vous pas parti ? » Sur un ton plus grave, une lettre signée par un téléspectateur de Chisinau accuse : « L'interdiction de TVR-1 sur le territoire moldave est l'œuvre du parti du



gouvernement, qui nous a appauvris et qui veut maintenant détruire notre moral. » La colère des Moldaves s'explique. Cette ex-République soviétique est un ancien territoire roumain intégré à l'URSS après la deuxième guerre mondiale.

Sur les quatre millions de Moldaves, les deux tiers sont d'origine roumaine et le reste d'origine russe et ukrainienne. La propagande soviétique a réussi à convaincre une génération de Moldaves que le roumain était une langue étrangère. C'est ainsi que, sur le modè-

le de « Nos ancêtres les Gaulois », les Roumains de Moldavie, d'origine latine, ont appris à dire « Nos ancêtres les Slaves ». Aujourd'hui, ils se révoltent.

## LÉNINE ET L'ALPHABET LATIN

En 1991, après la chute de l'URSS, la Moldavie est devenue un pays indépendant. Trois ans plus tard, la nouvelle Constitution introduisait le roumain comme langue officielle. Mais le retour d'un régime communiste, il y a deux ans, a changé la donne. Allergique au roumain, le gouvernement de Chisinau a interdit cet été la diffusion de la chaîne de télévision roumaine. Certes celle-ci n'est pas ce qu'on fait de mieux en matière de télévision publique, mais, comparée à la chaîne moldave Le Messenger, elle se tient. Les Moldaves roumanophones en ont assez de la propagande sans nuances diffusée par Le Messenger. L'accès à la chaîne roumaine était pour eux une porte de sortie vers l'Europe tant rêvée.

« Nous sommes constamment obligés d'avaler les pilules idéologiques et démagogiques du gouvernement communiste, se plaint Valentina Butnaru. On s'y est si bien habitués que l'on a oublié de se révolter et de revendiquer nos droits. Pendant ce temps, on a oublié ce que c'était que de penser. Pendant ce temps, on a oublié de lire et d'écrire. De plus en plus de Moldaves signent les documents avec un doigt mouillé dans l'encre. Pendant ce temps, on perd un peu plus de notre dignité, de notre mémoire et de notre conscience nationale. » L'appel à la redécouverte d'une mémoire collective volée par le régime soviétique est de plus en plus entendu dans ce pays qui sert de modèle à la Syldavie de Tintin. Après un long sommeil, le réveil des Moldaves risque d'être explosif.

Les protestations contre l'interdiction de TVR 1 se multiplient. La perspective de la Roumanie d'intégrer l'Union européenne en 2007 pousse les Moldaves roumanopho-

nes à revendiquer leur identité roumaine. Pour eux, la Roumanie n'est pas seulement une partie de leur histoire, c'est aussi la clé de l'Europe et le rejet du passé soviétique. Leur désespoir, qui traverse les pages des journaux en langue roumaine, fait état d'une tension que les autorités communistes ne parviennent plus à contenir. Pourtant le débat n'est pas dépourvu d'humour. Dans un commentaire intitulé « L'alphabet latin et la vie sexuelle de Vladimir Ilitch Lénine », Nicolae Negru s'explique dans le *Jurnal de Chisinau* : « J'ai un ami communiste qui a subi deux chocs dans sa vie : la nouvelle que Lénine était mort de la syphilis et la réintroduction de l'alphabet latin en Moldavie. Pour lui, le retour à l'alphabet latin était une trahison inadmissible. Quant à Lénine, il ne pouvait accepter que cet homme ait pu avoir des rapports sexuels extraconjugaux. » A chacun ses perplexités.

Mirel Bran

## SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse [www.lemonde.fr/surlenet](http://www.lemonde.fr/surlenet)

### Tchéchénie

■ Dans « Terre et impunité : un système organisé » rendu en mars, la FIDH décortique les « opérations de nettoyage » en Tchéchénie et les pillages qui les accompagnent. [www.fidh.org/europ/rapport/2002/che328f.pdf](http://www.fidh.org/europ/rapport/2002/che328f.pdf)

■ Human Rights Watch expose de nombreux cas de « disparition ». <http://hrw.org/reports/2002/russchechoz/checho402.pdf>

■ Médecins du monde diffuse son étude sur les 150 000 déplacés présentés à la sous-commission des droits de l'homme. Elle raconte, par ailleurs, « le désespoir des civils tchéchéniens ». [www.medecinsdumonde.org/zmissions/tchetchenie/rapport%20juillet%2002.pdf](http://www.medecinsdumonde.org/zmissions/tchetchenie/rapport%20juillet%2002.pdf)

■ L'organisation de défense des droits de l'homme russe Memorial diffuse ses communiqués en anglais. [www.memo.ru/eng/memhrc/texts/communiqués3.shtml](http://www.memo.ru/eng/memhrc/texts/communiqués3.shtml)

■ Le Conseil de l'Europe a publié en septembre un rapport (en deux parties) sur le conflit. <http://assembly.coe.int/Documents/WorkingDocs/doc02/FDOC9559.htm>

■ ReliefWeb rassemble une série de cartes thématiques de la région. [www.reliefweb.int/w/map.nsf/Emergency?OpenForm&Query=Russian+Fed.+Chechnya](http://www.reliefweb.int/w/map.nsf/Emergency?OpenForm&Query=Russian+Fed.+Chechnya)

■ Le *Guardian* a réalisé un guide interactif de la guerre et un historique du pays depuis l'élection de Djokhar Douaev en 1991. [www.guardian.co.uk/flash/chechnya\\_warguide.swf](http://www.guardian.co.uk/flash/chechnya_warguide.swf)

■ [www.guardian.co.uk/flash/chechnya\\_historyguide.swf](http://www.guardian.co.uk/flash/chechnya_historyguide.swf)

vincent.truffay@lemonde.fr

## AU COURRIER DES LECTEURS

### L'islam et les ignorants

M. Houellebecq a traité l'islam de « con » et méprisé la qualité littéraire du Coran. Un de vos lecteurs vint à la rescousse de ce non-écrivain au nom de la liberté d'expression en ajoutant à l'insulte : l'islam est « profondément stupide » (courrier des lecteurs du 26 septembre). Depuis quand l'injure fait partie de la liberté d'expression ? Il serait temps que l'on cessât ces sorties infamantes qui à coup de citations hors contexte insistent sur la violence du Coran et doctement en tirent l'origine des troubles politiques actuels.

Ces raccourcis sont le fait d'ignorants. Ne l'oublions pas, le Coran évoque la sacralité du judaïsme et du christianisme en s'en réclamant : « Dis : nous croyons en Dieu et en ce qui est descendu sur nous, sur Abraham, Ismaël, Isaac, en ce qui vint à Moïse, à Jésus de la part de leur Seigneur » (sourate III, v. 84). Il s'est révélé via l'archange Gabriel en arabe littéraire. C'est-à-dire une

## LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

# Le scrutin en Kabylie vu par la presse algérienne

Les radicaux s'en prennent au pouvoir, aux partis d'opposition et aux islamistes

TOUT COMME les législatives de juin, les élections communales et départementales du 10 octobre seront boycottées par la mouvance kabyle la plus radicale, la CADC (Coordination des « aarouchs » [clans et tribus] et des comités de village). Ce boycottage actif « peut faire basculer la région dans l'inconnu », écrit *La Dépêche de Kabylie*, nouveau quotidien régional.

Lors des législatives, cette « mouvance de dissidence citoyenne » s'était opposée aussi bien au pouvoir qu'aux islamistes et aux partis traditionnels comme le RCD (Rassemblement pour la culture et la démocratie) ou le FFS (Front des forces socialistes). Ce dernier, qui avait boycotté le précédent scrutin, a décidé de jouer le jeu « pour éviter le pourrissement de la région », selon *L'Expression*, quotidien qui soutient la démarche présidentielle tout en rappelant les « graves dérives des gendarmes dans la région ». Aujourd'hui encore, il ne se passe par un jour sans qu'aient lieu des affrontements entre jeunes et forces de l'ordre. Au centre de ce déchaînement de violence contre policiers, la CADC, « née dans la douleur pendant le printemps noir de 2001 », qui fit plus d'une centaine de morts.

Pourtant, la situation n'est pas aussi bloquée qu'il y paraît. Les « revendications non négociables » de la CADC sont en voie d'être reconnues par le pouvoir. L'une d'elles, le départ de la gendarmerie de Kabylie, « revendication surréaliste dans un pays comme l'Algérie », où l'ossature du pouvoir est essentiellement militaire, a été

acceptée. Plusieurs casernes ont fermé, les gendarmes sont partis sous les huées et les jets de pierres.

Pour le FFS, surtout implanté en Kabylie, qui participe au scrutin et ne peut être suspecté de collusion avec le pouvoir en tant que plus ancien parti d'opposition – il serait le « seul parti qui n'a pas été créé par le DRS » [services secrets], selon l'ancien premier ministre Sid-Ahmed Ghzali cité par *Le Matin* – le risque est énorme : celui de devoir affronter ses propres frères. « Plusieurs de ses locaux ont été saccagés, rappelle le site Internet *Algeria-Interface*, ses meetings sont chahutés et, parfois, empêchés, plusieurs de ses candidats se retirent des listes électorales en affirmant que leurs noms y figuraient à leur insu ou en faisant de véritables mea culpa devant la population. »

### « COMBAT CITOYEN »

Le vieux parti se retrouve ainsi pris entre deux feux, « une situation explosive, dans laquelle le pouvoir et le FFS tiennent coûte que coûte à tenir un scrutin rejeté par une région qui a déjà eu à faire entendre sa voix aux dernières législatives », note *Le Matin*, fervent défenseur lui aussi de la « dissidence citoyenne ». Pendant que la destruction des locaux du FLN et du FFS se poursuit en Kabylie, ce dernier nie tout accord avec le pouvoir, déclarant au quotidien *Liberté* qu'il ne fait « confiance ni au président ni aux généraux ». Son secrétaire général explique au *Soir d'Algérie* que « la Kabylie est aux prises avec deux stratégies ; la première venant

du pouvoir et ses supplétifs pour imposer la logique de guerre et maintenir le système et les privilèges, et l'autre défendue par le FFS, pour qui il s'agit de défendre la population et la cohésion nationale. »

Car l'attitude radicale prise par le mouvement des « aarouchs » commence à faire peur. Le *Quotidien d'Oran* n'hésite pas à parler de « combat citoyen et [de] dérive fascisante », notant que « la protes-

tation, confinée à la Kabylie, peine à trouver le bon cap et surtout à faire avancer la cause de la citoyenneté ». Les électeurs kabyles, lassés des excès de la CADC, restent hésitants. « Même si un vote refuge en faveur du FFS en Kabylie part d'un calcul du pouvoir, explique *El Khabbar*, nommer des maires sans élections dans la région ne ferait que compliquer la situation et conduire à des affrontements directs. »

**Débarassez-vous de votre patron !**

**Guadeloupe 787€\* TTC**  
Bouillante - Basse Terre  
9 jours / 7 nuits  
Hôtel Domaine de Maloulière 2\*  
Petits déjeuners et vols inclus.

**HAVAS VOYAGES**  
[www.havasvoyages.fr](http://www.havasvoyages.fr)  
**Cliquez et partez !**

langue commune aux différentes tribus arabes et parlée lors de joutes poétiques durant lesquelles concouraient les tribus.

Dans ce contexte, et contrairement au discours de M. Houellebecq, le Coran est brodé de proses rythmées et rimées d'une stylistique concise d'une étonnante modernité. Par sa beauté, il a grandement contribué à marquer les esprits de populations adeptes du beau style et de phrasé, se déclamant. De cette beauté, la traduction coranique de Jacques Berque est la plus proche esquisse.

Abdelaziz Samhari

Paris

### L'Etat et l'organisation des cultes

Vous rappelez que la loi de 1905 interdit la subvention des cultes (*Le Monde* du 24 septembre), mais en réalité cette mesure est devenue tout à fait théorique. En effet, lorsque vous versez un don à une association diocésaine, le « denier de l'Église » qui assure la rémunération des prêtres, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt équivalente à 5 % de votre don, ce qui résulte d'une

mesure fiscale d'il y a quinze ans.

Dans ces conditions, indirectement et involontairement, l'Etat (par la diminution de recette) contribue à l'organisation du culte. Si ce n'est pas une subvention, alors comment considérer cette participation ?

Pierre Lipmann

Paris

### L'humanisme de John Malkovich

S'il est permis de retoucher le délicat tableau de l'humanisme de John Malkovich (*Le Monde* du 27 septembre)...

Rappelons que cet acteur a affirmé avoir envie de « tout simplement descendre » (« just shoot him ») le député écossais George Galloway et le journaliste anglais Robert Fisk, spécialiste des questions du Moyen-Orient, et ce lors d'une réunion publique de la Cambridge Union Debating Society, le 1<sup>er</sup> mai. Cette déclaration avait été qualifiée par Reporters sans frontières « comme gravement irresponsable, aussi imbecille que dangereuse ».

Raphaël Rouquier

Paris

**Le Monde**  
ÉDITORIAL

# L'exception marocaine

DANS UN CONTEXTE international où, plus que jamais, le monde arabe passe pour un synonyme de despotisme, d'obscurantisme religieux et de tentatives violentes, le Maroc s'est rendu aux urnes en administrant la preuve d'une exception : tout y a été fait, par le roi Mohammed VI, les pouvoirs publics et la société civile, pour un vote libre, événement rarissime en terre arabe sauf, il faut le rappeler dans les circonstances actuelles, lors des premières élections en Palestine, en janvier 1996, jugées « régulières et équitables » par les observateurs internationaux.

Au Maroc, « royaume exemplaire » cher au maréchal Lyautey, l'élection législative du 27 septembre pourrait réconcilier la monarchie chérifienne avec la démocratie. Un demi-siècle après l'accession à l'indépendance de l'ancien protectorat, le « pays le plus occidental » du monde arabe a la chance de renouveler le pacte entre ses habitants et le trône : en 1953, après la déposition et l'exil forcé du futur roi Mohammed V, le mouvement national avait fait cause commune avec le sultan. Ce fut « la révolution du roi et du peuple ». Aujourd'hui, l'enjeu n'est pas moindre : après avoir réussi sa première élection régulière, tenue à l'échéance prévue et dans des conditions incontestables, le Maroc pourrait transformer l'essai en fondant son développement sur la participation du plus grand nombre, alliant modernité et tradition, changeant ses « sujets » en citoyens.

Le chemin s'annonce long et incertain. Car, après quarante

ans de fraude électorale, de « partis de l'administration » créés de toutes pièces par le palais et de scores attribués à l'opposition « de » – et non pas « à » – Sa Majesté, les habitudes ont la vie dure au royaume. Loin d'être le lointain sanctuaire du pouvoir, le *makhzen* – le réseau relationnel et patrimonial du trône alauoute – est ancré dans l'esprit de tous les Marocains. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler un fait, éclipsé par l'actualité heureuse de ces derniers jours : depuis son indépendance, en 1956, le royaume n'a organisé que cinq scrutins législatifs, et seul celui de 2002 a eu lieu à l'expiration du mandat conféré par la consultation précédente. Lorsqu'il s'est émancipé du colonialisme français et espagnol, le pays s'est doté d'un simple conseil consultatif, nommé par le roi et présidé par... Mehdi Ben Barka. Ensuite, l'état d'exception est devenu la règle, en raison d'une lutte sans merci entre le monarque et la gauche révolutionnaire, puis de la « cause sacrée » du Sahara occidental, les « provinces du Sud » qu'il fallait à tout prix récupérer.

En l'absence d'élections, la médiocrité des partis marocains, leur dépendance à l'égard du pouvoir royal, leur manque de démocratie interne et la « gérontocratie » que constituent leurs directions ne devraient guère étonner au royaume de l'arbitraire. Pas plus que l'incredulité d'une population pour qui le « jeu » politique est, avant tout, affaire de cooptation et de vénalité. C'est dire combien il sera difficile, et essentiel, de passer d'une mauvaise à la bonne exception.

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

# Des souris et des hommes

**SON PREMIER DESSIN** dans *Le Monde*, c'était le 1<sup>er</sup> octobre, daté 2. Juste trente ans de ça. Un autre ancien, on laisserait passer la date ; pas le genre de la maison, le verre qu'on lève, l'autocélébration mouillée. Mais Plantu, c'est différent, plus qu'une star ou un pilier du temple, ce sont des milliers d'éditos laconiques et limpides, l'enfant des Écritures étonnant les docteurs, quelque chose comme un phénomène.

Quand la Rue Claude-Bernard veut faire la fête à un des siens, elle cherche une signature cousine, un obligé prestigieux et habile à masquer les complaisances. Mais lui, Plantu ? Seul ferait l'affaire un as, dans son genre, du dessin-dit-tout-tout-de-suite ! Il fallait un intermédiaire patenté. Me voilà : c'est moi, la petite souris qui chante et qui danse, en bas du cadre, parfois dehors, un rien bourrée, taquine, maboule, une agitée du second degré qui met sur la voie du message (pour parler vulgairement), incarnation de l'accolante tissée – depuis les temps ! – entre l'artiste et vous.

Dans un colloque, des experts de la com', ou de la médio-truc-muche je ne sais plus, m'ont traitée de paradigme, de syntagme, de coryphée, de non-dit, de paratexte et autres cochonneries. En fait, je ressemble plutôt au lapin caché dans les branches des devinettes enfantines. Je donne le ton, le signal de vos réactions, j'aide les débutants, je suis la claque des théâtres à moi toute seule. Bref, je suggère ce qu'il

faut en penser, d'où ma réputation d'éditorialiste, dont c'est la fonction ; sauf que Plantu et moi nous allons droit au but, sans rappel historique ni visée morale, rien que le coup d'œil, de cœur ou de rage, injuste s'il le faut – et toc ! J'ai du mérite à lui tresser la couronne, au petit Jean. La bestiole que représentait son premier dessin de 1972 n'était pas encore moi, mais la colombe de la paix façon Picasso, pas moins ! Seule différence : au lieu d'un brin d'olivier, le volatile tenait dans son bec... un point d'interrogation (mon cousin, le Mickey de Disney, changeait ces signes de ponctuation en patins à glace !). Le passage à la « une », ce fut plus tard, en 1978. C'était ça, la consécration, plus que le prix (Mumm et Humour noir, en 1988) ou l'entrée au Petit Larousse (2001). La question qui s'est mise à courir les rues chaque jour, des travées du Parlement aux couloirs des ministères, ce n'était plus Qu'en pense Machin ?, mais T'as vu le Plantu ? Bien tapé, tout est dit, non ? Et plus l'actualité fait fort, plus mon géniteur frappe juste. Ils se confortent mutuellement. Je le vois bien, de là où je suis.

Depuis quand je joue ainsi les bouffons narquois ? Demandez-lui. Par la même occasion, demandez-lui s'il est ravi que, pour prix de sa liberté absolue, les chefs comptent parfois sur lui pour faire le lien entre deux titres de « une » qui ne l'inspirent pas forcément. Sa vengeance, *Le Monde* en a publié des échantillons : des pro-

jets aussi délirants que graveleux, jusqu'à l'heure limite de l'édition où tombe enfin – rien à voir avec l'autocensure ! – le dessin « publiable ». Ce que savent ses voisins de bureau, c'est que parfois le regard tendre de gros chien se met à boucher.

C'est qu'il mordrait, l'animal ! Un des secrets de son art : prendre appui sur son ignorance pour mieux asséner les coups, et sur ses feintes maladresses de trait pour marquer à vie ses cibles. Gare à son magasin d'accessoires ! « La » chaise à porteur, bien sûr, mais aussi les drapeaux sur la tête, les frisottis, les bajoues de la balourdise, la gentillesse paysanne. Encore et toujours la grâce acidulée de l'enfance ! Soudain, le ressemblance importe moins que la douceur ou la fureur que s'attirent les personnages. Tout peut devenir un sujet – c'est le secret de votre curiosité inentamée – ; tout sauf le putride, le démagogique, l'intolérance, la souffrance, les jeux de mort. Si quelqu'un s'avisait de semer des pièges ou du poison sur mon passage, et si aucun lecteur ne volait à mon secours, l'œil bleu serait capable de tuer. Un enfant, vous dis-je ! Le hasard a voulu que ce recoin de bonté malicieuse, d'insusable fraîcheur, prenne place chaque jour au beau milieu des désastres de la planète et des commentaires parmi les plus austères. Pas un hasard ; plutôt une chance inouïe, pour vous, pour le journal, et pour sa minuscule souris, qui vous salue bien !

# Le boycottage des cerveaux et produits israéliens

**TOMBÉ** en désuétude, au milieu des années 1990, avec les grandes espérances accompagnant le processus d'Oslo, le boycottage des produits israéliens renaît de ses cendres. Mais, à la différence de celui qui fut pratiqué par la Ligue arabe depuis le début des années 1950, le mouvement touche désormais le monde universitaire et scientifique qui avait été jusque-là relativement préservé. C'est ainsi qu'en France comme en Grande-Bretagne circulent des appels au « moratoire culturel et scientifique » des institutions et des universitaires israéliens.

En France, un texte du même genre plaide depuis quelques semaines pour que les gouvernements européens suspendent les accords de coopération économique et scientifique avec l'Etat juif, jusqu'à ce que Jérusalem se soumette aux résolutions de l'ONU et commence « des négociations de paix sérieuses » avec les Palestiniens (<http://www.pjpo.org/>).

Un porte-parole du « moratoire », le physicien Jean-Marc Lévy-Leblond, écrivait, avec le mathématicien Ivar Ekeland dans *Le Figaro* du 1<sup>er</sup> juin, qu'il ne pensait pas que « les échanges scientifiques doivent être exempts de considérations politiques ou morales ». Récemment, le quotidien israélien *Haaretz* constatait que dans certaines universités américaines le climat s'était fait plus lourd autour des chercheurs et des professeurs israéliens en visite.

Des contre-pétitions ont également été lancées. En France, elles émanent d'un groupe de scientifiques et de professionnels de la santé. L'argumentaire des anti-boycottage s'appuie sur la neutralité de la recherche, qui doit, selon eux, rester au service de l'humanité entière. Ils refusent que celle-ci soit entravée de quelque manière que ce soit et condamnent l'exploitation de la notoriété scientifique ou universitaire à des fins partisans (<http://mapage.noos.fr/scienceetmedecine>). Les effets de cette campagne n'en commencent pas moins à se faire sentir. En Grande-Bretagne, le quotidien *The Guardian* (8 juillet) révélait que deux universitaires israéliens, Gideon Touth et Miriam Schlesinger, venaient d'être révoqués d'une revue savante dirigée par la signataire d'une pétition pro-boycottage, Mona Baker, professeur d'études de traduction à l'Université de Manchester. Le paradoxe veut que les victimes de cette situation soient issues d'un milieu académique généralement considéré comme plus à gauche que le reste de la société israélienne. Tel était le cas à Manchester. M<sup>me</sup> Schlesinger n'était autre que l'ancienne présidente de la section israélienne d'Amnesty International, et elle était restée une militante du dialogue israélo-palestinien. A ce genre d'argument les partisans du « moratoire » peuvent répliquer que des Israéliens figurent dans leurs pétitions.

Parallèlement à celui des idées, le blocus des produits s'organise en France. Un tract, affiché sur Internet, assorti du slogan : « *Les oranges... vous les aimez sangui-nes ?* », invite, par exemple, les consommateurs à s'abstenir d'acheter agrumes ou avocats *made in Israel* sous prétexte que, par de tels achats, on soutiendrait « les *massacres en Palestine* ». La Coordination des appels pour une paix juste au Proche-Orient (CAPJO) a appelé, depuis le 11 juillet, au « boycottage de l'ensemble des produits alimentaires israéliens tant que durera l'occupation par Israël des territoires palestiniens » ([www.paixjusteaprocheorient.com](http://www.paixjusteaprocheorient.com)).

## ENJEU SYMBOLIQUE

Face à cette offensive, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) avait assigné en référé la CAPJO, un collectif d'associations particulièrement

en pointe dans ce domaine où l'on retrouve, entre autres, la LCR, la Confédération paysanne, Droits devant !! ou la Commission internationale des Verts. Le juge a déclaré nulle cette plainte, jeudi 26 septembre. Le président du CRIF, Roger Cukierman, avait auparavant demandé, dans une note confidentielle adressée au ministre de la justice, Dominique Perben, de poursuivre les auteurs d'appels à une discrimination économique rappelant que celle-ci était illégale. La loi du 7 juin 1977 vise quiconque « *par son action ou son omission aura contribué à rendre plus difficile l'exercice d'une quelconque activité économique* » par toute personne physique ou morale « *à raison de son origine nationale* ». Soucieux de maintenir ses intérêts dans les pays arabo-musulmans, le premier ministre à l'époque du vote de ce texte, Raymond Barre, avait cherché à maintenir la garan-

tie de la Coface – un organisme public chargé d'assurer les exportations – aux entreprises qui continueraient à se soumettre à l'interdiction de commercer avec Israël. L'arrivée au pouvoir de François Mitterrand en 1981 mit un point final à toute contribution, au moins officielle, au boycottage.

Au-delà de sa faculté de nuire effectivement aux échanges entre Israël et l'Europe, la campagne actuelle comporte un enjeu symbolique dans la mesure où elle incite à mettre en équivalence Jérusalem et le régime de l'apartheid en Afrique du Sud, contre lequel ce type de lutte fut mené. Dès 1998, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, appelait d'ailleurs, depuis Pretoria (Afrique du Sud), à des « *sanctions économiques* » en rapportant à quel point celles-ci avaient été efficaces dans la lutte contre l'apartheid.

## ARSENAL ANTISÉMITÉ

Ainsi, dans un texte émanant du Comité civil international de protection du peuple palestinien (CCIPPP) daté du 27 juin, les colons des territoires sont-ils comparés aux fermiers africains et, plus inhabituellement, aux « *colons allemands en Namibie* ». « *Que l'apartheid israélien (... ne puisse être assumé par un pays dont les pères ont été, directement ou indirectement, les victimes du génocide ne le rend pas plus acceptable* », est-il ajouté à titre de commentaire. Ce genre de propos est révélateur d'un malaise dont ni leurs auteurs ni leurs cibles n'ont nécessairement conscience. Car le boycottage peut aussi évoquer un autre passé que celui de la lutte contre l'Afrique du Sud raciste. Avant la deuxième guerre mondiale, cette forme d'action a figuré en bonne place dans l'arsenal des pratiques antisémitiques. A l'est de l'Europe, en Pologne ou en Roumanie, le boycottage spontané des échoppes et commerces mais aussi le harcèlement des professeurs et étudiants juifs dans les universités ont été monnaie courante, avant même que certains de ces Etats ne prennent en charge la politique antisémite dans l'entre-deux-guerres. Bien sûr, les actuels partisans du boycottage d'Israël se démarquent de ce passé-là.

Certains rappellent que beaucoup d'universitaires avaient, en leur temps, refusé de participer aux activités des institutions soviétiques, quand l'URSS persécutait les dissidents et interdisait aux juifs l'émigration, y compris vers Israël. Toutefois, que l'arme du boycottage ait été appliquée dans un contexte d'antisémitisme devrait amener ses promoteurs au moins à réfléchir si, sur le plan symbolique, celle-ci ne constitue pas un instrument problématique dans le combat pour la restauration des droits des Palestiniens et pour qu'un terme soit mis à leurs souffrances.

Nicolas Weill



**Le Monde**  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.  
Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel  
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora  
Directeur général adjoint : René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain  
  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Directeur artistique : François Lolicton  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer  
  
Rédaction en chef centrale :  
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre  
  
Rédaction en chef :  
François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccaci (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)  
  
Médiateur : Robert Solé  
Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette  
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet  
  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)  
  
Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)  
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.  
  
www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.  
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

## RECTIFICATIFS

**IRAQ.** L'accord dit de la « ligne rouge », qui, en 1928, fixait les règles du jeu entre les partenaires de l'Iraq Petroleum Company, n'était pas un périmètre d'exploration, comme on pouvait le comprendre en lisant l'article intitulé « Un empire pétrolier contesté », paru dans le supplément consacré à l'Iraq dans *Le Monde* daté 29-30 septembre. Cet accord délimitait la zone à l'intérieur de laquelle les actionnaires de l'IPC (Shell, l'Anglo-Persian, la future Compagnie française des pétroles, un consortium américain et Calouste Gulbenkian) s'engageaient à travailler conjointement. En d'autres termes, aucun d'entre eux ne pouvait explorer ou exploiter une

concession à l'intérieur de ce périmètre sans y associer obligatoirement les autres. C'est pour se soustraire à cette obligation que les compagnies américaines, qui voulaient exploiter seules le pétrole saoudien, ont dénoncé l'accord en 1947.

**TOXICOMANIE.** Dans notre article sur le changement annoncé à la présidence de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), nous avons écorché le nom de l'un des candidats possibles (*Le Monde* daté 29-30 septembre). Le délégué français au Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues s'appelle Bernard Leroy, et non Lenoir, comme nous l'indiquions.

**Le Monde** est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975  
ISSN 0395-2037  
Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunsbourg  
94852 Ivry cedex  
**Le Monde**  
SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE  
Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corte  
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01 42 17 39 00 - Fax : 01 42 17 39 26  
PRINTED IN FRANCE

# Derrière la débâcle boursière, une folle spirale *par Michel Aglietta*

**U**n constat particulièrement inquiétant dans la conjoncture de cet automne 2002 est l'incompréhension de la nature

du cycle financier actuel par les responsables de la politique économique en Europe. Le gouvernement français a assorti la présentation de son budget d'une perspective de croissance plus qu'optimiste pour 2003. La Commission de Bruxelles a admis du bout des lèvres que les déficits zéro ne pourraient pas être atteints en 2004, mais continue d'insister sur un pacte de stabilité qui pourrait devenir la plus grande menace pour nos économies si elles s'enfoncent dans la déflation. Enfin, les banquiers centraux sont toujours prisonniers d'une doctrine inspirée des années de haute inflation dans les décennies 1970 et 1980.

Pourtant, la conjoncture actuelle n'a pas de précédent depuis plus de cinquante ans. Toutes les récessions de l'après-guerre jusqu'au début des années 1990 ont été précédées par des poussées de l'inflation, qui exprimaient des excès de demande sur les marchés des biens et services ou des surenchères dans la répartition des revenus. Toutes ont été combattues avec plus ou moins de bonheur par le durcissement de la politique monétaire, qui résorbait le surcroît d'inflation sans parvenir à contrecarrer sa tendance sous-jacente jusqu'au début des années 1980. La doctrine qui s'est imposée à partir de cette époque est qu'il suffit de maîtriser l'inflation en permanence pour stabiliser l'économie, voire éradiquer le cycle entièrement, disaient les gourous de la « nouvelle économie » à la fin du siècle dernier.

Or il est maintenant bien connu que le coup d'arrêt à la croissance a résulté du retournement qui a mis fin à la double explosion du crédit et des cours boursiers à la fin des années 1990, alors que la tendance de l'inflation était décroissante. Que ce boom du crédit n'ait pas inquiété les responsables de la politique éco-

nomique, alors qu'il ne pouvait être justifié que par des anticipations de profit insolites à perpétuité, témoignage de l'instabilité des comportements dans un capitalisme délivré de ses garde-fous financiers. Tandis que la résorption des excès d'endettement promet d'être longue et

le cours boursier était le pivot de la régulation de toute l'économie. Les formes d'organisation dans l'entreprise et dans la finance, les principes de gestion, les critères de performance se sont adaptés à des rémunérations fondées sur les actions.

## La résorption des excès d'endettement provoquera, au mieux, des années de croissance en dessous du potentiel

pénible, provoquant au mieux plusieurs années de croissance en dessous du potentiel, il est utile de s'interroger au-delà du dénouement de la crise financière sur la logique qui a produit ce phénomène.

L'efficacité des marchés financiers est compatible avec les fluctuations cycliques les plus violentes des cours. Nul besoin d'accuser une exubérance irrationnelle pour expliquer les sommets de spéculation atteints au début de l'an 2000. La spirale de prix à la hausse et à la baisse est endogène, parce que la communauté des investisseurs financiers forme un univers réflexif où chacun réagit à ce que font les autres et où le résultat de sa propre action affecte les autres. C'est pourquoi les marchés financiers sont vulnérables à des croyances autoréalisatrices qui ne sont brisées qu'à l'épreuve des contraintes d'endettement. Il est donc possible que les marchés financiers aient confiance dans une opinion qu'ils ont eux-mêmes engendrée, laquelle opinion est détachée des caractéristiques macroéconomiques existantes.

En l'espèce, divers macroéconomistes avaient attiré l'attention sur le divorce entre l'attente des rendements financiers très élevés et la rentabilité économique du capital, qui baissait aux Etats-Unis dans la deuxième moitié des années 1990. Mais la croyance des marchés était soutenue par l'idéologie de la valeur actionnariale, selon laquelle

C'est ainsi que les ménages ont été incités à confier leur épargne à des investisseurs institutionnels, qui ont canalisé des montants énormes dans les marchés boursiers. La promesse de rendements alléchants, finançant sans effort d'épargne une retraite confortable, a dans les pays anglo-saxons encouragé à la fois la baisse des taux d'épargne et la vague

spéculative. La bulle, surtout aux Etats-Unis, a ensuite été reportée sur l'immobilier, provoquant une montée de l'endettement dont le retournement instable pourrait entraîner l'entrée de l'économie dans une zone proche de la déflation.

De son côté, la gouvernance des entreprises a été grandement affectée par la visée de rendements financiers très élevés. Seule la croissance externe offrait les plus-values compatibles avec les objectifs financiers affichés. Une stratégie de croissance externe passait impérativement par une haute valorisation en Bourse de l'acquéreur. Celle-ci garantissait à la fois des échanges d'actions sans dilution et l'endettement qui contribuait à financer les acquisitions à des prix de plus en plus élevés. Mais, pour que l'endettement ne détériore pas les conditions financières, il fallait à tout prix maintenir une bonne notation. Cela incitait à dissimuler l'endettement dans des entités spéciales avec la compli-

été de l'ingénierie financière. L'opacité des structures financières contribuait, en retour, à entretenir l'endettement pour de nouvelles acquisitions. Enfin, la création des options sur actions, rémunérant les dirigeants des entreprises, était censée aligner leurs intérêts sur ceux des actionnaires. Cette forme de rémunération a, en réalité, rendu les structures financières fragiles. D'un côté, la non-reconnaissance de cette forme de rémunération dans les comptes d'exploitation a indûment gonflé les profits affichés dans la présentation des résultats. De l'autre, l'exercice des options entraînait des rachats d'actions qui diminuaient les fonds propres des entreprises eu égard au niveau de l'endettement. On comprend que la résorption des structures de bilan ainsi dégradées soit un processus de longue haleine, qui va absorber les profits à venir.

Enfin, la libéralisation financière a mêlé la banque commerciale et la

banque d'affaires, multipliant les occasions de conflits d'intérêts. Elle a stimulé une ingénierie financière qui a permis aux banques de vendre leurs crédits pour en transférer les risques. Cela permet de les disséminer. Mais, dans le climat des années 1990, il en a découlé une élévation

**MICHEL AGLIETTA** est professeur à l'université Paris-X et conseiller scientifique au CEPII.

sensible du niveau de risque et une détérioration de la qualité de son contrôle. Les banques qui vendent leurs risques peuvent réutiliser plusieurs fois leur capital. Elles sont moins incitées à engager des ressources coûteuses pour superviser les emprunteurs. Bien entendu, les investisseurs institutionnels sur lesquels le risque est transféré n'ont pas cette capacité. Il se forme ainsi des chaînes de risque opaques aux autorités prudentielles.

## Irak : « européeniser » les démarches

*Suite de la première page*

Ce n'est pas le cas de la position française. La France poursuit un objectif différent, constituant une solution alternative au recours projeté à la force : celui d'obtenir le résultat recherché, c'est-à-dire le contrôle efficace des activités de l'Irak en matière d'armes de destruction massive, par l'effet d'une pression internationale quasi unanime - Etats-Unis, Chine et Russie comprises -, et en faisant accepter par l'Irak, à bref délai, des modalités de contrôle international efficaces et vérifiables, sous l'égide du secrétariat général des Nations unies. Les buts poursuivis par les Etats-Unis et la France sont donc identiques. Ce sont les cheminements qui sont différents.

Les premiers, mis en alerte par les engagements multiples non tenus, sont acquis à l'idée d'un recours à la force, et en recherchent la couverture

internationale. La seconde estime que la communauté internationale est qualifiée pour obtenir par la pression de tous ses membres le respect par l'Irak des obligations qui lui ont été prescrites et la vérification de leur application, et qu'il lui reste des chances sérieuses d'y parvenir.

La France ne cherche donc pas à se positionner par rapport aux Etats-Unis. Elle propose une voie alternative pour régler ce conflit, au mieux des intérêts de la communauté internationale. Cette position - et c'est ma seconde remarque - devrait être partagée par les partenaires européens de la France. Elle gagnerait à devenir « européenne », et, en même temps, elle ferait beaucoup gagner à l'image de l'Europe. Malgré des apparences contraires, les raisonnements des Etats européens, au moins des Etats continentaux, ne sont guère éloignés si on les examine de près :

ils considèrent, à des degrés divers, que l'ONU est l'enceinte où le problème doit être débattu (et non l'OTAN, comme au temps de la guerre froide), et que le recours à la force doit être autorisé explicitement par le Conseil de sécurité.

Pour que cette autorisation puisse être donnée, il faut que le refus irakien d'accepter les contrôles demandés par les Nations unies ait été formellement constaté. D'où la proposition judiciaire de la France : une première résolution visant à imposer à l'Irak un contrôle effectif de ses activités dans le domaine des armes de destruction massive, avec la volonté politique de la faire aboutir. En cas de refus ou de blocage par l'Irak, une seconde résolution tirerait alors les conséquences de ce refus, et déterminerait les actions à entreprendre, y compris le recours à la force. Selon cette formule, la décision du recours à la force resterait collective, alors que, dans le cas d'une seule résolution, cette appréciation pourrait être

individuelle, et faite, notamment par les seuls Etats-Unis.

Ceux des Européens qui se sont exprimés ont tenu un langage très voisin. Le cas de l'Allemagne a paru être différent, mais si l'on fait abstraction du contexte électoral, le raisonnement reste proche. Quant au refus de participer à une action militaire éventuelle, c'est une décision qui, dans tous les projets d'organisation de l'Europe, restera de la compétence des Etats.

Les efforts de la diplomatie française devraient « européeniser » leurs démarches, pour mettre en relief les attitudes communes de nos partenaires, grands et petits, y compris en les associant à nos réflexions et propositions de rédaction des résolutions du Conseil de sécurité. La réputation de la France et l'influence de l'Europe ne pourraient qu'y gagner, car les crises doivent servir à faire avancer l'union de l'Europe.

**Valéry Giscard d'Estaing**

## Les Journées Découverte Jaguar.

Comme un week-end en famille qui durerait un mois.



### Les concessionnaires Jaguar vous souhaitent la bienvenue.

Votre concessionnaire Jaguar vous accueille pour vous faire découvrir les nouvelles X-TYPE et S-TYPE et essayer les modèles de votre choix.

A cette occasion, du 20 Septembre au 19 Octobre, votre concessionnaire vous offrira pour toute commande d'une X-TYPE ou d'une S-TYPE l'option de votre choix<sup>(1) (2)</sup> et pour 1€ de plus, 3 ans d'entretien<sup>(1)</sup>.

Jaguar, une gamme à partir de 29 600 €<sup>(3)</sup>. Tous les modèles Jaguar sont garantis 3 ans, kilométrage illimité.

**N°Azur 0 810 497 497**  
PRIX APPEL LOCAL

**JAGUAR**

(1) Offres cumulables valables pour l'achat d'une X-Type ou d'une S-Type dans le stock défini en concession, avant le 19/10/02, dans les concessions participantes. Entretien selon le Programme d'Entretien Jaguar. (2) Sous la forme d'une remise effectuée sur le prix de vente du véhicule neuf, équivalente au prix recommandé de l'option de votre choix sur le véhicule choisi. (3) Prix TTC recommandés constructeur au 2/09/02. Jaguar France, division de Ford France Automobiles, SAS au capital de 6 097 061 €, SIREN 410 349 104, RCS Versailles.

# ENTREPRISES

## CRISE FINANCIÈRE

Les analystes les plus pessimistes n'excluent pas que l'indice CAC 40 **TOMBE** à 1700 points, soit le taux atteint en 1992. D'autres estiment qu'il n'y a pas d'explication rationnelle à ce qu'il tombe sous la fourchet-

te de 2 200 à 2 500 points. Aucun ne prévoit toutefois un rebond rapide. Plusieurs sujets d'inquiétude **TÉTA-NISENT** les investisseurs. Outre le risque d'un conflit en Irak, ils redoutent une période de déflation à la

japonaise aux Etats-Unis : la baisse du prix des actifs nourrissant une baisse d'activité générale, ou encore un krach obligataire le jour où les capitaux reviennent sur les marchés d'actions. Ils n'ont pas non plus

tourné la page des scandales comptables. Les références historiques n'apportent **PAS DE RÉCONFORT**, montrant que les marchés, même au niveau actuel, ne sont pas nécessairement sous-évalués.

## Jusqu'où la Bourse peut-elle chuter ?

L'indice CAC 40 a chuté de 5,87 %, lundi 30 septembre, à 2 777, 45 points, sa plus forte baisse en une séance depuis le 11 septembre 2001. L'indice Dow Jones est revenu quatre ans en arrière. La chute du Nasdaq est comparable au krach boursier de 1929

**L'INDICE** CAC 40 a chuté de 5,87 %, lundi 30 septembre, s'établissant à 2 777, 45 points, après avoir perdu jusqu'à 7,61 % en cours de séance, à 2 725,92 points. Il a ainsi enregistré sa plus forte baisse en une séance depuis le 11 septembre 2001 (- 7,39 %). Londres a perdu 4,75 % et Francfort 5,13 %. A Wall Street, l'indice Dow Jones a reculé de 1,42 % et le Nasdaq de 2,26 %. Ces indices sont revenus quatre ans en arrière pour le Dow Jones, et plus de cinq ans pour les autres. Depuis le début de l'année, l'indice new yorkais affiche une perte de 24,24 %, le Nasdaq de 39,91 %, le CAC 40 de 39,94 % et le DAX allemand de 46,34 %. A Tokyo, le Nikkei a perdu 13,09 % cette année, mais il se situe à son niveau de septembre 1983.

### ► Quelles sont les prévisions des analystes ?

Aucun n'avait prévu la crise actuelle. Sur les marchés, les professionnels les plus pessimistes évoquent aujourd'hui un niveau-plancher de 1 700 points pour le CAC 40 en cas d'entrée de l'économie mondiale en récession. La plupart des experts ne jugent cependant pas cette éventualité réaliste. « *En-dessous de 2 200 à 2 300 points, je ne trouve pas d'explication avec mon modèle de valorisation actuel* », explique Jean-Noël Vieille, responsable de la stratégie boursière chez le courtier Aurel Leven. Comme de nombreux confrères, il a révisé en baisse ses prévisions sur l'indice phare de la Bourse de Paris après la publication des résultats des sociétés au premier semestre, jugés décevants. Les analystes cherchent des points de repère. Selon Jean Borjeix, responsable de la stratégie chez Oddo Pinatton, le retour des

bénéfices des sociétés à leur niveau de 1998, une tendance observée au premier semestre, se traduirait par une valeur du CAC 40 à 2 500 points « *ou peut-être en-dessous* ». D'autres analystes jugent que la purge touche à sa fin, les valorisations boursières se rapprochant de leur niveau d'avant la création de la bulle financière. Aucun ne se hasarde cependant à prévoir un violent rebond des cours. Après le « jeudi noir » d'octobre 1929, il a fallu vingt-cinq ans à New York pour effacer sa baisse.

### ► Quelles sont les peurs des investisseurs ?

L'éventualité grandissante d'une guerre avec l'Irak est déjà prise en compte dans la baisse actuelle. Selon la Société générale, la volatilité des cours de Bourse est déjà supérieure, actuellement, à son maximum lors de la Guerre du Golfe. Le prix du pétrole est déjà monté jusqu'à 30 dollars, et les analystes évoquent le chiffre de 35 dollars si la guerre se déroulait aussi rapidement que la première campagne irakienne.

La menace de guerre du Golfe renforce aussi les craintes de récession. Les résultats des sociétés ne laissent pas transparaître de redémarrage économique. Ceci pourrait conduire à la reproduction d'un scénario de « *déflation* » comme au Japon, où une baisse des actifs financiers et immobiliers a introduit une baisse des prix, qui a nourri la baisse des bénéfices, induisant une baisse des valorisations boursières, etc. Un vrai cercle vicieux. Certains analystes pointent aussi le risque d'un krach obligataire si la Bourse se ressaisissait, le marché des emprunts d'Etat ayant bénéficié d'un afflux de capitaux apeurés par la crise de confiance.

Après la vague des faillites et de scandales comptables (Enron, WorldCom, Andersen), le comportement des investisseurs reste caractérisé par une « aversion au risque » exceptionnellement élevée et une défiance envers les prévisions de bénéfices.

Enfin, le secteur financier (Caisse de retraite, fonds de pension, assureurs et banques) est touché par la dévalorisation de ses actifs, qui risque de l'empêcher de couvrir ses engagements. Certains assureurs et réassureurs, comme la Scor (*lire p. 22*) ont ainsi été obli-

gés de faire appel à leurs actionnaires pour les recapitaliser, accentuant la chute des cours de Bourse.

### ► Quel est l'impact sur l'économie ?

La fragilisation du système financier menace le financement de l'économie en n'encourageant pas les banques à prendre des risques. Lever des capitaux sur les marchés est de plus en plus difficile à mesurer que la Bourse baisse. D'autre part, plus d'un ménage américain sur deux possède des actions, et les retraites sont majoritairement

investies en actions. Toute la question est de savoir si les ménages, dont les dépenses représentent les deux tiers de l'activité américaine, vont continuer à soutenir la croissance en maintenant leur niveau de consommation, malgré la baisse de leurs avoirs.

### ► La chute ressemble-t-elle au krach de 1929 ?

Les grandes places financières s'acheminent vers leurs troisième année de baisse consécutive. Wall Street n'a connu que trois précédents historiques : les crises boursières de 1901, 1929 et 1966. Par

son ampleur, la baisse actuelle des places financières se situe parmi les plus fortes de l'histoire. Wall Street avait chuté de 84,9 % en près de trois ans entre le « jeudi noir » d'octobre 1929 et la relance keynésienne de l'été 1932, le New Deal. Depuis son sommet de l'année 2000, l'indice Dow Jones a perdu « seulement » 35,24 %, mais la chute atteint 76,78 % sur le Nasdaq ou 59,88 % à Paris. Depuis son point culminant de la fin 1989, Tokyo abandonne 76,42 %.

Adrien de Tricornot

## Evolution démographique et risque d'inflation pèsent à terme sur les indices américains

**A LA RECHERCHE** de repères pour sonder jusqu'où peut aller la chute des marchés boursiers, Patrick Artus, directeur des études économiques chez CDC Ixis (Caisse des dépôts et consignations), se plonge dans l'histoire. Il n'en tire rien de rassurant, comme le montre une étude intitulée « La valorisation boursière aux Etats-Unis : une vision de très long terme », publiée lundi 30 septembre, qui examine l'évolution de la capitalisation boursière aux Etats-Unis depuis 1900 en la comparant au produit intérieur brut (PIB) de ce pays.

Trois périodes se distinguent par un niveau élevé de capitalisation boursière : 1928-1929, les années 1960 et 1985-2000. De 25 % du PIB entre 1900 et 1923, la capitalisation est montée à 110 % du PIB à la veille de la crise de 1929, avant de retomber à 40 %. Remontée à 85 % en 1936, elle chute pendant la guerre et ne repart à la hausse que dans les années 1960, jusqu'à atteindre 90 %. Elle revient à 40 % à la fin des années 1970 et remonte à partir de 1985, jusqu'à... 175 % en 2000. En septembre 2002, la capitalisation revient à 95,8 % du PIB, un niveau encore élevé.

Peut-on y rester ou risque-t-on de retomber vers des moyennes historiques plus proche de 50 %, s'interroge M. Artus ? Pour lui, deux facteurs principaux expliquent l'évolution dans le temps de la capitalisation boursière par rapport au PIB : l'inflation et la démographie. Plus la population en âge d'épargner (40-60 ans) est importante par rapport à la population de plus de 60 ans (les retraités), mieux la Bourse se porte, plus la capitalisation pèse lourd en proportion du PIB. Or cette perspective ne laisse guère augurer de jours meilleurs. « *Le vieillissement démographique va*

*jouer très négativement à partir de 2005-2007* », explique l'économiste, en entraînant « *un report des actions vers les obligations, puis des ventes d'actifs* ».

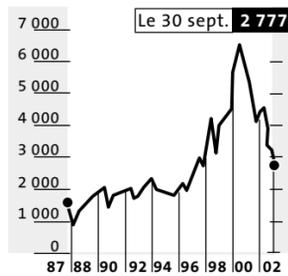
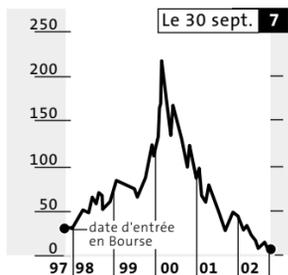
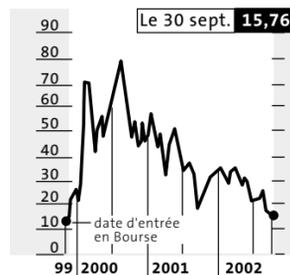
Le deuxième facteur explicatif est l'inflation : lorsque les prix galopent, la Bourse est faible. Les gains de productivité qui ont permis aux Etats-Unis d'avoir une croissance sans inflation jusqu'en 1997 vont se réduire. Pour M. Artus, « *on pourrait donc revoir les niveaux du passé où la capitalisation ne pesait que 40 % à 50 % du PIB américain* ».

### AVERSION POUR LE RISQUE

Cet argument historique s'ajoute à d'autres tendances défavorables. M. Artus en identifie trois. Premièrement, les secteurs qui ont soutenu la Bourse dans les années 1990 (haute-technologie, télécommunications, banques d'investissement, assurance, électricité, transport aérien) souffrent de problèmes structurels. Deuxième tendance, les entreprises, qui ont fait des acquisitions trop chères, nettoient leur bilan et consacrent toutes leurs ressources à se désendetter plutôt qu'à investir. Elles se restructurent et créent donc une menace pour l'emploi et la confiance des ménages. Troisième facteur, les investisseurs, qui ont vu l'augmentation des défaillances d'entreprises, ont une aversion croissante pour le risque et exigent d'être mieux rémunérés pour en prendre. Ils ne veulent donc pas acheter des actions à prix trop élevé. Pour M. Artus, cette tendance est irréversible. Les niveaux atteints par les indices boursiers dans la deuxième moitié des années 1990, avant la bulle, ne peuvent donc plus constituer une référence ou un point bas.

Sophie Fay

## INDICES ET VALEURS EN BERNE

Indice CAC 40,  
en points à ParisIndice Dow Jones,  
en points à New YorkAction France Télécom,  
en euros à ParisAction Thomson Multimédia  
en euros à Paris

Source : Bloomberg

## Le nouveau patron de France Télécom, Thierry Breton se donne deux mois pour définir un plan stratégique

Le futur dirigeant opérationnel de Thomson Multimedia devrait être Charles Dehelly. La présidence du groupe pourrait être confiée à Frank Dangeard ou à Christian Blanc

**ACTUEL** PDG de Thomson Multimedia, Thierry Breton va abandonner cette fonction et deviendra officiellement PDG de France Télécom mercredi 2 octobre. Le *Journal Officiel* de ce mercredi devrait annoncer sa nomination comme administrateur de l'entreprise. Ensuite, un conseil d'administration réuni le même jour à 8 heures au siège de l'opérateur à Paris devrait avaliser sa nomination comme PDG. Cette dernière sera ensuite confirmée par décret à l'issue du conseil des ministres.

Annoncée par *Le Monde*, dans son édition datée du 13 septembre, l'arrivée de l'actuel PDG de Thomson Multimedia à la tête de France Télécom n'est pas une surprise. Mais la publication de l'information avait quelque peu perturbé le cours des négociations entre

l'Etat-actionnaire et Michel Bon, alors PDG de l'opérateur. M. Bon avait en effet présenté le 12 septembre au soir sa démission, au cours d'un conseil d'administration historique.

Le gouvernement et M. Breton se sont donc retrouvés, pour des raisons différentes, dans des situations difficiles. Dans le premier cas, le gouvernement a dû gérer une période de flottement, avec un PDG démissionnaire ne gérant plus que les affaires courantes. De son côté, M. Breton a dû régler deux séries d'interrogations avant de donner son accord définitif pour passer à France Télécom. D'abord, il devait s'assurer de la liberté de manœuvre dont il pourrait disposer comme éventuel patron d'une entreprise majoritairement contrôlée par l'Etat - qui

est toujours un actionnaire assez particulier. Et puis, très attaché à Thomson Multimedia, dont il a assuré la réussite, M. Breton devait vérifier que sa succession pouvait s'effectuer dans de bonnes conditions.

M. Breton s'est donc assuré au cours des entretiens qu'il a eu avec le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, et avec le ministre de l'économie et des finances, Francis Mer, du soutien qu'est prêt à accorder le gouvernement à France Télécom. L'opérateur de télécommunications, dont l'Etat détient 55,4 % du capital, est en effet dans une situation financière délicate et la tâche du nouveau PDG n'est pas des plus aisées.

Pour finir, M. Breton a donc donné son accord à Francis Mer et à Jean-Pierre Raffarin, après avoir réglé les deux problèmes qu'il se posait : celui de sa propre succession et celui de sa marge de manœuvre. Dans le premier cas, il semble en effet, selon de bonnes sources, que M. Breton ait trouvé une solution qui préserve parfaitement la continuité, pour Thomson Multimedia. Actuel directeur général adjoint du groupe, Charles Dehelly, qui jouit d'une excellente réputation industrielle, deviendrait patron opérationnel. Un conseil d'administration qui doit se tenir mercredi en fin de journée nommera par ailleurs un nouveau président (ou un président de conseil de surveillance, si une réforme de structure est décidée). Ce président devrait être, selon la terminologie anglosaxonne « *non executive* ». Deux noms sont évoqués, celui Frank Dangeard, directeur général adjoint du groupe, et Christian Blanc, l'ancien patron d'Air France, tous deux étant des proches de M. Breton. Cela signifie-t-il que M. Dangeard ne suivra pas à terme son patron à France Télécom ? En tout cas, les jours de l'actuel directeur financier de l'opérateur, Jean-Louis Vinciguerra, semblent comptés.

Quant à France Télécom, il semble que les discussions entre M. Breton et sa nouvelle tutelle aient avancé dans le bon sens. De bonnes sources, on suggère que M. Breton aura largement les coudees franches. Il devrait donc, en préalable à toute décision, prendre deux mois pour dresser un état des lieux de l'opérateur public. D'ici là, on indique de bonnes sources que toutes les rumeurs, faisant par exemple état d'un plan d'économies de 6 milliards d'euros, assis

notamment sur une vague massive de suppressions de CDD ou d'intérimaires, n'ont pas de fondement. Ensuite, au terme de ces deux mois, M. Breton, dit-on, devrait présenter un plan stratégique pour l'entreprise. Toutes les pistes de solutions devraient être explorées, sans tabou, mais avec le souci d'essayer de préserver la pérennité de l'entreprise.

M. Breton, qui a endossé depuis quelques années les habits de l'homme providentiel, n'en est pas à son coup d'essai. Il est appelé pour la troisième fois de sa carrière au chevet d'une entreprise en difficulté. D'abord à la tête de Bull, puis de Thomson Multimedia et maintenant en prenant la direc-

### Toutes les pistes de solutions devraient être explorées, sans tabou

tion de France Télécom. Mais la situation de ces trois entreprises n'ont rien de comparable.

La situation de l'opérateur est totalement paradoxale. Comme l'a souligné M. Bon, l'entreprise n'a jamais dégagé d'aussi bons résultats opérationnels. Mais son endettement, qui culmine à 69,7 milliards d'euros, et qui en fait le société la plus endettée au monde, est un véritable boulet. Avec la dégradation des marchés, l'accès aux sources de financement se sont fermés un à un et l'Etat apparaît aujourd'hui comme le dernier recours de France Télécom. L'action a encore lourdement chuté sur un marché en forte baisse, lundi, et est passée pour la première fois sous la barre des 7 euros, à 6,94 euros, en chute de 12,04 %. Elle est désormais en repli de 84 % depuis le début de l'année.

« *La nomination de M. Breton devrait être bien perçue par les marchés. Il est vu comme le redresseur de Thomson Multimedia, il bénéficie d'une image de très bon communicateur et d'une très grande ouverture à l'international* », affirme Antoine de Montille, analyste de Dexia Securities. Mardi, à l'ouverture, sous « l'effet Breton », l'action progressait de plus de 6 %, avant de se tasser un peu.

Laurence Girard  
et Laurent Mauduit

### PROFIL L'HOMME PRESSÉ

Successivement étudiant aux Etats-Unis, ingénieur, entrepreneur, professeur, romancier de science-fiction, concepteur du Futuroscope, conseiller ministériel, élu régional, PDG, Thierry Breton endosse un nouveau costume : celui de président d'une entreprise publique à la dérive.

Nommé mercredi 2 octobre par le conseil d'administration de France Télécom, il entreprendra, à 47 ans, l'une de ses missions les plus délicates. Face à une dette colossale, des salariés inquiets, des syndicats sur le qui-vive, des actionnaires désemparés et une tutelle étatique brouillonne, la situation n'a rien à voir avec le confort qu'il avait trouvé, il y a cinq ans, en prenant la succession d'Alain Prestat à la tête de l'entreprise d'électronique grand public Thomson Multimedia.

« *Vous avez de la chance, je vous laisse un groupe qui va cracher* », lui avait alors amèrement lancé son prédécesseur, qui venait de récupérer la cagnotte des brevets de General Electric. Si, sous sa présidence, Thomson Multimedia est passé « *d'un groupe qui ne vaut rien, qui vaut un franc symbolique* », selon l'expression du premier ministre Alain Juppé en 1997, à une société valorisée en Bourse à 15 milliards d'euros en 2000, au sommet de la bulle spéculative, les détracteurs de M. Breton ont toujours refusé de lui en donner complètement crédit. Pourtant, depuis le retournement de la conjoncture, il a vraiment gagné ses

titres de noblesse dans l'establishment des grands patrons français. Sa capacité à anticiper la crise, à réduire les coûts, à souder ses équipes est désormais reconnue par ses pairs, qui l'ont nommé administrateur chez Axa, Dexia, Bouygues Telecom, Schneider, Rhodia et La Poste.

Chez Bouygues Telecom, au moment où le groupe s'interrogeait pour savoir s'il devait ou non déposer sa candidature à une licence de téléphonie mobile UMTS, il fut de ceux qui se rallièrent sans hésitation à la décision de Martin Bouygues de ne pas se présenter, alors que France Télécom faisait la course aux licences en multipliant les acquisitions en Europe (Orange, MobilCom).

Membre d'Entreprises et Cité, l'association de Claude Bébear, il prêche la « *responsabilité sociale* » des chefs d'entreprise et impose à ses fournisseurs des règles sociales comme l'interdiction du travail des enfants. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir mis Thomson Multimedia sous pression. Depuis son arrivée, l'année n'y fait plus que six mois : bilans et objectifs sont révisés chaque semestre, et le conseil d'administration se réunit chaque mois. Les fermetures d'usines ou de chaînes de production ne s'arrêtent jamais, jusqu'ici sans drame social. La méthode Breton va devoir désormais faire ses preuves à beaucoup plus grande échelle.

Christophe Jakubyszyn

# Le plan de restructuration de HP-Compaq touche particulièrement les usines d'Annecy et de Grenoble

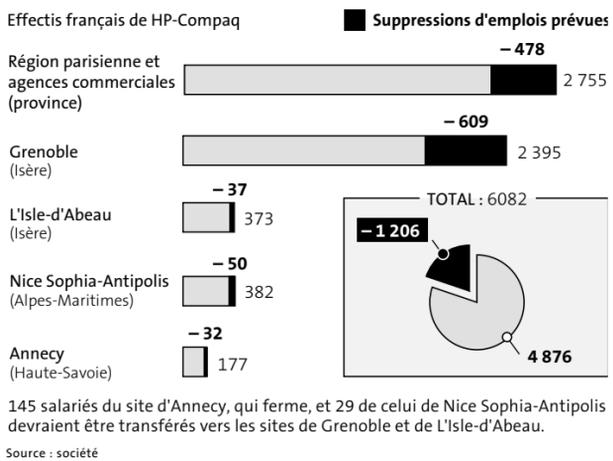
Le groupe américain, numéro mondial de l'informatique, va supprimer 1 206 postes en France. Les syndicats exigent des garanties sur les emplois restants

**LE VERDICT** est tombé : la direction de HP-Compaq France a annoncé, lundi 30 septembre, aux comités d'entreprise des deux groupes que 1 206 postes seraient supprimés dans l'Hexagone et 174 postes transférés d'un site à un autre. Il s'agit du plus important plan social en cours en France.

Ce chiffre n'est pas une surprise. Depuis le 7 mai, jour d'approbation de la fusion entre Hewlett-Packard et Compaq, le constructeur informatique américain avait annoncé 15 000 suppressions d'emplois dans le monde pour « mettre en œuvre les synergies et accroître sa compétitivité ». L'addition s'était même aggravée le 25 septembre de 1 800 suppressions supplémentaires « en raison du ralentissement continu du marché de l'informatique ». En tout, au niveau mondial, l'effectif va être réduit de 11,5 %.

En France, la facture est plus lourde, avec une baisse de près de 20 % sur la base d'un effectif total de 6 082 postes au 1<sup>er</sup> août. Deux sites sont très affectés. L'usine (ex-Compaq) d'Annecy sera fermée, puisque ses activités – intégration de systèmes de télécommunication, conception de systèmes informatiques spéciaux et stockage informatique – doublent avec celles menées à Grenoble et à L'Isle-d'Abeau, où elles vont être en partie délocalisées. Sur 177 postes, 32 seront supprimés et 145 transférés. L'usine de Grenoble (ex-HP) perd, elle, plus de 25 % de ses effectifs, du fait notamment de l'abandon de la gamme des PC professionnels de HP, fabriqués depuis 1992 à Grenoble (380 salariés), au profit de celle de Compaq à Hous-

## 20% DES EMPLOIS SUPPRIMÉS



145 salariés du site d'Annecy, qui ferme, et 29 de celui de Nice Sophia-Antipolis devraient être transférés vers les sites de Grenoble et de L'Isle-d'Abeau.

Source : société

tion, aux Etats-Unis. Cependant, le site de Grenoble devrait accueillir 158 postes, transférés principalement d'Annecy.

Cette annonce n'est qu'un préalable à la longue négociation que vont devoir entamer la direction et les syndicats, dans le cadre de la loi dite de modernisation sociale. Le président du groupe, Patrick Starck, a remis aux délégués du personnel un document détaillant le projet de fusion et de restructuration. Il espère parvenir à signer mi-novembre avec les syndicats un accord dit de méthode, arrangement à l'amiable entre partenaires sociaux permettant d'accélérer les procédures, pour finaliser le plan fin février 2003. « Il est de l'intérêt de tous que les positions de la direc-

tion et des syndicats convergent vite, explique-t-il. 1 206 emplois sont supprimés, mais si la restructuration prend trop de temps et d'énergie, ce sont les 4 800 salariés qui restent qui nous le reprocheront. On est là pour développer l'activité, pas pour gérer des plans sociaux. »

### « FAIRE FACE »

Mais l'affaire est loin d'être bouclée. Certes, les syndicats – notamment la CFDT, majoritaire – se sont engagés le 8 juillet à essayer de mettre en place cet accord de méthode. Mais ils n'ont aucune obligation d'aboutir. D'abord, ils exigent des garanties sur l'emploi. « Aux Etats-Unis, les mauvaises nouvelles se succèdent, avec des suppressions annoncées au printemps, puis

encore à l'automne, observe Patricia Blancard, déléguée CFDT chez Compaq. On ne veut pas de ça en France. Le plan actuel devra suffire pour au moins trois ans. » Délégué CGT chez HP à Grenoble, Jannick Collomb dit sentir « une volonté du groupe de se désengager de l'Europe ». Une assertion démentie par M. Starck, qui ne prévoit aucune nouvelle restructuration en France et affirme qu'avec ce plan « le nouvel HP France sera paré pour faire face ». Mais il se garde de faire des promesses sur l'emploi : « Si nos clients n'investissent vraiment plus et que notre chiffre d'affaires s'effondre, il faudra réagir. »

Par ailleurs, les syndicats ne sont pas disposés à laisser la direction accélérer le tempo. « Les Américains imposent un calendrier très serré, proteste Chantal Berger, déléguée CFDT chez HP à Grenoble. C'est un long travail d'examiner toutes les solutions pour conserver un maximum de gens et assurer de bonnes conditions à ceux qui partent. » Jean-Luc Dye, délégué CFDT chez Compaq basé à Annecy, s'inquiète des transferts : « La moyenne d'âge des salariés dans l'usine est de près de 40 ans et beaucoup ne pourront pas quitter facilement la Haute-Savoie. »

Derrière les syndicats, les salariés semblent, pour le moment, attentistes. « La culture d'entreprise, dans les nouvelles technologies, est assez individualiste », résumait en pressant le pas un ingénieur d'HP Grenoble, s'excusant presque de ne pas réagir comme un salarié « de Lu ou de Moulinex ».

Gaëlle Macke (avec Nicole Cabret à Grenoble)

# L'Europe et les Etats-Unis veulent examiner conjointement les fusions internationales

Les législations resteraient inchangées

## BRUXELLES

de notre bureau européen

La Commission européenne et les autorités américaines de la concurrence ont décidé de mieux se coordonner pour examiner les fusions internationales. L'accord, qui doit être annoncé en octobre, prévoit de renforcer une collaboration qui existe officiellement depuis 1991 et a fonctionné à de nombreuses reprises (création de Novartis, fusion entre Boeing et Hughes), jusqu'à ce qu'elle connaisse un raté spectaculaire lorsque Bruxelles a mis son veto mi-2001 à la fusion entre General Electric et Honeywell, à laquelle les autorités américaines n'avaient rien trouvé à redire.

Le département de la justice américain se montre aujourd'hui enclin à collaborer avec les autorités étrangères pour faciliter les regroupements d'entreprises, y compris américaines. Il existe aujourd'hui plus de 80 autorités de contrôle de la concurrence dans le monde, qui compliquent et renchérissent les fusions. L'accord entre Bruxelles et Washington, révélé par le *Wall Street Journal*, ne prévoit nullement d'harmoniser les procédures des deux côtés de l'Atlantique. Les législations resteront inchangées, précise la Commission. En Europe, notamment, les entreprises obtiennent une décision dans un délai de un à cinq mois et le feu vert à une fusion est définitif. En Amérique, il n'y a pas de délai et le département de la justice se contente de dire qu'il n'a pas d'objections à un rapprochement, mais peut ensuite changer d'avis.

En revanche, les autorités veulent se contacter lors des différentes pha-

ses de la procédure. L'idée est de détecter le plus tôt possible des divergences d'interprétation entre autorités et de les réduire. L'affaire concerne essentiellement des dossiers où le marché qu'il convient d'analyser pour voir s'il y a renforcement de position dominante est considéré comme mondial. Car, dans ce cas, on peut avoir des verdicts différents des deux côtés de l'Atlantique pour un même dossier. Les marchés régionaux posent moins de problème.

## RÉUNIONS TRIPARTITES

Pour que cette collaboration soit efficace, les autorités veulent convaincre les entreprises de déposer simultanément leurs dossiers, pour que leur examen se fasse de manière parallèle.

Il est même envisagé de mener des réunions tripartites (entreprises, autorités américaines et européennes) en début de procédure, si les entreprises le souhaitent. De telles rencontres ont déjà lieu, mais plutôt lors de la phase informelle, lorsque les entreprises vont sonder, avant toute annonce officielle, les autorités de la concurrence, pour savoir si leur projet a une chance d'être autorisé. L'accord de 1991 interdit de se communiquer des documents classés confidentiels par les entreprises. La collaboration ne pourra vraiment fonctionner que si celles-ci ne classent pas tous leurs documents dans cette catégorie.

D'une manière générale, il s'agit de convaincre les entreprises qu'elles ont intérêt à avoir un examen parallèle de leurs dossiers.

Arnaud Leparmentier

# Près de 300 000 entreprises dans le monde ont connu une faillite en 2002

**CONSEQUENCE** directe du ralentissement économique mondial et de la chute des marchés boursiers, les défaillances d'entreprises ne cessent d'augmenter depuis le début de l'année. Aucun pays n'échappe à cette détérioration. Celle-ci devrait se poursuivre, voire s'amplifier dans les prochains mois, selon l'étude intitulée *Les défaillances d'entreprises dans les principales économies mondiales*, présentée le 1<sup>er</sup> octobre à Hambourg par Philippe Chalmin et Romero Grill, respectivement conseiller économique et économiste d'Euler & Hermès, leader mondial de l'assurance-crédit.

A côté de sinistres spectaculaires comme celui de l'américain WorldCom ou du groupe de médias allemand Kirch, s'ajoutent des dizaines de milliers d'autres défaillances comme, en France, Métrologie, spécialisée dans le commerce de matériel informatique, ou le groupe Vialle (transports). Leurs déboires sont moins retentissants, mais très dommageables en termes d'emploi.

Cette étude, qui estime à près de 300 000 les défaillances d'entreprises dans le monde chaque année,

confirme l'accélération de la dégradation de la situation en Allemagne. En l'espace de dix ans, le nombre de sinistres a quadruplé et avoisinera prochainement les 40 000 par an. Au premier semestre, les défaillances ont augmenté de 14,2 % pour toucher 18 500 entreprises allemandes. Elles devraient s'élever à 39 000 à la fin de l'année et à 44 000 en 2003. L'ensemble du passif de ces entreprises qui ont déposé le bilan a progressé de 53 %, pour atteindre 19,6 milliards d'euros. Ce passif devrait atteindre 40 milliards d'euros (+47 %) et 50 milliards en 2003. « L'évolution des faillites met en évidence la montée d'un certain nombre de problèmes économiques et, pour l'Allemagne, les limites du système fondé sur un soutien des entreprises, relève Philippe Chalmin. Jusque-là, il existait un consensus entre les banques, les entreprises, les compagnies d'assurances et les pouvoirs publics pour ne pas laisser tomber un groupe en difficulté. »

Les instituts de crédit, eux-mêmes affaiblis par la crise, sont obligés de revoir leurs engagements les plus risqués. Sans état d'âme, ils préfèrent désormais une

fin désastreuse à une longue agonie. Le groupe Babcock Borsig, en juillet, en a subi les conséquences. En pleine campagne électorale, le chancelier Schröder n'a pas réussi à sauver du dépôt de bilan ce conglomérat centenaire présent dans l'énergie, la construction navale et mécanique. Comme pour Philipp Holzmann, ce géant du BTP également en faillite, 22 000 salariés sont concernés.

## LE DOSSIER MOBILCOM

Ces dépôts de bilan spectaculaires s'ajoutent à ceux de l'avionneur Fairchild-Dornier, de Kirch ou de la banque privée Gontard & Metallbank. Cet établissement a été emporté en mai par les déboires du Neuer Markt, le marché des valeurs technologiques de la Bourse de Francfort, à l'origine de sa prospérité puis de sa chute.

Le prochain dossier d'importance est celui de MobilCom, depuis le retrait de son actionnaire principal, France Télécom.

Cette dégradation du climat des affaires est plus nette en Europe du Nord qu'en France ou en Grande-Bretagne. Cependant, même si la progression des faillites n'est

pas considérable comparée à son voisin d'outre-Rhin (+5,9% en 2002), la France reste la championne du monde des dépôts de bilan, avec 44 500 attendus cette année et 46 000 en 2003.

L'exception vient des Etats-Unis, avec une décréue des défaillances de 4 % au premier semestre : 19 470 entreprises ont été concernées. Le nombre de sinistres, en 2002, devrait toucher 39 500 sociétés, en retrait de 1,5 % par rapport à 2001. En dix ans, le nombre de faillites aura été réduit d'un tiers, la vigueur de la croissance ayant dopé l'activité. Cependant, c'est dans ce pays qu'ont été enregistrés les plus grands sinistres au premier semestre. Six entreprises américaines figurent parmi les dix plus importantes défaillances. Leurs résultats sont spectaculaires, tant par la taille des firmes que par le nombre de salariés concernés. WorldCom et le distributeur Kmart pèsent chacun près de 37 milliards de dollars (37,46 milliards d'euros) de chiffre d'affaires. Le premier groupe emploie 61 800 salariés, le second 220 000. La compagnie aérienne USAirways, elle aussi en difficulté, compte 40 000 personnes.

« Dans ce pays où est née la nouvelle économie, il est normal qu'il y ait un nombre important de sinistres dans ce secteur, estime Philippe Chalmin, évoquant d'autres déboires d'envie, comme ceux de NTL Group, Adelphia ou Williams Communication. Néanmoins, les défaillances affectent aussi des secteurs plus traditionnels. » L'autre moitié de la quinzaine de grandes entreprises défaillantes au chiffre d'affaires supérieur au milliard de dollars est composée d'entreprises comme le sidérurgiste National Steel (filiale du japonais NKK), Kaiser Aluminium ou le fabricant de batteries Excide Technologies.

Même si les groupes américains n'hésitent pas à se mettre sous la protection du *chapter eleven* (chapitre 11), procédure qui permet de réorganiser le groupe, ces déboires de l'industrie lourde traduisent aussi le ralentissement de l'économie. Les Etats-Unis ne devraient pas échapper à cette dégradation, estiment les spécialistes d'Euler & Hermès. Pour 2003, le nombre de défaillances d'entreprises américaines devrait progresser de 6,3 % et toucher 42 000 firmes.

Dominique Gallois

# Près de 45 000 défaillances en France

La construction, la mécanique et le textile sont les plus touchés

**SI 2001**, en France, avait été marquée par les deux grands sinistres d'Air Liberté et de Moulinex, il en va tout autrement en 2002. « Nous avons eu jusqu'à présent moins de grandes faillites, mais nous enregistrons plus d'entreprises en difficulté, estime Thierry Millon, chargé d'études chez Dun & Bradstreet. Les secteurs les plus touchés sont désormais la construction, la mécanique, le textile et l'habillement. »

Avec 11 sinistres en 2002, la France arrive en quatrième position pour les défaillances d'entreprises au chiffre d'affaires supérieur à 100 millions d'euros, derrière les Etats-Unis (66 sinistres), l'Allemagne (21) et le Royaume-Uni (16).

Sur les huit premiers mois de l'année, Euler-Sfac a recensé 29 906 défaillances soit une progression de 6,4 % sur la même période de 2001. « Il est probable que 2002 se terminera sur un nombre plus proche des 45 000 que des 42 000 de 2001 », note l'étude. L'Insee estime

à 184 000 les emplois salariés concernés par ces sinistres en 2001 et chiffre à plus de 18 000 la perte d'emplois non salariés. Parmi les secteurs où la situation est la plus grave, figurent le BTP, l'industrie, les transports et les services aux entreprises et aux particuliers.

## L'HÉCATOMBE CONTINUE

Sur les 29 906 défaillances du premier semestre, Euler-Sfac a recensé 98 entreprises au chiffre d'affaires supérieur à 15 millions d'euros, contre 85 en 2001. Ces firmes emploient plus de 19 300 salariés, une trentaine d'entre elles emploient plus de 200 personnes. Les dix faillites les plus importantes en chiffre d'affaires ont représenté 2,4 milliards d'euros, soit près de la moitié des 5 milliards d'euros de l'activité cumulée des 98 firmes. Elles ont concerné Métrologie France (négoce informatique), Sameto (fabrication et négoce d'articles métalliques), Trouvay et Cau-

vin (fournitures industrielles et robinetterie), Landis ICT Group (filiale d'un groupe néerlandais spécialisé dans la distribution de matériel informatique), Ouest Répartition (distributeur pharmaceutique), les groupes Vialle et Bils Deroo (deux entreprises de transports), Termitrans services (commerce de gros alimentaire), Mossley (filature), groupe Danel (imprimerie) et Budget France (loueur de voitures, filiale de l'américain Budget Rent-A-Car).

L'hécatombe continue dans l'électronique et télécommunication, tant chez les équipementiers (Ruwell, Selec, Carrier 1 France, Périmètre), les grossistes (EBC Informatique, Telecom City, Varep Informatique, Inn & Mycom, Unicom France, Whydem), la distribution (Micromega informatique), que le conseil (Distrisystèmes) et les jeux vidéo (Cryo).

D. G.

Fedele Confalonieri, PDG de Mediaset

## « Une RAI privée représente un concurrent commercialement plus fort et plus dangereux »

Pour lui, le gouvernement italien n'a pas cherché à avantager l'empire audiovisuel de Silvio Berlusconi

## TNT : le Conseil d'Etat désavoue le CSA

TF1, M6 et Canal+ choisiront leur chaîne bonus sur la télévision numérique terrestre

**ROME**  
de notre correspondante

Le projet de loi du ministre de la communication, Maurizio Gasparri, sur la réforme de l'audiovisuel italien, adopté le 6 septembre par le gouvernement, continue de soulever l'opposition en Italie. Ce projet, qui prévoit notamment une privatisation partielle du service public audiovisuel, la RAI, est perçu par l'opposition, notamment, comme une manœuvre pour favoriser Mediaset, l'empire audiovisuel du président du conseil, Silvio Berlusconi. Fedele Confalonieri, PDG de Mediaset, affirme, dans un entretien au Monde, que ce projet n'est pas favorable à son groupe car il va raviver la concurrence dans le paysage audiovisuel italien.

**Que répondez-vous à ceux qui, comme Michele Santoro dans Le Monde (daté 20 septembre), disent que le projet de loi Gasparri a été fait pour votre groupe ?**

Je ne suis pas tellement favorable à ce projet. Il fixe un cadre nouveau alors que nous sommes confortablement installés dans le paysage audiovisuel italien malgré la baisse des recettes publicitaires et la déprime de la Bourse. Je ne vois pas pourquoi il faudrait tout recommencer

aujourd'hui. Nos adversaires se plaignent aujourd'hui mais ils n'ont pas voulu dépenser de l'argent quand les fréquences étaient disponibles. Ils protestent contre une loi qui leur permet pourtant de revenir sur le devant de la scène. Le projet Gasparri devrait permettre aux propriétaires de journaux d'entrer dans le marché de la télévision. Ce pourrait être le cas de Carlo De Benedetti avec le quotidien La Repubblica ou Cesare Romiti avec son quotidien Il Corriere della Sera.

**Quels sont dans ce projet de loi, selon vous, les points les plus cruciaux ?**

Il existe un article qui, curieusement, n'a pas été tellement remarqué. Il prescrit que « tous ceux qui font de la télévision seront assujettis aux devoirs du service public ». Cela veut donc dire que les opérateurs doivent respecter une condition permanente, à laquelle était tenue, jusqu'ici, la RAI en tant que service public.

Cette loi intervient au moment de grandes manœuvres dans l'audiovisuel mondial. En Italie, Rupert Murdoch est sur le point d'acheter Telepiù à Canal+. En Angleterre, un projet de loi envisage de permettre aux grandes compagnies américaines



AFP/EPH/ANSA/DANIEL DAL ZENARDO

comme AOL Time Warner ou Disney de s'installer en toute liberté au Royaume-Uni. Mediaset doit aujourd'hui se mesurer à de grands groupes étrangers mais aussi italiens. Le projet de loi Gasparri permet par exemple à Telecom Italia [propriétaire de la chaîne privée la 7] d'investir dans la télévision avec un plafond de 10 %.

**Que pensez-vous d'une éventuelle privatisation partielle de la RAI ?**

Comment et quand la RAI va être privatisée n'est pas encore tellement clair, mais une RAI privée représente un concurrent commercialement plus fort, plus apte à capter la publicité, plus proche de nos qualités et donc plus dangereux.

**Comment le projet Gasparri vous aide-t-il à préparer le développement du numérique ?**

La loi impose à la seule RAI d'avoir couvert 80 % de la population avec le numérique d'ici à 2005. Nous ne pouvons pas laisser nos concurrents prendre deux à trois ans d'avance. D'ici à fin 2002, nous allons démarrer une expérience numérique sur 2 700 foyers en Lombardie. Nous avons déjà acheté de nombreuses fréquences et nous prévoyons d'en acheter d'autres [le programme se monte à soixante millions d'euros]. Nous ne sommes pas encore certains des retombées financières.

**Comment envisagez-vous votre développement en Europe ?**

Les opportunités ne sont pas fréquentes. Les ennuis de Leo Kirch en Allemagne en sont une. Que pouvons-nous faire ? Certainement pas de folie. Nous avons des concurrents pour le rachat : RTL ou TF1. Dans notre métier, un partenaire étranger ne peut pas dicter la ligne éditoriale. En Espagne, par exemple, Mediaset est parmi ceux qui font de la télévision, mais la ligne éditoriale est dans les mains d'un éditeur espagnol de journaux, Correo. Nous avons la majorité relative dans la chaîne Teletcinco, mais la loi espagnole devrait bientôt relever ce plafond. Nous sommes intéressés par les 25 % de Teletcinco qui appartenaient à Kirch et qui sont aujourd'hui entre les mains des banques.

Propos recueillis par Danielle Rouard

**LE CONSEIL D'ÉTAT** a rendu son avis et donné raison aux chaînes hertziennes. TF1, M6 et Canal+ pourront donc choisir elles-mêmes la chaîne dite « bonus » qui sera aussi diffusée, à leurs côtés, dès le lancement de la télévision numérique terrestre (TNT). L'article 30 de la loi sur la communication prévoit la reprise en numérique sur la TNT des opérateurs historiques et la possibilité pour ces derniers d'y être accompagnés par la chaîne thématique de leur choix. Lors des auditions devant le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), TF1, Canal+ et M6 avaient respectivement retenu LCI, i-télévision et M6 Music.

Cet avis du Conseil d'État, rendu le 17 septembre, apparaît comme un sérieux revers pour le CSA. L'instance de régulation prônait une autre lecture de la loi sur l'audiovisuel. Elle estimait pouvoir disposer d'une « marge d'appréciation » afin, notamment, de pouvoir composer une offre de chaînes cohérente et attractive sur la future TNT. Avec cet avis, le Conseil d'État a confirmé le pouvoir limité du CSA pour choisir les chaînes de la TNT. Sur les 33 programmes prévus, 8 relèvent d'ores et déjà de l'autorité du service public et 6 autres permettront de diffuser en numérique TF1, M6 et Canal+ accompagnés par leur chaîne bonus. In fine, le CSA ne pourra attribuer que 19 des 33 canaux de la TNT.

L'instance de régulation semble faire contre mauvaise fortune bon cœur. La présence de LCI et i-télévision, retenues par TF1 et Canal+, « évite de laisser le monopole de l'information à un opérateur », plaide Francis Beck, membre du CSA. La présence de M6 Music pourrait barer une des chaînes musicales proposées par les groupes Lagardère (MCM) ou NRJ (My NRJ).

**DOUBLONS**

Confronté à une offre déjà restreinte par rapport au câble et surtout au satellite, le CSA ne devrait pas multiplier les doublons de chaînes sur les mêmes thèmes comme l'information ou la musique, sauf à amenuiser encore l'attrait de la TNT par rapport ses concurrents. Si le CSA respecte le calendrier prévu, la liste des chaînes de la TNT devrait être connue à la fin octobre. Reste une question pour le CSA : qui sera l'opérateur commercial de la TNT ? Face aux difficultés économiques du groupe Canal+, l'instance de régulation doute que la chaîne cryptée puisse investir lourdement pour distribuer la TNT. Si d'aventure Canal+ ne se portait pas candidat, le CSA craint aussi que le bouquet numérique TPS, désormais majoritairement contrôlé par TF1, farouche adversaire du numérique hertzien, ne fasse défaut à son tour.

Guy Dutheil

## Vivendi Universal doit repenser sa stratégie dans le cinéma

**LA STRATÉGIE** de Vivendi Universal dans le cinéma évolue presqu' malgré lui. Depuis des mois, le groupe laisse entendre que sa participation directe de 40 % dans UGC a vocation à être cédée. Pourtant, la banque BNP-Paribas, en exerçant une option de vente, pourrait à terme faire du groupe de Jean-René Fourtou l'actionnaire majoritaire, avec 55,3 %, d'UGC.

Confirmant une information parue lundi 30 septembre dans Les Echos, BNP-Paribas a demandé à Vivendi Universal de racheter sa participation de 16 % dans UGC pour près de 50 millions d'euros. Ce qui valorise le numéro un européen de l'exploitation de salles à plus de 300 millions d'euros. La banque, entrée dans UGC en 1985, a exercé son option de vente le 5 juillet. « C'est une opération qui était prévue et attendue depuis 1995 », dit-on chez BNP-Paribas.

Mais l'opération n'est pas encore dénouée. Si Vivendi Universal prenait la majorité d'UGC, il n'aurait pas pour autant le contrôle de la maison. Un pacte d'actionnaires verrouillé – qui joue sur l'existence de différentes catégories d'actions et ressemble à une structure de commandit – permet au PDG d'UGC, Guy Verrecchia, et à sa famille de conserver le contrôle du conseil d'administration, la présidence, la direction générale et la gestion de ce groupe bénéficiaire.

Très endetté, Vivendi Universal aura du mal à céder ses parts dans UGC : le droit de la concurrence devrait empêcher Gaumont et Pathé de reprendre les salles françaises d'UGC, et on voit mal le gouvernement laisser filer cet actif vers Hollywood.

**RASSURER LES FOURNISSEURS**

Par ailleurs, toujours dans le giron de Vivendi Universal, la société de production Studio Canal a décidé d'aider Bac Distribution, sa filiale en difficulté financière, codétenue avec Bac Films (Le Monde du 24 septembre). Afin de rassurer les fournisseurs, notamment les laboratoires Eclair et LTC, Studio Canal a acheté des films du catalogue de Bac Films et a apporté une avance de trésorerie à Bac Distribution. Soit un total de 13 millions d'euros d'oxygène pour le distributeur du Pianiste de Roman Polanski.

La volonté des deux alliés – Bac Majestic et Studio Canal – de séparer leurs actifs reste entière. Bac Majestic doit récupérer Bac Distribution tandis que Studio Canal conservera l'autre filiale, Mars Distribution. Pour que cette scission, qui s'effectue malgré la mauvaise santé financière de Bac Majestic, ne soit pas remise en cause, elle attend l'aval d'un mandataire du tribunal de commerce de Paris.

Nicole Vulser

### DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : le nouveau projet éditorial de France Soir devait être présenté lors du comité d'entreprise du quotidien, mardi soir 1<sup>er</sup> octobre. La direction, qui devait le dévoiler aux chefs de service lundi (Le Monde des 29-30 septembre), ne l'a finalement pas fait. Par ailleurs, le conseil d'administration de Presse Alliance, société éditrice de France Soir, qui était également prévu pour mardi, a été reporté à mercredi.

■ **Michel Nozière a été nommé PDG de La Voix du Nord Investissement** (VNI, société holding du quotidien lillois) et PDG de la société Delaroché, dont il était vice-président et qui contrôle Le Progrès, Le Dauphiné libéré, les Journaux de Saône-et-Loire et Le Bien public, annonce La Voix du Nord dans son édition de mardi 1<sup>er</sup> octobre. Ces nominations ont été effectuées lundi, lors du premier conseil d'administration de VNI tenu après sa prise de contrôle par la Socpresse (Le Monde du 24 septembre). M. Nozière, 53 ans, qui remplace Jean Houcke, a été PDG de Nord-Eclair, contrôlé lui aussi par la Socpresse et confié en location-gérance à la Société d'exploitation de Nord-Eclair (SENE) dont La Voix du Nord détient 75 % des parts. – (Corresp.)

■ **Excelsior Publications, détenu à 97 % par Paul Dupuy, président du groupe, et sa famille, est en vente**, affirme La Tribune mardi 1<sup>er</sup> octobre. Excelsior édite une vingtaine de magazines dont Science & Vie, Biba, Vital, Max, Auto Moto... Le quotidien économique évoque un prix de vente entre 150 et 180 millions d'euros. Excelsior est l'un des rares groupes indépendants français. Cette décision aurait été accélérée par la décision d'Yvonne Dupuy, la sœur de Paul Dupuy, numéro deux, de quitter le groupe.

■ **FRANCE 3** : les délégués syndicaux de l'unité de fabrication de France 3 devaient rencontrer la direction, mardi après-midi. L'unité de fabrication observe des débrayages qui entravent la diffusion de certains journaux nationaux du « 12/14 », du « 19/20 » et du « Soir 3 » depuis dimanche 29 septembre. Les techniciens s'inquiètent des répercussions sur l'emploi, d'un projet de réorganisation des régions de France 3. Déjà présenté en août, ce projet avait été suspendu après une première grève. Il a été remis sur les rails lors d'un comité d'établissement, le 24 septembre.

**NOTRE MISSION**

# Transformer vos idées en réalités

**Jean-Luc Schnoebelen**  
Président-Directeur Général

\*LE GROUPE GINGER CONFIRME SA POSITION DE LEADER DANS L'INGÉNIEURIE DE LA QUALITÉ DE LA VIE ET RENFORCE SIGNIFICATIVEMENT SES PÔLES CONSTRUCTION ET ENVIRONNEMENT.\*

**GINGER, c'est :**

- l'ingénierie des infrastructures sur 3 secteurs d'activité : environnement, BTP, TIC\*
- un chiffre d'affaires 2001 de 96,4 M€, en croissance de 45 % en 3 ans
- une rentabilité nette de 5 %

\* Technologies de l'Information et de la Communication

- Forte progression du résultat net semestriel part du groupe : + 70 %.
- 2 acquisitions majeures : SOLEN, spécialisée dans l'ingénierie géotechnique, l'analyse et les essais de matériaux et ouvrages, et les études environnementales ; LEM, laboratoire d'analyses spécialisé dans les domaines de l'eau, de l'air, des sols et des matériaux.
- Objectifs de croissance 2002 revus à la hausse.

Au 30 juin 2002, le Groupe GINGER a enregistré un chiffre d'affaires de 63,73 M€, en progression de + 44 % par rapport au premier semestre 2001.

Au cours de ce premier semestre, la croissance organique s'est établie à + 4,6 % et la croissance externe à + 39,4 %. Le résultat d'exploitation est en progression de + 65 %, notamment grâce à la maîtrise des frais de personnel.

Le résultat net pour ce premier semestre 2002 s'élève à 3,01 M€ contre 1,77 M€, en croissance de + 70 %.

**■ CA : + 44 % ■ Résultat d'exploitation : + 65 % ■ Résultat net : + 70 %**

En millions d'euros	S1 2001	S1 2002	Variation
Chiffre d'affaires	44,30	63,73	+ 44 %
Frais de personnel	22,07	29,79	+ 34 %
Résultat d'exploitation	2,58	4,29	+ 65 %
Résultat net avant survaleurs	1,95	3,63	+ 80 %
Résultat net après survaleurs part du groupe	1,77	3,01	+ 70 %

**Le CA à fin 2002 est revu à la hausse : 168,5 M€.**

Par ailleurs, conformément à sa politique de développement, Ginger a signé les protocoles d'acquisition du Groupe SOLEN et du Groupe LEM. Les cessions ont porté sur 100 % des actions et seront payées cash. Une troisième acquisition est en cours dans le domaine de l'expertise des technologies de l'information et de la communication.

**LE GROUPE SOLEN**

Le Groupe SOLEN est l'un des leaders français dans le domaine de l'ingénierie, l'analyse et les essais des matériaux et des ouvrages, et les études environnementales. Présent sur 20 sites en France et à l'étranger, il a réalisé en 2001 un chiffre d'affaires de 22 M€. L'effectif est de 300 personnes.

**LE GROUPE LEM**

Le LEM est un laboratoire d'analyses spécialisé dans les domaines de l'eau, l'air, les sols et les matériaux. Il possède une accréditation pour l'ensemble des analyses du secteur de l'environnement. Le LEM a réalisé en 2001 un chiffre d'affaires consolidé de 11,1 M€, avec un effectif de 140 personnes.

**FINANCEMENT DES ACQUISITIONS**

Afin d'accélérer sa croissance et d'assurer un financement de ces opérations sans affecter sa structure financière, GINGER a signé une syndication bancaire le 12 septembre. Cette opération porte sur un montant de 50 M€ (dont 20 millions se substitueront aux emprunts antérieurs), maximum en 2 tranches de 5 ans amortissables annuellement. Avec cette opération, le gearing du Groupe ne dépassera pas 1 point. Le détail de cette opération est disponible sur simple demande au siège social de la société.

**Jean-Luc Schnoebelen, Président du Groupe GINGER, indique le caractère relatif de ces opérations** et souligne qu'à travers ces récents développements "le Groupe GINGER renforce son positionnement en matière de géotechnique et d'expertise Laboratoire et devient un leader incontournable sur 2 secteurs d'activité stratégiques : la construction et l'environnement".

EUROPE GROUPE INGÉNIEURIE

Au cœur de la qualité de la vie

GROUPE GINGER - 6, rue Paul Baudry - 75008 PARIS - Tél. : 01 56 69 19 40 - Fax : 01 56 69 19 41 - www.gingergroupe.com

Altecia



MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 1<sup>er</sup> octobre 9h30

Table listing French stock market values with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var./préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovam. Includes sectors like ACCOR, AFFINE, AGF, AIR LIQUIDE, ALCATEL, etc.

Table listing French stock market values (continued) with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var./préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovam. Includes sectors like F.F.P. (NY), FIMALAC, FINAXA, FONC LYON, FRANCE TELECOM, etc.

Table listing international stock market values for the Euro zone with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var./préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovam. Includes sectors like SELECTIBAIL(EXSEL), SIDEL, SILUC, SIMCO, SKIS ROSSIGNOL, etc.

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Table listing international stock market values for the Euro zone (continued) with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var./préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovam. Includes sectors like ALTADES, AMADEUS PRIV. A., ARCELOR, B.A.S.F. #, etc.

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Table listing international stock market values outside the Euro zone with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var./préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovam. Includes sectors like ERICSSON, GENERAL ELECT., HSBG HOLDINGS, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

30/9 : 7,74 millions d'euros échangés

Table listing New Market values with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Includes sub-sections for Meilleures performances and Plus mauvaises performances.

Table listing various market values with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Includes sub-sections for Plus forts volumes d'échange and Fonds communs de placements.

Advertisement for Volkswagen Touareg 4x4, featuring the text 'Cette année, le Mondial de l'Auto c'est le désert.' and logos for Volkswagen and Castrol.

SECOND MARCHÉ

30/9 : 29,48 millions d'euros échangés

Table listing Second Market values with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Includes sub-sections for Meilleures performances and Plus mauvaises performances.

Table listing various market values with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Includes sub-sections for Plus forts volumes d'échange and Fonds communs de placements.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 1/10 à 9h

Table listing SICAV and FCP values with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Includes sub-sections for Fonds communs de placements and CAISSE D'ÉPARGNE.

Table listing various market values with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Includes sub-sections for Fonds communs de placements and CREDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT.

Table listing various market values with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Includes sub-sections for Fonds communs de placements and CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT.

Table listing various market values with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Includes sub-sections for Fonds communs de placements and CREDIT MUTUEL FINANCE.

Table listing various market values with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Includes sub-sections for Fonds communs de placements and LA POSTE.

Table listing various market values with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Includes sub-sections for Fonds communs de placements and SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT.



# AUJOURD'HUI

## SCIENCES

Relâché en juillet dans les eaux islandaises après quatre ans de **RÉADAPTATION À LA VIE SAUVAGE**, Keiko, l'orque mâle vedette de la trilogie américaine « Sauvez Willy », est réapparu début septembre dans

un fjord norvégien. Depuis, il y est toujours. Libéré après **VINGT ANS DE CAPTIVITÉ**, au prix de 20 millions de dollars, le cétacé ne montre aucun désir de s'éloigner des hommes. Cet échec ne surprend pas les

responsables des delphinariums, qui savent qu'une orque **HABITUÉE À L'ENFERMEMENT** aura du mal à trouver une réelle motivation à recouvrer sa liberté. Les éthologues, eux, soulignent la difficulté que

Keiko risque de rencontrer pour **RÉINTÉGRER UN GROUPE D'ORQUES**, dans la mesure où il ne maîtrise pas les règles de communication complexes qui régissent le comportement social de son espèce.

## L'orque Keiko, ex-vedette de l'écran, refuse sa nouvelle liberté

Après avoir nagé seul 1 400 km, la vedette des films « Sauvez Willy » a élu domicile depuis plusieurs semaines dans un fjord norvégien. Le cétacé refusant de rejoindre la haute mer, il faut l'aider à retrouver avant l'hiver des eaux qui ne seront pas prises par les glaces

**LA PRESSE** lui doit des tirages appréciables, les touristes font le détour exprès pour lui, les enfants pleurent de ne pouvoir l'approcher, les pisciculteurs n'en veulent pas, le gouvernement le protège... Dix ans après avoir tenu la vedette de la saga hollywoodienne *Sauvez Willy*, Keiko, l'orque mâle, fait à nouveau sensation. Mais cette fois, réalité et fiction ne font qu'un. Et le spectacle menace de tourner à l'absurde, si ce n'est au désastre. Rendu à la vie sauvage après plus de vingt ans de captivité, au prix d'un programme de réadaptation de 20 millions de dollars (20,45 millions d'euros), le cétacé ne montre aucun désir de s'éloigner des hommes. Relâché à la mi-juillet dans les eaux d'Islande, il a, depuis quelques semaines, élu domicile dans le fjord de Skaalvik, sur la côte ouest de la Norvège. Et rien n'indique qu'il a l'intention d'en bouger.

### ÉTRANGE DESTIN

Autant dire que sa présence, dans les eaux d'un des seuls pays au monde – avec le Japon – à continuer la chasse industrielle de ses cousines les baleines, ne passe pas inaperçue. Les enfants ne jurent plus que par lui, ralliant avec eux une grande partie de la population et des médias. Mais sa présence dans des eaux poissonneuses, où abondent les élevages de saumons, n'est pas du goût des pisciculteurs. « Nous recevons des coups de téléphone d'éleveurs qui assurent que la proximité de Keiko affole le poisson. Or, lorsqu'il est stressé sur une trop longue période, le poisson est susceptible de devenir malade », explique-t-on à la direction de la pêche norvégienne. Les scientifiques, eux, s'inquiètent des difficultés que l'énorme bête rencontrera, une fois

### L'ORQUE DANS LE FJORD NORVÉGIEN SKAALVIK, SA VILLÉGIATURE PROVISOIRE



l'hiver venu, pour trouver chaque jour les 50 à 70 kilos de poissons dont elle a besoin.

Étrange destin que celui de cette orque ! Capturée en 1979 à l'âge de deux ou trois ans, au large de l'Islande, elle est achetée en 1985 par un parc aquatique mexicain. Pendant sept ans, on la fait participer à des spectacles, dans des conditions de détention et d'hygiène laissant sans doute à désirer. Elle y attrape une mauvaise maladie de peau, dont elle mettra longtemps à se débarrasser. Mais, en 1993, Keiko (« le chanteur » en japonais) est repéré par la Warner Bros. *Sauvez Willy* lui assure la célébrité, et la garantie d'une vie meilleure.

En 1996, l'orque la plus connue du monde trouve un nouveau foyer à l'Oregon Coast Aquarium de Newport (Oregon). Mais l'objectif de la toute jeune Free Willy Foundation, qui recueille rapidement plus de 10 millions de dollars grâce à l'impulsion du magnat des télécommunications Craig McCaw, est autrement plus ambitieux. Ce qu'elle veut, c'est transformer la fiction en réalité. C'est « sauver Keiko », et lui rendre sa liberté comme elle est rendue à Willy à la fin du film.

Tandis que le projet prend forme, Keiko coule des jours tranquilles à Newport. On le cajole, on le nourrit, on renforce sa capacité

musculaire... Deux ans plus tard, le 10 septembre 1998, ses trois à quatre tonnes sont hissées dans un avion-cargo de l'US Air Force. Destination : l'archipel islandais Westman, au sud-est de Reykjavik, à une dizaine de kilomètres des côtes. L'y attend un immense enclos, dans lequel l'orque apprivoisée devra progressivement réapprendre les rudiments de la vie sauvage. De retour dans ses eaux natales après vingt ans d'absence, Keiko repart de zéro.

Quatre ans plus tard, où en est-il ? Une chose est sûre : dans cette troisième vie qu'il commence pour lui, il a déjà beaucoup appris. Pour ses éducateurs, la première année

fut rude : mis en condition dans sa grande cage en mer, Keiko se montrait incapable de chasser, et à peine intéressé. De même ne cherchait-il pas le moins du monde à entrer en contact avec ses congénères lorsque ceux-ci s'approchaient de la cage. Depuis, Keiko a fait des progrès. Il a appris à s'habituer à l'eau froide, aux bruits de l'océan, aux tempêtes, à chasser, à reconnaître les cris et les sifflets de ses congénères. En bon élève, il a appris tout ce qu'on lui demandait. Sauf à se passer des hommes.

« Tout avait pourtant bien commencé », raconte le biologiste danois Fernando Ugarte, qui eut la charge, tout l'été durant, de suivre

Keiko grâce au signal radio émis lors de ses déplacements. A la mi-juillet, après plusieurs essais infructueux, l'orque, équipée de deux dispositifs de localisation greffés à sa nageoire, est lâchée en pleine mer. Pendant quelques semaines, tout semble se dérouler... comme dans un film. « Les premiers temps, j'ai pu le suivre en bateau. Ensuite, à partir du début du mois d'août, nous l'avons perdu de vue. Nous savions seulement qu'il était très actif, et qu'il plongeait énormément, parfois jusqu'à 50 m de profondeur. »

### LA POLÉMIQUE ENFLE

S'est-il nourri pendant cette période ? Impossible de le certifier, les orques pouvant jeûner très longtemps. En trente jours, il parcourt en tout cas 1 400 km. « Keiko est désormais plus intéressé par l'océan et les membres de son espèce que par les êtres humains », commentait alors Hallur Hallsson. Mais le porte-parole de la société Ocean Futures chargée de l'opération avait péché par excès d'optimisme. Keiko était seul lorsqu'il réapparut aux premiers jours de septembre dans le fjord de Skaalvik, à 400 km au nord d'Oslo, attiré vers un bateau par les cris des enfants qui l'avaient reconnu.

Depuis, il y est toujours. Et la polémique enfle entre partisans et détracteurs du cétacé. L'intérêt suscité par cette vedette des mers a obligé les autorités norvégiennes à interdire de s'approcher à plus de 50 m de distance de l'animal, sous peine d'une amende, voire d'une peine de six mois de prison. Une semaine après son arrivée, une prise de sang a révélé que Keiko souffrait soit de stress, soit d'infection respiratoire : il a fallu le traiter aux antibiotiques. Et recommencer à lui fournir une cinquantaine de kilos de poissons par jour, le cétacé ayant de nouveau perdu son autonomie alimentaire au contact des êtres humains.

Entre côte et grand large, entre culture et nature, que va-t-il devenir ? « Keiko devra de toute façon être déplacé avant que le fjord de Skaalvik ne soit recouvert par la glace », précise Fernando Ugarte. L'orque est placée sous la surveillance continue de deux personnes. Le gouvernement norvégien a donné son accord pour qu'on lui trouve un fjord de remplacement, à la condition que sa présence ne donne lieu à aucune exploitation commerciale. Le nouveau lieu de vie de Keiko pourrait être Tysfjord, le plus nordique des fjords de Norvège. Un petit paradis situé à 180 km au nord du cercle arctique, très poissonneux et fréquenté par plusieurs centaines d'orques. La décision devrait être prise dans les semaines à venir.

C. V.

Catherine Vincent

### Une trop belle histoire

L'orque Keiko est une véritable vedette de cinéma. *Animal-phare de la trilogie Sauvez Willy* – dans laquelle tout est fait, comme aujourd'hui dans la réalité, pour lui rendre la liberté –, il passe derrière les projecteurs en 1993. Simon Wincer le dirige alors pour le premier épisode.

Les recettes rapportées par le film, 11 millions de dollars (11,1 million d'euros) et l'engouement du public pour cette rencontre entre l'homme et la bête (1,3 million d'entrées en France) incitent les producteurs à donner une suite à la (trop) belle histoire. En 1995, Dwight H. Little réalise le deuxième épisode, puis Sam Pillsbury le troisième volet en 1997. Mais le succès n'est plus au rendez-vous. Moins de 600 000 et moins de 150 000 entrées. En 1998, Keiko l'acteur peut prendre sa retraite. Et découvrir les aléas de la vraie liberté – qui, elle, n'a pas de prix.

## Ces grands cétacés connaissent le syndrome de Stockholm

**QUAND** on est bien portant, mieux vaut être en liberté qu'en captivité. Même si les grands dauphins et les orques semblent mieux résister à l'enfermement que les autres delphinidés, et quels que soient les efforts pour améliorer leurs conditions de vie, les bassins artificiels leur seront toujours des prisons. A ceux qui ont réussi à oublier l'immensité de la mer, à s'adapter aux dimensions restreintes des bassins, à l'eau salée – souvent artificielle – et aux poissons morts qu'on leur propose pour toute nourriture, il ne reste qu'une solution pour ne pas mourir d'ennui : jouer avec les dompteurs. L'alternative a d'ailleurs ses limites, puisque l'espérance de vie d'une orque est sensiblement plus courte en captivité (15 à 30 ans, contre 50 à 60 ans en milieu naturel).

Jouer, donc, puisqu'il le faut. Avec au moins une assurance : à la différence de nombreux animaux de cirque, le conditionnement des delphinidés s'effectue uniquement par récompense, les punitions corporelles ou les privations de nourriture ne donnant aucun résultat. « Comme tous les dauphins, l'orque est un animal trop

intelligent pour qu'on puisse le faire travailler au-delà des limites du supportable. Celui qui tente de dépasser ces limites obtiendra l'effet inverse de ce qu'il cherche, et l'animal se méfiendra durablement de lui », explique Jon Kirchow. L'homme parle d'expérience : il est depuis vingt ans responsable animalier au Marineland d'Antibes. Le seul delphinarium d'Europe à détenir des orques (six au total, les plus jeunes étant nés en captivité), et l'un des rares au monde, d'après les experts, à leur offrir des conditions de vie acceptables dans un bassin d'eau de mer de 44 millions de litres.

### L'EXPÉRIENCE MÉRITAIT D'ÊTRE TENTÉE

Jon Kirchow ne croit guère à la remise en liberté de Keiko. Il sait que les orques ont besoin, pour apprendre un tour ou un comportement nouveau, d'un renforcement positif – nourriture, mais aussi jeux ou caresses. De tout cela, rien n'existe plus pour l'animal remis en liberté, soudain obligé de se prendre totalement en charge dans un milieu inconnu. On comprend alors qu'il puisse souffrir du « syn-

drome de Stockholm », ce phénomène selon lequel un individu, au bout de plusieurs années d'emprisonnement, s'attache à ses geôliers au point de ne plus concevoir la vie sans eux.

« On peut, peut-être, apprendre à Keiko à chasser et à se débrouiller tout seul. Mais comment lui donner envie, après plus de vingt ans de vie en captivité, de recouvrer cette liberté qu'on lui propose ? Quelle peut être sa motivation à partir loin des hommes ? Et s'il ne veut pas partir, pour qui alors a-t-on dépensé 20 millions de dollars ? », s'insurge Jon Kirchow. D'autres, moins critiques, soulignent que l'expérience méritait d'être tentée, et que l'animal, à ce jour, y a au moins gagné une semi-liberté. Il est en effet probable que Keiko, dans son immense fjord, n'a rien à envier aux quelque 3 000 cétacés actuellement captifs dans le monde (500 aux Etats-Unis, 1 000 en Europe, 1 100 en Russie et Asie du Sud, 400 au Japon). A condition qu'aucun incident ne vienne mettre prématurément fin à ses jours.

C. V.

Catherine Vincent

## L'impossible réinsertion du delphinidé dans un groupe social

### CHIZÉ (Deux-Sèvres)

de notre envoyée spéciale

Pour Astrid van Ginneken, la cause est entendue. « Jamais Keiko ne parviendra à se faire accepter par les siens, tout simplement parce qu'il ne pourra pas se faire reconnaître comme tel ! Même si on l'a familiarisé avec les cris propres à son espèce, il lui est impossible de les maîtriser avec assez de précision pour se faire accepter dans un clan ! » Cette spécialiste néerlandaise des cétacés n'est pas la seule à douter de la réussite de l'opération. Son opinion est partagée par une grande partie de ses pairs, réunis du 23 au 26 septembre, au Centre d'études biologiques des animaux sauvages (Cebas, CNRS) de Chizé (Deux-Sèvres), pour un symposium international sur les orques.

Les membres de cette espèce se déplacent en effet en groupes de plusieurs dizaines d'individus, au sein desquels il existe des clans et des lignées familiales. Pour s'y

retrouver dans cette hiérarchie, ils utilisent un système de communication complexe, reposant sur l'essentiel sur une série de sons stéréotypés. Des « cris » que les chercheurs enregistrent avec une précision croissante, et qui, couplés à la « photo-identification » des individus par leur aileron dorsal, permettent de dresser un premier portrait ethnologique d'*Orcinus orca*.

### UNE STRUCTURE MARIARCALE

Comme tous les delphinidés, les orques forment une société de structure strictement matriarcale. Les cellules familiales, composées d'une femelle et de sa descendance (les jeunes suivent leur mère bien au-delà du sevrage, jusqu'à environ six ans), mais aussi de mâles et de femelles adultes, restent apparemment inchangées des années durant. Au sein d'un même groupe, les cris de deux individus seront pratiquement similaires s'ils sont d'une même lignée, mais légèrement distincts d'un clan à un

autre. Ce qui permet à l'espèce, entre autres, d'éviter la consanguinité – les mâles allant chercher, à l'oreille, leurs partenaires dans un autre clan que le leur.

### MAÎTRISER LES CODES SONORES

Autre fonction de ces cris chargés de sens : la chasse. Redoutables prédateurs des autres mammifères marins (dauphins, phoques, et même baleines), les orques peuvent aussi se nourrir de céphalopodes et de poissons. Ce qui implique de maîtriser les codes sonores correspondant non pas à une, mais à plusieurs techniques de chasse. « A mesure qu'on multiplie les études, on s'aperçoit que les groupes d'orques ont des stratégies d'alimentation diverses selon l'endroit où ils se trouvent. Certains ne chassent que du saumon, d'autres que du hareng ou des mammifères marins, d'autres consomment un peu de tout... Ces animaux apprennent à tirer parti de leur environnement, et se transmettent les moyens d'y parve-

nir de génération en génération », précise Christophe Guinet, chercheur au Cebas, qui n'hésite pas à évoquer une « adaptation culturelle » aux ressources locales.

Reconnaissance familiale, communication acoustique, techniques de chasse : la structure sociale des orques, par sa stabilité même, facilite l'apprentissage de ces multiples règles de vie. Mais elle complique d'autant la réinsertion de l'individu hors normes qu'est Keiko. Par quel groupe pourrait-il se faire accepter, lui qui ne connaît aucun de leurs codes ? « Sans une compagnie de grands mâles autour de lui, sans le soutien d'une matriarche, il risque d'avoir beaucoup de mal à chasser efficacement ou à courtiser une femelle », estime Christophe Guinet. « Si on le pousse à repartir au large, il y mourra sûrement de faim ou de solitude. Le mieux serait de le laisser en semi-liberté dans un fjord. »

C. V.

Du 28 septembre au 13 octobre



## Il y a deux façons de découvrir les nouvelles Jaguar :

- les voir comme tout le monde au Mondial de l'Automobile
- les voir et les essayer en exclusivité chez Adam Clayton.



77, avenue Pierre Grenier  
92100 Boulogne  
Tél. : 01 46 10 99 77  
Fax : 01 46 09 16 20



AUTOMOBILES  
D'ESPÉRITÉ ET DE QUALITÉ  
DEPUIS 1970

Claudie Haigneré, ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies

# « Ma priorité est de rendre la science attractive pour les jeunes »

Les organismes devront mieux se coordonner et inscrire davantage leurs activités dans un cadre européen

**TROIS MOIS ET DEMI** après son entrée au gouvernement et au lendemain de la présentation d'un budget critiqué par les chercheurs, la spatiaute Claudie Haigneré, ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies, expose ses priorités.

Cet entretien a été relu et amendé par M<sup>me</sup> Haigneré.

**Êtes-vous satisfaite de votre budget ?**

Ce budget donne aux chercheurs et aux responsables des établissements de recherche, publics ou privés, les moyens de travailler correctement pour l'année 2003. Il fait primer une logique de réalisation sur une logique d'affichage.

**Vous annoncez des moyens en hausse de 5,3 %, mais grâce à des reports de crédits...**

J'ai joué la carte de la transparence. Nous nous trouverons très probablement, fin 2002, en présence de 720 millions d'euros de crédits publics non consommés. Nous aurions pu décider de les annuler. Nous ne faisons que les reporter. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2003, ils pourront être engagés. Je me place dans une logique de moyens disponibles pour assumer les projets en cours et lancer des projets nouveaux ambitieux. Et les moyens sont là.

**Avez-vous des assurances pour l'avenir ?**

Nous serons jugés – tous ensemble, ministères, chercheurs, partenaires industriels – sur notre capacité à mener à bien ces projets et à obtenir des résultats performants. Si, comme je le souhaite, nous consommons ces 720 millions d'euros en 2003, il faudra convaincre l'an prochain pour obtenir des moyens nouveaux à hauteur comparable. On nous demande de faire nos preuves. Des signes me font penser qu'en 2004 je serai suivie.

**Comment pensez-vous atteindre l'objectif de 3 % du PIB affectés à la recherche et au développement ?**

La part du secteur privé dans le financement de la recherche n'est aujourd'hui que de 54 %. Cette part doit augmenter fortement pour atteindre 66 %, conformément aux objectifs que s'assigne l'Union européenne. A terme, je souhaite que pour un euro de l'Etat, les entreprises en mettent deux. Pour y parvenir, il faut une

dynamique d'ensemble, un cercle vertueux. Si les entreprises sont incitées à investir davantage dans la recherche par des exonérations de TVA, elles seront encouragées à continuer. Nous présenterons d'ici à la fin de l'année en conseil des ministres, avec mon collègue de l'industrie, une politique en faveur de l'innovation.

**Quelles sont vos autres priorités ?**

Celle qui me tient le plus à cœur : rendre la science attractive pour les jeunes. S'ils n'ont pas de perspectives, ils partiront à l'étranger et ne reviendront pas. Ils ont envie de faire de la science mais se sentent démotivés parce qu'ils ne trouvent pas de conditions attractives, qu'ils sentent qu'ils vont « galérer » pendant plusieurs années... D'où les mesures que nous avons prises. D'abord, 400 emplois vont être proposés à des post-doctorants, avec une rémunération de 2 150 euros par mois. Ils passeront un contrat avec une université ou un organisme de recherche, éventuellement en liaison avec un industriel, l'objectif étant qu'au bout de dix-huit mois ou deux ans ils puissent être intégrés dans un emploi stable. Nous allons ensuite améliorer l'environnement dans les laboratoires, grâce à la création de 100 postes d'ingénieurs et techniciens. Nous revalorisons en outre de 5,5 %, comme le gouvernement précédent, les allocations de recherche pour les doctorants.

**Quels conseils donnez-vous à ces jeunes ?**

La science, c'est un espace de liberté et de responsabilité. On peut y prendre des risques individuels ou collectifs. Le statut de fonctionnaire devrait l'autoriser davantage. Il faut donner aux chercheurs les moyens de réaliser leurs projets pour ensuite évaluer leurs résultats. Un échec n'est pas toujours négatif. Ce peut être une expérience enrichissante, pour repartir. Une telle culture existe aux Etats-Unis, pas tellement en France.

**Comment concevez-vous le métier de chercheur ?**

Il ne se résume pas à une paillasse et une blouse blanche. Un scientifique passionné peut devenir un grand vulgarisateur et instaurer un meilleur dialogue avec l'ensem-



Claudie Haigneré : « On nous demande de faire nos preuves. »

ble des citoyens. Il peut également être un créateur d'entreprise pendant quelque temps ou un administrateur de projets européens très complexes... Il faut sortir la recherche de son sanctuaire. La recherche, c'est la vie.

**Quelles réformes vous semblent nécessaires dans l'organisation de la recherche ?**

Réformer, c'est un grand mot. Il s'agit de faire évoluer en recherchant, par le dialogue et la concertation, l'adhésion des gens de qualité quelle que soit leur orientation politique. L'important, c'est d'avoir une politique nationale claire et des politiques sectorielles cohérentes qui responsabilisent les acteurs, projet par projet, en veillant à mieux coordonner les équipes qui travaillent ensemble. Il y a des petits noyaux qui fonctionnent bien de façon autonome. Dans d'autres domaines, des progrès sont à accomplir. Dans le domaine des sciences de la vie, par exemple, il faut mieux coordonner et harmoniser ce qui se fait au CNRS, à l'Inserm, à l'INRA, au CEA, à l'ANRS ou à l'Institut Pasteur. C'est la condition pour donner une masse critique, un élan, une mobilisation adaptée sur chacun des grands programmes en recherche biomédicale. Cela ne se fait pas spontanément. Le rôle du ministère, c'est de veiller à assurer le socle de la recherche fondamentale et d'apporter aux

organismes une vision d'ensemble.

**Quel rôle doit jouer l'Europe ?**

Il faut évoluer vers la constitution d'un espace européen de la recherche. On sera plus performant et plus compétitif avec des pôles européens forts et bien structurés. Les grands projets nécessitant des infrastructures lourdes conduisent de plus en plus à des engagements européens et même internationaux. C'est le cas du CERN. C'est celui des nanotechnologies. Ainsi, le pôle Minatoc de Grenoble constitue un pôle très fort en France, mais il est déjà intégré au niveau européen.

**L'Europe peut-elle aussi apporter une réponse à la crise du secteur spatial ?**

Le spatial traverse en effet des moments difficiles. Tant en ce qui concerne les fabricants de satellites et de lanceurs et les équipemen-

tiers qui leur sont associés que les fournisseurs de services de lancement. Il faut réagir et réfléchir à l'avenir de ce secteur d'activité de manière globale et européenne. La France doit prendre des initiatives fortes et être en mesure de porter des dossiers au plus haut niveau de la concertation européenne. Cela implique que le Centre national d'études spatiales soit fort et rassemblé et que la France dispose dans ce domaine d'une bonne capacité d'expertise technique et stratégique.

Le programme Ariane reste essentiel. Il faut poursuivre son développement pour que la fusée européenne s'intègre au mieux dans le marché. La possibilité de lancer aussi Soyouz de Kourou ne doit pas être considérée comme un handicap pour Ariane mais comme une flexibilité dans l'offre d'Arianespace. Le dossier se précise et l'Agence spatiale européenne (ESA) devrait présenter d'ici à la fin de l'année un plan de financement précis. Il faut bien garder présent à l'esprit que derrière ce projet se dessinent aujourd'hui les germes d'un partenariat prometteur entre l'Europe et la Russie sur la technologie des lanceurs futurs.

**Jacques Chirac a fait de la lutte contre le cancer une priorité nationale. Comment votre ministère va-t-il y participer ?**

Avec le ministre de la santé, Jean-François Mattei, nous avons installé le 9 septembre une commission de réflexion sur ce sujet. Les actions qui seront renforcées ou lancées ne se limiteront pas à la seule recherche biomédicale, mais elles mobiliseront, de manière coordonnée, plusieurs disciplines : sciences humaines et sociales, chimie, physique, imagerie, traitement du signal...

**Dans un autre domaine sensible, pensez-vous qu'il faille poursuivre les recherches sur les OGM ?**

Il faut mener des recherches sur les OGM à la fois en serre et dans les champs. Sans pratiquer le secret. On ne peut se réfugier éternellement derrière des principes défensifs ou attentistes. Ne pas mener de recherches dans ce domaine, c'est se condamner à ne pouvoir jamais débattre sereinement des risques dont ces organismes génétiquement modifiés pourraient nous menacer et c'est aussi se priver de possibles atouts qu'ils pourraient nous offrir, pour une meilleure alimentation des habitants de notre planète, une meilleure gestion des ressources naturelles ou une meilleure santé publique.

On ne peut pas continuer d'entourer ce sujet d'un voile noir, d'autant qu'on a la possibilité d'imposer et d'effectuer des contrôles. Faisons-le donc dans des conditions parfaitement maîtrisées au plan de la santé, de l'environnement et de l'économie. Mobilisons-nous pour que la transparence soit totale. Sur ce thème, comme sur le nucléaire et la santé..., l'apport des sciences sociales est essentiel.

Propos recueillis par Michel Alberganti, Jean-François Augereau et Pierre Le Hir

★ Claudie Haigneré participera le 17 octobre à une table ronde sur le thème « Recherche et performance » organisée par Le Monde, en partenariat avec l'Association nationale de la recherche technique et le Conservatoire national des arts et métiers. Sera présenté à cette occasion le 15<sup>e</sup> Palmarès R et D-Le Monde.

## Les laboratoires inquiets des reports de crédits

**LA RECHERCHE** publique est-elle trop riche ? A-t-elle amassé un trésor de guerre ? Le contribuable serait en droit de le penser, au vu du projet de budget 2003 de la recherche (*Le Monde* du 27 septembre). Claudie Haigneré affirme qu'« en 2002, les crédits publics non consommés s'élèveront vraisemblablement à plus de 720 millions d'euros ». Une somme considérable – elle représente plus de 8 % du budget de la recherche (8,846 milliards d'euros) – que la ministre a décidé de reporter sur le prochain exercice

budgétaire. Sur le plateau de France 2, Jean-Pierre Raffarin a enfoncé le clou, en déclarant en substance que, les organismes ne dépensant pas tout leur argent, il n'était pas besoin d'en rajouter.

Selon le ministère, il restera, fin 2002, environ 450 millions d'euros non dépensés dans les caisses des organismes, auxquels s'ajouteront 90 millions d'euros des universités et grandes écoles, 85 millions d'euros du fonds pour la recherche industrielle, enfin, 85 millions d'euros du fonds de recherche technologique géré par le ministère. Le report de ces sommes sur 2003 peut donc sembler une saine gestion des deniers publics. Mais, pour les chercheurs, il s'agit plutôt d'un tour de passe-passe financier, l'Etat transférant d'un exercice à l'autre de l'argent qui appartient en fait aux laboratoires et dont ceux-ci ont besoin.

### DEUX SOURCES

Les crédits de fonctionnement des organismes proviennent en effet de deux sources : les subventions d'Etat, d'une part, les ressources propres issues de contrats industriels, européens ou avec des collectivités territoriales, d'autre part. S'agissant des subventions d'Etat, leur reliquat annuel est constitué principalement d'argent non encore déboursé, mais bel et bien engagé sur des programmes scientifiques (achat de matériel, fonctionnement d'instruments...). Ainsi, au CNRS, sur 569 millions d'euros de crédits publics reçus en 2001, il restait à la fin de l'année 133 millions d'euros non déboursés, mais engagés et 33 millions d'euros seulement – soit 6 % du total – réellement disponibles. Quant aux

contrats passés avec des partenaires extérieurs, ils sont souvent pluriannuels et ne correspondent pas toujours aux années civiles. Il est donc normal que les moyens correspondants ne soient pas dépensés entièrement en fin d'exercice budgétaire.

Au CNRS et en 2001 toujours, sur 556 millions d'euros de ressources propres, il restait à la fin de l'année, pour cette raison, 259 millions d'euros non consommés. Pour 2002, les crédits non encore dépensés se monteraient au CNRS, subventions d'Etat et ressources propres confondues, à 395 millions d'euros. Les chercheurs redoutent qu'ils ne soient dans leur totalité reportés.

L'inquiétude est grande. Car, si le ministère annonce, par le jeu de ces reports, des moyens en hausse substantielle pour la recherche, les crédits nouveaux de fonctionnement des organismes inscrits au budget 2003 sont en recul de plus de 13 %, et même de 17 % pour le CNRS ! Le physicien Edouard Brézin, ancien président du conseil d'administration de cet établissement, tire la sonnette d'alarme. « Le gouvernement, dit-il, nous assure que l'existence de reports de crédits antérieurs permettra à la recherche de ne pas souffrir. Peut-on le croire ? Les reports sont pour l'essentiel dus aux ressources propres des organismes, qui travaillent sur des contrats pluriannuels non achevés avec divers partenaires, ou aux commandes effectuées et non encore soldées au 31 décembre. Il est donc permis de douter des affirmations qui se veulent rassurantes sur l'avenir de notre recherche ».

P. L. H.

# 18h00

## Guillaume Durand

Le rendez-vous de 18 heures de Guillaume Durand est bien évidemment un journal.

Le pari est de raconter, en une heure, les vingt-quatre dernières heures qui se sont écoulées. C'est l'histoire du monde en soixante minutes à la radio.

En collaboration avec toute l'équipe de la rédaction, ce journal traite des tout derniers points de l'actualité de la fin de la journée, le moment où le renouvellement de l'information est le plus fort. Aucun sujet important n'échappe à l'analyse de Guillaume Durand pour un journal complet, passionné, au service de l'information.

18h00  
19h00

Europe 1.fr

lagardere active

# A écouter sur Europe 1

**robustaflex**  
**LA SEMAINE DE LA LITERIE SUISSE DU 03/10 AU 08/10**

Venez découvrir, en exclusivité, l'alliance de la technologie et du naturel selon Robustaflex lors de la semaine suisse du 03/10 au 08/10. L'occasion de tester en avant première les dernières innovations dédiées à la relaxation, les systèmes de literie TL 500 et Prestige et de profiter de conditions exceptionnelles. Un technicien Robustaflex sera présent pour vous conseiller. Ouverture exceptionnelle le dimanche 6 octobre.

**TOPPER ESPACE** robustaflex  
63, rue de la convention 75015 Paris  
Tél. : 01 45 77 80 40  
M<sup>o</sup> Boucicaut - Parking gratuit

Garantie Qualité Suisse

## Au potager des chefs

Parce qu'ils portent une attention nouvelle à la poésie légumière de leurs préparations, les chefs n'hésitent pas à arpenter les marchés de Provence

**LES MARCHÉS** de Provence fournissent aux meilleures tables un peu de la chanson légumière de la Méditerranée. Une sorte d'« éco-gastronomie » dans l'air du temps que le public réclame.

A du matin, le cours Saleya, à Nice, déjà baigné de lumière, n'est pas encore le marché, joyeux, bruyant, multicolore où les curieux seront bientôt plus nombreux que les acheteurs. C'est l'heure où les anciens s'adressent la parole en nissant, langue sœur du provençal. Parfois, dans le vieux Nice, on se demande comment fit Cavour pour convaincre ses compatriotes que cette ville était française, tant l'influence italienne s'impose à celle de la Provence maritime et alpestre. Cavour était natif de Turin, et non de Genève comme nous l'avons écrit (*Le Monde* du 5 juin 2002), ce qui a provoqué l'émotion de quelques lecteurs. Mais, sa mère étant genevoise, il y fit de nombreux séjours.

### Protégés par des parapluies de bois en guise de pare-soleil, les éventaires regorgent des légumes et des fruits de la saison que les paysans de l'arrière-pays apportent eux-mêmes

Protégés par des parapluies de bois en guise de pare-soleil, les éventaires regorgent des légumes et des fruits de la saison que les paysans de l'arrière-pays apportent eux-mêmes chaque jour sur le marché, sauf le lundi. Frank Cerutti, chef exécutif du Louis-XV à Monte-Carlo, s'est levé tôt pour y faire les achats du jour. Une à une, il choisit les tomates et les petites courgettes de pays qui seront farcies au maigre, les fleurs de courges, amples, épaisses, puis les herbes, cueillies à la fraîche, à Saint-Roman-de-Bellet ; et aussi les œufs de poules élevés en plein air, d'une teinte si soutenue qu'ils paraissent colorés comme des œufs de Pâques. Devant un plateau de cèpes et de lactaires, il confie : « On nous a



DESSINS DE SCLOZEUX

apporté des oranges. » Les champignons, comme les poissons de Méditerranée, sont livrés directement par le ramasseur ou le pêcheur, fier de sa prise. Des fournisseurs de confiance.

Frank Cerutti, chevelure bouclée et œil rieur même de bon matin, fait son choix, parfois pèse lui-même la marchandise et règle ses achats rubis sur l'ongle. Tous les ingrédients de la grande salade riviéra sont sur le marché ; on les retrouvera, à midi, sur une large assiette ovale : la salade, composée d'un mélange (mesclun) de sucrine, de trévisse et de roquette, de fenouil en copeaux et d'un cœur de céleri-branche ; le concombre sera détaillé en fines pointes, les artichauts effilés, les tomates émondées et présentées en quartiers. Y seront ajoutés quelques œufs de caille pochés, un peu de ventre de thon à l'huile, des tomates confites et quelques feuilles de basilic, fleur de sel, poivre du moulin. Cette salade niçoise à la monégasque est accompagnée, sur une assiette distincte, de trois « doigts » de pain de campagne toasté et frotté d'ail et de tomate, de quelques poivrons rouges et jaunes marinés au vinaigre et huile d'olive, cébette émincée et basilic en feuilles. La sauce ? En saucière d'huile d'olive et citron pour assaisonnement individuel.

Les chefs sont de retour au potager. Depuis le coup d'éclat d'Alain Passard, ils portent une attention nouvelle à la poésie légumière de leurs préparations. Et aussi parce que tel est le désir de leur clientèle. A dire vrai, il y a belle lurette qu'Alain Ducasse, à Monte-Carlo, avait montré sa dilection pour les légumes de l'arrière-pays niçois. Il lança même la mode de leur cuisson en cocotte de fonte.

Aujourd'hui, les légumes sont

aussi présentés à cru, avec une sauce aux olives de Nice ; une marmelade de tomates fraîches accompagne les pâtes artisanales de Toscane ; des côtes de salade romaine escortent les oranges dorées aux amandes, pour exorciser peut-être le souvenir d'Agrippine, qui se débarrassa de Claude en mêlant une poignée d'amanites mortelles à un plat d'oranges. Même le turbot fait une place de choix à de minuscules courgettes délicieusement farcies, comme la poitrine de pigeon qui accorde ses saveurs à celles des pommes de terre de montagne.

La cuisine d'Alain Ducasse mise en situation par Frank Cerutti apparaît bien comme une cuisine de liberté parmi des contraintes multiples. L'obsolescence des sauces, refrain du discours culinaire d'Alain Ducasse, le conduit même dans la grande salade Riviera à rendre la sauce facultative. Vérité ou trait d'époque ? La simplicité en cuisine peut conduire à une sophistication extrême quand le jeu invisible du cuisinier s'attache autant à susciter le rêve que le plaisir. Le Guide Rouge, en supprimant un macaron l'an passé, ne semble pas avoir compris la démarche. Elle est ténue, il est vrai. Mais le Louis-XV, où s'est formé depuis quinze ans le credo culinaire méditerranéen d'Alain Ducasse, reste son navire amiral.

La Méditerranée ? « Elle ne s'hérite pas, elle s'acquiert ; c'est une distinction, non un avantage », affirme l'écrivain Predrag Matvejević (cité par Alain Ducasse dans la préface de son livre-manifeste, *La Riviera d'Alain Ducasse*, 1992 Albin Michel). Mais « la Méditerranée existe-t-elle autrement que dans notre imaginaire ? », s'interroge par ailleurs le brillant essayiste croate. Croire à l'existence d'une

cuisine méditerranéenne dont la France serait la fille aînée relève d'un mythe qui pourrait bientôt voler en éclats. Turin s'apprête à accueillir fin octobre 500 exposants de trente nations différentes au sein du Slow Food, mouvement « éco-gastronomique » attaché à la défense du fromage au lait cru, à celle d'un jambon de chèvre fabriqué en Lombardie et à la survie de l'abricot rouge du Roussillon.

A Madrid, l'Espagne convoque pour janvier 2003 un « Sommet mondial de la gastronomie » (sic) tandis que Feran Adria (El Bulli), cuisinier catalan d'avant-garde, se fait adouber par Michel Guérard, vétéran de la nouvelle cuisine. Le théâtre de la gourmandise tel que l'imagine Gérard Cagna – cuisinier visionnaire à ses heures – va-t-il prendre un coup de jeune ? Cela n'ira pas sans quelques difficultés, car toute époque charnière s'inscrit en creux, tombeau d'un passé révolu et berceau d'une époque à découvrir.

Jean-Claude Ribaut

Le Louis-XV-Hôtel de Paris, place du Casino, Monte-Carlo. Tél. : (00-377) 92-16-29-76. Carte de 100 € à 140 €.

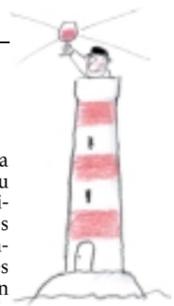
## BOUTEILLE

### AOC côtes-de-provence

**CHÂTEAU LA GORDONNE ROSÉ 2001**

Une bouteille en forme de défi, celui lancé il y a quelques années par le dégustateur Eric Verdier au président du Groupe Val d'Orbieu, Yves Barsalou : faire un grand rosé sur les schistes bruns en collines escarpées de Pierrefeu exposées plein sud. L'encépagement (syrah, grenache) s'y prêtait à merveille, et les moyens des Domaines Listel, en compétence et en matériel, aussi. La vinification a été menée par macération pelliculaire à basse température, la fermentation à température fraîche pour ménager les arômes et surtout le fruit, l'essentiel d'un bon rosé. La robe rouge pivoine désigne déjà un vin puissant et structuré. En bouche, les notes de cassis et de framboise évoluent vers des saveurs d'amande et de coing plus amples et généreuses. C'est un rosé à 14-15°, qui saura dialoguer avec les plats doucement épicés de la cuisine méditerranéenne, les poissons de roche, également la bouillabaisse. Un vin de plaisir avant tout.

Château La Gordonne rosé 2001 : 7,50 € la bouteille TTC départ cave. Domaines Listel, château de Villeroy, RN 112, BP 126, 34202 Sète. Tél. : 04-68-42-75-50.



## TOQUES EN POINTE

### Brasserie

**CHEZ FRANÇOISE**

C'est presque un lieu de mémoire. Fondé en 1949 près de l'aérogare des Invalides, avec jardin en patio, l'établissement connu un temps de gloire dans les années 1950. Voici aujourd'hui un élégant ensemble de boiseries sombres, rétro et chic. C'est aussi une cantine des parlementaires. Pascal Mousset, qui est titulaire de la concession du restaurant du Sénat, en est le propriétaire. C'est un gage de sérieux et une promesse de renouveau, car les pianos sont neufs. C'est toujours l'inusable menu parlementaire à 28,50 €. A la carte, on remarque d'abord la fricassée de cèpes au beurre salé et pointe d'ail, à prix modique, et la salade niçoise. Pour se rattraper, il reste la sole entière, meunière ou à la plancha, de 400 g (26 €) ! Belle abondance de poissons. Le confit de canard est pour les nostalgiques de l'Aéropostale. Nous voyons avec satisfaction la foie de veau au citron voisiner avec l'entrecôte de bœuf sauce bordelaise, dans la tradition des grandes brasseries parisiennes. Que demande le peuple – ou sa représentation –, sinon un espace agréable et vaste, un service courtois et quelques délices substantiels de table ? Formule : 19 €, menu : 28,50 €. A la carte, compter 40 €.

Aérogare des Invalides, 75007 Paris. Tél. : 01-47-05-49-03. Tous les jours de 12 heures à 15 heures et de 19 heures à minuit.

## Gastronomie

**L'ASTOR**

En attendant l'ouverture du restaurant annoncé par Joël Robuchon, Eric Lecercf et Antoine Hernandez assurent avec sérénité leur office. La saison d'automne à l'Astor, c'est la promesse d'une promenade en lisière des forêts où abondent champignons et gibier. Il faut avoir goûté le lièvre à la royale du sénateur Couteaux, mais il ne sera au rendez-vous qu'un peu plus tard dans la saison. En attendant, c'est le merlan frit Colbert qui tient la vedette. Une recette que l'on peut faire chez soi, à la condition de disposer de merlans de petits bateaux non vides, de beurre, de farine, de chapelure, de persil plat et d'huile d'arachide. L'affaire serait assez simple si l'on pouvait se contenter de lever les filets en détachant l'arête dorsale sans rompre la paroi ventrale. Epaulé d'agneau à l'étoffée aux épices et suprême de pigeon au chou et au foie gras sont aussi de la partie. Menus : 50 € (au déjeuner, boissons comprises) ; dégustation : 120 €. Carte : 75 à 90 €.

11, rue d'Astorg, 75008 Paris. Tél. : 01-53-05-05-20. Fermé samedi et dimanche. Voiturier.

J.-C. R.

# GASTRONOMIE

Publicités

**Restaurant de Haute Mer**

*le bar à huîtres*

Malin  
le menu "Homard"  
38€

Toujours  
les Huîtres élevées  
à l'île d'Oléron

MONT-PARVASSE : 112, Bd de Montparvasse - Paris - 01 43 28 71 01  
St-GERMAIN : 33, Rue St-Jacques - St-Michel - 01 44 07 27 37  
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais - Bastille - 01 44 87 98 92  
<http://www.lebarahuîtres.com>

## Crumble : la miette à la mode

LE BŒUF BRITANNIQUE est presque sur notre gril. Après l'avis favorable émis par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments pour lever l'embargo sur les viandes bovines en provenance d'outre-Manche, Rémi Fourrier, qui dirige l'organisme British Meat en France, attend le feu vert définitif, celui du gouvernement. Impatiemment ? « Six ans d'interdiction, c'est long, répond-t-il, fataliste. Alors, quelques semaines de plus ou de moins... »

En attendant le retour du steak anglais, d'autres produits britanniques se sont faufilés dans nos assiettes. Témoin, ce dessert qui fait actuellement un malheur dans les restaurants, les magazines ou les grandes surfaces : le crumble. Depuis quand ce gâteau existe-t-il ? N'allez pas croire qu'il fasse partie du cortège des puddings et autres cakes qui appartiennent à la préhistoire pâtissière de l'autre côté du Channel. Si l'on se fie à Alan Davidson et à son remarquable ouvrage *The Oxford Companion to Food* (hélas, toujours pas traduit en France), le crumble est de création récente.

**UN PLAT QUI PEUT ÊTRE À LA FOIS SUCRÉ OU SALÉ**

Inspiré du streusel germanique, il aurait vu le jour en Grande-Bretagne lors de la seconde guerre mondiale. *To crumble* signifie « émietter », et c'est précisément le principe employé pour réaliser cette douceur. L'appareil est en effet un mélange assez grossièrement effrité, qui vient recouvrir divers fruits. Pommes, poires ou rhubarbe, pour parler des plus classiques. La mode étant bien sûr aujourd'hui de ne plus faire seulement des crumbles sucrés, mais aussi salés. Le magazine *Cuisine et vins de France* consacrait ainsi en mai dernier pas moins de six pages à ces crumbles new look,

du crumble de flocon d'avoine au saumon en passant par le crumble de noix de coco au curry de dinde. Il y a quelques jours, les éditions Marabout sortaient à leur tour un ouvrage entièrement dévolu au fameux dessert british et à ses déclinaisons salées. (*Crumbles*, 64 p, 7,90 €.)

**UNE PERCÉE REMARQUÉE**

L'auteur, Camille Le Foll, propose ici trente recettes à la fois créatives et ultra-faciles. Des recettes que les photos de la Japonaise Akiko Ida rendent particulièrement appétissantes. Pour réaliser sa pâte à crumble, « qu'il est préférable de laisser reposer un peu au frais avant d'émietter », comme elle le suggère, Camille Le Foll mélange parfois, à la farine et au beurre, noisettes, pistaches ou noix de coco en fins morceaux. Autant de mariages qui, selon Alan Davidson, tirent leur origine de recettes australiennes. Le Commonwealth a donc apporté sa pierre à l'édifice culinaire.

En France, le crumble s'affiche de plus en plus à la carte des restaurants « bobo », mais il a aussi fait une percée remarquable au rayon ultra-frais des grandes surfaces. Depuis maintenant deux ans, les supermarchés Auchan commercialisent en effet sous leur marque des crumbles faits avec un mélange de deux pommes fraîches, de la jonagold et de la golden. Un dessert en pot de verre, à repasser quelques minutes sous le gril du four. De quoi dorer la miette, comme il se doit.

Guillaume Crouzet

« Crumble aux pommes Auchan, 2 x 130 g, 1,90 €.

L'IDÉE GOURMANDE DE LA SEMAINE

### AU CONGRÈS AUTEUIL, LES PLAISIRS GUSTATIFS VIENNENT DU GRAND LARGE

Si vous voulez retrouver l'air vivifiant et iodé du grand large, c'est au Congrès Auteuil qu'il faut vous rendre. Car au royaume des coquillages et crustacés, les amateurs seront comblés. Ainsi le "Super Congrès" - pour deux personnes - est sans conteste l'un des plus copieux plateaux de fruits de mer de la capitale. Jugez plutôt : huîtres, praires, moules, dans, crevettes, langoustines et deux tourteaux entiers. Toujours dans le registre des saveurs de la mer, notons également la généreuse sélection de poissons, avec une mention particulière pour la sole ou les filets de bar. De délicieux classiques qui, comme les fruits de mer, sont d'une qualité irréprochable puisqu'ils arrivent

quotidiennement. Quant à ceux qui préfèrent les formules "tout compris", ils choisiront sans hésiter l'excellent menu à 32 €. Et si l'on vient - et revient - au Congrès, c'est aussi pour la spécificité de son cadre : boiserie et escalier majestueux, table ronde ou box intimiste, grand bar ou salon privé (jusqu'à 25 couverts), incontestablement ce lieu a tout pour séduire les amateurs de grandes brasseries parisiennes.

**Congrès Auteuil**

144, bd Exelmans 75016 Paris.  
Tél. : 01 46 51 15 75

Départ 7 jours sur 7, jusqu'à 1 h du matin  
Service voiturier

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE",  
renseignements : ☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.24

**PARIS 6°**

**Le Saint-Gilles**

Spécialités des Îles de la  
**Réunion - Maurice - Seychelles**  
Dîner aux chandelles  
Piste de danse  
Ambiance soleil de l'Océan indien.  
15, rue Jules Chaplain - 01 43 25 12 84  
M<sup>o</sup> Vavin/Notre Dame des Champs  
Cartes DC et AE acceptées

**PARIS 14°**

**Bistrot Montsouris**

En lisière du Parc, une bonne cuisine de terroir : (œufs en meurette, terrine de queue de bœuf, Huîtres (direct Bretagne), Tête de veau ravigote, Andouillette au Macon suisse, Poulet aux écrevisses, Painchouse. Suggestions du marché à l'ardoise. Formule 18 €. Carte 30 €. 27, av. Reille (angle av. R. Coty) 01.45.89.17.05 - Ferm. dim./lan.

**PARIS 14°**

**AUMOULIN VERT**

**Déjeuner ou dîner**  
Kir, vin (1 bte pour 2) et café compris : 30 €

L a cuisine inspirée du marché se décline dans un menu varié. Au choix : **8 entrées** : tête de veau, terrine de foie gras de canard... **10 plats** : Pavé de saumon, selle d'agneau, fromage ou dessert. Tout est frais et mionné par le chef avec un très bon rapport qualité/prix, servi dans un cadre verdoyant et inattendu.

34 bis, rue des Plantes - 75014 Paris  
Tél. : 01.45.39.31.31 - M<sup>o</sup> Alésia  
T.L.J. - Salon de 20 à 80 personnes

## Largement surclassé, « Areva » n'a pas su relever le défi d'« Alinghi »

**Voile** • Dans sa première régates de la Coupe Louis-Vuitton, le bateau du syndicat français a dû s'incliner, devancé de 4 minutes et 48 secondes par le représentant du syndicat suisse

AUCKLAND (Nouvelle-Zélande)  
de notre envoyé spécial

Le doute n'est plus permis. La dure réalité a remplacé les doux espoirs. Le bateau français du Défi Areva a été sévèrement battu, mardi 1<sup>er</sup> octobre, par le Défi suisse Alinghi, en s'inclinant de 4 minutes et 48 secondes : un écart de taille dans une telle compétition. Plus grave encore, le voilier jaune a vu son adversaire creuser l'écart aussi bien au près qu'au portant (vent de face ou de dos), révélant ainsi un déficit de vitesse général de mauvais augure.

« Les deux heures de souffrance viennent de commencer » : en

### Le voilier suisse barré par le Néo-zélandais Russell Coutts a toujours semblé plus à l'aise

voyant ses marins franchir la ligne de départ devant les Suisses, Xavier de Lesquen, le directeur général du Défi français, évoquait l'état de stress qui ne le quitte pas durant les régates de la Coupe Louis-Vuitton. Cette phrase a, en fait, résumé son état d'esprit face aux pauvres performances de son équipe durant la course.

Quelques minutes après le coup de canon donné par le bateau du comité de course, les dés semblaient déjà jetés. Le voilier suisse barré par le Néo-Zélandais Russell Coutts, vainqueur des deux dernières éditions de la Coupe de l'Amérique, a toujours semblé plus à l'aise



BRENDON O'HAGAN/REUTERS

*Distancé dès les premiers instants par le syndicat suisse Alinghi, le Défi Areva n'est jamais apparu en mesure de revenir dans la course, cédant de plus en plus de terrain jusqu'à concéder près de cinq minutes à l'arrivée.*

sur les eaux de la baie d'Hauraki. A la première bouée, l'écart (51 secondes) était déjà important. Il n'a jamais cessé de se creuser au fil du parcours de 18,5 milles (environ 34 kilomètres). Sous génois comme sous spi, le Défi Areva n'a pu suivre le rythme imposé par son adversaire.

A l'arrivée, « nous avons une grosse différence », reconnaît Xavier de Lesquen. « L'écart est semblable à ceux que nous enregistrons en notre défaveur au début de la précédente édition de la Coupe Louis-Vuitton en 2000, a-t-il expliqué. Il y avait aujourd'hui entre les deux voiliers une différence de vitesse à toutes les allures. Cela montre que le niveau de préparation [des Suisses] est incroyable. » « Au-delà d'une minute d'écart à l'arrivée, c'est une tôle », résumait la veille de la course Bernard Labro, un Français qui navigue sur Alinghi.

Pierre Mas se veut, lui, un peu plus rassurant. « Les conditions cli-

matiques étaient très changeantes, note le directeur sportif du Défi. Un bateau avec une meilleure vitesse peut plus facilement exploiter les basses de vent. En bassin de carène, notre défaite n'aurait pas été de 4 minutes 40. C'est pour cette raison que nous ne faisons pas complètement la gueule. »

Le constat est toutefois sans équivoque. « Par rapport aux autres équipes que nous avons rencontrées lors des entraînements [les Britanniques, les Suédois, les Italiens de Mascalzone Latino et les Américains de OneWorld Challenge], Alinghi se trouve dans une division supérieure », résume Philippe Presti, le barreur d'Areva.

Les Français ne sont toutefois pas les seuls à avoir loupé leur coup mardi. Des militants de l'association écologiste Greenpeace avaient prévu de contraindre le voilier du Défi de naviguer à sa sortie du Viaduct Basin, entre leurs douze kayaks, dans une opération baptisée « La haie de la honte » destinée à dénoncer la présence en Nouvelle-Zélande d'un représentant de l'industrie nucléaire (Areva est un des géants mondiaux du nucléaire civil).

Greenpeace a fustigé « l'arrogance d'une telle industrie, dangereuse et polluante, qui pense qu'elle peut venir dans la non-nucléaire Nouvelle-Zélande pour assurer la promotion de ses affaires ». Mais le départ très matinal du bateau français a quelque peu pris de cours les militants. La plupart des autres concurrents sont sortis du port vers le milieu de la matinée. Les Anglais

de GBR étaient soutenus par quelques militaires britanniques en habit (veste en velours rouge et peau de léopard sur le dos) qui ont fait résonner leurs clairons et leurs tambours sur un bateau accompagnateur, le Viking. Les milliardaires qui ont financé les syndicats Oracle et Alinghi, Larry Ellison et Ernesto Bertarelli, se sont, eux, contentés, « plus simplement », de promener leurs invités sur leur yacht.

En rentrant sur leur base après leur victoire contre les Britanniques, les Américains de Stars & Stripes ont été salués par un groupe de supporters amusés de voir sur la baume du voilier le nom de Viagra, le nouveau sponsor du syndicat dirigé par le tout nouveau soixantenaire et ancien vainqueur de quatre Coupes de l'Amérique, Dennis Conner. L'ambiance chez leur voisin au n° 83 de la rue Halsey était tout autre. Les Français ont amarré leur voilier au ponton sans un bruit. Mais le calme ambiant n'était pas forcément synonyme de pessimisme.

« La course est encore longue », se rassure Pierre Mas. « La manière dont nous avons fonctionné à bord était également plutôt bonne », remarque Luc Pillot, le skipper et tacticien de l'équipe. Pour retrouver du baume au cœur, les marins du Défi Areva devront absolument prendre l'ascendant, mardi 2 octobre, sur les suédois de Victory Challenge, un adversaire qu'ils ont déjà battu lors d'une régates d'entraînement.

**Frédéric Therin**

## Le volley-ball français reprend goût à la victoire

Sous la houlette de Philippe Blain et Glenn Hoag, les Bleus ont débuté le Mondial avec deux succès

BUENOS AIRES  
de notre envoyé spécial

Dimanche 29 septembre, l'équipe de France masculine de volley-ball a débuté face à la Tunisie, au Luna Park de Buenos Aires, son championnat du monde. D'abord crispée, puis un moment tremblante, elle a fini par régler son jeu et trouver son allure. Résultat : une victoire 3 sets à 1, accueillie comme un soulagement avant un nouveau succès (3-1) contre la Russie, lundi 30 septembre.

La nouvelle ne semble pas de taille à arrêter le cours du temps. Et pourtant, derrière cette première affiche écrite en petits caractères, se cachait un vrai moment d'histoire. Souvent présenté comme un élève médiocre, le volley-ball français n'avait plus été invité au grand banquet planétaire depuis 1990. Dimanche, il a enfin fermé une parenthèse de plus d'une décennie d'abstinence, traversée en rasant les murs, la honte aux joues et le pas traînant.

Pourquoi maintenant ? Les joueurs eux-mêmes sont bien en peine de répondre. « On forme un vrai groupe, pas seulement une addition d'individualités », osent les plus bavards. « On sait gagner et perdre ensemble », essaient d'autres, plus hésitants. Puis tous se tournent vers deux gaillards habillés d'un même bleu, en les désignant du regard comme s'ils portaient dans leurs valises les secrets de ce retour en grâce : Philippe Blain et Glenn Hoag, l'entraîneur et son adjoint, un tandem de jeunes quadragénaires installé à la barre du navire peu après l'élimination des Français dans la course aux Jeux olympiques de Sydney (2000).

### « PARFAIT ÉQUILIBRE »

A les observer de loin, on peine à leur trouver un point commun, sinon une même taille de géant, proche du double mètre. Philippe Blain a le cheveu noir et les gestes amples. Glenn Hoag, le crâne aussi lisse qu'une boule de cristal, remue nettement moins d'air. Plus près, l'impression s'accroît. Philippe Blain parle fort, avec un accent du Sud. Glenn Hoag s'exprime moins, mais toujours avec des intonations canadiennes. Le premier aime s'emparer solidement de la parole, le second se contente de la saisir parfois au vol.

Selon les textes, Philippe Blain se tient seul sur le fauteuil d'entraîneur de l'équipe de France. Et il y passe les douze mois de l'année. Glenn Hoag, occupé d'octobre à mai à guider la destinée du Paris Volley, le meilleur club français, vainqueur, en 2001, de la Coupe d'Europe des champions, l'y rejoint comme adjoint.

« En réalité, on travaille vraiment en binôme, en parfait équilibre, assure le Français. On est en totale harmonie sur les aspects techniques du jeu. Même si, en cas d'échec, ce serait à moi de m'expliquer face aux élus. »

Plus jeunes, l'un et l'autre ont usé jusqu'à la corde un lot fourni de maillots de joueurs. En France, puis en Italie, pour Philippe Blain. Au Canada, puis en France et en Italie, pour Glenn Hoag. « On a dû se croiser une saison, dans le championnat de France », croit se souvenir le premier. « On a arrêté en même temps, en 1993 », précise le second. Tous les deux ont été internationaux, au poste de central pour le Canadien,

comme réceptionneur attaquant pour le Français.

L'un et l'autre veulent bien le jurer sur la bible : leurs rôles, dans cette équipe de France, sont aussi interchangeables que deux violons dans un orchestre symphonique. Tout juste admettent-ils, mais presque sous la torture, que leurs passés respectifs les conduisent parfois à se pencher d'un peu plus près sur certains aspects du jeu. Glenn Hoag serait ainsi plus attentif au contre, alors que Philippe Blain garderait toujours un oeil sur la défense.

Autre nuance, imposée, elle aussi, par les circonstances : le Canadien et le Français se sont partagé les tâches sur le banc de touche. Le premier, très impliqué dans l'étude à la vidéo du jeu de l'adversaire, ne s'éloigne jamais très loin de son ordinateur, directement relié à celui de Lionel Bonnaure, le statisticien de l'équipe. Il détecte ainsi, souvent dès le premier coup d'oeil, les faiblesses individuelles. Le second, plus libre de ses regards, observe la partie avec des manières de stratège.

### Qualifiée pour le deuxième tour

Grâce à sa victoire devant la Russie (3-1), lundi 30 septembre, à Buenos Aires (Argentine), à l'occasion de la deuxième journée du groupe C de la première phase du championnat du monde de volley-ball, la France s'est assurée une place au deuxième tour. Un succès probant puisque acquis face à une équipe qui avait atteint la finale de la dernière Ligue mondiale et celle du tournoi olympique de Sydney (2000). Philippe Blain s'est dit « fier » de ses joueurs. Ils ont, selon lui, appliqué à la perfection les consignes, élevant leur niveau de jeu après le succès peu convaincant contre la Tunisie (3-1). « Le travail entrepris depuis cinq mois paye », a-t-il estimé.

Plusieurs équipes ont déjà leur billet en poche pour le second tour. Parmi elles, les Etats-Unis et la Bulgarie, opposée aux Bleus mardi 1<sup>er</sup> octobre, voire les Pays-Bas ou la France, n'étaient pas attendus aussi vite.

ge. Il pense tactique. Et cherche à anticiper sur le cours de la partie.

Les joueurs ? Ils peinent également à séparer les deux siamois. « Ils sont vraiment très complémentaires », explique Mathias Patin, le passeur. Avant un match, c'est Philippe qui s'exprime, mais Glenn prend toujours la parole. A l'entraînement, Philippe nous explique ce qu'il attend de la séance, mais Glenn ne nous lâche pas, il est plus dur, moins tolérant. C'est son côté nord-américain, il veut toujours repousser nos limites. »

Philippe Kieffer, l'un des nouveaux venus en équipe de France, avoue lui aussi mal distinguer les différences. « Ils ne se marchent jamais sur les pieds, dit-il. Mais peut-être que notre jeu est le résultat de leur entente. Glenn a apporté un peu du volley canadien, très physique et basé sur le contre. Philippe est plus inspiré par la tradition française, plus rapide et défensif. » Subtil mélange des genres. Le secret, peut-être, d'un retour parmi l'élite attendu depuis plus de dix ans.

**Alain Mercier**

### DÉPÊCHES

■ **DOPAGE : L'Agence mondiale antidopage (AMA) et le Comité international olympique (CIO)** ont publié, lundi 30 septembre, la liste pour 2003 des substances et méthodes considérées comme dopantes, qui inclut pour la première fois le dopage génétique. Cette liste, qui prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2003, est publiée trois mois à l'avance, de manière à laisser aux fédérations et comités olympiques le temps de s'adapter. « En introduisant maintenant la notion de dopage génétique dans la liste, le CIO et l'AMA prennent en compte les changements importants existant dans les techniques de dopage », a souligné, dans un communiqué, le président de l'AMA, Dick Pound, qui souligne les « nouveaux défis » que risquent de constituer ces technologies médicales.

■ **FOOTBALL : L'ancien sélectionneur de l'équipe de France, Roger Lemerre, pressenti pour entraîner l'équipe de Tunisie, a effectué une visite éclair à Tunis** au cours de laquelle il a discuté des détails d'un futur contrat avec la Fédération tunisienne de football (FTF), a-t-on appris, lundi 30 septembre, auprès de la FTF. Le 27 septembre, à Paris, un accord était intervenu entre le président de la Fédération française de football (FFF), Claude Simonet, et Roger Lemerre, membre de la direction technique nationale, désormais « libre de répondre à toutes les sollicitations ».

**Guillaume Preboist**

## Gea World, « le lobby des fils à papa »

**Football** • 150 joueurs italiens bénéficieraient des conseils de la société d'Alessandro Moggi

MILAN  
correspondance

Une ombre grandissante menace l'intégrité du football italien. Inquiétante, elle suscite doutes et suspicion, divisions et querelles. Pire, elle jette le soupçon sur la régularité du championnat transalpin de première division. Cette ombre porte un nom générique : conflit d'intérêts. Et un nom spécifique : Gea World, abréviation de « General Athletic ». Cette société d'agents de joueurs au capital de 1 million d'euros, fondée en septembre 2001 par les jeunes héritiers de familles influentes, est en train de se développer à une vitesse exponentielle. Minant l'équilibre précaire du microcosme footballistique par des pratiques jugées discutables d'un point de vue éthique, elle vise à l'établissement d'un dangereux monopole.

Les premiers actionnaires de la GEA furent Andrea Cragnotti, fils du patron de la Lazio Rome, et Francesca Tanzi, fille du propriétaire de l'AC Parme, qui ont ensuite rapidement cédé leurs parts. L'actuel président est Alessandro Moggi, fils de Luciano, omnipotent directeur général adjoint de la Juventus Turin. « Papa, combien tu m'achètes Di Vaio ? » Père et fils, assis sur le même divan, peuvent ainsi s'accorder sur le montant et les commissions des transferts. La Consob, organisme de contrôle boursier, a d'ailleurs manifesté son inquiétude devant le risque de « plus-values fictives » négociées en famille pour gonfler les bilans

déprimés des grands du Calcio.

La fonction de directeur général est occupée par Beppe De Mita - fils de Ciriaco, président du Conseil à l'époque de Bettino Craxi -, contraint de démissionner de son poste d'attaché de presse à la Lazio Rome après sept ans de service. Il avait été dénoncé par Vincenzo Morabito, agent FIFA, qui l'accusait d'avoir tenté de lui « voler » le Yougoslave Dejan Stankovic, contacté directement dans les vestiaires du club...

### IMBROGLIO POLITICO-FAMILIAL

Riccardo Calleri, ancien député de Forza Italia, le parti de Silvio Berlusconi, et fils de l'ex-président du Torino et de la Lazio, assure la vice-présidence. Parmi les associés de la première heure, on relève également le nom de Chiara Geronzi, fille du président de la puissante Banca Di Roma et journaliste au TG5, journal télévisé le plus regardé d'Italie. La quinzaine de collaborateurs zélés de la Gea World compte également Davide Lippi, fils de Marcello, actuel entraîneur de la Juventus Turin.

Cet imbroglio politico-familial sans précédent a valu à la Gea d'être rebaptisée « le lobby des fils à papa » ou « la confraternité du 10 % », allusion ironique à l'avidité de ses dirigeants. La société n'a pas tardé à faire parler d'elle. Elle a mobilisé des commissions d'enquête, et suscité l'intérêt du magistrat turinois Raffaele Guariniello. Malgré cela, elle continue imperturbablement d'œuvrer et de facturer,

en recueillant procuration sur procuration.

« La Gea exerce des pressions scandaleuses sur les joueurs », explique un agent de renom qui requiert l'anonymat. Elle pratique l'intimidation : « Si tu veux passer à la Juventus, tu dois signer chez nous... », s'est entendu dire Davide Baiocco lorsqu'il était à Pérouse. Devinez où il joue depuis cet été ? Plusieurs de mes clients m'ont confirmé que la Gea les a appelés un lundi matin en leur disant : « Tu étais remplaçant hier, n'est-ce pas ? C'est que tu es mal conseillé, rejoins-nous et l'on saura te valoriser... » La Gea fausse la concurrence et légitime les doutes sur la régularité du championnat : est-ce normal qu'Alessandro Nesta, défenseur du Milan AC, parle quotidiennement avec le fils du directeur de la Juventus ?

Pour soustraire ce talentueux défenseur à son ancien manager, Dario Canovi, Gea World n'a d'ailleurs pas lésiné : le jour de la signature, une limousine avec chauffeur attendait Alessandro Nesta devant son domicile. La pénalité de résolution du contrat a été versée sans broncher.

Selon des rumeurs persistantes mais difficilement vérifiables, à la veille de rencontres décisives, certains des athlètes de la Gea, membres d'équipes de second rang, auraient reçu la consigne de « ne pas trop en faire ».

On estime à plus de 150 le nombre de footballeurs actuellement conseillés par la société d'Alessandro Moggi. Outre Nesta,

d'autres vedettes internationales particulièrement lucratives, telles que Marco Di Vaio, Gigi Buffon, Francesco Totti ou Fabio Cannavaro, figurent déjà sur les fichiers de la Gea World, qui a l'ambition de devenir « l'équivalent du géant américain Mc Cormack - Img ». Contrairement à l'Angleterre, la réglementation italienne n'interdit pas les conflits d'intérêts puisqu'il suffit que le joueur en soit informé et paraphe un document.

L'Assoprocuratori (l'association des agents de joueurs italiens) a déjà rédigé un rapport où elle dénonçait « l'incompatibilité » de la Gea avec les exigences d'un marché concurrentiel. L'affaire fut classée sans suite. Zdenek Zeman, entraîneur de Salernes et principal dénonciateur du scandale sur le dopage dans le Calcio en 1998, a récemment déclaré que « la société de fils de Moggi influence le déroulement du championnat ». En vain. Face à la protection institutionnelle, politique et sportive dont jouit la Gea World, la peur règne et les bouches se ferment.

« C'est une affaire écoeuvrante », s'est contenté de déclarer Franco Carraro, le président de la Fédération italienne de football, sans pour autant donner de suite à ladite affaire. Peut-être s'est-il souvenu que son fils Luigi dirige l'institut de crédit Mediocredito Centrale, filiale de la Banca di Roma, présidée par le père de Chiara Geronzi, fondatrice de la Gea.

## AUJOURD'HUI

## Retour des nuages à l'ouest

MERCREDI 2 OCTOBRE  
Lever du soleil à Paris : 7 h 53  
Coucher du soleil à Paris : 19 h 27

L'anticyclone qui nous protégeait s'affaiblit dans sa partie ouest, permettant à des perturbations atlantiques peu actives de s'infiltrer sur l'ouest du pays. Le soleil résiste mieux sur l'est.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Quelques ondées touchent encore en début de journée les pays de Loire et la Normandie alors que la Bretagne connaît un temps plus sec mais parfois brumeux. En journée, les nuages laissent passer quelques éclaircies mais le ciel se couvre en soirée sur la pointe de la Bretagne. Il fait de 20 à 23 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Temps mitigé de la Haute-Normandie à la Touraine avec quelques ondées matinales. Des Flandres à l'est de l'Ile-de-France et au Berry, les nuages se montrent un peu plus présents à la mi-journée mais ils ne sont pas menaçants et permettent au soleil de se montrer. Il fait de 20 à 23 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Encore une belle journée avec un voile nuageux présent dès le matin de la Bourgogne à la Champagne, gagnant les autres régions ensuite. Attention à quelques brouillards matinaux en Alsace et Lorraine. Il fait de 19 à 22 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Temps nuageux avec possibilité de quelques ondées le matin. Le soleil se fait plus discret que les jours précédents mais apparaît par moments, surtout l'après-midi. Il fait de 22 à 24 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Le soleil est tamisé par les nuages élevés dès le matin sur les terres du Massif central. Ce voile nuageux discret gagne les Alpes l'après-midi. Il fait de 19 à 22 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Des nuages gris persistent sur le Languedoc, surtout en matinée. Ailleurs, le soleil brille malgré des filaments nuageux peu dérangeants. Il fait de 20 à 23 degrés.

## 02 OCT. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

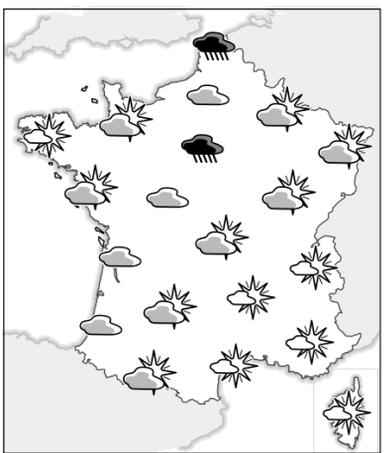
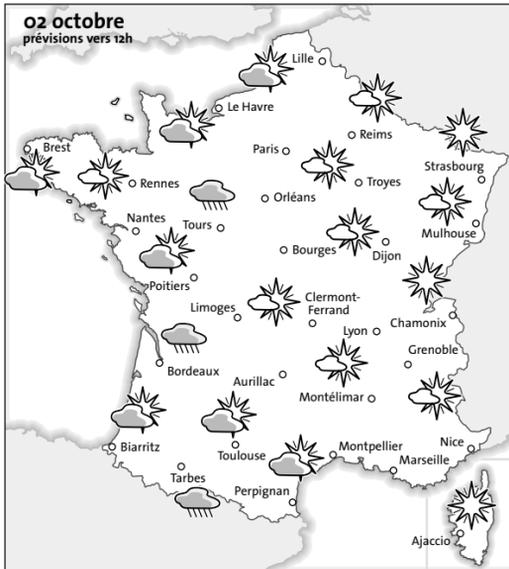
<b>FRANCE MÉTROPOLITAINE</b>			
Ajaccio	9/23 S	Madrid	14/18 C
Biarritz	13/24 P	Milan	8/22 C
Bordeaux	12/22 N	Moscov	1/6 N
Bourges	7/22 S	Munich	0/16 S
Brest	12/21 N	Naples	11/21 S
Caen	14/20 N	Oslo	1/12 N
Cherbourg	9/20 N	Palma de M.	15/25 C
Clermont-F.	8/21 S	Prague	3/16 S
Dijon	6/20 S	Rome	11/22 S
Grenoble	10/22 S	Séville	19/25 C
Lille	7/21 N	Sofia	8/13 C
Limoges	11/20 S	St-Petersb.	3/7 N
Lyon	8/21 S	Stockholm	2/12 S
Marseille	10/20 S	Ténériffe	23/26 P
Nancy	2/20 S	Varsovie	10/15 N
Nantes	11/22 N	Venise	10/21 S
Nice	13/22 S	Vienne	4/17 S
Paris	7/22 S		
Pau	9/20 P		
Perpignan	14/22 N		
Rennes	11/22 N		
St-Etienne	8/20 S		
Strasbourg	4/20 S		
Toulouse	13/22 N		
Tours	10/23 N		

<b>AMÉRIQUES</b>			
Brasilia	20/32 S		
Buenos Aires	14/20 P		
Caracas	27/32 S		
Chicago	15/27 S		
Lima	16/20 S		
Los Angeles	12/17 S		
Mexico	10/24 S		
Montréal	13/22 P		
New York	19/28 S		
San Francisco	13/21 S		
Santiago Ch.	8/21 C		
Toronto	15/25 P		
Washington DC	19/29 S		

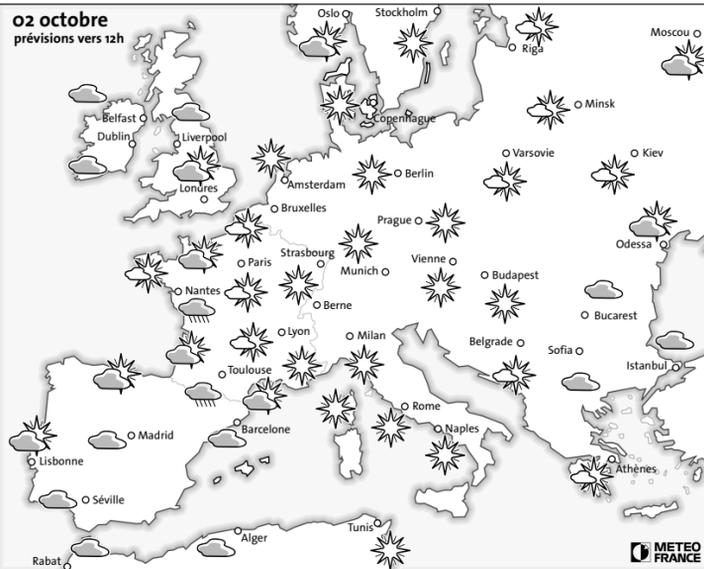
<b>AFRIQUE</b>			
Alger	16/28 C		
Dakar	27/29 S		
Kinshasa	22/31 S		
Le Caire	24/31 S		
Nairobi	15/25 P		
Pretoria	13/29 S		
Rabat	19/23 C		
Tunis	15/26 S		

<b>EUROPE</b>			
Amsterdam	8/18 S		
Athènes	16/21 S		
Barcelone	17/22 C		
Belfast	13/17 C		
Belgrade	6/16 N		
Berlin	5/18 S		
Berne	3/18 S		
Bruxelles	8/19 S		
Bucarest	6/17 C		
Budapest	4/18 S		
Copenhague	11/17 S		
Dublin	11/17 C		
Francfort	3/17 S		
Genève	7/20 S		
Helsinki	1/11 N		
Istanbul	15/17 C		
Kiev	5/11 N		
Lisbonne	17/22 N		
Liverpool	14/19 C		
Londres	13/18 N		
Luxembourg	4/18 S		

<b>ASIE-OCÉANIE</b>			
Bangkok	26/34 P		
Beyrouth	24/28 C		
Bombay	26/34 S		
Djakarta	25/32 P		
Dubaï	26/37 S		
Hanoi	24/33 S		
Hongkong	24/28 S		
Jérusalem	18/26 C		
New Delhi	19/34 S		
Pékin	7/24 S		
Séoul	14/20 P		
Singapour	26/30 P		
Sydney	11/25 S		
Tokyo	20/26 P		



PRÉVISIONS POUR LE 3 OCTOBRE À 0 HEURE TU



MÉTÉO FRANCE

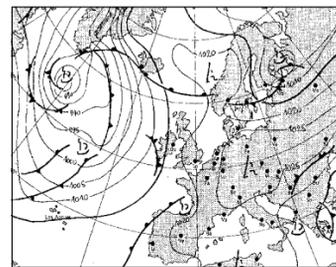
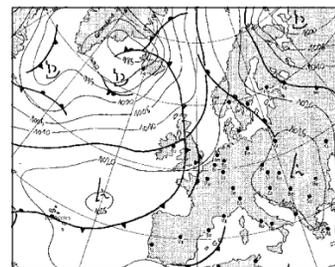
Vent de folie tous les mercredis sur [airfrance.com](http://airfrance.com)

Les Coup de Cœur : chaque mercredi des vols à prix exceptionnels.

Valables en France métropolitaine.

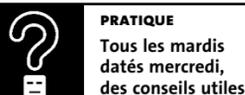
## Jeu 3 octobre

Un ciel gris recouvre temporairement l'ouest du pays, des côtes de la Manche au Bassin parisien et au Sud-Ouest. Le soleil persiste des Alpes à la Méditerranée. Les températures restent douces, de 19 à 22 degrés en général.

SITUATION LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE À 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 3 OCTOBRE À 0 HEURE TU

## Les bagages retardés, nouvelle hantise du passager aérien



PRATIQUE  
Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

**RIEN** n'est plus contrariant que de ne pas retrouver sa valise sur le tapis roulant, à la descente de l'avion, surtout lorsque l'incident survient à l'aller, et que l'on doit séjourner loin de chez soi. Car il faudra non seulement effectuer les démarches nécessaires à la recherche de son bagage, mais aussi se procurer un trousseau de première nécessité. « Impossible de trouver sur les petits marchés du Nicaragua des chaussures peinture 43 l », se rappelle, par exemple, la victime d'une de ces mésaventures.

On a enregistré un maximum de désagréments pour les passagers qui ont transité ces dernières semaines à Roissy-Charles-de-Gaulle. En raison des mesures de sécurité consécutives aux attentats du 11 septembre, les passagers sont de moins en moins autorisés à pren-

dre leurs bagages en cabine. Même les privilégiés de la première et de la classe affaires, qui avaient droit à deux valises, doivent se limiter à une seule. « Si bien que le volume des bagages placés en soute ne cesse d'augmenter, passant de 27 000 à 30 000 par jour, avec une pointe à 34 810 le 31 août », explique Pascal de Izaguirre, directeur général adjoint chargé de l'exploitation à Air France.

A cela s'ajoute une diminution de 50 % de la capacité de tri des bagages à Roissy, due à d'importants travaux destinés à équiper les trieurs de bagages de l'aéroport de tomoglyphes et d'un système de détection d'explosifs. Entrepris en avril dernier, ces travaux prendront fin en janvier 2003. Toujours selon Pascal de Izaguirre, la dégradation du service porterait surtout sur les bagages en correspondance. Il estime qu'« on pourrait y remédier partiellement en appliquant le contrôle unique de sécurité (CUS) réclamé par la compagnie aux autorités : une valise passée au contrôle à Bor-

deaux, et devant être acheminée en Amérique latine via Paris, ne devrait pas être contrôlée à nouveau à Roissy ». De plus, le raccourcissement des temps de correspondance est difficilement compatible avec la sécurisation des bagages en provenance des zones dites « sensibles ».

## INDEMNITÉS

Même les passagers des vols directs ne sont pas à l'abri des mauvaises surprises. On a vu des valises en provenance de New York arriver avec quatre jours de retard. Un bagage qui n'a pas pu emprunter le même avion que son propriétaire est censé prendre le vol suivant, quelle que soit la compagnie, lorsqu'il y a exploitation conjointe de la ligne. Les longs retards sont dus au gigantisme du système, entièrement automatisé. « Le taux de panes du trieur de bagages peut atteindre 60 % en période de pointe. Il suffit d'une étiquette repliée ou déchirée pour que le lecteur optique ne puisse déchiffrer le code-barres et renvoie la

valise vers une autre destination », explique-t-on à Air France.

Lorsqu'on ne trouve pas sa valise à l'arrivée, il faut se rendre au comptoir de la compagnie, pour remplir le formulaire de recherche. Si l'on est à des milliers de kilomètres de chez soi, on peut réclamer une trousse de toilette de dépannage et des « frais de première nécessité » pour acheter l'indispensable. Chez KLM, deux « kits », dont le

contenu diffère par la qualité des produits, sont attribués aux passagers des classes affaires et économique. La compagnie verse 100 dollars le premier jour et 50 dollars le deuxième, à charge pour le client victime d'un retard supérieur de solliciter du service commercial un remboursement complémentaire, plafonné à 20 dollars par kilo de bagages.

British Airways fournit une trousse d'urgence avec des vêtements de base, et sur réclamation une compensation de 120 à 240 €, en fonction des besoins du passager et de son statut (classe, membre du programme de fidélisation). A Air France, une trousse de toilette est distribuée systématiquement, « sauf difficulté d'approvisionnement », et l'indemnité de première nécessité varie selon la qualité du passager : de 75 € pour un Tempo à 150 € en classe affaires.

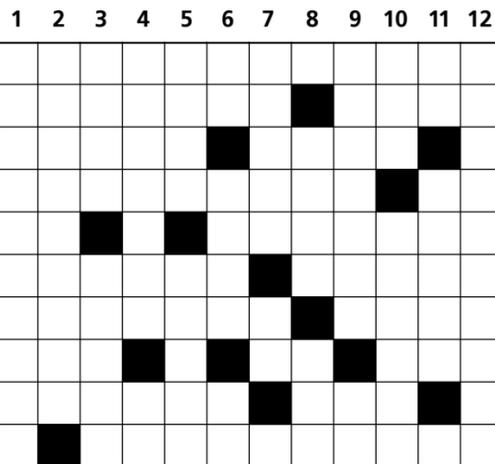
Le client qui a réglé son billet avec une carte bancaire haut de gamme bénéficie d'une assurance « retard de bagages » : chez Visa

Premier, il percevra 250 € par retard supérieur à quatre heures, à l'aller uniquement. Les passagers bénéficiant par l'intermédiaire de leur agence de voyages d'un contrat d'assurance-assistance ont aussi droit à une indemnité : par exemple, 230 € pour un retard supérieur à 24 heures à l'aller, chez Elvia.

Les chances de localiser la valise manquante seraient de 95 %. Selon Air France, 80 % des bagages sont retrouvés le lendemain de la réclamation et 15 % dans les cinq jours qui suivent. Le délai de retour dépend du réacheminement et de la livraison par le transporteur. En principe, il est possible de suivre le périple de sa valise sur le site Internet ([www.worldtrac.com](http://www.worldtrac.com)) ou en appelant le numéro Vert (0-800-30-60-90). Mais celui-ci n'est pas toujours fiable : calibré pour un taux d'accessibilité de 90 %, le centre d'appels voit ses performances chuter à 50 % en période critique.

Michaëla Bobasch

## MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 234



## HORIZONTALEMENT

I. Mouvement dans les cordes. - II. Louché quand elle traîne. Ouvrir les feuilles. - III. A rêvé d'une alliance avec Charlemagne. Participe au choix. - IV. Promenades en solitaire. Sans accessoire. - V. Cherche sa voie après avoir perdu ses voix. Appels plus ou moins directs. - VI. Revient à l'expédition. Partis à l'aventure. - VII. Descente rapi-

de. En première position. - VIII. Un dur pour les charpentes. Finit en mer du Nord. Grecque. - IX. A laissé un tas de problèmes à régler. Compte les coups sur le terrain. - X. Soja, olivier et autre tournesol.

## VERTICALEMENT

1. Marque d'impatience. - 2. Souvent consulté et pourtant il n'a aucun intérêt. - 3. Jardin des

délices. Pour forger son opinion. - 4. Toujours prêt à assurer la réparation. Personnel. - 5. Impossible à contenir. Tranche sous les coups. - 6. Problème. Sans importance. Voyelles. - 7. Bout intime. Possessif. - 8. Idéal. Dans les pommes. - 9. Restera longtemps sur place. Passe avec le temps. - 10. Piégée. Partait en guerre à coups de rames. - 11. Conjonction. Profondeur. - 12. Accompagnaient les filles au mariage.

Philippe Dupuis

## SOLUTION DU N° 02 - 233

## Horizontalement

I. Meurtrissure. - II. Acrobatie. It. - III. Rots. Gerçure. - IV. Quiète. Eûtes. - V. Urc (cru). Rab. Ras. - VI. Etalon. VII. - VII. Penalties. Si. - VIII. Levrette. - IX. Go. OE. Ai. Rat. - X. Embryonnaire.

## Verticalement

1. Marque-page. - 2. Ecourté. OM. - 3. Urticant. - 4. Rose. La. Or. - 5. TB. Trolley. - 6. Rageante. - 7. Ite. Ivan. - 8. Sire. Vérin. - 9. Sécurisé. - 10. Utah. Tri. - 11. Rires. Star. - 12. Etes. Diète.

Retrouvez nos grilles  
sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

## SCRABBLE PROBLÈME N° 297

## Construire sur l'eau

**LES CHAMPIONS DE SCRABBLE** s'efforcent d'apprendre les 7+1 par cœur. S'ils s'aperçoivent par exemple que les trois lettres sur lesquelles un sept-lettres peut s'appuyer forment elle-mêmes un mot, ils retiennent ce mot comme un moyen mnémotechnique. Ainsi, pour eux, « BRECHET scrabble sur EAU ». Il faut comprendre BRECHET + E = BRETECHE, BRECHET + A = EBRECHAT, BRECHET + U = TREBUCHE.

## 1. Tirage : B E E R S S U

a) Trouvez 2 sept-lettres, malheureusement implaçables.

b) Ce tirage scrabble sur les 7 lettres d'IMPLOSA. Trouvez les 7 huit-lettres, tous sans anagramme.

N.B. : Effacez ces 7 huit-lettres.

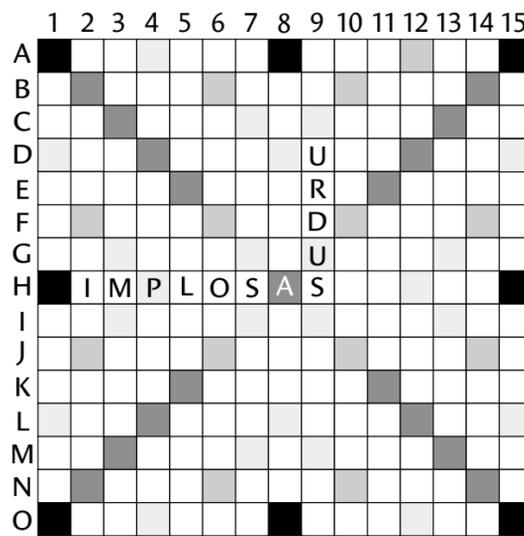
## Tirage : A B C E N O S

c) Trouvez un sept-lettres, terme de marine, implaçable lui aussi.

d) Ce tirage scrabble sur les 4 lettres de DRUS. Trouvez les 4 huit-lettres, dont un a une anagramme.

## 2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

e) A G E I N P R. Trouvez un sept-lettres. Ce tirage s'appuie, entre autres, sur les 4 lettres de MOUT. Trouvez les quatre huit-lettres.



Solutions dans Le Monde du 9 octobre.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 25 septembre.

a) BIGLEUSE, 3 B, 76.

b) LOBIEZ, B 1, 74.

c) ENTOILEZ, 8 H, 104, ou

l'anagramme ENTOLIEZ.

d) OSSIFIEE, 5 E, 94 - SOLFIEES, M 6, 82 - FESTOIES, J 5, 65.

e) MYSTERE - RYTHMEES, METAYERS, SYMETRIE.

Michel Charlemagne

**Minority Report**, de Steven Spielberg • Soutenu par l'interprétation envoûtante de Samantha Morton et de Tom Cruise, le réalisateur d'« E.T. » signe un grand film de science-fiction, vision glaçante d'un futur désincarné et totalitaire où l'inconscient a été colonisé par la consommation

# Voyage au bout de l'obsession sécuritaire

**NOUS SOMMES** en 2054. Dans le cadre d'un programme expérimental cantonné au seul district de Washington, le ministère de la justice peut arrêter les criminels avant leur passage à l'acte. Deux jumeaux et une jeune fille, Agatha, baptisés « précogs » en raison de leurs pouvoirs médiumniques, sont gavés de drogues synthétiques et isolés dans une piscine sous le regard attentif de la brigade « precrime », qui guette leurs prédictions. Au son de la *Symphonie inachevée*, de Schubert, le policier John Anderton (Tom Cruise) regarde et interprète sur un écran télépathique le film des crimes futurs, en serviteur zélé d'un pouvoir qui a réalisé l'impunité zéro. Sans se douter qu'il se verra plus tard sur ce même écran, en flagrant délit d'homicide.

A ce moment du film surgit une révélation qui n'a pas du tout la valeur explicative qu'on lui attache communément. On s'attend qu'Agatha, la plus douée du trio de précogs, révèle à John Anderton les raisons pour lesquelles un complot a été tissé autour de lui. Or, pas du tout. De « whodunit » (intrigue qui repose sur la recherche de l'identité du coupable) et de film noir en hommage au *Grand Sommeil*, de Howard Hawks, *Minority Report* devient alors un film de Spielberg. De film de genre réalisé à la perfection, il se transforme en grand film. Agatha se met subitement à avoir des ratés dans ses visions. Elle ne décrit plus un futur certain, mais un futur parallèle, et raconte à John Anderton le devenir possible de Sean, son jeune fils, s'il n'était pas mystérieusement disparu six auparavant. Sean aurait fréquenté les bancs de l'Université. Il serait devenu vétérinaire. Il aurait fait le bonheur de ses parents.

On a alors le sentiment que le film recommence à l'identique.

Revoilà John Anderton, père à la recherche de son fils perdu pour toujours, revoici Agatha, jeune fille traumatisée par l'assassinat de sa mère. Tout recommence donc, à la différence près que le lien qui unit les deux personnages – John Anderton a besoin d'Agatha pour expliquer pourquoi elle a deviné en lui un criminel – est maintenant devenu intime. Cette manière de refaire connaissance entre une fille orpheline et ce père endeuillé provoque, à côté du plaisir que procure la maîtrise de Spielberg et de l'interprétation envoûtante de Samantha Morton et de Tom Cruise, une

*L'esprit ne se définit plus par sa capacité à penser et à rêver, mais par sa propension à consommer*

inquiétude aussi vive. Le cinéaste s'adresse à son spectateur comme à un orphelin. On pourrait croire que son film est un secret de famille qu'il consent à dévoiler. C'est tout simplement l'histoire bouleversante de deux individus qui n'arrivent pas à enterrer leurs morts.

Un « rapport minoritaire » concerne celui qui aurait pu avoir un avenir parallèle en ne commettant pas le crime dont il est virtuellement accusé. Ce concept d'uchronie est central dans l'œuvre de Philip K. Dick et dans sa nouvelle *Rapport minoritaire*, publiée en 1956 (éditée en France dans le tome 2 de ses *Nou-*

*velles*, éditions Denoël, 42,74 €) et adaptée par Spielberg. Mais le réalisateur américain confère à « rapport minoritaire » un sens supplémentaire, extra-juridique, purement existentiel, en désignant également celui qui n'a pas accompli son destin, à l'image du fils disparu de John Anderton. Comme tous les films de Spielberg, *Minority Report* parle de familles éclatées. Ici, ces familles ne seront jamais réunies.

Le futur envisagé par Philip K. Dick dans sa nouvelle – un Etat policier susceptible de légiférer en toute impunité – a largement contaminé notre présent. C'est dans le contexte d'une Amérique en proie à un délire sécuritaire que *Minority Report* est sorti en juin aux Etats-Unis. « Nous abandonnons une partie de nos libertés individuelles pour que le gouvernement puisse nous protéger », déclarait Spielberg le soir de la première du film, tout en mettant en garde contre les dangers d'une telle restriction. *Minority Report* porte la trace visuelle de cette angoisse, par la grâce de la photographie blafarde du chef opérateur

habituel de Spielberg, Janusz Kaminski, qui dépeint un univers terne, comme si la couleur semblait avoir été expulsée de cette Amérique futuriste en même temps que ses criminels.

*Minority Report* constitue la vision la plus plastiquement réussie au cinéma de notre futur depuis *Metro-polis*, de Fritz Lang, et *Blade Runner*, de Ridley Scott, par son utilisation magistrale de la technologie numérique – les voitures roulent verticalement, les personnages des boîtes de céréales s'animent et les « unes » de journaux se modifient au fil des dépêches d'agence. Il est aussi la description d'une société où les individus se différencient d'abord par ce qu'ils regardent. Ce n'est pas un hasard si Tom Cruise se fait greffer une nouvelle paire d'yeux pour échapper, dans une séquence admirable, à ses poursuivants et à leurs araignées électroniques, capables de reconnaître l'identité d'un individu en scannant sa cornée. Les yeux, dans *Minority Report*, sont littéralement le miroir de l'esprit. Mais celui-ci ne se définit plus par sa capacité à

penser et à rêver, mais par sa propension à consommer.

De l'œuvre de Dick, Steven Spielberg et ses deux scénaristes, Jon Cohen et Scott Frank, ont privilégié, de manière surprenante, la critique acerbe de l'économie de marché. Les affiches publicitaires sont ici des mécanismes de surveillance capables d'identifier chaque consommateur grâce à un système de reconnaissance oculaire infrarouge, susceptibles de lui délivrer un message personnalisé (la séquence où John Anderton et Agatha se rendent dans une boutique Gap pour se retrouver face à des hologrammes qui les reconnaissent avec une déconcertante facilité montre un formidable mélange d'intrusion et de séduction). Dans ce futur où l'inconscient a été colonisé, nos désirs sont désormais soumis à la seule satisfaction consumériste.

« Les morts ne meurent pas », explique Agatha à John Anderton. Cette assertion mystérieuse ne trouve pas seulement son actualisation dans les hologrammes de son fils disparu que John Anderton

regarde chez lui tous les soirs. Il y a quelque chose d'encore plus fou dans le projet de Spielberg : il vise à ancrer ses personnages dans la généalogie de leurs morts, comme si seule la mémoire d'un passé sans cesse entretenu offrait une alternative à un futur désincarné. La science s'interrogeait, il y a peu, sur le point de savoir si l'eau avait une mémoire. *Minority Report* est une histoire d'eau : le lac au bord duquel se trouve la maison de John Anderton, le liquide amniotique dans lequel baignent les trois précogs, le point d'eau où est noyée la mère d'Agatha, la baignoire où manque de périr Tom Cruise. Et cette eau finit par nous engloutir. *Minority Report* est un film qui nous glace les os. « Tout le monde peut s'enfuir », répète à plusieurs reprises John Anderton. Oui, tout le monde. Sauf le spectateur.

Samuel Blumenfeld

Film américain avec Tom Cruise, Samantha Morton, Colin Farrell, Max Von Sydow. (2 h 25.)

LES FILMS - LES SALLES - LES BILLETS

0 892 892 892

LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINEMA ET VOUS

0 892 892 892, le numéro de téléphone pour retrouver FULL FRONTAL et tous les films que vous voulez, à l'heure que vous voulez, dans la ville que vous voulez.

ALLOCIANE

LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINEMA ET VOUS

## Le monde selon Philip K. Dick

« IL FAUDRAIT me tuer et m'attacher sur le siège de ma voiture avec un sourire peint sur mon visage pour m'emmener à Hollywood », affirmait Philip K. Dick. Hollywood s'est effectivement emparé de lui, mais post mortem. *Blade Runner*, de Ridley Scott, l'adaptation de sa nouvelle *Les androïdes rêvent-ils de moutons électriques ?*, est sorti en 1982, peu de temps après sa mort. La même année sortait *E.T.*, de Steven Spielberg. *Blade Runner* se déroule à Los Angeles, sous une pluie cauchemardesque, où la frontière entre l'humain et l'androïde est presque indécidable. *E.T.* présente une vision idyllique d'une banlieue californienne ensoleillée. *Blade Runner* annonce le monde à venir. *E.T.* marquait un retour aux années 1950.

Spielberg et Dick sont aux deux extrémités de la culture américaine. Spielberg a connu une reconnaissance artistique immédiate. Dick n'a connu qu'une gloire posthume. Spielberg a toujours su coller à l'esprit de son époque, conjuguant à la perfection les talents d'artiste et d'homme d'affaire. Dick est un visionnaire dont les livres ne se sont jamais vendus. La rencontre entre Steven Spielberg et Philip K. Dick traduit autant une évolution de l'inspiration de Spielberg, passé d'une

nostalgie des années 1950 à l'angoisse des années 2050, qu'un état récent de la science-fiction au cinéma, qui se trouve sous l'influence de l'auteur d'*Ubik*. Les grandes idées de Dick : l'existence de Dieu vécue comme une présence messianique ou une vision hallucinogène ; les failles temporelles et les histoires parallèles ; un monde contrôlé par les multinationales ; la frontière de plus en plus floue entre l'homme et la femme, l'humain et la machine, le réel et le virtuel.

*Matrix*, des frères Wachovski, avec sa mise en scène d'un univers dont la virtualité finit par éclater, est un film dickien, comme le récent *Avalon*, de Mamoru Oshii, qui prolonge de manière infiniment plus intelligente les interrogations de *Matrix*. *The Truman Show*, de Peter Weir, dans sa description d'un individu dont la vie est télévisée à son insu, reprend l'idée dickienne de l'éclatement du moi. L'influence de l'écrivain américain se retrouve encore plus dans le cinéma d'animation japonais récent. Cette omniprésence de Dick n'est pas un effet de mode. Elle résulte d'une constat évident : le monde dépeint par Dick est désormais le nôtre.

S. Bd



John Anderton (Tom Cruise) et l'un des trois précogs baignant dans leur liquide amniotique.

INDIGO  
Groupe vocal

"Parades"

Mise en scène de Stephan Druet

Auditorium Saint Germain des Prés  
4, rue Félibien - 75006 Paris (Métro : Odéon ou Mabillon)

... Dernières Représentations... Dernières Représentations... Dernières Représentations... Dernières Représentations...

Du 3 au 19 Octobre 2002  
Jeudi-Vendredi-Samedi à 20h30 / Dimanche à 17h

Location : 01 44 07 37 43 - 01 42 72 48 17 & FNAC

Album "Parades" disponible chez Sergeant Major Company / M10

Indigo Association - Licence 930614 - 6ème catégorie

Fonds soutien

Mairie de Paris

**Intervention divine, d'Elia Suleiman** • Le cinéaste palestinien transforme une chronique ironique de la vie quotidienne des Palestiniens sous l'occupation en combat sur le champ des affrontements symboliques

## La bataille du regard d'un croisé de la liberté

**LE SOUS-TITRE** du film est *Une chronique d'amour et de douleur*. « Chronique » renvoie au premier long métrage d'Elia Suleiman, *Chronique d'une disparition*. Et le début du film en retrouve le ton distancé, l'humour ravageur et le regard implacable posé sur ses compatriotes palestiniens. Du père qui descend la rue de Nazareth en voiture, sourire aux lèvres, rendant leur salut à tous ceux qui lui font signe tout en les insultant par-devers lui, jusqu'au type qui balance chaque jour ses sacs-poubelles dans le jardin de la voisine, le constat est calamiteux. Littéralement et symboliquement, chacune des saynètes qu'agence le film est un trait cruel. L'ensemble de ces traits dessine le portrait d'une catastrophe, en une virtuose variation du précédent film.

Ainsi, par exemple, cet enchaînement de plans fixes, cadrés à l'extrême limite du burlesque et du tragique : les huissiers font l'inventaire des biens du père en faillite, sauf

un qui regarde sur le poste de télé Laurent Blanc marquer un but. A ce ballon répond celui avec lequel jongle un garçon arpentant les rues, puis les entrées et sorties de champ du même ballon par le bas de l'écran sous le regard fataliste des vieillards assis éternellement. Le ballon de l'enfant fait irruption sur la terrasse du fou – le casseur de route qui accumule au-dessus de chez lui des bouteilles de vin vides pour bombarder les flics qui régulièrement l'arrêtent et le relâchent – qui, d'un geste ferme et expert, le crève...

### DOULEUR COLLECTIVE

Figures de l'invasion, du va-et-vient fatal, absurdité des relations, proximité et éloignement du monde, irrationnel et violence, implacabilité du pouvoir : cela dure moins de trois minutes, mais les effets de composition, de tempo, de métaphores intriquées produisent, avec trois fois rien, un formidable potentiel critique en même temps

qu'une intense jubilation du spectateur. C'était déjà la manière de fonctionner de *Chronique d'une disparition*, grand film politique échappant à toute rhétorique de propagande dans un contexte où tout semblait devoir l'y enfermer. *Chronique* était un film de combat de l'époque de l'occupation. *Intervention divine* est un film de combat en temps de guerre, celui de la deuxième intifada.

Pour ces temps, Elia Suleiman concocte un cocktail détonnant, à partir de deux composants : lui-même comme être de fiction, et la beauté de la femme aimée. Le voici, lui. Il roule en voiture dans un monde de douleur – douleur collective de l'oppression israélienne, douleur personnelle de l'attaque cardiaque qui vient de frapper son père. Il passe, il est muet, son corps à l'intensité de présence et le léger décalage qu'avaient les corps de Chaplin ou de Keaton. Il est au volant de son film, il vient de l'enfance, de la commedia dell'ar-



Une guerrière de rêve, une fedday-ninja qui défait tous ses ennemis dans un délire visuel.

te, de chez Murnau. Il mange un fruit, et le char d'assaut de l'armée ennemie se désagrège dans un feu d'artifice.

La voilà, elle. Elle est une apparition, un fantôme érotique aux confins de l'imagerie publicitaire et du sulpicianisme de toutes les propagandes, elle est la Madone du check point. Elle marche vers les mitraillettes de Tsahal avec l'arme suprême de sa beauté, farouche comme un solo de trompette. Tombent les murailles, les poutrelles d'acier kaki. La même arme a par deux fois défait l'opresseur. La seule arme à laquelle peut recourir Elia Suleiman, la seule dont il entend se servir : le regard. Regard caméra, yeux bordés de noir de l'homme, iris vainqueurs de la femme, saturation d'images venues de la religion, du cinéma, de la mode, du journal télé.

Les signes sont l'unique arsenal possible, pratiquement comme

éthiquement. Ailleurs, point de salut, défaite doublement assurée, par la supériorité militaire et technique de la puissance occupante, par la déliquescence navrante de la communauté. Ouvert par un gag de Grand-Guignol polysémique et désespéré – le Père Noël traqué par les enfants qui préfèrent avoir sa peau que ses cadeaux, et qu'on retrouve transpercé d'un couteau de cuisine sanguinolent – *Intervention divine* est à la fois l'affirmation que le seul terrain de lutte praticable est symbolique, la mise en œuvre ludique et inventive de cette affirmation, et sa critique lucide.

### ACTE SPIRITUEL

Faire la guerre en fixant l'ennemi du regard, en recomposant comme mise en scène, comme chorégraphie beckettienne, la banalité lamentable de l'oppression et de ses effets, est comme faire l'amour en se tenant par la main, sur la limi-

te. C'est une expérience du désert, du retrait, une ascèse, très précisément un acte spirituel – Elia Suleiman étant un homme très spirituel, son désert est un parking, et son retrait celui de la route Ramallah-Jérusalem. Là souffle l'esprit dont la brise poussera, pour plaire à la belle, le ballon rouge à tête d'Arafat, jusqu'au dôme du Rocher.

Développant un double mouvement d'une sophistication de grand danseur, Elia Suleiman agence ensemble un ralentissement et un crescendo. Le ralentissement dépressif prend acte de l'impuissance de la fiction à contrôler le monde, son paroxysme est l'instant où le réalisateur tente, en modifiant à l'écran le scénario, d'empêcher la mort de son père – à la mémoire de qui le film est dédié. Tandis que dans un tourbillon ascendant, l'imaginaire s'incarne dans la guerrière de rêve, la fedday-ninja puisant ses pouvoirs surnaturels dans toutes les imageries spectaculaires pour défaire fantasmagiquement ses ennemis, selon un délire visuel affolé par la contiguïté de sa réussite comme spectacle et sa roborative auto-ironie.

Sur le mur, en face de l'arrêt de bus où ne passe aucun bus, un graffiti : « Je suis fou puisque je t'aime ». Général et soldat de son armée des songes, Elia Suleiman n'a certes pas gagné la guerre – il ne croit pas une seconde cela possible. Mais comme il est fou, il a quand même gagné une bataille, sur le front de l'intelligence et de la beauté, donc de la liberté.

Jean-Michel Frodon

Film palestinien. Avec Manal Khader, Elia Suleiman, Nayef Fahoum Daher. (1 h 32.)

Elia Suleiman, réalisateur

## « Si je fais des films, c'est pour abattre des barrières »

CET ENTRETIEN a été relu et amendé par Elia Suleiman.

**Comment est née l'idée de ce film ?**

Je ne peux pas répondre à cette question pour la bonne raison que le film en lui-même ne découle d'aucune idée préconçue. Le cinéma est pour moi une façon de vivre, qui ne répond pas à un agencement scénaristique. J'ai un carnet de notes dans lequel j'inscris au fur et à mesure des idées, et quand ce carnet devient trop lourd, je sais qu'il est temps pour moi de m'isoler et de réfléchir à la manière dont ces notes peuvent être reliées entre elles. L'idée du film peut prendre ainsi des directions très différentes au fur et à mesure que j'écris. Au départ, je voulais faire un thriller, et c'est devenu tout autre chose. Entre-temps, mon père est mort et je suis tombé amoureux, et c'est finalement ce que vous voyez dans le film.

**Comment sa réalisation a-t-elle concrètement été rendue possible ?**

J'avais, après *Chronique d'une disparition*, rencontré plusieurs producteurs qui étaient intéressés par ce projet, mais qui butaient tous sur la séquence de la Palestinienne-ninja, en raison de son coût financier. Après de nombreuses discussions masturbatoires, j'ai finalement rencontré Humbert Balsan, à Paris, qui, après avoir vu trois minutes de mon premier long métrage, est immédiatement venu à Jérusalem pour signer le contrat.

**Peut-on compter cette séquence parmi celles que vous voulez impérativement tourner ?**

Cette scène relève d'un défi particulier. Laissez-moi d'abord vous raconter d'où et comment elle a surgi. Pendant la première Intifada, je conduisais sur une autoroute à l'extérieur de Tel-Aviv quand j'ai aperçu un énorme panneau publicitaire pour un stand de tir. Il y avait l'image d'un visage palestinien portant un keffiyeh et le sous-titre : « Venez tirer ». Horrifié par ce que je voyais, je me suis arrêté, j'en ai pris une photo et l'ai consignée dans mon carnet de notes. Des années plus tard, j'ai perdu la photo, mais

suis retombé sur mes notes. J'ai commencé à jouer avec l'idée d'une scène amusante qui pouvait en être tirée. Par une drôle de coïncidence, quand j'ai écrit le script, Avi Kleinberger, le directeur de production, l'a lu, m'a téléphoné et m'a dit qu'il avait conduit sur la même autoroute et que, d'horreur, il s'était arrêté pour prendre une photo. C'est d'ailleurs drôle de voir que c'est lui qui a fini par jouer le rôle de l'instructeur.

Le plus grand défi pour moi était ici de casser la ghettoïsation et le cloisonnement entre ce qu'on appelle cinéma de divertissement et cinéma indépendant. Où l'un rapporte de l'argent et l'autre des succès critiques. Où l'un est largement distribué et l'autre marginalisé. Je voulais m'approprier une scène d'action, mais la charger de sens et la monter en la révélant – par opposition aux montages qui entretiennent l'illusion. Comme je l'ai dit dernièrement, je voulais « bressoniser » *Matrix*. J'ai le sentiment que réaliser ce type de scène dans ce genre de film permet de franchir un des check-points du cinéma.

**L'imagerie de cette scène, avec sa toute-puissance fantasmagique, peut évoquer celle utilisée par les kamikazes. Y avez-vous pensé ?**

Si un spectateur associe la femme ninja à un kamikaze, alors c'est un risque que prend le film. Et il le prend de la même manière que les images sont organisées dans le film, c'est-à-dire en permettant au spectateur d'en faire une lecture démocratique, chaque spectateur recevant les images suivant sa manière de voir, suivant ses niveaux ou ses couches de désir, plaisir et compréhension personnels. C'est ce que j'appelle l'espace poétique. Si l'on considère aujourd'hui que le meilleur système pour la collectivité et l'individualité humaines est la démocratie, la démocratie prend un risque semblable. Je peux juste vous dire que je n'avais pas du tout l'intention d'associer la femme ninja et les kamikazes et que je ne vois pas la référence dans le film en tant que spectateur. Pour commencer, il n'y avait jamais eu de femme-kami-

kaze à l'époque où j'ai écrit la scène. Et je ne puis jamais mon inspiration, surtout l'humour, dans des événements aussi morbides et horribles. En outre, le moins qu'on puisse dire, c'est que la femme ninja sélectionne ses cibles et ne tue pas elle-même. Elle emploie seulement des figures de ninja dans un ballet esthétique. Il s'agit d'humour et d'ironie, et j'espère que cela sera reçu comme tel.

**Lors du Festival de Cannes, vous avez déclaré que vous n'appeliez de vos vœux ni un Etat israélien ni un Etat palestinien, ne pensez-vous pas que cette position est par trop utopique ?**

Je serai clair, d'autant que certaines personnes ont entendu des choses que j'ai dites hors contexte. Ce n'est pas que je sois contre un Etat palestinien. En dehors des aspirations nationalistes, je crois que, si un Etat indépendant pour les Palestiniens signifie la fin de l'occupation, si cela veut dire pour un Palestinien de se lever le lendemain et ne plus voir un char ou un soldat qui le met en joue, si cela signifie vivre en sécurité et avoir la liberté de mouvement, gagner décemment sa vie et envoyer les enfants à l'école, alors qu'il en soit ainsi. C'est sans doute nécessaire. Mais le problème ne sera pas résolu. Il demeure une partie des Palestiniens qui ont des papiers d'identité israéliens et qui sont qualifiés de citoyens israéliens, mais qui ne sont pas traités comme tels. Israël ne peut pas continuer à être un Etat qui ne sert que ses citoyens juifs pendant qu'il ignore ses citoyens palestiniens. Au contraire, il continue toujours de les traiter comme des citoyens de seconde catégorie, les opprimant et leur faisant subir du racisme. Pour ces raisons, je dis qu'Israël doit cesser d'exister en tant qu'Etat sioniste et devrait commencer à exister en tant qu'Etat démocratique et laïque traitant tous ses citoyens également.

Mais, ensuite, je pose, à long terme et quand toutes les blessures se seront refermées, la question : pourquoi deux Etats, pourquoi des frontières, pour faire quoi, pourquoi pas binational, pourquoi le nationalisme ? La définition d'Etat, dans la perspective de paix, devrait aussi être questionnée, définie, redéfinie. Est-ce utopique ? Si je fais des films, c'est pour créer une réalité potentielle meilleure. C'est pour abattre des barrières et pas pour en créer. C'est pour nous libérer de toutes les règles et les règlements imposés à nous par les structures au pouvoir ; pour avoir du plaisir et chercher le désir et les manques du présent. Aussi intensément que possible.

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

OCTOBRE 2002 N° 572

CAHIERS DU CINÉMA

CINÉMA RETROUVÉ  
Chaplin contre Hitler

ELIA SULEIMAN  
New York, Palestine, Paris

M 01293-572-F 5,40 €

ENTRETIENS Johnny Hallyday, Jean-Claude Brisseau

NUMÉRO D'OCTOBRE EN VENTE  
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

**Full Frontal**, de Steven Soderbergh • Délaissant le faste de ses superproductions, le réalisateur réalise un film en numérique et tourne en dérision les mécanismes de l'industrie du 7<sup>e</sup> art

## Sous la critique acerbe d'Hollywood, un vibrant hommage à la fiction

DANS l'un de ses derniers films, *Erin Brockovich*, Steven Soderbergh racontait une version moderne de David et Goliath : Julia Roberts, en David souriant et décollé, y affrontait bravement d'horribles géants de l'industrie. Depuis *Sexe, mensonges et vidéo* et ses débuts fracassants de cinéaste indépendant, la carrière de Steven Soderbergh se suit avec le même intérêt que le combat d'Erin pour le triomphe de la vérité. Mais contrairement à son héroïne, qui attaquait bille en tête, Soderbergh se tire des obstacles par la ruse. Sa trajectoire, de l'expérimental (*Schizopolis*) à l'exercice de style un peu vain (*Ocean's Eleven*), est donc sinieuse, et singulière.

Ces dernières années, il semblait que Steven Soderbergh était devenu un personnage de *Mulholland Drive*, le réalisateur Adam Keshner. Doté - est-ce un hasard ? - des mêmes lunettes à lourde monture noire, il est comme lui une personnalité brillante, qui pourrait être un artiste s'il ne vendait pas son âme aux instances mystérieuses qui, sous forme de nain paralysé chez Lynch ou de producteur obèse à cigare dans *Full Frontal*, président aux destinées des studios.

Steven Soderbergh a-t-il reçu la visite d'un vieux cow-boy, un soir, dans un corral des hauteurs de Los Angeles et, au contraire de son double lynchien, décidé de se révolter ? On se plaît à le croire en regardant *Full Frontal*, film audacieux et inconfortable qui démonte jusqu'au cynisme les mécanismes de la création cinématographique. Sous l'œil d'une caméra vidéo tressautantée défile une ronde de personnages



Steven Soderbergh multiplie les clins d'œil à la vie privée de Julia Roberts.

plus névrotiques les uns que les autres.

Soient donc Carl (David Hyde Pierce), un scénariste sans doute pas si doué que ça, dont le mariage se décompose ; Lee (Catherine Keener), sa femme, une superwoman impitoyable au bord de la dépression nerveuse ; Linda (Mary McCormack), la sœur de Lee et son contraire exact, qui souffrira de son cœur tendre... Tous doivent se retrouver le soir même pour l'anniversaire de Gus (David Duchovny). Ce dernier est le producteur de *Rendez-vous*, le film stéréotypé que Carl vient d'écrire et qu'interprète la plus grande star féminine du moment, Francesca (Julia Roberts), et un bel acteur noir, Calvin (Blair Underwood).

Il s'agit une fois de plus pour Soderbergh de démontrer qu'il sait tout faire : le produit hollywoodien classique à l'image léchée et le film

semi-documentaire qui lorgne vers *Short Cuts* pour la multiplication des fils narratifs, et vers le Dogme pour les méthodes de tournage spartiates.

### INNOMBRABLES CLINS D'ŒIL

En apparence, Soderbergh ne prend pas tellement de risques. Certes, le spectateur est promené sans ménagement d'un niveau narratif à l'autre, mais, depuis la vogue de Harold Pinter et *La Maîtresse du lieutenant français*, il a acquis une certaine pratique. Et puisque les clins d'œil pleuvent, midinettes et cinéphiles en ont pour leur argent, de l'apparition de Brad Pitt à celle de Terence Stamp, en passant par le réalisateur David Fincher, Harvey Weinstein, le patron de Miramax, et les *private jokes* sur la vie privée de Julia Roberts.

Mais, contrairement à ce que son

titre laisse entendre, *Full Frontal* est un film indirect, qui ne parvient à son but que par des voies détournées. Loin de récuser la fiction, son faux documentaire en fait l'éloge vibrant. En feignant de démonter les mécanismes d'Hollywood, Soderbergh s'abandonne à l'ivresse du réalisateur qui jouit de son pouvoir. Le jeu sur la mise en abyme est volontairement poussé jusqu'à l'absurde dans un finale où les niveaux narratifs se démultiplient à l'infini.

Soderbergh souhaiterait sans doute être un inventeur de formes, qui, de l'intérieur du système hollywoodien, pourrait en bouleverser l'esthétique - la scène finale de *Rendez-vous*, le film dans le film, est à cet égard explicite. Il paraît évident, pourtant, qu'il est au contraire un stylistique, un héritier direct de Man-kiewicz - virtuose comme lui de la construction dramatique, de la direction d'acteurs et portant un regard désabusé d'une suprême intelligence sur le monde qui l'entoure.

Rigoureusement construit et merveilleusement interprété, *Full Frontal* est sans doute son *All about Eve*. L'on attend maintenant le film où s'épanouira le mélange de lyrisme, d'amertume et d'ironie qui rend l'unique scène où apparaît Gus, le personnage de David Duchovny, si frappante... Une *Comtesse aux pieds nus*, somme toute.

Florence Colombani

Film américain avec David Duchovny, Nicky Katt, Catherine Keener, Mary McCormack, David Hyde Pierce, Julia Roberts et Blair Underwood. (1 h 52.)

**L'Homme du train**, de Patrice Leconte • Johnny Hallyday, magnifique à force de ne pas jouer

## Partition néoclassique pour superstar et acteur professionnel

**SUR LA BANDE** son, on entend de la slide guitar (musique de Pascal Estève), comme dans *Paris Texas*. A l'écran, le grain de la pellicule salit les images d'une triste ville de province, le cadre instable serre les comédiens. C'est moderne, mais ce n'est qu'un emballage.

Il n'y a pas plus classique que *L'Homme du train*, duo pour acteur et star, interprété par Jean Rochefort et Johnny Hallyday. Le leitmotiv a fait ses preuves : la rencontre des contraires - un professeur de français déjà à la retraite et un braqueur qui y aspire.

Pour dévaliser une banque, le gangster arrive par chemin de fer dans la petite ville où le professeur habite une villa bourgeoise envahie de meubles et de bibelots. Claude Klotz, le scénariste, a mis au point un savant mécanisme pharmaceutique (l'un a mal à la tête et un comprimé effervescent, l'autre a besoin de compagnie et l'eau courante à la maison) pour orchestrer la rencontre entre les deux hommes.

### ORCHESTRATION

Tout au long de ce film par ailleurs fort court, ce sont les mêmes mots qui viennent à l'esprit : mécanisme, arrangements, orchestration. Toutes les audaces formelles que s'autorisent Patrice Leconte et son chef opérateur Patrice Drejou n'ajoutent pas une once de spontanéité à ce film qui ne laisse guère de place à l'imagination. Tout juste est-on autorisé à prendre de l'avance sur les personnages, mais si peu. On sait que Johnny Hallyday finira par mettre des pantoufles et que Jean Roche-

fort tirera au pistolet. Sur une partition aussi strictement bornée, tout dépend des interprètes.

Et là, il se passe quelque chose d'assez intéressant. Jean Rochefort en fait des tonnes. On sait que ce n'est pas le plus économe de nos acteurs, mais pour *L'Homme du train*, il force délibérément le trait. Certes, son personnage a pour trait dominant de ne pas savoir se taire, mais Rochefort en rajoute encore un peu, coloriant chaque facette de ce professeur qui, on n'en sera pas surpris, a toujours rêvé de voyages et jamais osé quitter sa mère.

Pourtant, cette surcharge ne procède pas de l'égoïsme. Elle est nécessaire pour délimiter le territoire qui revient dès lors au partenaire de l'histrion. Face à cette débâche de moyens, de techniques d'acteur, Johnny Hallyday n'a plus qu'à se taire, ce qu'il fait avec superbe. Impassible, laconique, il envahit l'écran de sa présence, parvient à faire croire qu'il a des univers entiers à cacher. Et face à ce mystère, ses partenaires (Jean Rochefort, bien sûr, mais aussi Jean-François Stévenin en complice alcoolique) trouvent une vie que le scénario bien ficelé et les dialogues bien envoyés ne suffisaient pas à garantir. Une heure durant, ce système fonctionne à merveille, jusqu'à ce qu'un interminable épilogue vienne dissiper ce charme ténu.

Thomas Sotinel

Film français avec Jean Rochefort, Johnny Hallyday, Jean-François Stévenin. (1 h 30.)

**PRIX DU 55<sup>ème</sup> FESTIVAL CANNES 2002**

9 OCTOBRE

**BOWLING FOR COLUMBINE**

UN FILM DE **MICHAEL MOORE**

France inter, Le Monde, Télérama

www.michaelmoore.com - www.allianceartists.com - www.diaphana.fr

diaphana

## Rétrospective Cocteau ou la beauté du malheur



**PARIS** En revoyant ces douze films, écrits ou réalisés par Jean Cocteau, qui ressortent aujourd'hui à Paris, on mesure la vérité profonde de sa célèbre affirmation : « *Tout ce qui n'est pas cru reste décoratif.* » Ainsi, *L'Eternel Retour*, variation sur la légende de *Tristan et Iseult* écrite par Cocteau mais filmée par Jean Delannoy, est la version décorative d'*Orphée*, où bien au contraire Cocteau évite tous les pièges de l'illustration et porte un regard d'une pureté totale sur le mythe qu'il travaille. De même, *La Belle et la Bête* est d'une incontestable crudité dans son rapport au conte original, le réinventant à chaque instant – alors que *La Princesse de Clèves*, du même Delannoy, ou *Ruy Blas*, de Pierre Billon, se perdent dans

l'anecdotique. On est donc saisi par le contraste entre les six films dont il signa le scénario et ceux qu'il réalisa, où éclate l'évidence d'une cohérence esthétique sans faille.

Du *Sang d'un poète* au *Testament d'Orphée*, le parcours de Cocteau cinéaste est de bout en bout passionnant. Il obéit en effet à une seule logique – celle du créateur fasciné par la prise directe sur l'inconscient qu'offre le cinéma. Difficile alors de ne pas s'interroger sur la fameuse identité protéiforme de Cocteau, que l'on a volontiers dit touche-à-tout de génie, mais auquel on refuse trop vite le statut de créateur majeur. Or ce sont précisément les faiblesses de certains de ses scénarios – la lourdeur emphatique de *L'Eternel Retour* notamment – qui font mesurer sa grandeur de cinéaste. Certes, Cocteau est obsédé par des œuvres ou des figures inventées par d'autres. Mais c'est toujours pour mieux se les approprier. *Orphée*, en ce sens, n'est qu'un prétexte à une exaltation mythologique de l'Artiste. De même, l'épisode de *Jacques le Fataliste* dont il s'inspire pour écrire *Les Dames du bois de Boulogne* prend sous sa plume la rigueur implacable de la tragédie classique. Profondément fidèles à la nature intime de l'auteur, les plus poétiques

des films semblent intemporels : alors que *L'Aigle à deux têtes* et *Les Parents terribles* souffrent d'une théâtralité excessive et d'une conception datée de l'interprétation, ces fêes, qui sont *Le Sang d'un poète*, *Orphée*, *La Belle et la Bête* ont gardé tout leur pouvoir de fascination. On plonge alors dans un univers d'une grande force visuelle, hanté par la phrase de Baudelaire choisie comme exergue de *La Machine infernale* : « *Je ne conçois guère (mon cerveau serait-il un miroir ensorcelé ?) un type de beauté où il n'y ait du malheur.* » Et ce « *miroir ensorcelé* » qui revient comme un leitmotiv d'un film à l'autre, n'est-ce pas la définition la plus convaincante du cinéma de Cocteau, qui aura inventé, de l'Hélène des *Dames du bois de Boulogne* à la reine de *L'Aigle à deux têtes*, tant de beautés malheureuses ?

Fl. C.

Six films de Cocteau réalisateur : *Le Sang d'un poète* (1930, 49 min) ; *La Belle et la Bête* (1945, 1 h 36) ; *L'Aigle à deux têtes* (1947, 1 h 35) ; *Les Parents terribles* (1948, 1 h 40) ; *Orphée* (1949, 1 h 52) ; *Le Testament d'Orphée* (1960, 1 h 20). Six films de Cocteau scénariste : *Le Baron fantôme*, de Serge de Poligny (1942, 1 h 39) ; *L'Eternel Retour*, de Jean Delannoy (1943, 1 h 55) ; *Les Dames du bois de Boulogne*, de Robert Bresson (1944, 1 h 23) ; *Ruy Blas*, de Pierre Billon (1947, 1 h 33) ; *Les Enfants terribles*, de Jean-Pierre Melville (1950, 1 h 47) ; *La Princesse de Clèves*, de Jean Delannoy (1960, 1 h 50). Au Reflet-Médicis, 3, rue Champollion, Paris-5<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-54-42-34. M<sup>o</sup> Saint-Michel ou Cluny. Photo : Jean Marais dans *Orphée*. © Les Acacias.

## Enfin pris ?, de Pierre Carles • La nouvelle croisade du documentariste contre la télévision

### Tel est pris qui croyait prendre ?

**ENFIN PRIS ?** est le nouvel épisode de la croisade du trublion Pierre Carles contre la télévision. Homme de convictions, Pierre Carles défend depuis des années, avec un acharnement jamais démenti, l'idée selon laquelle le petit écran est la vitrine du pouvoir politique, donc réfractaire par définition à toute forme de subversion. Soit. Après s'en être pris aux journalistes de télévision dans *Pas vu à la télé* (1994) et *Pas vu pas pris* (1998), il s'attaque aujourd'hui aux émissions de critique du petit écran.

Fidèle à une méthode dont il assume la malhonnêteté (seule stratégie possible face aux représentants d'un organe ontologiquement corrompu, soutenait-il dans *Pas vu pas pris*), il s'arroge la parole d'autrui par l'enregistrement de conversations téléphoniques et

autres messages sur répondur, auxquels il adjoind ses commentaires. Sans avoir le moindre droit de réponse, ses interlocuteurs font les frais de ce dispositif non démonstratif, exclusivement destiné à servir son opinion. Dans *Enfin pris ?*, Daniel Schneidermann, présentateur de l'émission « Arrêt sur images », chroniqueur au *Monde* et ancien collaborateur de Pierre Carles (ils ont coréalisé un documentaire sur la vie des élites en 1992), est pris pour cible.

#### BOUFFONNERIE

D'abord un bref retour sur le numéro d'« Arrêt sur images » consacré à Pierre Bourdieu, à la suite duquel le sociologue s'était estimé piégé par le dispositif, typiquement télévisuel, destiné à filtrer toute parole contrevenant au

discours dominant. Après cette introduction efficace, on retrouve l'homme qui filmait les répondus dans son meilleur rôle, seul dans son bureau, au téléphone. Après une tentative avortée pour organiser un match retour entre Bourdieu et Schneidermann, quelques images tournées dans les locaux de France 5 montrent le présentateur en flagrant délit de non-contradiction vis-à-vis de Jean-Marie Messier. Dans la scène suivante, Carles, de retour dans son bureau, invite son ancien collaborateur à une séance de psychanalyse. Bien sûr, celui-ci refuse, et le film bascule alors dans une bouffonnerie aux relents de confessionnal loftien.

Muni d'une caméra DV dans laquelle défilent des images d'archives de Schneidermann à diffé-

rents moments de sa carrière, Carles s'installe dans le divan à sa place et commente son montage sous l'œil amusé d'un psychanalyste semblant tout droit sorti d'un dessin animé Disney. Contrairement à ce qu'obtient Michael Moore, autre documentariste-justicier auto-mis en scène, l'effet comique recherché disparaît ici, étouffé par la sinistrose du propos. Carles admettra finalement que c'est probablement par jalousie qu'il a fait ce film, mais suggère, pour s'en dédouaner, que les pires intentions produisent parfois les meilleurs résultats. Pas cette fois-ci en tout cas.

Isabelle Regnier

Documentaire français de Pierre Carles. (1 h 33).

## PARIS Regards sur le cinéma chinois

A l'occasion d'une exposition sur l'art contemporain chinois intitulée « Paris-Pékin », l'espace Pierre Cardin propose une programmation de onze films qui regroupe des œuvres venant de Chine continentale, de Hongkong et de Taïwan. De *La Rivière* (1996), de Tsai Ming-liang, à *Millenium Mambo* de Hou Hsiao-hsien, en passant par le célèbre *In the Mood for Love* de Wong Kar-wai. Le clou de ce cycle se situera le 4 octobre, à 20 heures, avec la projection en avant-première de *Plaisirs inconnus*, le nouveau film de Jia

Zhang-ke, jeune prodige de la nouvelle vague de Chine continentale, en compétition à Cannes en 2002. Espace Cardin, 1, avenue Gabriel, Paris-8<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Concorde, Tél. : 01-42-65-27-35. Du 4 au 12 octobre.

## Question de regards

L'association Documentaire sur grand écran propose son nouveau cycle. Celui-ci prend la forme d'une programmation comparative sur quelques grands thèmes sociaux ou politiques tels que les anciennes colonies (le 27), la guerre (le 3), l'imaginaire (le 10 novembre), ou Israël (le 24 novembre). Démarrage

le 6 octobre, avec des films de Johan der Keuken (*I love \$*), Peter Chappell (*Nos amis de la banque*), Jean-Michel Meurice, Laurence Dequay et Fabrizio Calvi (*Elf, une Afrique sous influence*) Jorge Furtado (*L'île aux fleurs*) et Claudio Paziienza (*L'Argent raconté aux enfants et à leurs parents*), autour du thème de l'économie mondiale. Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris-17<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Place-de-Clichy. Tél. : 01-53-42-40-20. Dimanche 6 octobre, séances à 11, 14, 18 heures et 20 h 30. Les deux dernières séances seront suivies d'un débat.

**Roman Polanski, le principe d'inquiétude**  
La sortie du *Pianiste* est l'occasion

de replonger dans l'œuvre du cinéaste, pour y redécouvrir, du *Couteau dans l'eau* (1962) au *Locataire* (1976) en passant par *Cul-de-sac* (1966) et *Rosemary's Baby* (1968), la permanence d'un état d'étrangeté radicale au monde. Avec son obsession du huis clos et sa revisite parodique ou fantasmagorique des genres classiques du cinéma, Polanski, jusque dans les œuvres où sa signature semble s'estomper, demeure une grande figure du cinéma moderne, comme en témoignent les courts et longs métrages présentés.

Cinémathèque française, salle du Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Trocadéro (01-56-26-01-01). Du 2 au 20 octobre.

## NOUVEAU FILM

### Wishcraft

Un lycéen introverti découvre dans sa boîte aux lettres un objet étrange : un pénis de taureau momifié susceptible de permettre la réalisation de trois vœux. D'abord sceptique, le jeune homme découvre que le talisman lui ouvre les bras de la plus belle fille de la classe, jusqu'alors désespérément convoitée. Parallèlement à la découverte du bonheur sexuel par le héros, un assassin impitoyable et peut-être d'origine sumatorne trucidé avec une invention déconcertante un certain nombre des camarades de classe de celui-ci. Petit film d'horreur standard, *Wishcraft* ressuscite le principe du pacte faustien, qu'il plonge dans l'univers du film de campus. La découverte finale du meurtrier, qu'il serait criminel de dévoiler ici, ajoute en extrême une touche ironique bienvenue et témoigne, une fois de plus, du malaise du système éducatif dans les sociétés occidentales.

Jean-François Rauger

Film américain de Danny Graves. Avec Michael Weston, Huntley Ritter, Meat Loaf (1 h 37).

« Los Lunes al sol », de Fernando Leon, remporte le Grand Prix du Festival de Saint-Sébastien

## Un tour du monde dominé par l'Espagne et l'Amérique latine

### SAINT-SEBASTIEN (Espagne) de notre envoyé spécial

Pour une fois l'affaire a été simple : la presse espagnole a fait campagne pour que la récompense suprême du Festival de Saint-Sébastien soit attribuée à un film du cru, et le jury a attribué la Concha de oro (le coquillage d'or) à *Los Lunes al sol* (« les lundis au soleil »), de Fernando Leon de Aranoa, juste l'œuvre que la critique avait envie de voir couronner.

Dans ce triomphe mérité, on peut voir un signe de bonne santé du cinéma espagnol. Fernando Leon est un jeune réalisateur (32 ans) qui en est à son troisième film. Sa chronique des jours sans fin que traversent une poignée de chômeurs, licenciés d'un chantier naval de Galice, témoigne d'une grande sûreté dans la direction d'acteurs (au premier rang desquels Javier Bardem) et d'un sens aigu du rythme, aussi bien comique que dramatique. Encadré de deux autres films espagnols courageux (*Aro Tolkhin*, en la mente del asesino, d'Agustín Villaronga, *Octavia*, de Basilio Martín Patino) quoique de valeur inégale, *Los Lunes al sol* était en effet l'un des meilleurs d'une compétition dont le niveau était en hausse sensible par rapport à l'année précédente.

La richesse de la représentation latino-américaine (*Le Monde* du 28 septembre) a été reconnue par le prix du jury attribué à l'exquis *Historias mínimas*, de Carlos Sorin, et le prix du scénario à *Lugares comunes*, d'Adolfo Aristarain.

### DÉSIR D'OUVERTURE

Cette dominante hispanophone correspond certainement à la volonté des organisateurs, qui souhaitent renforcer l'identité du festival. Mais elle se double d'un désir d'ouverture que l'on retrouve dans le palmarès. *Lubovnik* (« l'amant »), du Russe Valeri Todorowski, a reçu également un prix du scénario pendant que sa vedette féminine était distinguée pour la Concha de plata de la meilleure actrice. Le jury, présidé par Wim Wenders, a bouclé son tour du monde en attribuant les prix de la mise en scène et du meilleur acteur à *Together*, de Chen Kaige. Le film marque le retour du réalisateur chinois dans sa mère patrie. Mais Chen Kaige n'a rien oublié des leçons occidentales et cette histoire d'un jeune violoniste virtuose s'édifie parfaitement à l'em-

phase du concerto de Tchaïkovski qui accompagne son finale.

Hors palmarès, *Autofocus*, de Paul Schrader, chronique ironique d'une de ces vies gâchées comme en produit souvent le show-business américain (en l'occurrence celle de Paul Crane, vedette de la série télévisée *Hogan's Heroes*), laisse une impression d'absolute lucidité et de cruauté désinvolte, pendant que le second film de l'Islandais Baltasar Kormakur, *Hafid* (« la mer »), marie avec une belle énergie et une certaine réussite la chronique portuaire (il y règne une odeur de hareng digne des pages de Knut Hamsun), le soap opera télévisé et les déchaînements du nouveau cinéma scandinave, tels que codifiés par le Dogme. La France n'était représentée que par *La Vie promise*, d'Olivier Dahan, et à Saint-Sébastien on a fait le lien entre la faiblesse de cette présence et l'organisation, en même temps que la manifestation espagnole, du Festival de Marrakech, dont le maître d'œuvre, Daniel Toscani Plantier, est également le président d'Unifrance, organisme chargé de l'exportation des films français.

Pendant les années de vaches maigres, quand la sélection officielle n'était pas de taille à lutter contre la concurrence d'autres festivals, Saint-Sébastien a maintenu son rang en organisant de somptueuses rétrospectives. Même si le besoin ne s'en faisait pas sentir de manière urgente cette année, on a pu découvrir le plus complet des panoramas de l'œuvre de Michael Powell jamais présenté, des films policiers réalisés dans les années 1930 pour remplir le quota de films britanniques prévu par la loi aux coproductions européennes tournées trente ans plus tard en passant par les contributions à l'effort de guerre et la collaboration avec Eméric Pressburger.

Hors sélection officielle, le mélange inextricable de films présentés dans d'autres festivals, d'œuvres de nouveaux réalisateurs et de productions hispanophones a permis aussi une moisson de découvertes parmi lesquelles *Flying With One Wing* (« Voler avec une seule aile »), second long métrage du Sri-Lankais Asoka Handagama, mélange corrosif de tradition tiers-mondiste militante et de confusion sexuelle à la Fassbinder.

Thomas Sotinel

## LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (1)	Nombre d'écrans	Évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	La Mémoire dans la peau	1	310 904	434 ↗	310 904
2	Le Pianiste	1	298 762	440 ↗	298 762
3	Ma femme... s'appelle Maurice	1	277 633	651 ↗	277 633
4	Blanche	2	158 272	495 ↘ - 43 %	497 504
5	Etre et avoir	5	106 177	286 ↘ - 16 %	794 721
6	Les Sentiers de la perte	3	102 403	418 ↘ - 40 %	630 863
7	Corto Maltese, la cour sec...	1	100 351	173 ↗	100 351
8	K-19 : le piège des profondeurs	2	67 308	410 ↘ - 53 %	239 087
9	Peter Pan, retour au pays...	7	60 016	397 ↘ - 14 %	1 363 738
10	Simone	2	53 374	207 ↘ - 51 %	187 035

AP : Avant-première

\* Estimation

Parmi les nouveautés de la semaine dernière, quatre élus sont parvenus à pénétrer dans le saint des saints des dix meilleures entrées. Leur statut n'est pas pour autant équivalent. Si, avec une moyenne d'environ 700 spectateurs par copie, *La Mémoire dans la peau* et *Le Pianiste* peuvent être considérés comme des entrées réussies, il n'en va pas de même de *Ma femme s'appelle Maurice* et de *Corto Maltese*. C'est particulièrement vrai de la nouvelle comédie de Jean-Marie Poiré, dont le résultat est très décevant, compte tenu du nombre d'écrans (651 !). Etant donnée la cinquième position occupée, en cinquième semaine, par *Etre et avoir*, de Nicolas Philibert, et sa marche triomphale vers le million d'entrées avec un nombre de copies deux fois moins élevé, il se précise qu'en cette rentrée des classes, le cinéma français devra, sinon son salut, du moins son tableau d'honneur à un modeste documentaire sur l'école et au très grand talent de son auteur.

Source : Ecran Total

(1) Période du 25 au 29 septembre inclus

**Europe 2** un MAXX de cinéma

A l'occasion de la sortie de **MINORITY REPORT** le film de Steven SPIELBERG, écoutez **Europe 2** du lundi 30 septembre au vendredi 4 octobre et découvrez **Tom Cruise** en interview exclusive

www.foxfrance.com

# Youssef Sedik, le Coran à livre ouvert

Philosophe, anthropologue, helléniste, cet érudit tunisien propose une traduction novatrice et poétique du texte sacré

QU'EST-CE QUE lire le Coran ? D'apparence simple, la question occupe pourtant toute la vie de Youssef Sedik, philosophe, anthropologue, traducteur du grec ancien en arabe. Cet érudit tunisien propose une traduction originale du livre sacré, *Le Coran. Autre lecture, autre traduction*, coéditée en France par L'Aube et, à Alger, par la jeune maison d'édition Barzach. C'est dans cette ville, épice de conflits politico-religieux les plus sanglants depuis dix ans, qu'il a tenu à présenter son ouvrage fin septembre, au sein d'un Salon du livre où le tiers des stands sont occupés par des marchands de livres musulmans des plus conservateurs (« Le Monde des livres » du 27 septembre). Dégager la lecture du Coran de son appareil juridique et culturel, revenir à une approche poétique et spirituelle, tel est le sens de cette nouvelle traduction, dans une édition savante qui propose des index et une bibliographie. « Le divin sans le dogme », titre de la riche introduction, situe le propos.

Né à Tozeur en 1943, Youssef Sedik a appris le Coran dès l'enfance. A 11 ans, il le récitait entièrement par cœur. Dans les années 1960, il vient étudier la philosophie occidentale à la Sorbonne. En juin 1967, en pleine défaite arabe face à Israël, il se sent insulté par une remarque de son professeur de logique et décide d'abandonner la philosophie européenne. « J'étais un spinoziste. *L'œuvre de Spinoza est restée mon livre de chevet. Mais, à partir de cette date, j'ai décidé d'étudier le Coran.* » Grand lecteur de grec ancien, il décide de traduire en arabe les œuvres classiques qui étaient, jusque-là, traduites de l'anglais – Parménide, *La République* de Platon, *Les Fragments d'Héraclite*... Entre deux mondes de spécialistes qui s'ignorent, hellénistes occidentaux et arabisants orientaux, il devient une passerelle.

Pourtant, cherche-t-il à montrer dans ses travaux, le fonds hellénique est manifeste dans la langue du Coran, « comme le miroitement d'une très lointaine origine commune, comme si les deux cultures s'étaient regardées en complices et des deux côtés interdits du miroir ». La grande majorité des musulmans, estime le chercheur, « ne lit pas le Coran mais le récite ». Pour les autres, les traductions du livre, encombrées de règles juridiques, sont rébarbatives. « *Alors lisons* », écrit-il dans sa préface, conscient que lire requiert plus de travail que la simple récitation : « *Il devient aujourd'hui nécessaire et urgent, au moment où d'énormes malentendus ont amplifié dangereusement les failles d'incompréhension entre les populations musulmanes et ce qui s'est convenu d'appeler l'Occident, de reconsidérer l'attitude du lecteur moderne face à la première archive* »

## BIOGRAPHIE

► **1943**  
*Naissance à Tozeur (Tunisie).*

► **1965**  
*Étudie la philosophie à Paris.*

► **1995**  
*Doctorat à l'École des hautes études en sciences sociales.*

► **2002**  
*Publie « Le Coran. Autre lecture, autre traduction ».*

*qui dit une spiritualité qui séduit, passionné et mobilisé, mais qui demande tout aussi fortement à se faire accueillir dans le geste serein et magnifique du penser.* »

Confisqué par une exégèse dogmatique ou, pire, par « *des aînés barbues et enturbannés qui tuent* », le Coran doit pouvoir se lire, selon lui, comme *L'Odyssée*, le livre de Julien Gracq ou de Maurice Blanchot, de Heidegger ou de Derrida. Pour cela, il n'est pas permis d'en laisser la lecture aux seuls religieux. Par sa « *nature esthétique* », par sa « *capacité à offrir cette "jouissance à la lecture" évoquée par Roland Barthes* », le Coran devrait prendre place parmi les grands titres du patrimoine universel. Ce savant qui veut étudier l'islam dans son anthropologie regrette que le Coran n'ait pas été pensé comme « *la Torah l'a été par Levinas ou la Bible par Teilhard de Chardin* ».

## TERRAIN MINÉ

Sa traduction supprime volontairement tous les passages d'ordre législatif, les règles concernant les femmes, l'héritage ou les punitions. Elle regroupe les versets en chapitres thématiques : l'univers, le savoir, le divin, l'humain... Elle avance une nouvelle formulation des invocations rituelles, telles que le traditionnel « *Au nom de Dieu, le Miséricordieux, le* »

remplacé par « *Au nom de Dieu, le Tout-Maternant, le Clément* ». Il s'explique : non seulement la première formule lui paraît redondante, mais en outre le vocable Allah est antérieur au lexique coranique. Ce dieu anti-islamique revêt une figure féminine, Al-Lât, dont il tient à conserver la généalogie.

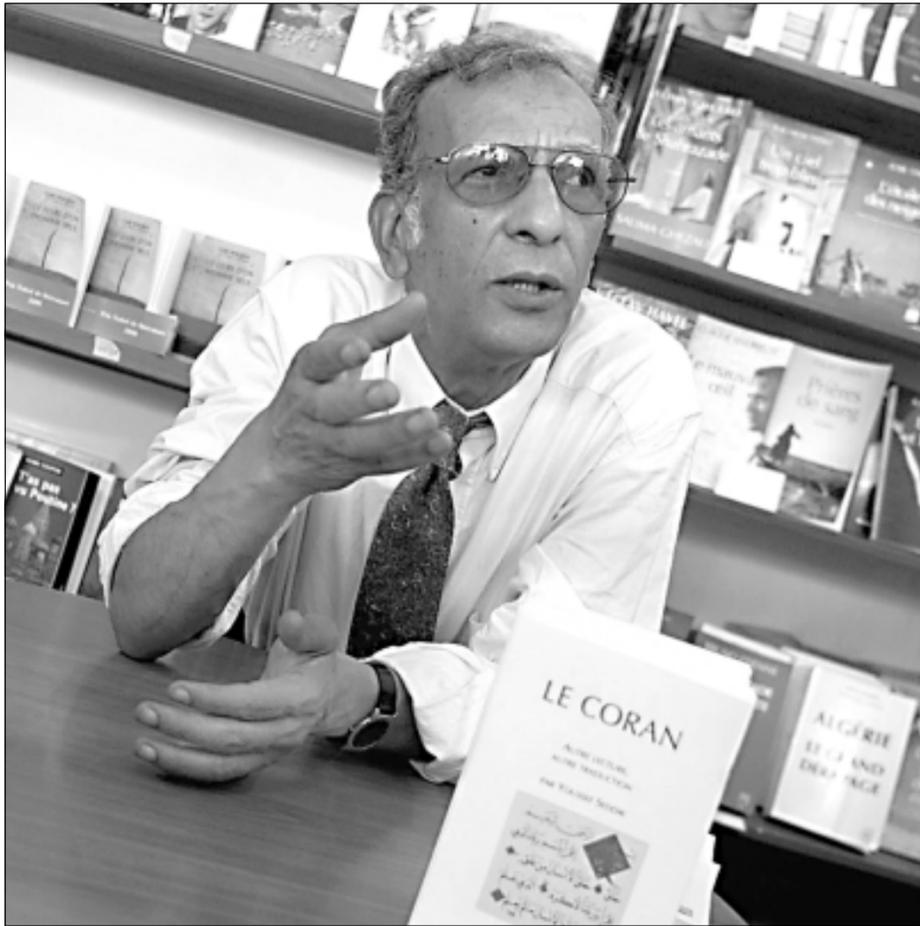
En proposant cette « *autre lecture* » du Coran, Youssef Sedik est conscient d'avancer en terrain miné. L'homme sourit. Il évoque une autre expérience « *quasi suicidaire* » : pendant dix ans, de 1974 à 1984, il a couvert pour le quotidien tunisien *La Presse* les guerres d'Erythrée, du Liban, d'Égypte, du Dhofar ou d'Israël. Au moment de l'affaire Salman Rushdie, il a cosigné, avec cent intellectuels arabes et musulmans, le livre *Pour Rushdie* (La Découverte, 1993), bien qu'il n'apprecie guère le romancier. « *Je veux discuter avec les imams enturbannés, trouver des passerelles avec eux. Ils possèdent un savoir – même s'il est obsolète – à partir duquel je cherche à créer un chemin.* »

Il prépare une autre traduction qui porte sur les aspects juridiques du Coran, ceux-là mêmes qui forment « *le véritable objet de litige avec les intégristes* ». Son but est de montrer que des éléments législatifs du Coran, codifiés au VIII<sup>e</sup> siècle, sont aujourd'hui caducs. « *Aucun intégriste ne défend les versets qui expliquent comment pratiquer l'esclavage. Si ces tex-* »

tes sont dépassés, pourquoi ceux portant sur les femmes ne le seraient-ils pas aussi ? Pendant combien de milliers d'années va-t-on répéter que les femmes doivent porter un tissu sur la tête ou sur les jambes ? » Les châtiments par lapidation étaient aussi présents dans les textes du judaïsme, mais les responsables religieux juifs ont su adapter ces écrits à leur temps, estime-t-il. « *Tout cet héritage est à repenser.* » Citant Maurice Blanchot en exergue à sa postface intitulée « *Le texte d'une parole encore inouïe* », Youssef Sedik resitue son travail dans une interrogation sur l'acte de lire qui interpelle tous les amoureux de la chose écrite, bien au-delà de la question du Coran. Chercheur solitaire travaillant sur un matériel explosif tout en se voulant à l'écart des polémiques à la Michel Houellebecq ou à Oriana Fallaci, Youssef Sedik propose un pacte de confiance au lecteur, pour mieux le séduire : « *Cet ouvrage espère avoir suscité cet heureux frémissement de la pensée qui lui permet, quand on lit vraiment et tout seul, de repasser du côté de ses plis à la recherche d'elle-même et de la vérité.* »

Catherine Bédarida

*Le Coran. Autre lecture, autre traduction, coéditée L'Aube et les éditions Barzach (256 p., 18 €).*



ZOHRA BEHREMA/REUTERS

## LES GENS DU MONDE

► **Udo Zimmermann**, directeur de la Deutsche Oper de Berlin, démissionnera de ses fonctions à la fin de la saison, en juin 2003, alors qu'il avait signé en août 2001 un contrat d'une durée de sept ans, selon une source proche de l'institution. Le Deutsche Oper a indiqué de son côté qu'Udo Zimmermann donnerait une conférence de presse mercredi 2 octobre sur la « *situation actuelle* ». Udo Zimmermann avait pris en août 2001 la succession de **Goetz Friedrich** et a dû faire face à de nombreuses critiques pour ses mises en scène. Il est, depuis son arrivée, en conflit permanent avec le directeur général musical, **Christian Thielemann**.

► La comédie romantique *Sweet Home Alabama*, avec **Reese Witherspoon**, a pris ce week-end la tête du box-office nord-américain en engrangeant des recettes estimées à 37,5 millions de dollars. Elle distance largement le nouveau film de **Jackie Chan** *The Tuxedo*, deuxième avec 15,1 millions de dollars.

► *You Know You're Right*, chanson de Kurt Cobain enregistrée en janvier 1994, soit trois mois avant le suicide du chanteur du groupe Nirvana, est disponible sur Internet et a été diffusée par des radios américaines. Il s'agit d'un des inédits les plus célèbres du rock, **Courtney Love**, la veuve de Cobain, l'ayant jusqu'à maintenant jalousement conservé. L'apparition de ce titre, dans des circonstances obscures, intervient peu après que Courtney Love avait affirmé être parvenue à un accord dans sa bataille judiciaire pour l'héritage de Nirvana avec les deux anciens membres du groupe, **Dave Grohl** et **Krist Novoselic** (*Le Monde* du 25 septembre).

► L'actrice et chanteuse américaine **Barbra Streisand**, 60 ans, a quitté sa retraite pour chanter le 29 septembre à Hollywood, lors d'une soirée de récolte de fonds en faveur du Parti démocrate qui a rapporté 6 millions de dollars. Environ 3 500 personnes étaient conviées à déboursier 500 dollars pour entendre la vedette interpréter neuf chansons.

► **Jerry Lee Lewis** a fêté ce week-end son soixante-septième anniversaire dans son ranch du Mississippi, au cours de la quatrième réunion annuelle de son fan club. Le tarif du séisme pour visiter sa propriété et le voir sur scène était démocratiquement fixé à 200 dollars pour les amis, la famille et les admirateurs du « *killer* » du rock'n'roll.

► La vénérable Country Music Association poursuit en justice la Christian Country Music Association et lui demande de cesser d'utiliser ses initiales, CMA, pour promouvoir ses cérémonies et son site Internet. La première organisation, née en 1958 à Nashville, représente l'industrie de la musique country. La seconde, fondée en 1986 à Chattanooga par **Gene Higgins**, défend la country « *positive* ».

— DOMINIQUE DHOMBRES —

## Cassage d'image

ÉTRANGE IMPRESSION après l'émission « Enquête de personnalité », sur Canal+, annoncée à grand renfort de trompettes par la chaîne cryptée et censée lui redonner du tonus. Le principe de base est le suivant : réaliser des portraits « non autorisés » de personnalités qui sont sous les feux de l'actualité. Montrer le côté obscur de la force qui les pousse à s'exposer ainsi en pleine lumière. Lundi soir, pour le lancement de ce nouveau programme, étaient prévus José Bové et le roi Fahd d'Arabie saoudite. On a eu droit finalement à Paul-Loup Sulitzer et à José Bové, sans doute dans un souci d'équilibre entre un chanteur du capitalisme et un de ses plus vibrants détracteurs. Cigare contre pipe, caviar contre roquefort, l'ami des gros contre le défenseur des petits.

Cela décoiffe, c'est vrai, et on ne s'ennuie pas un instant. Paul-Loup Sulitzer s'est inventé des débuts difficiles alors qu'il a en réalité hérité d'une fortune. Il n'a cessé de se mettre en scène pour vendre tout et n'importe quoi. Il n'aurait écrit aucun de ses livres. Ce dernier point, on s'en doutait un peu depuis une fameuse « Apostrophes », qui date de 1987, au cours de laquelle Bernard Pivot avait tranquillement démasqué son

« *négre* ». Bon, que Sulitzer, ait pris des libertés avec la triste réalité de sa condition d'héritier riche en proie à l'angoisse de la page blanche, passe encore. Mais que José Bové ne soit pas un vrai paysan, là c'est dur.

Et pourtant ! Un de ses anciens associés du Larzac, forte carrure et barbe fleurie, a cette phrase terrible : « *José Bové a toujours compté sur des gens pour faire le boulot autour de sa ferme. Il s'est toujours débrouillé pour avoir des stagiaires. Il a même organisé des stages de jardinage où les gens venaient faire son jardin.* » Pis encore, il a laissé dépérir des agneaux qui venaient de naître. C'était bien la peine de se montrer sans cesse aux côtés de ses brebis.

Le dernier grief est d'un autre ordre. Retour de Ramallah, où il avait embrassé Arafat sur les quatre joues, José Bové a affirmé le 2 avril que c'étaient les services secrets israéliens qui avaient organisé les attentats des semaines précédentes contre les synagogues françaises. Un mensonge aussi énorme qu'effarant. Une vidéo, apparemment inédite, de sa conférence de presse est accablante. Il s'est rétracté depuis, sans vraiment convaincre. Un véritable cassage d'image.

## TÉLÉVISION

### Les nouveaux Pieds Nickelés

Illustrateur et auteur de dessins de presse satiriques, Jacek Wozniak se distingue par son graphisme bancal, ses personnages aux silhouettes déstructurées évoluant dans des univers en déséquilibre. Le mélange de naïveté et de causticité qui caractérise l'œuvre de cet artiste a séduit le producteur, réalisateur et scénariste Bernard Bétrémieux, qui a choisi de faire appel à lui pour mettre en images « *Les Durs du mur* ». Coécrit avec Jean-Claude Prisca et réalisé avec Augusto Zanollo, ce dessin animé raconte, en trente-neuf épisodes de sept minutes chacun, le quotidien chahuté de trois jeunes lascars d'aujourd'hui, lygo le bon gros naïf, Cheuteup le rusé et Scotch le doux rêveur. Héritiers des Pieds Nickelés, ces trois ados, qui vivent dans la même cité, font les 400 coups, bravant les interdits des adultes – parents, enseignants, éducateurs, policiers –, en prenant un malin plaisir à les mettre face à leurs contradictions. Conçue pour les adolescents, public davantage porté vers la fiction que vers l'animation, cette série, plongée dans une ambiance musicale entre fanfare et hip-hop, évoque avec humour des thèmes qui les concernent – la solidarité, l'autorité, le racket, les relations avec les parents, etc. Deux épisodes à la file chaque mercredi dans « *KD2A* ». – S. Ke.

« *Les Durs du mur* », mercredi 2 octobre, 9 h 30, France 2.

## MERCREDI 2 OCTOBRE

► **Les maternelles**  
8 h 55, France 5  
Les thèmes du jour : pourquoi écrivait-ils comme des cochons ? ; la grossesse n'est pas toujours un rêve ; père de famille recomposée.  
► **Football**  
20 h 35, TF1  
Pour cette nouvelle journée de la Ligue des champions, l'AJ Auxerre de Guy Roux reçoit les Anglais d'Arsenal dirigés par Arsène Wenger et premiers de leur groupe. A 22 h 45, la Une diffuse

en différé le match Inter Milan-Lyon suivi d'un résumé de l'ensemble des buts de la soirée.

► **Les mercredis de l'Histoire**  
20 h 45, Arte  
« *Le Palais du peuple de Berlin-Est : splendeurs du socialisme* ». Inauguré en 1976, l'ancien Parlement de la RDA est sur le point d'être détruit. Un documentaire de Thomas Beutelschmidt et Julien Novak.  
► **Des racines et des ailes**  
20 h 55, France 3  
Patrick de Carolis reçoit en direct Luc Ferry, ministre de l'éducation nationale.

## RADIO

### MERCREDI 2 OCTOBRE

► **Tout un programme**  
14 heures, France-Musiques  
Œuvres de Padre Soler :  
Fandango en ré mineur ;  
Quintette pour clavecin n° 6 ;  
Concerto pour orgues n° 3 ;  
Quintette pour clavecin n° 1 ;  
Sonate en fa majeur.  
► **Le jazz est un roman**  
18 heures, France-Musiques  
Nulle part et ailleurs : Roger Kellaway, un pianiste d'exception.  
► **Les rendez-vous du soir**

20 h 40, Radio Classique  
*Lodoïska* de Luigi Cherubini, le dernier opéra en trois actes du jeune Italien. Un des plus grands succès lyriques de la période révolutionnaire. Par le chœur et l'orchestre de la Scala de Milan, sous la direction de Riccardo Muti.  
► **Si toutes les colères du monde**  
20 h 30, France-Culture  
Aline Paillet reçoit Emmanuel Terray, anthropologue, qui vient parler de son engagement en faveur des sans-papiers.

du 25 septembre

au 27 octobre 2002 Grand Théâtre

**SKINNER**

MICHEL DEUTSCH - ALAIN FRANÇON

Théâtre National de la Colline 01 44 62 52 52

15, rue Malte-Brun 75020 Paris

www.colline.fr





PIERRE GEORGES

## Tais-toi et chante !

LE PARTI SOCIALISTE va bien. Très bien. On s'y étire, donc il vit. Sur leur belle caravelle rouge-rose, en partance vers un Nouveau Monde, Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélenchon font feu de tous mots pour dénoncer l'infâme trahison des présumés sociaux-trahis. Jean-Luc Mélenchon surtout, qui fut, par mégarde probablement, sans illusions sans doute et sans déplaisir apparent, ministre otage du gouvernement Jospin, s'est libéré de ces odieuses entraves. Et il cogne. Comme un dur. Comme un pur. Comme le dernier des militants, sorte de Mohican incorruptible et inoxydable portant haut et ferme la rose-rouge tunique, quand tous les autres se seraient ralliés, couchés, rendus à la fameuse pensée unique. Saint-Just Mélenchon a les noms et les reproches et procès qui vont vers tous ceux qui ont trahi. Les « supplétifs » des sociaux-libéraux. « Les champions du ni-ni, ni mollettisme, ni blairisme, ni archaïsme, ni modernisme ». « Un ventre mou qui en toutes circonstances fait prévaloir le juste milieu. » Bref, et il le dit lui-même au cas peu probable où cela aurait pu échapper, « feu sur les quartiers généraux ! ».

La riposte est venue, lundi, du camp des « supplétifs », encore nettement majoritaires et encore plus nettement furibards, pour dénoncer les méfaits de ce Nouveau Monde, ressemblant comme un jumeau à son archaïque ancêtre, tenant des « discours pseudo-révolutionnaires », genre « sociaux-gauchistes ». Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS à l'Assemblée et hollandais notoire au sens de son engagement derrière François Hollande, n'a pas laissé passer l'occasion de démasquer les objectifs de ce fameux équipage qui, à bâbord toute,

« veut descendre la direction de François Hollande, en flattant les militants sur l'air du "Plus à gauche que moi, tu meurs" ». Bref, cela sent son congrès à plein nez. Un de ces bons petits congrès PS, genre Rennes, avec tentative de putsch, noms d'oiseaux, décompte des militants et concours d'Internationale. Le PS, s'il l'ignorait encore, est en pleine phase de décomposition-recomposition. Et en tout cas, dans cette furieuse bataille pour la définition de l'authentique, et authentiquement socialiste, ligne politique, il nous semble bien parti pour s'offrir une belle et longue cure d'opposition. C'est encore loin le Nouveau Monde ? Tais-toi et chante ! A ce propos, on entendait à la radio une militante s'émerveiller d'avoir pu, lors des assises du Nouveau Monde, chanter à tue-tête *L'Internationale*. Cela, expliquait-elle, lui avait fait du bien, un bien fou, après ces années d'*Internationale* honteuse, sortie du répertoire par une direction renégate. Cela lui avait donné le sentiment de redevenir enfin et « véritablement socialiste ». L'air et la chanson ! Chant pour un Nouveau Monde, c'est reparti.

Attendons cependant de voir si le vieux chant, qu'on ne moque pas car il eut ses heures d'Histoire, redeviendra un tube. Ou si, derrière ce courant impétueux et radical, et un peu manipulé, dit-on, par quelques joyeux compagnons du lamber-tisme, ne se cache pas plutôt un profond désarroi. Le profond désarroi d'un parti atomisé par la défaite. Et encore plus atomisé par le long et prodigieux silence de son ex-chef qui, s'il ne chante pas, lui, pourrait au moins parler. Ne serait-ce que pour défendre son ancien monde et les siens.

## Montreuil, cœur de l'Euroland... mais pas pour longtemps !

MONTREUIL (Nièvre)

de notre envoyé spécial

« Bonjour, vous savez, vous êtes au centre des pays de la zone euro. » Tout commence par un coup de téléphone, un jour d'été 2001. « On a cru que c'était un canular, raconte Michel Pannetier, maire adjoint de Montreuil. D'autant plus que la personne a raccroché en disant qu'elle rappellerait. » Quelques jours plus tard, la confirmation arrive de l'Institut géographique national (IGN). Après des savants calculs, l'ingénieur Jean-Georges Affholder est catégorique : Montreuil est le centre de gravité de tous les pays qui, en janvier 2002, vont utiliser l'euro comme monnaie unique.

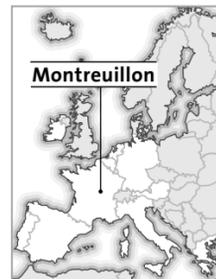
C'est ici, et plus précisément dans la forêt d'Oussy, un petit hameau sur les hauteurs de la commune, que tous les pays tiendraient en équilibre si l'envie prenait à quelqu'un de les poser sur une pointe. Grosse, la pointe... Jusqu'alors, ce petit bourg d'un peu plus de 300 âmes, à la lisière du parc régional naturel du Morvan, n'était connu que de quelques personnes. Des amateurs de pêche qui taquinaient la truite dans l'Yonne, serpentant au beau milieu du bourg, et des plaisanciers qui empruntent le canal du Nivernais, 33 mètres au-dessus de la route.

Mais, flanqué de son nouveau statut, Montreuil s'anime, les week-ends surtout. Pas assez cependant au goût de Raimunda Hoarau. Installée derrière le comptoir de l'unique café-hôtel-restaurant du village, elle s'inquiète du manque de publicité. « Dans trois ou quatre ans, avec l'élargissement de l'Europe, ce sera fini ! » D'origine espagnole, elle a réussi à faire venir une équipe de télévision de son pays, la chaîne TVE. « A Leon, où je suis née, près de Salamanca, tout le monde a vu le reportage, dit-elle. Et j'ai reçu de nombreuses lettres. »

Ce qui la chagrine un peu aussi, c'est le faible enthousiasme des Nivernais pour cet événement. Et la lenteur avec laquelle Montreuil a exploité le filon. Michel Pannetier



Place de l'euro, un bloc de porphyre sculpté par un artisan local.



tempère ces propos. Revenu au « pays » après une carrière dans le bâtiment, il connaît bien les gens d'ici. A 66 ans, il est presque le benjamin de l'équipe municipale, élue en mars 2001 et dirigée par un alerte octogénaire, Serge Millet. « C'est vrai, les choses évoluent doucement, confie M. Pannetier. Le Morvandiau est coriace. Mais les gens d'ici sont contents, même s'ils ne le font pas voir. Quand cette histoire de l'Euro-land nous est tombée dessus, nous avions investi des budgets dans d'autres travaux : réfection de route, aménagement de logement dans les écoles. Heureusement, le conseil général de la Nièvre nous a aidés. »

L'Espace euro, une stèle sculptée dans un bloc de porphyre rouge provenant de la carrière communale, posée entre un parking tout neuf et une petite aire de loisirs, a coûté plus de 92 000 euros. Il a été financé à 80 % par le

département, la région Bourgogne et des fonds européens. Le conseil général de la Nièvre a, par ailleurs, décidé d'aider la commune. Le dimanche 22 septembre, il a invité des artistes, le temps d'une journée, pour peindre Montreuil. Il prévoit d'y tenir une session de travail dans les mois à venir, et l'idée d'utiliser ce symbole de cœur de la zone euro dans une campagne de communication fait son chemin.

De son côté, l'équipe municipale a investi dans une belle pierre de jaspe rouge veinée de bleu, qu'il reste à sceller en un endroit à définir. En forme de cœur, cette pierre semi-précieuse serait une proie facile pour un voleur, si elle était installée à côté

de la borne géodésique de l'IGN. Borne qui, pour la petite histoire, ne se situe pas exactement où elle devrait être. Le point exact du centre de gravité se trouve... dans un trou, quelques mètres plus bas. L'accès n'est déjà pas si aisé, il n'aurait pas été raisonnable de transformer la promenade du dimanche en parcours du combattant !

Les visiteurs sont d'ailleurs moins nombreux aux alentours du hameau d'Oussy que sur la place de l'Euro. Là, dans la boulangerie d'en face, on vend des pains de campagne de 250 g, à l'effigie de la monnaie, pour 1 euro. Un peu plus loin, en mairie, le visiteur peut se procurer des souvenirs plus durables : des assiettes-souvenirs, dont un modèle en faïence d'art de Nevers réalisé par la maison Montagnon, qui coûte 40 euros. Tout un petit commerce à la taille d'une notoriété que l'on sait fugace. A l'arrivée d'un nouveau pays, Montreuil cédera sa place à une nouvelle élue. Tout comme Blancfort (Cher), ancien centre de l'Europe, l'avait fait avec l'entrée de la Grèce. Resterait le souvenir d'avoir été au cœur de l'événement, ce fameux 1<sup>er</sup> janvier 2002 où l'on a troqué 6,56 francs contre 1 euro.

Philippe Depalle

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## L'internat des Hôpitaux de Paris a 150 ans

VENDREDI 3 OCTOBRE, le corps de l'internat des Hôpitaux de Paris célébrera le cent cinquantième de sa fondation. La cérémonie principale se déroulera à la Sorbonne ; elle sera présidée effectivement par le président de la République. Un tel patronage démontre assez la valeur du titre d'interne et la qualité des services rendus par l'internat. Aux termes du règlement, les internes sont encore des « élèves internes »,

comme les avait dénommés le décret de la Seine, le comte Frochot, lorsque le 4 ventôse, an X, réorganisant le service de santé des hospices civils, il définissait leurs fonctions et instituait leur recrutement par concours. Depuis lors le règlement n'a guère changé, et les concours se sont succédé régulièrement chaque année, sauf en 1870 et pendant les guerres de 1914-1918 et 1939-1940. Il y eut douze titulaires nommés en 1802

et une centaine en 1951. Comme on le voit, l'augmentation du nombre des internes n'est en rapport ni avec le progrès de l'art de guérir ni avec le développement considérable qu'a subi la médecine hospitalière ; c'est que l'Association des anciens internes veille soigneusement à ce que le titre garde sa valeur.

Professeur André Lemaire (2 octobre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



**Antimondialisation.** Une sélection d'articles, extraits des archives du Monde, consacrés aux mouvements antimondialisation. Dans l'édition abonnés.

- Art. Quatre artistes « numériques » du collectif Xylax-Vision proposent une visite guidée du château de Pierrefonds (Oise). Portfolios en séquence culture.
- Cinéma. Les critiques des films à l'affiche chaque mercredi sont en ligne dès le mardi.
- L'information en continu sur lemonde.fr

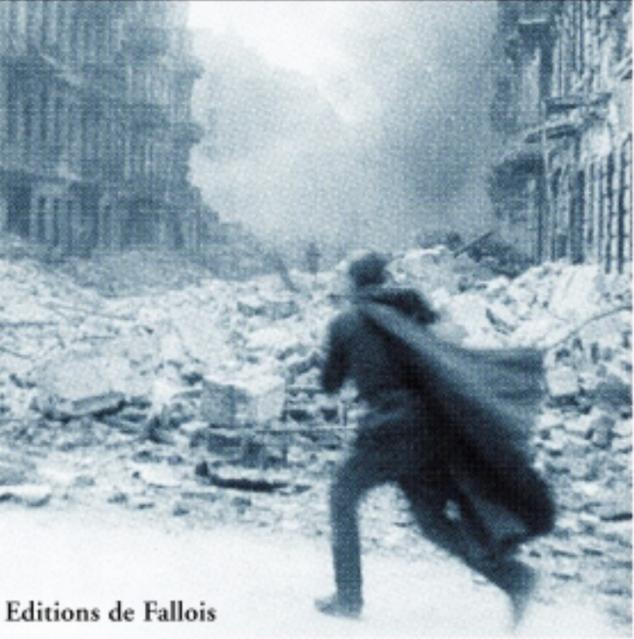
CONTACTS

► RÉDACTION  
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F  
► ABONNEMENTS  
Par téléphone : 01-44-97-54-54  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>  
Par courrier : bulletin p. 24  
Changeement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)  
► INTERNET  
Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>  
Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>  
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>  
Marché de l'immobilier : <http://mmo.lemonde.fr>  
► TÉLÉMATIQUE  
3615 lemond  
► DOCUMENTATION  
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>  
► COLLECTION  
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-09-43-21  
Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30  
► LE MONDE 2  
Abonnements : 01-44-97-54-54  
En vente : « A Bagdad, chez Saddam ».

■ Tirage du Monde daté mardi 1<sup>er</sup> octobre 2002 : 529 847 exemplaires. 1 - 3

ANTONY BEEVOR  
LA CHUTE DE  
BERLIN



Editions de Fallois

## Berlin 1945 : l'Apocalypse !

« Dans une immense fresque où les grands traits et les fortes figures s'accompagnent de mille petits faits significatifs, Antony Beevor fait enfin le récit complet de la chute de Berlin et en dresse le bilan. Effroyable.

Un condensé de ce qu'il y a de pire dans l'histoire de l'humanité. Un livre dont chaque page est une leçon. »

JACQUES DUQUESNE, L'EXPRESS

« À vous couper le souffle ! »

LE FIGARO LITTÉRAIRE